

Les WA-NGIDZO du Cameroun

Contribution à l'histoire des Manguissa

*Bernadette Ngono
Maître de conférences
Université de Rouen*

A Ngaba Ndzana Médard

Introduction

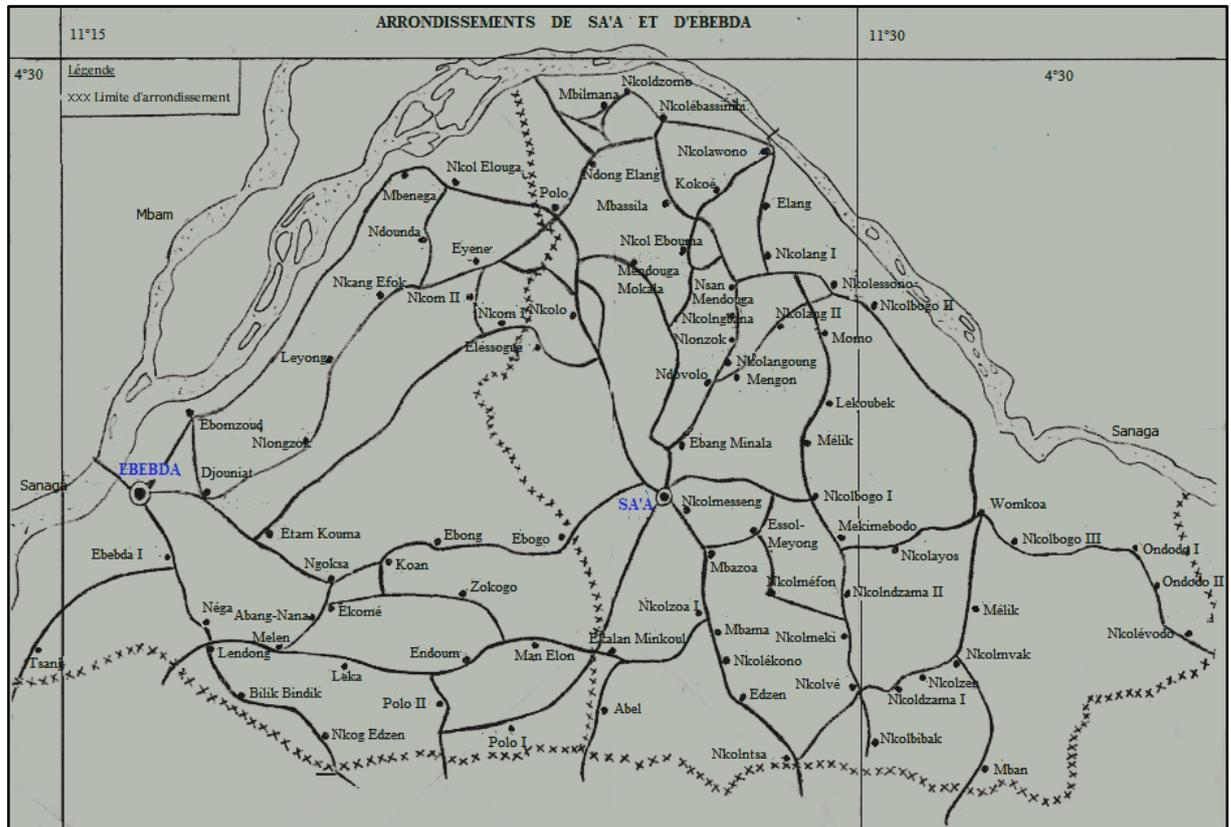
A travers ce document, nous tentons de répondre à une demande de certains de nos proches, Manguissa comme nous, ou simplement intéressés par le passé de ce peuple qui a la spécificité d'avoir deux langues à sa disposition. Au cours de multiples échanges informels, il est apparu que nous disposions de certaines informations issues de notre quête personnelle par la lecture d'ouvrages ou d'articles de presse, éléments accumulés parfois depuis plusieurs années.

Le document vise ainsi à installer les Manguissa dans le Cameroun jusqu'aux premières années de l'indépendance. En même temps, il ne correspond certainement pas aux canons usuels des Sciences sociales, notre propre formation nous en éloignant. Les thèmes explorés correspondent à une sélection personnelle et ne peuvent évidemment pas faire l'objet d'un plus grand approfondissement.

Nous choisissons comme point de départ la traite transatlantique, laquelle questionne à juste titre certains jeunes en ce qui concerne le Cameroun. L'occupation allemande qui suit permet de parler d'une autre traite, la transsaharienne, celle qui concerne alors de manière plus directe les Manguissa. La première guerre mondiale au Cameroun nous semble incontournable, d'abord parce que nous avons pu constater que même des étudiants ignorent son existence, alors même qu'elle conduit à la décomposition du territoire en deux zones dont l'actualité n'est pas des plus heureuses.

Nous prenons appui sur la carte ci-dessous pour les zones habitées par les Manguissa dans les arrondissements de Sa'a et d'Ebebda dans le département de la Lékoumou, créé en 1964. Nous la privilégions compte tenu de l'époque explorée (avant 1964).

Bien entendu, des écritures différentes de certains noms sont incontournables, en commençant par le terme manguissa lui-même, sans oublier le nom du pays.



Les Manguissa se désignaient eux-mêmes par le nom **WA-NGUIDZO**, jusqu'à une époque incertaine que l'on pourrait situer fin 18^e - début du 19^e^{me} siècle.

C'était avant la grande catastrophe, celle de leur départ d'un territoire probablement de savanes, celle qui les a repoussés vers le fleuve Sanaga, sur sa rive droite. Leur histoire est liée à la mythique traversée de ce fleuve sur le dos d'un serpent. Comme le reste des Beti, submergés par l'invasion des razzieurs d'esclaves venant du nord du Cameroun actuel, ils se sont élancés vers la rive gauche du fleuve et s'y sont installés. La littérature orale étant très sélective, selon les sources, ils auraient été les premiers ou les derniers à traverser le fleuve.

Dans son ouvrage « *Les Seigneurs de la forêt* », Laburthe-Tolra évoque la primauté d'honneur qui leur est reconnue chez les Beti : « *il n'y a aucun doute que les Mengisa jouissent d'une considération particulière parmi les Bëti du sud, sans qu'on sache très bien pourquoi. Ils sont les Bëti par excellence – peut-être parce qu'ils ont conservé leur langue atí et les vieilles coutumes, ou parce qu'ils sont passés les premiers dans la forêt, ou parce qu'ils*

apparaissent comme donneurs de femmes vis-à-vis des Enoa, des Bënë et des Ewondo ; peut-être pour d'autres raisons plus anciennes encore. »

L'expression « donneurs de femmes » se confirme d'ailleurs par le fait que les anciens Ewondo et Bënë (ou Bane) se disent eux-mêmes descendants de deux sœurs manguissa, Mba Manga et Ndzie Manga. La première serait l'aïeule d'Atangana-Mbala, Tsoungui-Mbala et Fouda Mbala chez les Ewondo, dont les descendants sont aujourd'hui regroupés dans les « Mvog » correspondants. Quant à Ndzie Manga, elle serait celle des Bënë ou Bané. La brouille entre les deux sœurs expliquerait les tensions incessantes entre les Ewondo et les Bënë, ces derniers n'ayant d'ailleurs pas accepté Charles Atangana comme leur chef dès l'époque allemande, tout comme aujourd'hui ils n'acceptent pas d'être appelés Ewondo. Cette empreinte de la « mère » des Ewondo était enracinée chez eux. Charles Atangana témoigne lui-même qu'en cas de guerre, son père, le chef Atangana Essomba haranguait les siens en les interpellant par « *O'Mba Manga'o, venus du nord ou du sud* », leur rappelant ainsi leur souche manguissa. Il en est de même chez les Mvog-Fouda-Mballa. Lors des fêtes du rite Sso, ou lorsqu'ils réussissaient à tuer un léopard, ils entonnaient alors « *Mvog- Omgba-Manga, chantez tous hèèèèhè èèèhè.* »

Un autre auteur, J-L Morinière, évoquant la traversée de la Sanaga, écrit qu'à cet endroit, « *la pénétration en forêt s'échelonne de la fin du 18^e siècle au milieu du 19^{ème} siècle. Selon cet auteur, « ce sont d'abord les Manguissa et les Eton, puis les Ewondo et les Bane et enfin les Boulou et les Fang. Les premiers migrants, les Manguissa et les Eton, sont très vite débordés sur leur « aile gauche » par les autres groupes en déplacement et bloqués au Nord et à l'Ouest par la Sanaga* ». Les Manguissa devront donc se contenter d'un espace non seulement restreint mais aussi montagneux.

Cette proximité dans l'ordre de la traversée entre Manguissa, Ewondo et Bënë est peut-être à mettre en relation avec leurs origines par les deux sœurs Manguissa, leurs aïeules.

Les récits des Wa-Nguidzo évoquent la perte de bon nombre des leurs par noyade, lors de la traversée sur le dos du serpent-python, réduisant ainsi leur nombre. D'où cette crainte respectueuse de la Sanaga qui se transmettait autrefois aux enfants, encore dans les années 1960. Dans certains villages, l'on évoquait alors l'existence d'un monde habité sous le fleuve avaleur d'hommes. C'était aussi la peur lors de la traversée du moindre cours d'eau alors qu'un arc-en-ciel, symbole du serpent-python de la traversée, se profilait dans le ciel.

Et en même temps, cette Sanaga salvatrice servait aussi par son eau à soigner les Bègues pour libérer la parole. On arrosait les champs de son eau pour les rendre fertiles.

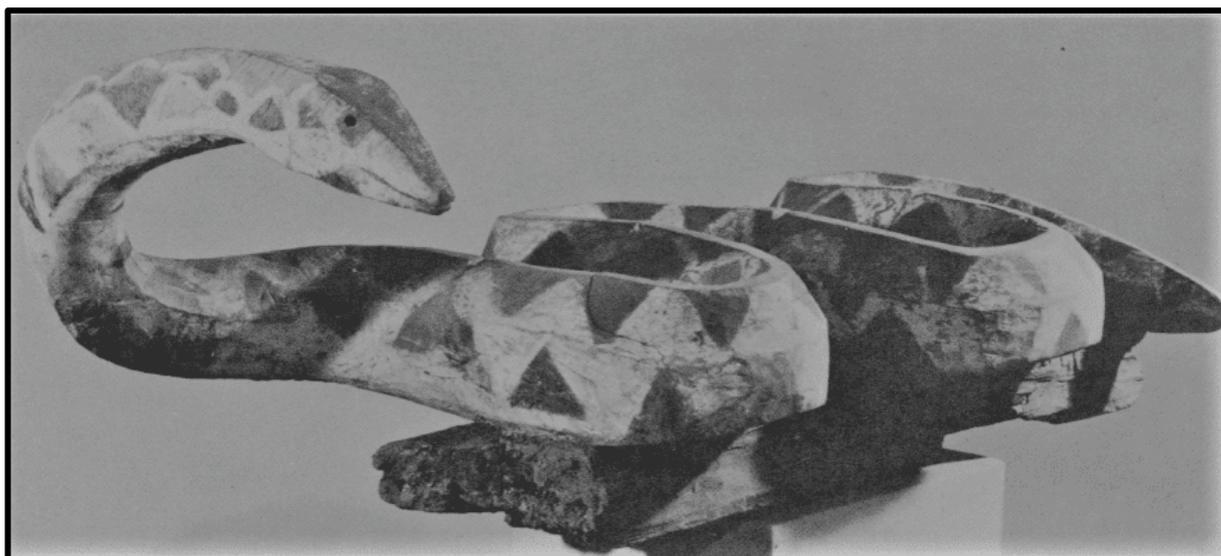


Figure 1- rite Sso- sculpture-Musée de Munich

Une chose est certaine. Les Wa-Nguidzo n'ont pas alors de « chef supérieur », création coloniale. Ils ne courent pas vers la mer à la recherche du sel. Ils courent vers leur liberté.

C'est après cette traversée que les Wa-Nguidzo, perdent peu à peu leur nom. D'après certains témoignages, ils sont appelés Menguiha par des voisins Eton n'arrivant pas à prononcer leur nom, puis Manguissa par d'autres voisins Beti, comme les Ewondo, pour finir par se désigner eux-mêmes par Wenguissa, We caractérisant le pluriel. Aujourd'hui plusieurs se désignent eux-mêmes par Menguissa.

Nous avons évoqué les razzieurs d'esclaves. Les Manguissa, peuple actuel du Cameroun, ne peuvent être isolés dans leur histoire de ce territoire marqué par deux traites négrières dont seule une, la transatlantique semble avoir retenu l'attention. Bien entendu, ceci se comprend par le fait qu'elle a conduit à l'occupation du territoire par ceux-là mêmes qui y exerçaient ce commerce honteux. Nous tentons d'en présenter quelques aspects à partir de divers documents.

Des traites négrières à l'occupation allemande

L'histoire du Cameroun pendant une longue période est marquée par des violences et de terreur sans nom venues de l'extérieur, et prenant appui sur certaines populations à travers leurs chefs. Il s'agit des deux types de traite négrière que subit alors l'Afrique depuis des siècles : la traite transatlantique et la traite transsaharienne. Parler des Wa-Ngido nous semble difficile si nous mettons de côté cette histoire du pays. Nous allons en évoquer

certaines aspects de manière à y inscrire les Wa-Ngidzo sous l'occupation allemande, période pendant laquelle ils s'approprient peu à peu le nom Manguissa avec diverses variantes dans l'écriture, bien entendu.

La traite négrière transatlantique

Les côtes du Cameroun se sont tristement illustrées dans la traite transatlantique avec comme principaux intermédiaires locaux certains chefs (Douala, Batanga, Malimba, Bimbia,...). Les nations chrétiennes (Europe et plus tard Amérique) en sont les principaux acteurs. La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492 en permet l'apothéose.

Les Britanniques, les Portugais, les Français et les Hollandais monopolisent peu à peu ce commerce légal d'esclaves, et disposent de la majeure partie des comptoirs négriers sur la côte africaine. Dès la fin du 17^{ème} siècle, les Allemands suivis des Suédois s'y lancent à leur tour.



Figure 2 carte de Jan Huygen van Linschoten - 1598

Dans le golfe de Guinée, l'estuaire du fleuve Wouri, appelé Rio dos Cameroes par les Portugais, est écrit sur la carte ci-dessus « rio dos Camarones » par le navigateur hollandais v. Linschoten initialement au service des Portugais, et dit rio de los Camerones par les espagnols, est nommé river of Cameroon (ou river Cameroons) par les Anglais. Le bétail humain y est échangé contre divers articles de troc.

Ainsi, à l'époque de la traite avec les Portugais, ces derniers doivent payer aux chefs douala comme prix pour un esclave : un baril de rhum (environ 80 litres), plusieurs barils de

poudre à canon, un ou plusieurs fusils pour la chasse aux esclaves, un sac de sel et un certain nombre d'étoffes.

Les révoltes des esclaves dans les Amériques vont provoquer une forte insécurité dans les territoires de déportation, réduisant les rendements attendus. Par ailleurs certains citoyens des nations esclavagistes se mettent à défendre la cause des noirs et à demander la fin de la traite transatlantique. N'oublions pas en définitive un dernier moteur décisif, la révolution industrielle, qui incite les nations chrétiennes esclavagistes à favoriser l'accès aux matières premières, et à trouver des débouchés nouveaux pour leur commerce. La main d'œuvre noire sera plus utile en la conservant sur place.

Sur la côte occidentale d'Afrique, deux villes méritent notre attention par le rôle fondamental qu'elles jouent dans ce projet. Nous présentons ci-dessous leur création.

Création de Freetown et de Libreville

En Sierra Leone, les Britanniques achètent en 1786 un terrain et créent Freetown, lieu de retour d'esclaves affranchis de Grande-Bretagne, rejoints progressivement par ceux de l'Amérique, des îles britanniques, notamment de la Jamaïque. En 1817, le traité relatif à l'abolition de la traite négrière est signé entre l'Espagne et les Britanniques. La Sierra Leone, colonie britannique, est choisie pour abriter le Tribunal Mixte. Les cargaisons humaines saisies y sont débarquées, et les captifs libérés s'y installent. Ils sont pour la plupart, originaires de la baie de Biafra, du Dahomey et des colonies portugaises d'Afrique. Cependant, Freetown ne permet pas de contrôler toute la côte occidentale, en particulier le golfe de Guinée.

Le 28 juin 1827, le gouvernement britannique annonce officiellement le déplacement du Tribunal hispano-britannique chargé de la répression de la traite négrière atlantique, de la Sierra Leone à l'île de Fernando Poo (actuellement Bioko), en Guinée espagnole (Guinée équatoriale). En effet, l'Espagne très endettée vis-à-vis de l'Angleterre accepte de lui céder l'île de Fernando Poo (anciennement Formosa), île obtenue des Portugais en 1777 en échange avec un territoire en Amérique du sud. Une expédition dirigée par le Capitaine anglais William Fitzwilliam Owen est chargée d'y construire les infrastructures nécessaires. Elle y arrive le 27 novembre 1827. Fernando Poo devient alors Clarence, jusqu'au départ des anglais en 1858.

Le 9 février 1839, un commandant français, Bouët-Willaumez signe avec le chef noir Rapontchombo (ou DENIS) un traité autorisant la France à avoir un poste et un port dans sa région. La prise de possession a lieu en 1843, avec la création d'un blockhaus, le « Fort-

d'Aumale ». En 1849, la frégate française *Pénélope* saisit à bord du bateau négrier l'*Elisia* 46 noirs et les installe sur l'estuaire du Gabon. Ils sont confiés à un missionnaire, le P. Leberre. On les réunit en un village qui reçoit le nom de Libreville, traduction de Freetown.



Figure 3- Le roi DENIS - BNF

Le roi DENIS de son vrai nom Antyouwé-Kowé-Rapontyombo – roi des Pongoués, mort le 9 mai 1876 à l'âge de 93 ans. En 1839, il signe la convention donnant droit à la France de fonder un établissement au Gabon.

Cet acte signe de fait, selon certains journaux la naissance de l'Afrique équatoriale Française (AEF). Nous reproduisons ci-dessous cet accord.

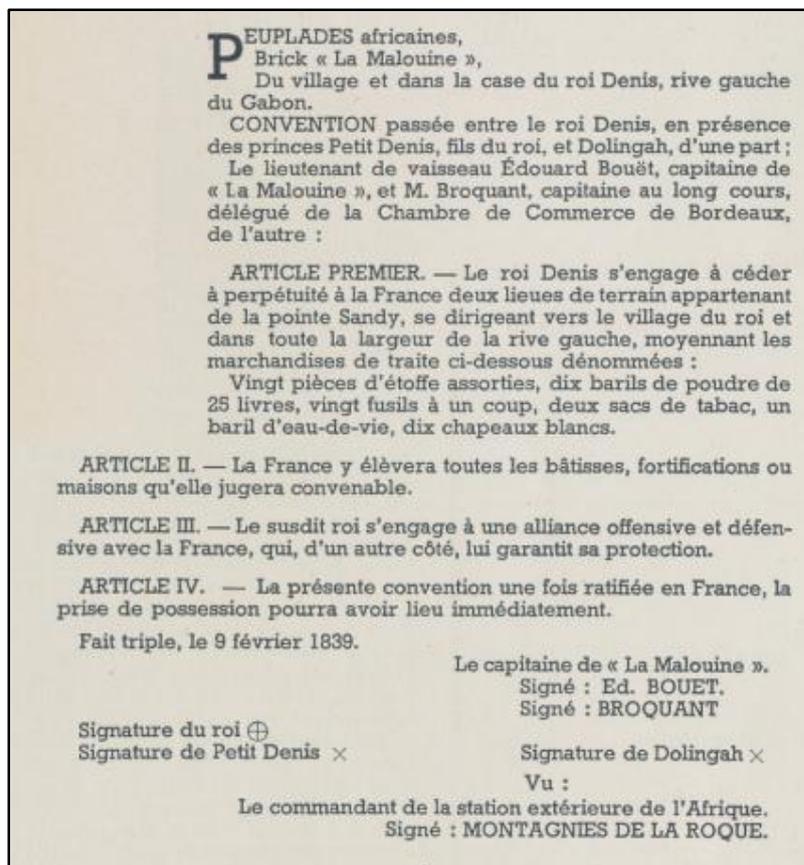


Figure 4- accord signé par le roi DENIS – 1839-BNF

Suite à ce traité, le roi Denis est décoré de la Légion d'honneur et reçoit une médaille sur laquelle est gravée l'inscription « *MINISTERE DE LA MARINE au roi DENIS – Témoignage d'estime et de gratitude de la part du Gouvernement Français, 1839.* »

A l'envers de la médaille, il est écrit « *LOUIS-PHILIPPE, roi des Français.* »

Mise en œuvre du projet d'abolition de la traite transatlantique

Ainsi, dès 1787, les Abolitionnistes de Londres décident qu'une des premières mesures à prendre est d'obtenir un ensemble d'informations sur le commerce des esclaves. A cet effet, il est suggéré qu'un de leurs membres visite les ports de Bristol et de Liverpool, principales villes d'armateurs de bateaux négriers, pour y recueillir des témoignages. Londres suivra plus tard. Les documents ainsi obtenus vont servir leur projet. Bien entendu, les côtes du Cameroun comme lieu de traite parmi d'autres, font partie de ces témoignages.

On y découvre par exemple à cette époque les valeurs de troc pour un esclave sur ses côtes, informations fournies par le capitaine d'un navire négrier de Liverpool, en Angleterre.

Les esclaves y sont en général achetés aux tarifs suivants : un homme fait ou un jeune homme, environ 52 barres de fer ; un garçon pour 26; une femme pour 47 et une fille pour 26. Une barre est estimée à cinq shillings, un baril de poudre équivaut à 1 barre, un mousquet à 3, une casserole en laiton à 3, un romal (sorte d'étoffe en soie) à 3 et un baril de spiritueux à 6 barres. Les barres de fer sont normalisées au 18^{ème} siècle. Chaque barre vaut 2 shillings et mesure 2,92 m de long. Les barres sont liées par paquets de 2, 3 ou 4.

Comme on le voit, l'alcool, en particulier le rhum qui laissera le terme « Bilam » dans de nombreuses langues du Cameroun, est un incontournable des articles de troc. Les fusils contre lesquels les arcs et flèches des populations pourchassées ne peuvent rien ne manquent jamais non plus. Ils servent aussi à convaincre les chefs récalcitrants à fournir des captifs sous la menace d'être eux-mêmes emmenés en esclavage.

Cette période de recueil d'informations sur la traite permet d'obtenir de multiples données, comme nous l'avons dit. Nous en donnons un exemple en ce qui concerne l'estuaire du Wouri (river Cameroons) et la crique de Bimbia.

Des enfants de chefs douala esclaves à l'île de La Dominique - 1788

Le 20 septembre 1787, le capitaine Robert Bibby quitte Liverpool avec le navire négrier le *Molly*. Ce navire appartient à Messieurs Gregson et Co., marchands de Liverpool.

Début 1788, le *Molly* se présente à l'embouchure du Wouri (river Cameroons) et à Bimbia.

Sur ces côtes, les négriers commercent principalement avec les Douala King George (King Joss ?), King Peter et un certain Quan (Akwa ?). Avec Bimbia, les activités concernent King Mason et son fils « Capitaine Dick », Peter, Bimbe Tom, Bimbe Jack, Grand Tim et Petit Tim.

Selon la pratique habituelle Bibby fournit aux traitants noirs du Cameroun diverses marchandises contre des otages à délivrer dès la réception du nombre d'esclaves correspondant. Dans le cas décrit ici, les Douala remettent à Bibby un peu plus d'une trentaine d'otages, parmi lesquels des fils, filles et parents des « King », ainsi que des parents d'autres commerçants. Bibby leur impose un délai court pour respecter le contrat, sous la menace d'emmener les otages aux Antilles en cas de non respect de leurs engagements. Face à cet ultimatum, les trois commerçants du Cameroun se rendent à Bimbia, auprès du sieur Williams, Capitaine d'un autre navire anglais, le *Ruby*, avec lequel il leur arrive de commercer. Ils négocient avec ce dernier l'échange de quelques captifs et défenses d'éléphants en sa disposition, contre leurs parents otages du capitaine Bibby. En effet, le Capitaine Williams est loin de remplir sa propre cargaison. Ils espèrent ainsi avoir le temps de le satisfaire et de libérer leurs parents. Le capitaine Williams ne peut hélas leur fournir que 11 captifs et 5 défenses d'éléphant aussitôt livrés au capitaine Bibby, à bord du *Molly*. Mais hélas, Bibby ne leur rend que six ou 7 des leurs. Ils sont remis aussitôt au capitaine Williams du *Ruby* comme prévu.

Cet échange a lieu le 5 février 1788.

Cependant, dès le lendemain, le 6 février 1788, Bibby sur le *Molly* reprend la mer pour les Indes occidentales, emmenant avec lui 30 fils et filles des chefs et commerçants douala!

Les Douala sont furieux. Ils quittent Bimbia et s'en retournent chez eux, avec la détermination de s'emparer de tout capitaine de navire à terre, quelle que soit la nature de son commerce, ivoire et/ou esclaves. 5 capitaines sont ainsi saisis au Cameroun et enchaînés dans les villages de l'intérieur.

Capitaines prisonniers	Nom des navires et de leurs propriétaires
william Quarrier	Schooner <i>Gainsborough</i> - M. John Fischer, marchand de Liverpool
James Bean	Bateau <i>Hew</i> – M. Muguson, marchand à Londres
James Mac Gauty,	Bateau <i>Othello</i> - Messieurs Thomas et William Earle, jun. Et Co, marchands de Liverpool
William Willoghby	Barque <i>John</i> , appartenant à Camden et Calvert, marchands de Londres
Isaac Nixen	Bateau <i>Fisher</i> appartenant à John Fisher, marchand de Liverpool

Les commerçants douala imposent des conditions à leurs prisonniers :

- un schooner doit être dépêché à la poursuite du capitaine Bibby afin de le ramener ;
- les capitaines britanniques, afin d'obtenir leur libération doivent envoyer en échange à Bibby un certain nombre de leurs captifs contre les otages enlevés ;
- quelques britanniques seront à bord du schooner pour la négociation ;
- En attendant, les cinq capitaines restent maintenus en prison jusqu'au retour du schooner.

Le schooner *Gainsborough* de William Quarrier est choisi à cet effet pour partir à la poursuite du Capitaine Bibby. Il est sous les ordres du capitaine Gamble et doit se rendre à l'île de la Barbade où Bibby est censé recevoir les instructions de ses patrons relatives aux lieux de vente des captifs. Les divers capitaines fournissent les captifs exigés, captifs qui sont à bord du *Gainsborough*.

Les Douala mettent aussi à la disposition de Gamble un des leurs, James Quan qui connaît bien les otages douala de Bibby et pourra ainsi s'assurer qu'aucun ne manque à l'appel. Par ailleurs, les capitaines ont remis des lettres adressées au Gouverneur Perry de la Barbade, courriers dans lesquels ils décrivent leur situation et supplient le Gouverneur de les aider en obtenant de Bibby le renvoi des otages douala. Ils se plaignent du comportement de ce dernier et des effets potentiels sur le commerce pour tous les navires négriers.

Après le départ du *Gainsborough*, la réaction s'organise chez les Européens. Les officiers de divers vaisseaux aidés de leurs marins armés réussissent à libérer les capitaines prisonniers. Un marin est blessé, un noir tué et d'autres noirs sont blessés dans la bagarre.

Le Gouverneur Perry de la Barbade signale dans une lettre datée du 13 mai 1788, l'arrivée du schooner *Gainsborough*, le 27 avril 1788 vers 8 h du soir. Le 28 avril, au lever du jour, le navire *Molly* de Bibby accoste à son tour. Gamble monte à bord du *Molly* pour échanger avec Bibby et le laisse poursuivre sa route vers 8h en direction de la Dominique, son port d'attache. Toujours d'après le Gouverneur Perry, Gamble ne lui remet le courrier des commerçants anglais prisonniers des Douala que vers 14h, laissant ainsi le temps au *Molly* de Bibby de s'éloigner. Le Gouverneur Perry soulève dans son courrier cette attitude de Gamble et le soupçonne de s'être senti obligé de remettre le courrier que parce qu'il a besoin de son autorisation pour quitter le port. Cette complicité entre traitants l'offusque et afin de venir en aide aux pauvres pétitionnaires anglais en détresse, comme il le dit, il envoie un bateau à la poursuite du *Molly* vers la Dominique, port d'attache du bateau, dans le but reprendre les otages Douala. Le *Molly* atteint la Dominique le 2 mai 1788 avec 320 captifs à son bord. Le schooner envoyé par le Gouverneur arrive à temps pour récupérer les Douala. Ces derniers

sont renvoyés à leurs parents sur le schooner Gainsborough, cette fois sous les ordres du Capitaine Fisher.

Cependant, l'affaire ne s'arrête pas là. Le Capitaine Fisher doit remettre les otages toujours contre la dette non perçue par Bibby, selon ses prétentions. Or, pour les chefs douala et les autres traitants noirs, la dette a été réglée à l'aide des captifs fournis par leurs prisonniers anglais. Pendant 6 semaines, le Capitaine Fischer reste à l'ancrage sans obtenir quoi que ce soit. Finalement, il décide de repartir à la Dominique, où les otages douala sont finalement vendus à une plantation locale.

Quelques obstacles pour la mise en oeuvre

Le mouvement abolitionniste britannique conduit progressivement à l'établissement de divers traités d'abord avec les pays européens, non sans résistance. En effet, comment faire cesser un commerce aussi avantageux ? Pour les territoires créés dans les Amériques, le travail forcé du noir reste incontournable en particulier dans les plantations et les mines. Les marines nationales invoquent leurs investissements, les maisons de commerce, les planteurs leurs énormes pertes potentielles etc.

Les accords qui ont lieu envisagent des compensations multiples pour tous ceux-là, et aussi pour les chefs africains fournisseurs d'esclaves. En même temps, le commerce, anciennement légal étant désormais considéré comme acte de piraterie, il est nécessaire de disposer de navires de guerre capables de surveiller les côtes de départ en Afrique et ceux d'arrivée sur les lieux de vente, d'arraisonner les bateaux négriers qui s'y présentent, de juger les coupables. Pour cela, la disposition de ports d'attache et de tribunaux mixtes notamment sur les côtes d'Afrique s'avère incontournable. De même, il s'agit de libérer les esclaves présents sur les bateaux saisis. Or ces proies viennent généralement de l'intérieur des pays africains, zones que les Occidentaux ne maîtrisent pas encore. Ainsi Freetown en Sierra Leone, créée en 1786 puis Libreville au Gabon en 1839 vont servir de points d'attache pour des tribunaux, les bateaux négriers arraisonnés, favorisant ainsi le recueil de multiples données.

Quelques témoignages relatifs aux côtes du Cameroun et voisines

Cette partie de la côte africaine va désormais être un lieu de chasse aux négriers dont la littérature occidentale rend compte par le nombre de bateaux saisis, les ports concernés, les origines éventuelles des esclaves, sans oublier de temps à autre les pertes humaines en

hommes noirs. Les débats entre les diverses parties concernées, les procès et autres rapports font l'objet de publications.

Le 4 décembre 1821 de Sierra Leone parvient en Grande-Bretagne un compte rendu de l'étendue de la traite des esclaves dans les golfes du Bénin et de Biafra. Il y est indiqué :

- « *Ont navigué de Calabar, de juillet à novembre 1820, cent et un voiliers négriers, entièrement chargés, sous les couleurs espagnoles, portugaises et françaises; soixante et un au cours de la présente année (1821). Ont navigué de Bonny de juillet à novembre 1820, 120 voiliers; soixante-dix cette année.*
- *De Bimbia et de Cameroons (Douala), le nombre n'a pas pu être exactement déterminé, mais est supposé être de même échelle. Une grande partie de ces vaisseaux négriers étaient d'une grande classe, portant de 12 à 28 canons et de 50 à 200 hommes chacun. Les navires français suivants étaient à l'ancre dans la rivière Bonny lorsque le navire de Sa Majesté Britannique le Myrmidon est parti : le brick l'Isis, de Nantes ; le brick Léger, de Nantes ; le brick Prince, de Nantes ; le brick l'Active, de Nantes; le brick Eugène, du Havre ; le brick Alcide, de Nantes ; et la goélette Fox, de la Martinique. Les quatre premiers avaient des esclaves à bord ; les autres sont arrivés dernièrement et achetaient leurs cargaisons. »*

Dans un deuxième rapport de Sierra Leone, un bateau anglais saisit le 21 décembre 1826 un navire négrier Brésilien, l'*Invincible*, amarré au large de Cameroons (Douala). L'ensemble de l'équipage négrier est malade. Les conditions météorologiques (tempête, foudre ...) à cette époque de l'année ayant rendu difficile la sortie du fleuve, et le voyage jusqu'à Freetown, à l'arrivée le bilan est lourd à bord de l'*Invincible*. Le rapport précise : « *Sur les 440 malheureux Africains à bord au moment de la capture, 178 sont morts, en plus des quatre tués et des quatre disparus (supposés avoir sauté par-dessus bord pendant l'un des orages faits de tonnerre et d'éclairs) avant son arrivée ici, et huit dans la rade, avant leur débarquement le 21 février (deux jours après le mouillage), soit un total de 186 morts naturelles - si des personnes mourant dans les circonstances de ces pauvres créatures peuvent être qualifiées ainsi - sur 440 individus en moins de soixante jours !* ».

Le rapport signale que le capitaine du bateau négrier est un récidiviste, ayant déjà embarqué lors du précédent voyage 600 esclaves. Le capitaine négrier avoue d'ailleurs qu'au moment de la saisie de son bateau, il attendait 63 esclaves de plus, ce qui aurait fait non pas 440, mais 503 esclaves. Mais les indigènes l'auraient trompé, et il leur a déclaré une guerre intense.

Le contrôle des bateaux négriers reste cependant limité faute de moyens. Ainsi, une lettre de Fernando-Poo datée du 10 novembre 1834 tire la sonnette d'alarme : « *Hier, le navire américain « General Hill » est arrivé ici. Il a signalé la présence de bateaux négriers au sud de la ligne 25; à Wydah, plus au nord, 12 négriers ; à Bonny 6; dans le Vieux Calabar*

4 ; et un au Cameroun. La capacité de ces navires est d'environ 20 000 pauvres victimes. On m'informe en outre qu'il y a 100 navires négriers qui s'arment pour la côte. Nous n'avons plus qu'un seul croiseur à la station, le Lynx, de sorte que le commerce de nos marchands sera ruiné si des mesures ne sont pas prises pour arrêter ces mécréants. Cinq navires marchands devront rester à Calabar jusqu'à l'année prochaine, faute de cargaisons, ce qui sera une grande perte pour leurs propriétaires et pour les revenus. »

On assiste à un véritable jeu de cache-cache entre les croiseurs anglais et les bateaux négriers. Il se crée une forme de solidarité chez ces derniers, comme à Lisbonne au Portugal. Ici, un article est publié avec un message à destination des marchands d'esclaves de Liverpool qui utilisent comme d'autres le pavillon portugais pour poursuivre la traite. Il y est question d'un navire de Sa Majesté Britannique, le *Buzzard*, et des saisies réalisées par ce bateau au large de Cameroun (Douala) en 1836. Il y a capturé un navire portugais, le *Manilla*, avec 268 esclaves à bord. Il s'agit du septième bateau négrier capturé par le *Buzzard* depuis le 17 décembre 1834, avec un total de 2637 esclaves, indique le journal.

Ces quelques témoignages ne suffisent pas à rendre compte de la terreur que vivent alors les populations de l'intérieur et ceci pendant près de 4 siècles. Nous présentons maintenant la fin progressive de la traite sur les côtes du Cameroun.

Les chefs douala et la fin de la traite transatlantique

Les comptes rendus des auditions évoquent bien entendu les chefs noirs auprès desquels s'effectuent les diverses négociations, qu'il s'agisse de la fourniture en esclaves ou des indemnités à fournir pour abolir la traite sur leur territoire. Les chefs douala en font partie. Comme d'autres, habitués depuis des siècles au commerce avec les européens, ils ont européanisé leur nom, ou pris des sobriquets. Ainsi, le chef douala Dido ou Deido tire son nom d'un croiseur anglais, le H. M. S. *Dido*. Parfois, une désignation autochtone est mal interprétée par les Anglais. C'est le cas de Mbela qui devient Bell, nom que conservera la lignée des chefs Bell. Ce sont aussi les Anglais qui leur donnent les titres de King et leur offrent tout costume avec dorures disponible chez eux, qu'il s'agisse de celui d'un cocher, d'un majordome ou d'un militaire, pratique qui changera une fois que ces chefs seront invités en Europe bien entendu.

Maurice Briault – Annales des pères du Saint-Esprit - 1^{er} janvier 1929- , évoque en particulier ces costumes : « *Ne parlons que pour mémoire du Nègre-caricature que certains livres de voyage qui commencent à dater, présentent encore parfois à de bénévoles lecteurs :*

chefs de village en gibus ou en bicornes de garçon de recettes, rois en redingotes de croquemorts surmontées d'épaulettes, guerriers en pantalons à basanes, notables la chemise en bannière et coiffés de casques de pompiers ou bien encore arborant sur leur pagne une tunique à col jaune où se retrouve le numéro de nos anciens régiments d'infanterie, vieux bonshommes engoncés dans des casaques de valets ou des rhingraves de pères nobles, défroques de théâtre de cinquième ordre. » Il conclut pour ce Nègre que « tout cela est bon pour le temps où il ne sait pas encore. »

En 1953, O'Reilly P. et Poirier J. décrivent dans un article l'évolution du costume en Nouvelle-Calédonie, terre kanak du Pacifique, occupée par la France. Selon ces auteurs, « Parmi les transformations provoquées dans une société indigène par les influences colonisatrices, l'évolution du vêtement est sans doute la plus spectaculaire et l'une des plus rapides. » Ils continuent : « Si l'on classait les faits de colonisation en deux groupes en distinguant les influences volontairement provoquées des influences involontaires, les modifications du costume appartiendraient à la première catégorie. Il s'agit en effet de modifications délibérées, à la fois de part et d'autre : les colonisateurs — responsables administratifs et surtout missionnaires — ont très tôt édicté des mesures visant à interdire la nudité totale ou partielle. »

Et pour favoriser cette évolution, « Les missions eurent immédiatement tendance à obliger les indigènes à se vêtir. Les missions font plutôt adopter le pagne, « costume à l'océanienne », aux Calédoniens avec lesquels ils sont en rapport. Le pagne, simple brasse de calicot qu'on se serre autour des reins, bon marché, ne nécessitant aucune façon, posé et déposé en un instant, facilement lavable, est le vêtement indigène par excellence. »

Et pour les femmes, « c'est la « robe mission » qui prévaut, une sorte de chemise de nuit de femme, ouverte sur le devant. Elle possède un col droit et bas avec un bouton au ras du cou; un empiècement carré assez court sur lequel est montée une robe froncée et des manches longues, droites, légèrement froncées et se terminant par un poignet serré. On voit parfois des manches trois-quarts. La robe est longue et tombe presque jusqu'aux chevilles. »

Tenue traditionnelle de la femme calédonienne



Exemple de robe-mission



On reconnaît sans peine « le kaba » du Cameroun dans la robe-mission calédonienne. Effectivement, même au Cameroun, certains missionnaires désignent cette tenue par robe-mission. En effet, les missionnaires et religieuses interdisent aux camerounaises de se présenter dans leurs tenues traditionnelles dans lesquelles elles sont « nues » et doivent porter cette robe-mission pour avoir le droit d'entrer dans un lieu consacré. Evidemment, les premières à avoir adopté la robe mission sont les femmes de la côte, comme le montre cette photo d'un mariage à Douala en 1907.



Figure 5-robe-mission - mariage douala-1907

Revenons à l'esclavage et à son abolition.

Les chefs douala renoncent à la traite des esclaves

Dès 1841, « King Bell » et « King Akwa » signent un accord relatif à l'abolition de l'esclavage, accord qui leur garantit des indemnités annuelles.

Voici par exemple l'accord signé le 7 mars 1841 par King Bell ou Lobe Bebey, décédé en 1858. Il est extrait de l'ouvrage traduit d'Augustin Cochin, *The results of slavery – 1863 – Boston*.

“ William Simpson Blount, Lieutenant commanding her Majesty's steamship the Pluto, in the name of her Majesty, the Queen of England, and King Bell, of the village of Bell, at Cameroons,
“ Do hereby agree to the following articles and conditions : —
“ Art. I. The two contracting parties, from the date of this treaty, shall wholly cease upon the territory of the said King Bell, and wherever his influence may extend, all sale and transportation of slaves or of any other persons, whoever they may be ; and the said persons shall not be transported from any point whatever of the territory of the said King Bell into any other country, island, or possession of any prince or potentate whatsoever. The said King Bell shall issue a proclamation and a law forbidding his subjects and all persons dependent on him, either to sell any slave to be transported beyond the territory, or to aid or encourage any sale of this kind, under pain of severe punishment.
“ Art. II. The said King Bell doth bind himself to inform the cruisers of her Britannic Majesty of the arrival of all slave-ships that may enter the river.
“ Art. III. In consideration of this concession of the said King Bell, and to indemnify him for the loss of revenues that may be thereby occasioned him, the said Lieutenant W. S. Blount doth bind himself, in the name of her Britannic Majesty, to remit annually for five years to the said King Bell, the following articles, viz. :
“ Sixty muskets, one hundred pieces of cloth, two barrels of powder, two puncheons of rum, one scarlet coat with epaulets, and one sword.
“ The said presents shall be delivered in exchange for a certificate, signed by the said King Bell, attesting that the conditions herein stated have been put into execution.”

Figure 6- traité d'abolition de la traite d'esclaves signé par "King Bell- 7 mars 1841

Nous proposons une traduction de ce traité :

« William Simpson Blount, lieutenant commandant le navire à vapeur de sa Majesté le Pluton, au nom de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, et King Bell, du village de Bell, à Cameroun (Douala), acceptent par les présentes les articles et conditions suivants :

« Art. I. Les deux parties contractantes, à partir de la date du présent traité, cesseront entièrement sur le territoire dudit roi Bell, et partout où son influence pourra s'étendre, toute vente et tout transport d'esclaves ou de toutes autres personnes, quelles qu'elles soient ; et lesdites personnes ne pourront être transportées d'aucun point quelconque du territoire dudit King Bell dans aucun autre pays, aucune île ou possession de quelque prince ou potentat que ce soit. Ledit King Bell publiera une proclamation et une loi interdisant à ses sujets et à toutes les personnes dépendant de lui, soit de vendre tout esclave devant être transporté hors du territoire, soit d'aider ou d'encourager toute vente de ce genre, sous peine d'une punition sévère.

Art. II. Ledit King Bell s'oblige à informer les croiseurs de sa Majesté Britannique de l'arrivée de tous les navires négriers qui entreront dans la rivière.

- Art. III. En considération de cette concession dudit Roi Bell, et pour l'indemniser de la perte de revenus qui pourrait lui être occasionnée, ledit Lieutenant W. S. Blount s'engage, au nom de sa Majesté Britannique, à remettre annuellement pendant cinq ans audit King Bell, les articles suivants, à savoir :

- Soixante mousquets, cent pièces d'étoffe, deux barils de poudre, deux tonneaux de rhum, une redingote écarlate avec épaulettes et une épée.

Lesdits présents seront remis en échange d'un certificat, signé par ledit King Bell, attestant que les conditions énoncées dans le présent document ont été exécutées. »
(traduction libre)

Dans d'autres traités, des conditions plus sévères sont introduites.

Dans le traité avec les chefs Malimba, en 1847, il est convenu qu'aucune maison, aucune entrepôt ou barracoon ne seront érigés pour la traite des esclaves, que les chefs détruiront tous ceux qui seront ou sont déjà construits, et que s'ils ne le font pas, les Anglais les démoliront eux-mêmes, et donneront la preuve pratique aux chefs Malimba du sérieux mécontentement de la reine d'Angleterre. Il est également convenu que les esclaves noirs déjà retenus pour l'exportation seront livrés aux Anglais pour être transportés dans leurs colonies et libérés. Enfin, l'entière liberté du commerce est accordée aux Anglais.

Il est évident que de tels accords dépendent aussi de la capacité de contrôle des diverses parties européennes et américaines à maintenir le contrôle. Or ces parties sont parfois elles-mêmes en état de guerre, ce qui permet au trafic de se maintenir.

C'est le cas des chefs douala.

Un exemple en est donné par le contrat passé en 1860 par le chef douala Ndumbe Lobe et un capitaine négrier sud-américain. Ndumbe Lobe, autre king Bell, s'engage à fournir 400 esclaves en quatre semaines ; une partie de la cargaison (200 barils de rhum, 25 colis d'étoffe, 100 dames-jeannes de liqueur etc.) est débarquée immédiatement et donnée à Ndumbe Lobe à titre d'avance.

Evidemment, plus les abolitionnistes s'acharnent sur les négriers, plus les défenseurs du droit à la traite utilisent tous les moyens pour défendre leurs profits. Tel est le cas de Francis Train que nous présentons ci-dessous.

Les Anglais, de nouveaux philanthropes ?

Dans cette relation des faits, les Anglais apparaissent comme des philanthropes, ce qui ne plaît pas, comme nous l'avons dit, à ceux qui souhaitent maintenir ce commerce très profitable.

C'est le cas en 1860 d'un certain Francis Train qui publie un pamphlet à ce sujet. « *L'Angleterre était le voleur - et elle crie maintenant à l'Amérique : "Cessez le vol !* », dit-il, preuves à l'appui. Il étaye évidemment son propos en énonçant toutes les « qualités » usuelles du noir qui justifient son destin inaliénable de matériel humain condamné à servir les autres. Nous retenons certains des faits rappelés aux Britanniques.

Train explique que si les Portugais, en 1481, ont commencé la traite des esclaves à partir du Congo et de l'Angola, ce qui est erroné, les Anglais n'ont pas tardé à profiter de cette expérience. Il cite Sir John Hawkins, constructeur de navires anglais et grand négrier, lequel en octobre 1563, « *eut l'honneur, ou plutôt la honte, de l'introduire en fournissant l'argent nécessaire. Trois navires anglais ont pu débarquer des nègres à Hispaniola (Haïti, encore appelé St Domingue).* » Ils ont rapporté en Angleterre du sucre, du gingembre et d'autres marchandises.

Et Train continue. En 1752, étaient engagés dans ce trafic, en tant que "Société de négociants faisant du commerce avec l'Afrique", 101 marchands à Liverpool, 135 à Londres et 157 à Bristol. Toujours d'après Train, la reine Élisabeth 1^{ère} (1533-1603) semblait fière de ce commerce, elle en était complice, de même que tous les rois Georges. Les diamants de la couronne royale ont été achetés avec le produit de la vente des nègres. Lorsque les Etats-Unis avaient trois ans (1779), l'Angleterre avait 130 navires sur le trafic. En 1786, l'Angleterre anti-esclavagiste a transporté 42 000 esclaves vers l'Amérique. De 1792 à 1807, toujours d'après Train, 3 500 000 noirs ont été arrachés à l'Afrique, et tous ceux qui ne sont pas morts furent

débarqués en Amérique par des Anglais. « *Le lit de l'océan sous la traînée du bateau esclavagiste est pavé des ossements des nègres* », dit-il, nègres qu'il préférerait vivants au service de leurs maîtres.

Mais il est trop tard pour les Train et autres. Désormais, s'installe le commerce dit licite.

Période du commerce dit licite

Un nouveau type de commerce dit licite (la traite aussi l'était) s'installe sur les côtes du Cameroun, qui conduira plus tard à l'occupation allemande, en 1884. La suppression de la traite des esclaves rend au départ la côte camerounaise sans intérêt pour le commerce des Occidentaux. Ce n'est que vers 1820 que des firmes anglaises, suivies vers le milieu du siècle par des firmes allemandes - principalement C. Woermann, Hambourg - commencent à renouer des relations commerciales d'un nouveau genre avec les Douala, préparant ainsi malgré ces derniers la colonisation du Cameroun.

En général, comme auparavant, une entreprise occidentale envoie un navire avec des marchandises de troc pour échanger des produits locaux, principalement de l'huile de palme et de l'ivoire. Lorsque le capitaine a remis sa cargaison, il rentre chez lui, et revient plus tard récupérer les produits locaux correspondants. Les chefs Douala interdisent toute tentative de s'établir sur terre empêchant ainsi les Européens d'entrer en contact avec les tribus de l'arrière-pays, et donc de créer de relations commerciales directes avec ces tribus. De leur côté, les Européens craignent encore ces régions dont les fièvres déciment depuis toujours bon nombre des leurs.

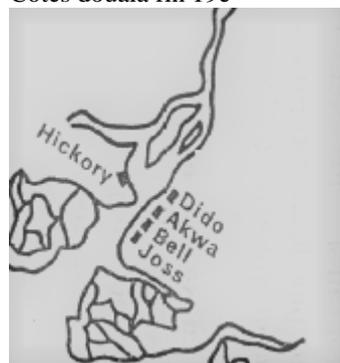
Du côté Douala, ce sont surtout les chefs, les king des villes de Bell, Akwa et Deido qui s'occupent des affaires commerciales. Ils sont de vrais adversaires. Les compagnies doivent leur payer une certaine redevance annuelle, le kumi, pour être autorisées à commercer sur la côte. En retour, les kings leur garantissent la sécurité contre les raids et le respect des contrats. Peu à peu, Ces kings vont également permettre à des chefs douala de moindre importance de commercer indépendamment avec les entreprises. Afin d'augmenter la sécurité des marchands blancs, les chefs de plus haut rang se portent alors garants, mais pour cela ils réclament d'eux un certain pourcentage des bénéfices. Les marchandises européennes échangées sont en général constituées de draps, couteaux de brousse, sel, poudre, fusils, perles, tabac et toujours de rhum. A partir du milieu des années 1860, l'huile de palme et l'ivoire sont rejoints par les amandes palmistes.

Il arrive parfois que le non-respect du contrat fasse l'objet de représailles de la part des européens, comme en 1845.

L'incendie de Cameroons (Douala)

Le 27 juin 1845, un navire de la marine royale des Pays-Bas, commandé par V. B. Bastiaanse entre dans la rivière Cameroun (Le Wouri). Il a pour mission outre le repérage de navires négriers celle de protéger le commerce néerlandais en s'assurant que les navires de la maison néerlandaise Boelen et Cie présents sur les côtes réussissent à embarquer les marchandises dues par les divers chefs ayant déjà reçu le paiement équivalent. Au moment de son passage sur les côtes du Cameroun, le navire *l'Abeille* de cette maison de commerce s'y trouve, attendant sans succès les livraisons de King Bell, King George (ou Joss) et King Akwa.

Côtes douala fin 19è



Localité	Chefs	Alias
<i>Joss-Town ou Bonapriso (appelé parfois George-Town)</i>	<i>ELAME ?</i>	<i>King George, King Joss</i>
<i>Bell-Town ou Bonanjo</i>	<i>Lobe Bebey (mort en 1858) Ndumbe Lobe</i>	<i>Vieux King Bell Bonny Bell</i>
<i>Akwa-Town ou Bonaku</i>	<i>Mpondo Ngando Ndika Mpondo</i>	<i>Vieux King Akwa Jim akwa</i>
<i>Dido-Town ou Bonebela (Deido)</i>	<i>Eyum Ebele Epeye Ekwala</i>	<i>Charley Dido Jim Ekwala</i>
<i>Hickory-Town ou Bonabele ou Bonaberi</i>	<i>Kum'a Mbape</i>	<i>Lock Priso</i>

Le commandant Bastiaanse reçoit à bord de son navire les trois chefs dès le 29 juin. Il leur rappelle leurs dettes, les promesses précédentes non tenues au Capitaine Freudenberg, commandant d'un brick de guerre néerlandais. Selon Bastiaanse, la confiance des Pays-Bas en a été quelque peu ébranlée. En effet, dès que Freudenberg a tourné le dos, les livraisons de marchandises au navire de la compagnie de commerce Boelen ont cessé. Les trois chefs Douala ayant reconnu leurs dettes, le commandant Bastiaanse formule un ultimatum courant jusqu'au 30 juin. Ne voyant rien venir, il lance alors plusieurs grenades et boulets contre George-town (Bonapriso), le village le plus voisin de son mouillage et trois grenades sur Bellstown (Bonanjo), en guise d'avertissement. Seul King Akwa commence à livrer quelques marchandises à bord de *l'Abeille*. Le Lancier bombarde alors les 1^{er}, 2 et 3 juillet Bonanjo (Bell-town), ville de King Bell, en représailles.

Outre ces représailles, le contrôle des Anglais sur ces côtes leur permet d'intervenir sur la désignation des chefs comme le montre l'exemple ci-dessous.

Un consul anglais faiseur de roi

En 1849 le gouvernement anglais nomme John Beecroft consul pour les baies de Bénin et de Biafra avec résidence à Clarence (Fernando Poo). Pour lui et pour ses successeurs, la tâche la plus importante est de continuer à veiller à la suppression de la traite des esclaves, de payer les indemnités dues aux chefs douala suite à l'interdiction de l'esclavage et de s'occuper de la promotion et de la réglementation du désormais commerce légal.

Un journal américain, dans une édition du 16 août 1850, explique que c'est ce consul qui préside à la nomination des chefs Akwa et Bell (Lobe Bebey) comme rois. En effet, l'un des navires de sa majesté britannique a reçu l'ordre de se diriger vers le fleuve Cameroun. Il a pour mission de remettre les présents aux rois Bell et Aqua (sic), en exécution du traité conclu avec ces souverains et le gouvernement britannique, pour la suppression de la traite des esclaves;

Dans la matinée suivant son arrivée, à la lumière du jour, le navire est entouré par un certain nombre de canots de guerre, avec cinquante hommes chacun ; une division ayant le roi Bell et ses chefs à bord, une division avec le fils aîné du feu roi Aqua, (décédé depuis la livraison des précédents présents), et une dernière division avec le plus jeune fils du feu roi Aqua, qui ayant déposé son frère aîné assume la souveraineté. De ce fait, le commerce avec les Aqua est devenu impossible, au grand préjudice des marchands de Liverpool, en Angleterre. Le capitaine doit exercer son autorité pour placer l'héritier légitime selon les Britanniques dans sa position appropriée.

A l'issue d'un débat organisé à bord entre les diverses parties, il est prouvé à la satisfaction du capitaine que le fils aîné est l'héritier légitime du trône. Le maître d'armes reçoit l'ordre de déposséder le fils cadet (Tim) de ses emblèmes de souveraineté, en enlevant la bande bleue de son chapeau blanc ; Le frère aîné doit alors conclure le même traité que son feu père, et le signer en présence de plusieurs témoins, ce qui, l'ayant fait, il est prié de se mettre à genoux ; le capitaine, tirant son épée, lui en pose le plat entre les épaules, en disant: « *Au nom de Victoria, reine d'Angleterre, je vous reconnais roi du pays Aqua.* »

Le fils cadet reçoit alors la consigne suivante : s'il prête serment d'allégeance au roi, son frère, et jure de le servir vraiment et honnêtement en tant que son souverain légitime, et de rendre toute l'aide en son pouvoir aux sujets britanniques faisant du commerce avec le pays d'Aqua, il sera nommé « Prince Royal ». Tim Aqua accepte plutôt à contrecœur, et après avoir

signé le document nécessaire en présence des témoins, il est prié de s'agenouiller ; la même cérémonie menée pour son frère a lieu, sauf pour la formule du capitaine: "*Au nom de Victoria, reine d'Angleterre, je vous crée prince royal du pays d'Akwa* ».

Les cadeaux sont ensuite livrés aux deux Kings Bell et Aqua. Ils consistent pour chaque souverain, en un puncheon de rhum, vingt barils de poudre à canon, soixante mousquets, vingt balles de tissu de coton bleu, un uniforme de général, un manteau et des épaulettes, avec un beau sabre dans un fourreau de velours avec dorures. Le manteau et les épaulettes sont un insigne de souveraineté du gouvernement britannique pour parer le roi légitime, à qui il est demandé de porter désormais un pantalon, par respect pour sa majesté et le gouvernement britannique.

On peut se demander ce que porte Tim Aqua à la place de ce pantalon.

Les côtiers sont alors habillés effectivement en pagne, et au 19^è siècle, les Européens ne manquent pas de les représenter dans leurs tenues comme le montre les illustrations ci-dessous.



King Bell et une de ses épouses



King Akwa



King Dido (Jim Ekwala) et ses enfants

Nous avons indiqué que sur ces côtes, les Douala ne sont pas les seuls concernés par la traite et sa fin. Le commerce licite concerne tous leurs voisins côtiers dont les Batanga et autres. Bien entendu, les Anglais peuvent y exercer des actions semblables pour assurer des conditions favorables à leurs ressortissants, comme le montre l'incendie de Kribi en 1879.

L'incendie de Batanga-Kribi

Un document parlementaire anglais relate des événements survenus sur la côte Batanga.

Il commence par un extrait d'une dépêche du défunt Consul anglais Hopskins, à Fernando Poo, datée du 18 juillet 1879. Les Batanga, chez qui existent quelques factoreries s'occupant du commerce de l'ivoire, ont enlevé et gardé prisonnier un certain Govier, matelot d'un bateau anglais. Govier est originaire de Bristol. Des mois plus tard, le nouveau Consul anglais Easton mène une enquête sur ce cas lors d'un meeting avec des membres de la « Court of Equity », rencontre qui a lieu à bord du bateau de Sa Majesté le *Firebrand*, à Cameroons (Douala), le 16 mars 1880. Les faits sont ensuite décrits.

Le Capitaine anglais Dayas, un anglais a reçu du Roi Jack, de la ville de Batanga à Kribby (sic), la demande d'y établir une maison de commerce. Il y répond en installant une maison de second ordre, choix non apprécié des Batanga qui préféreraient un établissement réel. Pendant que ces questions sont en suspens, M. Govier est capturé et emmené en brousse, les indigènes espérant ainsi forcer le Capitaine Dayas à prendre en compte leur requête. Ce dernier décide de ne plus mener de négociations avec eux. Govier reste détenu sept semaines mais profite de l'opportunité heureuse d'un violent orage pour s'échapper. Il admet ne pas avoir été traité avec une rudesse excessive durant sa captivité.

L'opinion unanime de la cour (Court of Equity) est de mener toute action possible pour montrer aux indigènes que la vie d'un britannique, la propriété britannique doivent être respectées ; par ailleurs les tribus avoisinantes surveillent le résultat de ce cas et si rien n'est fait, cela formera un dangereux précédent.

Ces faits sont ensuite rapportés au Commodore Richards, l'officier principal de marine de la base, avec d'autres précisions. Govier serait le second d'une goélette appelée le *Cyprus* à bord de laquelle les indigènes sont montés, et l'ont emmené de force. Le Gouverneur de Fernando Poo, suite à une requête du Consul anglais, aurait très aimablement envoyé un bateau de guerre pour obtenir la libération de Govier, laquelle demande le Roi Jack aurait accueillie avec défi, menaçant « de couper la tête de l'homme. »

Le Commodore Richards, après enquête, a adressé la lettre suivante au roi Jack :

« I require you to come off to me on board her Majesty's ship Boadicea to explain your conduct in making prisoner of an English subject last year who had committed no fault against you, your people, or your laws. If you come off I promise you full security to go back to your town when you like, after you have heard what I have to say to you. But If you do not obey this summons you will have to take the consequences, witch you will find will be very serious. »

(Je vous invite à bord du navire de Sa Majesté le Boadicea pour expliquer votre conduite en ayant fait prisonnier l'année dernière un sujet anglais n'ayant commis aucune faute contre vous, votre peuple, ou vos lois. Si vous venez je vous promets l'assurance complète du retour dans votre ville, quand vous le souhaiterez, après avoir entendu ce que j'ai à vous dire. Mais si vous n'obéissez pas cette convocation, vous devrez en assumer les conséquences, que vous pourrez trouver très graves.)

Le roi Jack refusant d'obtempérer, le Commodore anglais lui a de nouveau écrit le lendemain. Sans autre avertissement, les navires de guerre *Firebrand* et *Forester* vont balayer la plage sous un feu d'obus, et un groupe de 200 officiers et hommes de troupe débarquent, y compris les marins sous les ordres du Commandant Romilly.

Le commandant décrit l'attaque ainsi :

« Avec l'aide d'un guide indigène, nous avons progressé par un étroit sentier à travers une brousse épaisse jusqu'à la ville du roi Jack, qui s'étend sur une superficie d'un mile carré (2,6 km² environ) sur la rive gauche de la rivière Lorly (?) et comporte près de 300 cases rectangulaires bien construites, certaines ayant deux étages, toutes avec des portes et des volets en bois.

Nous les avons identifiées tout en progressant, et après avoir positionné des gardes devant chacune d'elles, nous nous sommes mis à les brûler. Nous avons détruit plusieurs canots trouvés dans la brousse, ainsi que les bananiers et autres cultures. Ces opérations ont été achevées avec succès vers 11 heures du matin. Nous nous sommes ensuite retirés à la case de la Mission, y avons posté des piquets de garde. Cette retraite devait permettre aux hommes de se reposer, la chaleur (plus de 30° à l'ombre), combinée avec celle de la ville qui brûlait, étant très oppressante.

A 11h20, un détachement a été envoyé à trois quarts de mile (1,2 km environ) de la côte au sud pour brûler la ville du roi Lon-Long.

La description des maisons est semblable à celle de la ville du roi Jack, et elle a également été détruite avec succès. Une fois le travail de destruction achevé l'embarquement a commencé à environ 13h30, le dernier bateau quittant la plage à 15h30. Le ressac ayant augmenté au cours de la matinée, le groupe a été transféré par petits détachements à l'aide d'une chaloupe prêtée par des comptoirs européens, vers les bateaux situés en dehors des lignes des brisants. L'ennemi ne s'est jamais montré pendant la journée, mais vers la fin de l'embarquement, ils se sont rassemblés dans la brousse épaisse, et ont commencé à faire un feu sur l'équipe qui couvrait l'embarquement, mais ils ont été rapidement délogés, et ne sont plus revenus. Je regrette d'avoir à rendre compte de la mort de William Likeman (?), un Privé de la RMLI (Royal Marines Light Infantry), une balle dans le cœur, et de James Allen, matelot, une balle dans l'abdomen, qui a reçu sa blessure alors qu'il couvrait l'embarquement. Il n'y a pas d'autres victimes. "

Cette destruction d'une ville, mais aussi de cultures indigènes, offusque en Europe. De nombreux journaux occidentaux se demandent (enfin) s'il s'agit là d'un « acte civilisé. »

Ces quelques exemples ne suffisent pas à montrer les tensions qui subsistent aussi bien sur les côtes qu'à l'intérieur. En effet, les marchandises transportées par les occidentaux

proviennent de populations dont les occidentaux parlent peu, mais qui en sont productrices. Dans la partie qui suit, l'occupation allemande fournit l'occasion d'en évoquer certaines.

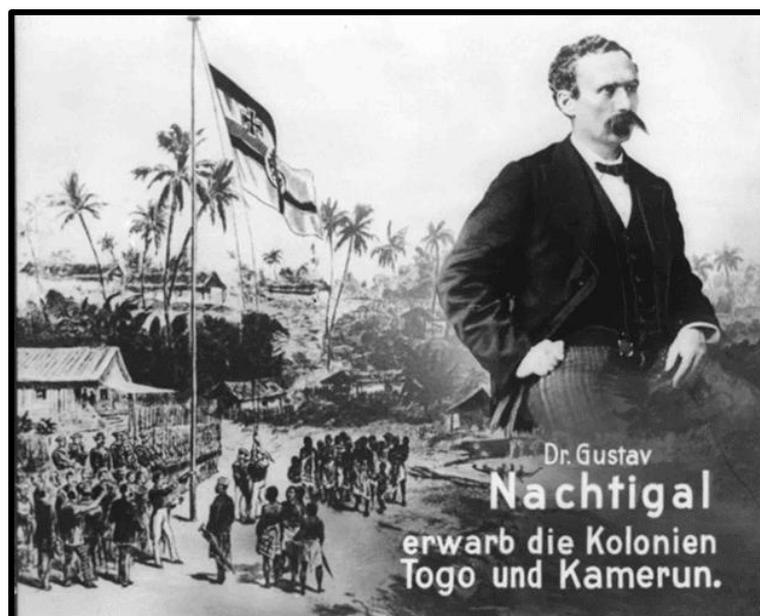
L'occupation allemande (1884-1916)

Rappelons encore la situation sur les rives du wouri. Les personnalités et autorités douala les plus importantes sur la côte du Cameroun en 1884 sont alors Ndumb'a Lobe ("King Bell") pour les Bonanjo, Ngand'a Mpondo ("King Akwa") pour les Bonambela, Epeye Ekwala ("Headman" de Deido), Elame Joss ("Headman" de Bonapriso) et Kum'a Mbape ("Lock Priso") de Bonaberi. Ils vont jouer un rôle clé dans cette occupation.

Les premiers jours de l'occupation allemande

Le 11 juillet 1884, un bateau de guerre allemand, le *Möwe* jette l'ancre dans la baie dite des Camerouns. Il transporte le consul allemand Nachtigal. Trois chefs Douala, Bell, Akwa et Dido montent à bord saluer ce dernier, en absence de Lock Priso de Bonabéri. Ces chefs signent un accord de protectorat avec Nachtigal, qui considère, semble-t-il, Lock Priso comme un vassal de Bell. Le 14 juillet 1884, Nachtigal plante un drapeau allemand dans les trois premières chefferies.

Il continue à signer des accords et à planter le drapeau sur diverses parties de la côte : le 21 juillet, à Bimbia, le 22 à Malimba, et du 23 juillet au 10 août avec divers chefs de la côte, des conventions sont signées.



Lock Priso de Bonaberi (Hickory-town) n'apprécie pas d'avoir été traité comme un vassal de Bell, et ce d'autant-plus qu'il se sent plus proche des Anglais.

A Bonaberi (Hickory-town), une agitation anti-allemande démarre avec les guerriers locaux, à laquelle s'associent une partie des guerriers d'Akwa sous la conduite de son frère Manga, et la majorité de ceux du puissant Bell, excités par le chef Elamé Joss de Bonapriso contre cet ami des Allemands qui d'après eux n'a pas partagé l'or reçu des envahisseurs. Un jour Bell-town est réduite en cendres par les hommes d'Elame Joss. Ces menaces contre l'Allemagne ne peuvent pas durer, et l'Allemagne va réagir comme nous le décrivons ci-dessous.

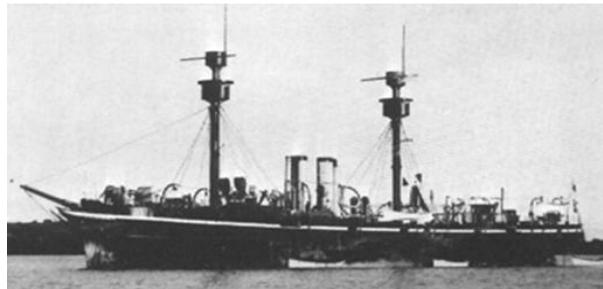
La ville Kamerun (Douala) sous le feu allemand - 1884

Le Prince de Bismarck, mis au courant, décide d'envoyer à Kamerun (Douala) un escadron de deux navires de guerre, l'Olga et le Bismark, commandés par l'amiral Knorr avec 690 militaires, y compris des équipes médicales. A bord de l'Olga se trouvent 18 officiers, 2 médecins and 287 soldats. Les deux navires se présentent en face de Douala le 18 décembre 1884. Les 20, 21 et 22 décembre 1884 vont se dérouler pour les 4 chefferies douala des événements d'une violence qui ne cessera de se répandre sur l'ensemble du territoire à conquérir.

Amiral Knorr (8.3.1840 –17.2.1920)



Le croiseur « Olga »



L'amiral s'entretient avec la communauté allemande, en présence du Dr Büchner, gouverneur intérimaire.

Il décide de mettre en premier 330 hommes de son escadron à terre, avec ordre de s'emparer de Bonaberi, résidence de Lock Priso, et d'y mettre le feu.

Sur la rive gauche, Joss-town, résidence d'Elame Joss, devra subir le même sort.

Deux vapeurs de commerce *Fars* et *Dualla* débarquent sur les deux côtes de la presqu'île où se trouve la première des villes condamnées, l'un avec 216 hommes du *Bismarck*, capitaine Karcher, l'autre 115 hommes de l'*Olga*, sous les ordres du lieutenant Riedel, tous en tenue de guerre, avec une demi-journée de vivres et 60 cartouches ; les deux steamers apportent en outre un canon-revolver et trois canons de 8 centimètres en bronze avec 72 projectiles.



Figure 7- Attaque de Joss-Town – et d'Hickory-town -1885

Après avoir débarqué à 9h 40 du matin, les hommes de l'*Olga* ouvrent le feu sur des noirs qui, « *brandissant leurs fusils, cherchent à s'enfuir et ne se tiennent pas tranquilles malgré nos cris.* » Sous la conduite des Drs Passavant et Pauli, on entre dans un village d'où quatre noirs s'enfuient, l'un d'eux en déchargeant son fusil; on les tue tous les quatre; on fait sauter une maison où l'on trouve de la poudre et des armes, et un bâtiment que le Dr Passavant indique comme appartenant à Lock Priso est livré aux flammes. Tandis qu'elle cherche à se joindre aux hommes du *Bismarck* vers Bonaberi, la petite troupe est rejointe par un agent des Wœrmann, qui leur apprend que des noirs ont envahi Bell-town et emmené comme otage un agent allemand, Pantänius. Le lieutenant Riedel fait aussitôt embarquer ses hommes, en envoie une partie avertir les marins du *Bismarck* et se dirige vers Bell-town de l'autre côté du fleuve.

Quand le lieutenant Riedel et ses hommes arrêtent leurs embarcations au pied d'une pente assez abrupte et haute d'une centaine de pieds (60 m env.), ils sont accueillis par un feu nourri que les indigènes cachés dans les arbres et les hautes herbes croient diriger à l'abri. Pourtant, dès que les Allemands font mine de débarquer, les noirs se sauvent au plus vite derrière des taillis plus éloignés de la rive. Mais la marche en avant devient difficile, les marins tirent à tort et à travers sur un ennemi invisible, qui reprend courage en voyant plusieurs de ses balles atteindre leur but (un tué et neuf blessés), le lieutenant n'ose lancer ses soixante hommes

contre les trois ou quatre cents guerriers qui l'entourent. Les cartouchières ne contiennent plus que deux ou trois coups (il y a une heure et demie qu'on a débarqué); il est grand temps que les hommes du *Bismarck* arrivent.

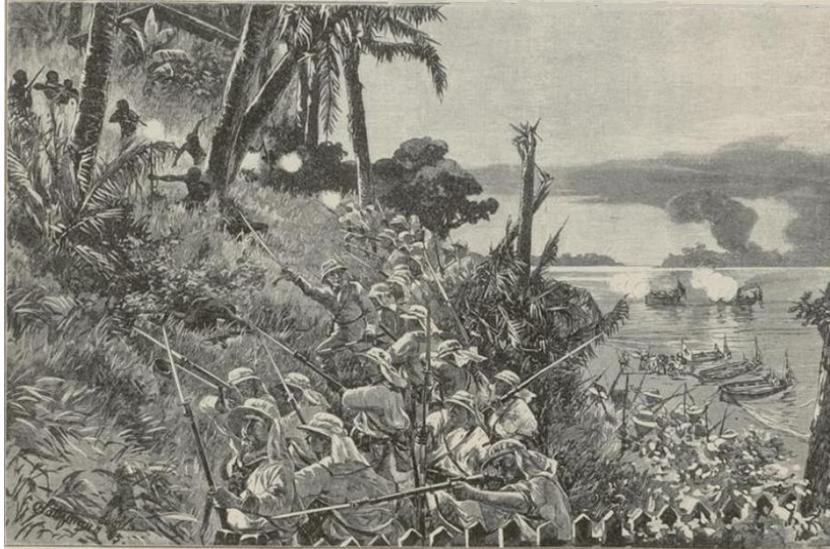


Figure 8-La prise de Belltown par les hommes de la corvette allemande Olga

Débarqués à 9h30, ceux-ci ont repoussé par quelques coups de mitraille des indigènes massés sur les rives. Ils sont entrés dans un village de Lock Priso, Old King Bells-town. Reçus par quelques coups de fusils, ils ont tué des indigènes qui se sauvaient et ont mis le feu aux maisons; l'incendie s'est répandu dans les hautes herbes et « *cela a causé un véritable feu de prairie.* » Rejoint par le roi Bell et ses guerriers, le capitaine Karcher apprend à 1h 50 les événements de la rive droite et à 2h20 quitte le bord, salué par quelques coups de feu.

Les marins des deux navires une fois réunis ont facilement raison des noirs, qui maintenant ne sont guère plus nombreux qu'eux. Joss-town est prise, on tue tous les nègres qu'on rencontre,

Les officiers ne tiennent plus leurs hommes qui arrachent les noix de coco pour se désaltérer et brisent tout, énervés par les deux heures qu'ils viennent de passer. Enfin ordre est donné de mettre le feu à la ville, « *mais les palmiers et les bananiers plantés entre les maisons empêchent les flammes de se propager et il faut les allumer l'une après l'autre.* »

On ne trouve aucune trace de Pantänius et l'on apprend dans la soirée qu'il a été tué par Élama Joss pour venger la mort du premier chef tombé sous les balles allemandes. Les troupes vont camper, partie dans le Hülck des Jantzen et Thormählen, partie dans la factorerie Wœrmann à Akwa-town. « *La ville en flammes d'Élama Joss éclaire l'horizon et jusqu'au milieu de la nuit offre aux regards un magnifique spectacle.* »

Le 21, Manga Akwa est livré par son frère Akwa, mis aux fers et emmené à bord. Joss-town, dont on croyait les ruines occupées par Élama Joss, est reprise, sans autre coup de fusil que sur des pillards, hommes d'Akwa.

Le 22, l'amiral Knorr profite de la marée montante pour approcher de la rive l'*Olga*, dont les canons se chargent de la dernière partie du programme : l'incendie de Bonaberi. Le même jour, l'amiral menace d'expulsion les perturbateurs à quelque nation qu'ils appartiennent, et interdit le commerce des armes et de la poudre, dans une proclamation que le conseil anglais Buchan s'empresse d'approuver.

Les noirs se réfugient désormais dans les bois. Le chef Bell lui-même n'ose pas rentrer malgré les demandes faites par les Allemands de revenir bâtir sa ville, par peur des représailles des autres Douala qui menacent de le tuer.

Les jours suivants, on enterre Pantänius, le matelot de l'*Olga*, et les noirs tombés dans la lutte. Le 25 décembre 1884, les marins fêtent joyeusement la Noël, avec Bell et ses guerriers. La paix était désormais constituée sur des bases solides.

Les événements de Kamerun ont en Allemagne un grand retentissement. L'empereur apprécie ce travail de ses militaires et 8 soldats reçoivent des honneurs à Berlin en juin 1885. Ce sont les premiers membres de la marine impériale allemande à recevoir de tels honneurs.

Une médaille commémorative sous forme de barrette métallique est fabriquée. Nous la présentons ci-dessous.



Cependant, les ennemis de la politique coloniale déplorent le sang allemand versé pour un égorgement d'êtres inoffensifs. Voici un spécimen de la littérature ainsi éclos. On y rappelle le sang versé lors la dernière guerre franco-allemande de 1870.

Der Kampf in Kamerun

Das sind die ersten Früchte jener Saat,
Der Kampf der sich in Kamerun entsponnen,
Das ist der Fluch von jener raschen That,
Die blut'ge Ernte, die ihr habt gewonnen !
Ist's denn zu wenig, was in Frankreich ruht.
Das ihr nicht koennt die « deutschen Knochen » schönen?
Gilt euch zu wenig deutscher Soehne Blut,
Das ihr mit düngt den Boden ferner Zonen!
Die fielen im Kampf fur deutsches Recht und Ehr,
Die Hunderttausend die in Frankreich liegen
Denn unser Volk setzt willig sich zur Wehr,
Wenn es nur gilt am Heimatshord zu siegen.
Nun soll'n wir kaempfen fur den irren Wahn,
Fur ein Phantom, wus Aberwitz geschaffen,
Mît armen Menschen, die uns Nichts gethan.

Le combat à Kamerun

« Ce sont les premiers fruits de cette semence,
Le combat qui s'est déroulé à Kamerun,
C'est la malédiction de cette action rapide,
La moisson sanglante que vous avez gagnée !
Est-ce trop peu, ce qui repose en France ?
Que vous ne puissiez pas embellir les "os
allemands" ?
Vous ne considérez pas le sang des fils
allemands comme suffisant,
Vous fertilisez le sol de zones lointaines !
Ils sont tombés au combat pour le droit et
l'honneur allemands,
Les centaines de milliers qui gisent en France
Car notre peuple se défend volontiers,
S'il ne s'agit que de vaincre dans le hit-parade de

O, solch' ein Kampf befleckt die deutschen Waffen!

la patrie.
Maintenant, nous devons nous battre pour la folie,
Pour un fantôme créé par la folie,
Avec de pauvres gens qui ne nous ont rien fait.
Oh, un tel combat souille les armes allemandes ! »

Et le sang des noirs continue à souiller les armes allemandes.

En 1885, la canonnière le *Cyclope* bombarde une localité près de Bimbia, dénommée Money Bimbia. Les marins débarquent et détruisent la localité. Les habitants de cette localité, vivant depuis des siècles sous influence anglaise sont hostiles aux Allemands, malgré l'occupation de leur territoire par ces derniers.

Il semblerait que le chef de Money Bimbia ait fait assassiner un oncle du chef Bell, protégé allemand. A la nouvelle de ce meurtre, M. Soden, gouverneur du Cameroun s'est rendu avec le *cyclope* à Money-Bimbia, a sommé le chef de venir à son bord. Le chef lui ayant répondu que le gouverneur n'avait qu'à descendre, le *cyclope* a bombardé la ville, un nouveau chef a été installé et la tête de l'ancien chef en fuite mise à prix.

Les Allemands apprécient les monuments. Ils dresseront un monument pour les soldats de la corvette Olga tombés à Douala.



Figure 9- monument aux morts allemands de la corvette Olga-Douala

La conférence de Berlin et le Kamerun

La côte camerounaise, comme celle de tous les territoires africains où se sont portés leurs intérêts, et où Nachtigal a posé leur drapeau semble pacifiée.

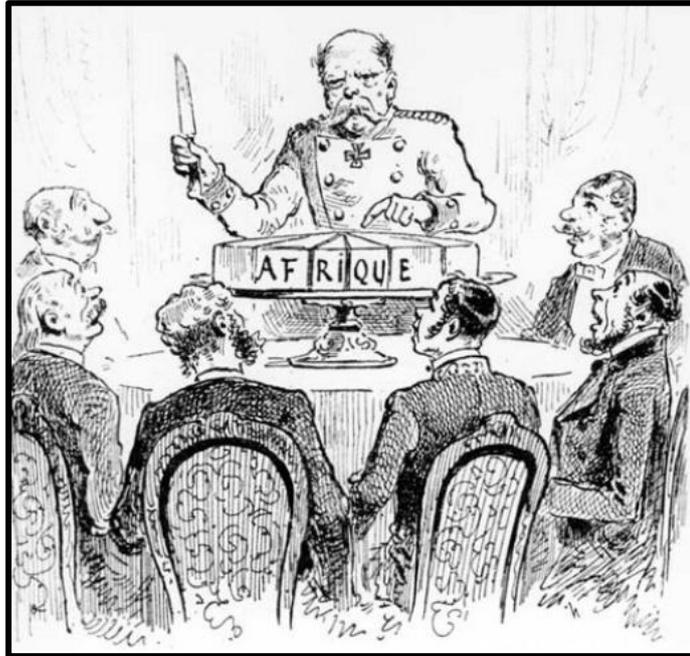


Figure 10-Conférence de Berlin (1884-1885) - Bismarck et le partage de l'Afrique- Chacun a sa part

La conférence de Berlin confirme les nouvelles « possessions ». Toutes les Puissances invitées répondent à l'appel de l'Allemagne et de la France. C'est le partage de l'Afrique entre les Occidentaux. Le congrès réuni à Berlin a pour objet d'élucider et de fixer une fois pour toutes les droits auxquels chaque nation européenne peut prétendre à la possession des diverses régions africaines, et plus particulièrement de celle de la côte occidentale de ce continent connue sous le nom de Congo.

La séance d'ouverture de la Conférence africaine commence le samedi 15 novembre 1884, à deux heures de l'après-midi. Elle prend fin le 26 février 1885.

L'Allemagne y est représentée par le prince de Bismarck, chancelier de l'Empire, et par le comte de Hartzfeldt. Les autres Etats ont comme représentants leurs ambassadeurs ou leurs ministres à Berlin. Ces diplomates sont :

- pour l'Autriche, le comte Széchényi ;
- pour la Belgique, le comte Van der Straten Ponthoz et le baron de Lambermont ;
- pour le Danemark, M. de Vind ;
- pour l'Espagne, le comte de Benomar ;
- pour les Etats-Unis, A. Kasson ;
- pour la France, le baron de Courcel ;

- pour la Grande-Bretagne, sir Edward Malet ;
- pour l'Italie, le comte de Launay ;
- pour les Pays-Bas, Van der Hoeven ;
- pour le Portugal, le marquis de Penafiel ;
- pour la Russie, le comte de Kapnist ;
- pour la Suède et la Norvège, le baron de Bildt ;
- pour la Turquie, Saïd pacha.

Le prince de Bismarck, sur la proposition de l'ambassadeur d'Italie, doyen du corps diplomatique, est nommé Président de la Conférence.

En Allemagne, c'est la liesse. Toutes ces terres conquises en Afrique par Nachtigal !

La population allemande ignore bien souvent ces territoires éloignés, dont ils reçoivent depuis si longtemps des marchandises. Très rapidement, le nom « Kamerun » est sur toutes les lèvres. Un journal anglais relève d'ailleurs en septembre 1885 la publicité autour du Kamerun. Des gants, du tabac, des pipes portent ce nom. Une entreprise de porcelaine s'est illustrée en créant un objet de décoration sur le Kamerun.

Dans une rue importante de Berlin existe désormais un établissement du nom « Café Kamerun. » Une chanson est créée, et l'on entend dans les rues les étudiants, dans les bars les soldats hurler à tue-tête : « *Nach Afrika, Nach Kamerun, Nach Angra Pequena ...* », mélodie désormais jouée dans des salles de théâtre du territoire.

Par ailleurs, il s'agit aussi de faire connaître le Kamerun, comme le montre l'illustration ci-dessous du peintre allemand Hugo Oehmichen (1843-1932). L'artiste a intitulé son œuvre « *wo liegt Kamerun ?* », « où se trouve le Kamerun ? », illustration qui date de 1885.

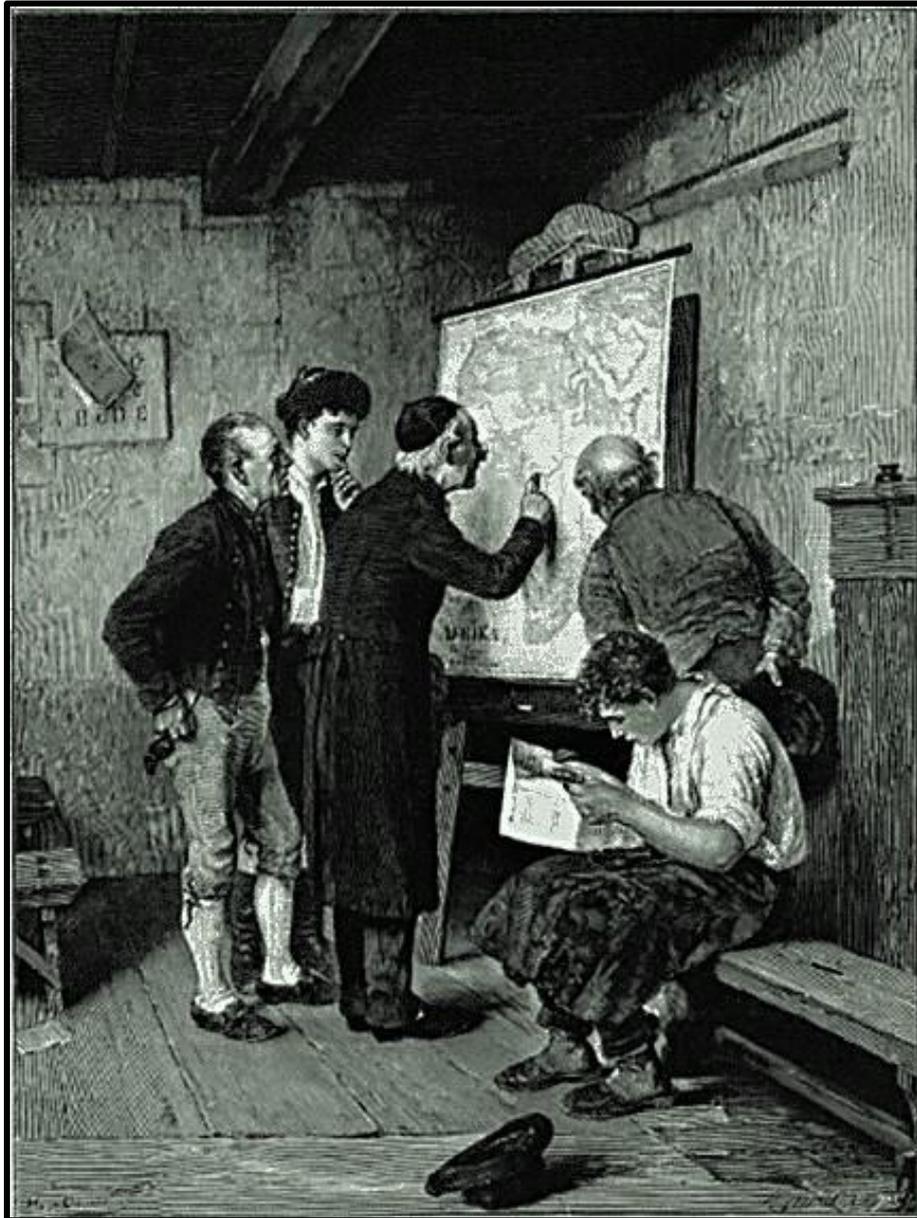


Figure 11- où se trouve le Kamerun ?Hugo Oemichen

Dans tous ces territoires, il faudrait des Allemands pour les occuper, quelle que soit la forme, colonie, protectorat ... La littérature non officielle a publié des récits d'explorateurs, de missionnaires, voire de militaires bien avant cette occupation.

Plus tard, certains rédigent des guides de voyage, comme le montre l'illustration de l'ouvrage du docteur Bongard en 1907, « *Comment émigrer vers les colonies allemandes.* »

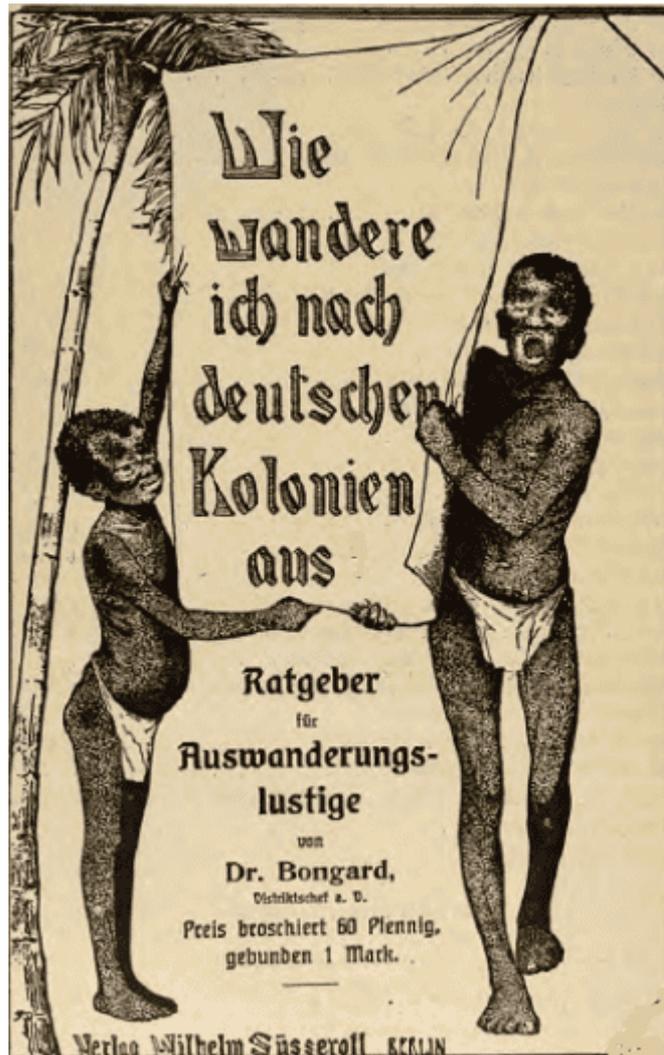


Figure 12 - Emigrer vers les colonies allemandes

Le Kamerun, terre de baigne

Les Allemands, qui se sont portés vers le Pacifique exploitent assez rapidement le Kamerun comme territoire de baigne pour les chefs qui leur semblent récalcitrants. C'est le cas du roi de Samoa, que nous présentons ci-dessous. Ce sera plus tard celui des Herreros de Namibie que nous décrivons plus tard.

L'archipel de Samoa ou des Navigateurs se trouve dans le Pacifique, à près de 20000 km du Cameroun. L'une de ses îles principales est Upolu, capitale Apia, un port. L'île Upolu est alors regardée comme une terre neutre par les puissances. Depuis 1879, le gouvernement, roi et assemblée, sont sous la direction des consuls d'Angleterre, d'Allemagne et des Etats-Unis.

Le 22 mars 1887, les Allemands célèbrent à Apia l'anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume II. Les indigènes samoans participent aux réjouissances auprès d'eux.

Les Allemands partagent volontiers les alcools dont ils disposent. Des querelles éclatent, suivies de bagarres au cours desquels certains Allemands reçoivent des coups.

Aussitôt leur consul, Knappe, se sentant insulté, fait intervenir dès le lendemain le croiseur *Adler* et la canonnière *Eber* dans la baie d'Apia, avec pour commandant Haussner. Un ultimatum est envoyé au roi Malietoa ; on le somme de payer avant midi une somme de 500 francs à titre de dommages-intérêts, puis une seconde somme de 60000 francs, à titre d'indemnités pour les ravages commis par les indigènes sur les propriétés allemandes pendant les dernières années !



Figure 9-Malietoa Ier- oi de Samoa

Malietoa, instruit par la longue expérience d'un tyrannique voisinage, répond en abandonnant son trône et sa capitale. Le peuple samoan subissant les représailles usuelles, Malietoa est pris de remords. Il ne dispose pas des sommes exigées, et espère sauver son peuple en faisant sa soumission. Il se rend à bord de l'*Adler* et implore la clémence du Commandant Haussne. Sur ordre de ce dernier, il est enfermé dans un cachot du bord et déclaré déchu du trône; un chef de district de l'île d'Ûpolu, Tamasese, est choisi par les Allemands et proclamé roi, et tous les chefs de l'archipel, mandés à bord de l'*Adler*, viennent prêter serment de fidélité au nouveau souverain choisi par les agents de Berlin.

Quant à l'infortuné et innocent Malietoa 1^{er}, il est emmené au Cameroun à bord du navire de guerre allemand *Albatross*. Une dépêche envoyée à Liverpool et datant du 24 janvier 1888 annonce son arrivée sur le territoire pour y être interné, accompagné de ses ministres Acsake et de deux autres chefs, Jolt et Mok.

Au moment de tous ces faits, d'autres drames se nouent dans les territoires à l'intérieur du Kamerun, au nord de la Sanaga. Il s'agit de la traite transsaharienne dont nous présentons quelques aspects. En effet, les Wa-Ngidzo vont désormais être pris en tenailles entre les deux types de violence, celle des razzias d'esclaves et celle de l'occupation allemande, cette dernière nécessitant une course effrénée pour s'emparer d'un maximum de territoire compte tenu de la concurrence avec les Anglais et les Français voisins.

L'Allemand Tappenbeck vers la Sanaga

Nous venons de voir l'occupation de Douala, appelée à l'époque Kamerun par les Allemands. Intéressons-nous à la création du poste de Yaoundé.

Tappenbeck et la création du poste de Yaoundé

En 1887/88, les officiers Richard Kund (1850-1904) et Hans Tappenbeck (1861-1889) accompagnés du zoologiste Bernhard Weissenborn et du botaniste J. Braun, partent de la côte Batanga. Ils mènent d'âpres batailles avec les tribus commerciales intermédiaires notamment Bassa (appelés Bakokos par les Allemands), et réussissent à atteindre les hautes terres intérieures. Ils parviennent sur le site actuel de Yaoundé en 1888, vont jusqu'au pays Vouté (Babouté). Sur la Sanaga, c'est Kund qui donne aux chutes le nom de Nachtigal, que ce dernier lors de ses explorations en Afrique n'a jamais lui-même atteintes, s'étant arrêté dans la zone du lac Tchad.

En 1889, lors d'un second passage, ils établissent le poste fortifié de Yaoundé, qui constituera désormais la base la plus importante pour la poursuite des explorations dans la région sud-camerounaise. Les terres sont données par Essono Ela, dont une rue de Yaoundé porte actuellement le nom. Il semblerait qu'Essono Ela ait pris l'un d'eux pour son frère défunt.



Figure 13- Essono Ela âgé (assis) et sa famille

Tappenbeck – propos sur l'esclavage

Tappenbeck meurt sur la côte en juillet 1889 des suites de fièvre paludéenne. Pendant sa maladie, il prend le temps de rédiger son journal dans lequel il évoque son séjour chez les Voutés.

« Il n'a pas été facile d'envoyer des messages de la ville de Ngirang à la côte, car il n'y a pas de sentiment amical entre les tribus de la côte du Kamerun et celles de la région de l'Adamaoua. Ces dernières sont de grands chasseurs d'esclaves, et tandis que la partie allemande séjournait chez Ngirang (Ngrang ou Ngila), certains de ses guerriers firent prisonniers 180 hommes, femmes et enfants, et 100 esclaves, surtout des femmes, étaient prêts à être envoyés à Yola. Le district de la rive septentrionale de la Sanaga, traversé par l'expédition de l'année précédente, était complètement dévasté. Des villages entiers étaient démolis et ceux des indigènes, qui avaient échappé aux chasseurs d'esclaves, s'étaient réfugiés dans les îles de la Sanaga. Tout cela était l'œuvre du chef Mango, dont la ville se trouve à deux journées de marche à l'est de celle de Ngirang. » Déjà, Tappenbeck, lors de son voyage en 1888 signale la présence de Manguissa sur les îlots de la Sanaga où ils espèrent échapper aux Voutés.

Tappenbeck ne cite aucun nom des tribus ayant subi les ravages qu'il décrit. *« Le côté nord de la Sanaga, conclut-il de ce qu'il a vu, devrait bientôt être incapable de fournir des victimes pour le commerce, et les razzieurs traverseront la rivière vers les districts densément peuplés du sud. Ngirang et Mango ont envoyé leurs esclaves et leur ivoire à Sokoto, dans l'Adamaoua et le Baguirmi. Les négociants disaient que la plus grande partie des marchandises allait encore plus loin, de Sokoto à Salaga, qui fournit le cuivre, et de Baguirmi au Bornou, et probablement vers l'Afrique orientale. »*

Tappenbeck indique que ces noms sont familièrement connus de tous les commerçants. *"C'est ma ferme conviction" ajoute-t-il, « que le poste de Yaoundé deviendra une grande protection pour les tribus des environs. Aucun chasseur d'esclaves ne s'aventurera à envahir une terre où un homme blanc possède sa maison, et ce serait dommage pour eux s'ils le font, car j'entreprendrai de vaincre des chefs comme Ngirang et Mango avec seulement 100 hommes bien armés. Leur succès a été gagné par le son de leurs noms ; et quand Ngirang envoie 50 guerriers, ils suffisent à mettre 500 ennemis en fuite, tel est le charme d'un nom terrible sur l'esprit des Noirs, non seulement ici, mais dans toute l'Afrique. Si notre poste peut tenir avec le même succès contre les tribus hostiles pendant un an, un seul Européen avec trente hommes suffira pour le faire respecter. »*

Et Tappenbeck précise :

Il est d'une grande importance de maintenir ouvertes les routes vers le pays d'Adamaoua, afin que nous puissions connaître à fond les relations de cette région. Cela prendra des années, mais nous serons alors en mesure de décider s'il est possible de supprimer la traite des esclaves et comment cela doit être fait."

Les propos de Tappenbeck rappellent qu'à l'arrivée des Allemands, l'Afrique centrale, et en particulier la zone située autour du lac Tchad, connaît des troubles depuis plusieurs décennies, voire des siècles, troubles qui s'étendent dans la zone située autour et au-delà de la Sanaga et du Mbam habitée par les Manguissa. Ces troubles sont liés à ce que les auteurs appellent « la traite transsaharienne. »

La traite transsaharienne

De nombreux explorateurs de toutes nationalités ont parcouru l'Afrique centrale, partant des côtes de l'Atlantique ou de celles de la Méditerranée, en diverses périodes. Qu'il s'agisse de Mungo Park , de 1795 à 1785, de Henri Barth de 1850 à 1855, de Gustav Nachtigal (1869-1874), de Henri Morton Stanley (1871-1889), de Siegfried Passarge, la traite des esclaves par les peuples ayant embrassé l'islam fait l'objet de nombreux témoignages, en particulier au voisinage du lac Tchad..

L'Adamaoua et la traite des esclaves

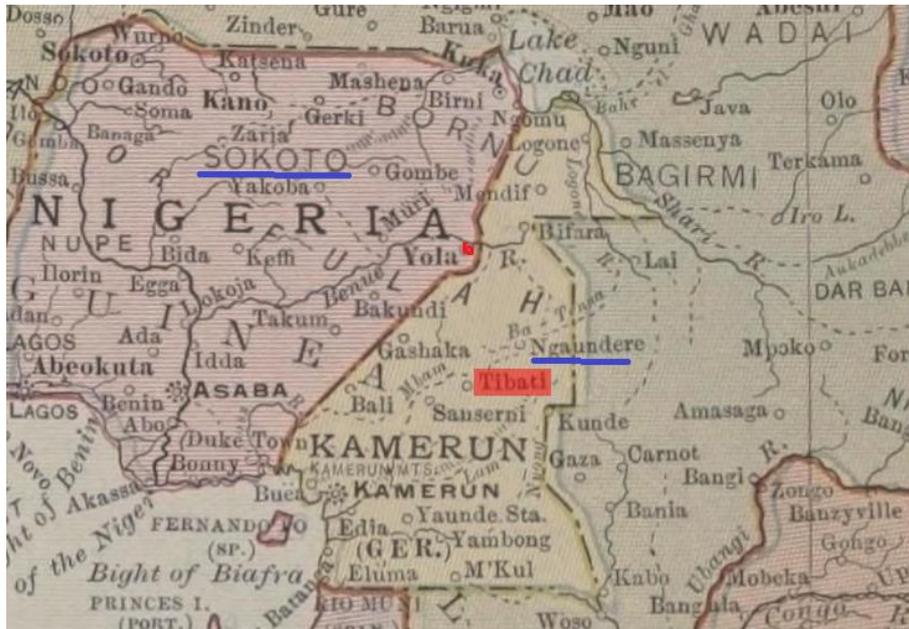
Au Nigéria actuel, les principales villes comportant des marchés aux esclaves sont alors pour le Bornou, Kouka, actuellement Kukawa, Kano et Sokoto-ville.

Kano, capitale actuelle de l'état de Kano au Nigéria était une cité haoussa. L'islam y est introduit au 14^e siècle. Au début du 19^e, le Peul Ousman (ou Othman) dan Fodio (1754-1817) dirige un djihad contre la ville, s'en empare. Quant à Sokoto (ville), elle a été fondée par le même Ousman dan Fodio, en 1809. Il en fait la capitale de l'empire de Sokoto. Un européen parlant du sultan (ou émir ou Sheikh) de Sokoto, Ousman dan Fodio, le considère alors comme « *l'homme le plus puissant de l'Afrique centrale ; il tient à l'esclavage comme à la prunelle de ses yeux.* »

Le Bornou et l'Adamaoua sont tributaires de l'empire de Sokoto (au Nigéria). Les capitales des deux États, Kukawa de Bornou et Yola d'Adamaoua, sont en territoire anglais et leurs dirigeants sous influence anglaise.

En 1903, les anglais s'en sont emparé, après l'établissement du protectorat du Nigeria du nord en 1897.

Quant à Yola, c'est la ville suzeraine des lamidos peuls du Cameroun. Capitale actuelle de l'Adamawa nigérian, elle est fondée par Moddibo Adama en 1841, et c'est à ce dernier qu'est lié le nom Adamaoua.



En effet, dans l'Adamaoua se trouvent des Lamidats peuls. La forme de gouvernement est un système féodal caractérisé par des vassaux successifs. Un sultan est à la tête de chaque état et lui appartiennent directement la ville et le district dans lequel il réside. Le reste du pays est divisé en un certain nombre de provinces, à la tête desquelles se trouve un gouverneur – le Lamido (en fulbé). Ce gouverneur est le vassal du sultan de Yola et a été nommé par lui. Il administre la zone qui lui a été assignée comme dirigeant et paie à Yola un tribut annuel en esclaves, chevaux, bétail, matériaux de valeur, etc. En cas de guerre, il doit remporter des victoires militaires sur ordre et laisser une certaine part de butin à son seigneur.

Chaque province est elle-même divisée en districts ou villes, et à la tête de chacun se trouve également un chef qui a été nommé par le lamido dans les mêmes conditions que ce dernier par son seigneur lige de Yola.

Pour pouvoir payer les tributs réguliers, les vassaux s'attaquent régulièrement aux tribus non-musulmanes voisines. Les chefs se doivent de fournir un certain nombre d'esclaves, sinon leur maître envoie son armée. En général, ceux qui ne peuvent pas résister se soumettent. Certains choisissent de résister lorsque les exigences leur paraissent exorbitantes, avec plus ou moins de succès. En règle générale, face à la supériorité en armes, même les chefs les plus

dévoués, incapables de fournir le nombre d'esclaves exigés, et désireux cependant de conserver leur pouvoir de chef, vont jusqu'à livrer leurs propres sujets. C'est par exemple le cas d'Adischen, chef des Musguhs (Mousgoums).

En novembre 1851, l'armée des Bornou composée de Kanuris, et à laquelle se joignent 200 cavaliers foubés, se lance dans une expédition contre le Mandara. Barth s'y joint. Lors de la traversée de son territoire, Adischen conduit deux officiers supérieurs dans une localité qu'il ne croit pas tout à fait fidèle, et leur permet d'en enlever huit cents esclaves, de tuer sans pitié tous les hommes adultes considérés comme peu utiles pour l'esclavage, ou de leur couper une jambe.

Lorsque Barth rentre en Europe, il ramène avec lui deux domestiques africains en récompense de leur dévouement. Le premier est un Haoussa. Le deuxième s'appelle Abega. Il est, nous dit-on, d'origine Marghis, les Marghis étant présentés comme habitant à une grande distance au sud du lac Tchad, alors qu'actuellement ils habitent la frontière entre le Nigéria et le Cameroun. Se pourrait-il qu'Abega soit un Beti capturé lors de razzias ?

Le tribut annuel des provinces camerounaises du Foubina (Ancien nom de l'Adamaoua) s'élève à près de 5 000 esclaves vers 1850, provenant surtout de Ngaoundéré et de Rey-Bouba. Vers 1892, sous l'occupation allemande du Kamerun, Yola exige de Ngaoundéré un tribut de 1000 esclaves en signe de soumission à la suite d'un différend, esclaves que le Lamido y fait parvenir.

Passarge, dans son livre « Adamaoua » (1895), évoque l'existence de plusieurs villages d'esclaves dispersés où le sultan et les riches de Ngaoundéré ont de grandes fermes d'élevage de bétail. Il rencontre des esclaves attachés au cou à une corde et marchant en chaîne l'un derrière l'autre. Passarge ajoute que cette triste procession lui rappelle qu'il se trouve dans le pays qui approvisionne principalement tout le Soudan central en esclaves. Il indique avoir déjà rencontré de tels transports d'esclaves, principalement avec des enfants à Yola et Maroua. Des gens vieux, faibles et émaciés, des hommes ligotés chargés de ballots, de petits enfants faibles et misérables, un paquet sur la tête, trottant derrière leur maître, et incapables de suivre les pas géants de ces derniers. Les malheureux sont placés dans des fers, parfois cinq attachés à un seul fer, chacun avec un anneau, selon le modèle ci-dessous, acquis par le Musée de Berlin.



Figure 14- Chaînes de fer des Fulbe pour esclaves de Ngaoundéré

Le prix des esclaves

Contentons-nous des prix fournis par Nachtigal au marché de Kukawa (Kuka), au Bornou. Il nous présente d'abord la partie du marché consacrée à la vente des esclaves : « *Les marchands d'esclaves ont installé de grands stands, dans lesquels leurs marchandises sont exposées en longues rangées, enchaînées et non reliées, à l'abri du soleil et de la pluie.On y trouve des esclaves des deux sexes - de tous les âges et de tous les prix, des terres païennes les plus variées au sud* », nous dit-il. Il nous en fournit des prix reportés dans le tableau ci-dessous

Esclave	Prix en Thalers de Marie-Thérèse
un vieil homme	4 -5
une vieille femme	6-10
un homme fort	12-14
une femme d'âge moyen	10-15
jeune homme barbu	15-18
jeune de 15 -20 ans	16-22
12-15 ans	20-25
10-13 ans	16-20
jeune fille	40-100
un eunuque (enfant)	50-80

On peut comparer ces prix avec ceux d'autres articles courants fournis par Nachtigal.

Un petit cheval des pays païens du sud vaut de 4 à 10 Thalers, alors qu'un bon cheval d'équitation venant du Maghreb vaut de 20 à 40 thalers. Des sandales haoussa coûtent 15 à 30 thalers, chiffres qui permettent de mieux saisir la valeur d'un être humain au marché des esclaves de Kukawa, certains valant moins qu'une paire de sandales.

Quant à la monnaie, le Thaler, depuis la deuxième moitié du 18ème siècle jusqu'en 1912, des voyageurs, des explorateurs rapportent avoir rencontré en Arabie et dans diverses parties de l'Afrique une monnaie de provenance autrichienne, le Thaler à l'effigie de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780). En Afrique centrale, on peut obtenir deux pièces de 5 francs (français) en échange d'un thaler (talari). Peut-être devrait-on associer aux thalers et non aux dollars américains les expressions « dolla », « doll' iba » (2 dolla), « doll'itan », (5 dolla) chez les Beti du Cameroun, correspondant actuellement respectivement à 5, 10 et 25 francs CFA ?

Les Turcs (empire ottoman), maîtres à l'époque de la plus grande partie des pays côtiers de la Méditerranée ne frappent de monnaies qu'en quantités insuffisantes. Ils se voient obligés

d'utiliser des pièces étrangères, et adoptent le Thaler de Marie-Thérèse pour leurs échanges commerciaux. Or l'empire Ottoman fait partie des principaux demandeurs d'esclaves, comme nous le verrons plus bas.

A Kukawa (Kouka), toujours selon Nachtigal, les eunuques sont d'une valeur exceptionnelle car il y a une grande demande pour eux de la part des marchands étrangers, qu'ils recherchent pour les Grands du monde musulman d'Europe, d'Asie et d'Afrique. En même temps, l'offre peut être faible et les eunuques sont vendus très rapidement sous la main, sans être exposés au marché. Par ailleurs les esclaves mâles et femelles âgés de dix à treize ans, sont très recherchés, pour leur plus grande souplesse d'adaptation.

Quant aux jeunes filles elles tirent généralement le meilleur parti parmi les esclaves. Elles remplissent complètement la place d'une femme au foyer et s'efforcent bien plus que cela d'acquiescer et de maintenir la bonne volonté de leurs maîtres par diligence et gentillesse, pour ne pas passer d'une main à l'autre. Jean Faget, en 1949, dit ainsi qu'au « *temps où nous ignorions tout du centre de l'Afrique, le Cameroun était fort connu en Turquie. C'est là que les Caravanes allaient chercher les négresses les plus prisées des riches Ottomans, en raison de l'ampleur suggestive de leurs formes.* ».

Bien sûr, les marchés du Nigéria ne sont pas les seuls, il en existe d'autres dans toute la région autour du lac Tchad. Les liens entre les lamidats du nord Cameroun avec Yola et Sokoto justifient notre choix de nous centrer sur eux. Par ailleurs, un autre peuple s'avère incontournable dans ce commerce. Il s'agit des Haoussas.

En effet, les colporteurs Haoussa venant du Cameroun conduisent leurs esclaves vers ces marchés, où ils rencontrent d'ailleurs d'autres commerçants de chair humaine venant du Kanem, du Ouadaï, du Baguirmi, du Congo, etc. Ils font aussi partie du voyage qui conduit les esclaves vers des destinations plus lointaines, mais ils ne sont pas les seuls. Intéressons-nous à « l'exportation » de cette marchandise humaine.

Destination des esclaves extraits du Cameroun

On distingue parmi les esclaves les domestiques pouvant servir pour les travaux agricoles notamment, ou pouvant aussi être intégrés dans les armées. Une bonne partie est exportée hors d'Afrique, à travers le désert. Il s'agit de la traite transsaharienne.

Rappelons qu'au début du 19^e siècle, l'Afrique du nord est divisée en 4 parties s'étendant de l'Égypte à l'océan atlantique :

- La régence de Tripoli, capitale Tripoli, avec le pays de Barca, ville principale Benghazi, et le Fezzan, capitale Mourzouk en Lybie.
- La régence de Tunis, capitale Tunis ;

- L'Algérie ;
- L'empire du Maroc.

La régence de Tripoli et celle de Tunis reconnaissent la suzeraineté de la Turquie (Empire Ottoman), tout comme l'Égypte. C'est la régence de Tripoli qui entretient avec l'Afrique centrale les rapports les plus fréquents et les plus immédiats, et surtout dans le Fezzan (Mourzouq), où s'ouvrent une diversité de chemins.

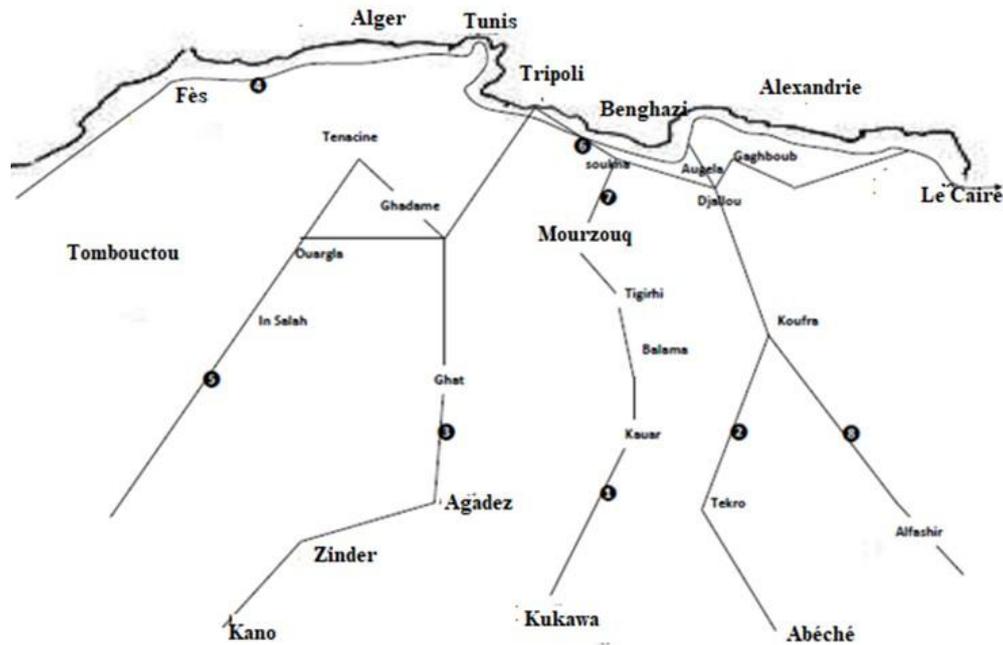


Figure 15- Routes des esclaves

Les chemins les plus directs et les plus sûrs sont maîtrisés depuis des siècles par les Arabes qui connaissent les points d'eau et les oasis. Leurs caravanes vont dans le Bornou, à Tombouctou, dans les lieux les plus riches et les plus peuplés qu'arrose le Niger, échanger les marchandises de l'Europe et de l'Asie contre celles d'Afrique. Par ailleurs, l'état de Tripoli sert de passage chaque année à deux des plus nombreuses caravanes que l'Afrique envoie vers la Mecque, et qui forment les principaux véhicules du commerce de cette partie du monde avec l'Asie. Elles se composent d'une immense quantité de pèlerins et de voyageurs : l'une vient du fond de la Mauritanie, le long des côtes, et l'autre de l'intérieur de l'Afrique. ...

Partant d'Afrique centrale, les routes à travers le désert mènent ainsi pour la plupart vers la mer méditerranéenne, en Lybie surtout dans les villes de Tripoli, Ghadamès, Benghazi, sans oublier Mourzouk. Dans les ports, notamment à Tripoli, les traitants confient leurs marchandises dont les esclaves à des navires européens. Les plus nombreux sont les Français avec un consulat sur place dès 1681. De l'Italie actuelle viennent les bateaux de Venise, de

Sardaigne, etc.. D'autres bateaux sont affrétés par les Dalmatiens de Dubrovnik (Croatie actuelle). En 1825, peut dénombrer 117 navires américains à Tripoli.

Avant 1888 plus de vingt voiliers partent chaque année de Tripoli pour la Grèce (Thessalonique), la Turquie (Izmir et Istanbul actuelles), et plus loin encore comme en Perse (Iran), en Russie... On comprend dès lors comment l'arrière-grand-père du grand poète russe Alexandre Pouchkine (1799-1837), rebaptisé Abraham Petrovitch Hanibal (1696-1781), né dans l'actuel Logone au Cameroun, a pu être transporté comme esclave jusqu'en Russie.

Certains consuls européens fournissent des informations précises établies lors du contrôle des caravanes à Tripoli, pour les taxes locales d'importation. En voici un exemple ci-dessous :

Date d'arrivée	Nombre d'esclaves
12 décembre 1753	500
8 janvier 1754	450
19 septembre 1754	100
6 décembre 1754	80
10 janvier 1755	800
22 septembre 1755	150
10 novembre 1755	50
9 février 1755	70
9 février 1756	680
15 février 1756	475
21 février 1756	1100
30 mai 1756	300

Les caravanes rapportent vers les sultanats d'Afrique centrale les produits européens ou des pays dits Barbaresques (Maghreb actuel) trouvés à Tripoli, et en particulier des fusils. Ces derniers proviennent principalement de Belgique et de France. En Belgique, notamment à Liège, une manufacture d'armes fabrique ceux destinés aux Africains : ils sont à silex, à bassinet, avec fût en bois blanc et un canon dont l'épaisseur atteint moins que le minimum requis, et ne reviennent donc pas cher à la fabrication.

D'autres esclaves sont transportés par voie terrestre en Égypte, dont certains sont réexportés toujours vers les mêmes régions, d'autres alimentant encore le marché de Zanzibar contrôlé par les Arabes. Après 1888, les occidentaux ayant décidé de freiner ce fléau qui rend difficile la colonisation de l'Afrique, se mettent à contrôler les navires en Méditerranée, ce qui permet la réduction du transport des esclaves par mer. Le 16 décembre 1889, Abdul-Hamid II (1842-1918), Sultan de l'empire Ottoman, signe enfin un décret supprimant sur son territoire le trafic des esclaves et interdisant la mutilation des enfants pour les transformer en eunuques.

A priori, le décret vise ainsi la fermeture de deux grands marchés d'esclaves, celui de la Tripolitaine, et celui des côtes d'Arabie sans réduire celui par les routes, et les razzias d'esclaves à l'intérieur. Comme le montre le tableau ci-dessous, même sous l'occupation française du Cameroun, des faits de traite continuent à être jugés au nord du pays.

Tribunal ayant jugé l'affaire	Années (nombre d'affaires jugées)	Nombre de condamnations (par affaire)	prison/amende /interdiction de séjour ou prison/amende
Banyo	1922 (1)	2	-5 ans/5000 fr./10 ans - 1 an/ 1000 fr./ 5 ans
Fort-Fourreau (actuel Kousseri)	1922 (3)	5 (1 ;2 ;2)	5 ans /1000/0 pour tous
Foumban	1923 (1)	2	3 ans/0/0
Garoua	- 1922 (3)	- 4 (1 ;1 ;2)	5 ans/500/0 ; 5/0/0 ; 2/100/0 ; 5/1000/0) ;
	- 1923 (1)	- 3	- 5/0/0 ; 5/0/0 ; 3/0/0.
Maroua	-1921 (1)	-1	-5ans//500/0
	-1922 (5)	- 5 (1 ;1 ;1 ;1 ;1)	- *
	-1923 (2)	- 9 (6 ;3)	-*
Mokolo	1923 (11)	*	*
Ngaoundéré	1923 (1)	4	5ans/1000 (3) -200(1)/0
Yaoundé	1923 (2)	-2	-10 ans/5000 ; emprisonnement à vie.
		-3	-5ans/1000 ; 4ans et 2ans sans amende

Maroua et Mokolo méritent un traitement différencié compte tenu du nombre d'affaires et de condamnations.

A Maroua, le 21 septembre 1922, ont été jugées 5 affaires de traite, avec en apparence 1 personne par affaire. Toutes ces personnes ont été condamnées à 5 ans de prison. Seules les amendes les différencient entre elles puisque 4 ont eu une amende de 200 francs, et la 5ème une amende de 500 francs.

En 1923, deux affaires ont été jugées, l'une le 21 avril, la deuxième le 12 septembre.

Le 21 avril, 5 condamnations ont été prononcées : Trois personnes à 4 années de prison avec des amendes de 100 francs pour l'un et 200 francs pour les deux autres et 2 personnes à 10 ans de prison avec une amende de 5000 francs.

Le 12 septembre 1923, toujours à Maroua, une seule affaire voit la condamnation de 6 personnes à 5 ans de prison. Les amendes sont de 500 francs par personne pour cinq des condamnés, et de 1000 francs pour le dernier.

En tout 17 condamnations.

A Mokolo, les informations ne concernent que l'année 1923, au cours de laquelle 26 personnes ont été condamnées pour faits de traite sur les onze affaires mises en jugement de

mars à septembre. Ici la peine maximale a été de 5 ans de prison et 5000 francs d'amende. Il s'agit de ceux qui se sont laissé prendre.

La vente d'êtres humains est si profitable qu'elle mettra du temps à disparaître. Le pèlerinage à la Mecque reste longtemps une occasion très belle. Sur les routes du désert, des esclaves domestiques accompagnant leurs maîtres servent de monnaie d'échange pour divers services ou articles. Pendant la deuxième guerre mondiale, des esclaves domestiques venant de Garoua vont ainsi être identifiés parmi ceux ainsi vendus.

Revenons à l'occupation allemande en nous intéressant de manière spécifique aux populations subissant ces razzias, et plus particulièrement aux Manguissa et leurs razzieurs, les Baboutés, appelés Vutés par les Allemands.

Les Voutés et les razzias d'esclaves

Comme nous l'avons dit, chaque lamidat se compose d'un ensemble de territoires tributaires, qui à leur tour ont des chefs tributaires dits païens. Ainsi, lors de l'arrivée des Allemands à Yaoundé, le souverain Babouté (Vouté) Ngila (ou Ngirang), non peul, dans la partie sud de l'Adamaoua doit tribut au Lamido de Tibati, qui à son tour est subordonné au souverain de Yola, ce dernier dépendant lui-même de « l'empereur » de Sokoto. Tappenbeck nous en a déjà parlé plus haut, en 1889.

Les Baboutés étant proches de la Sanaga, les Allemands considèrent le poste militaire de Yaoundé comme une protection sûre contre « *cet empiètement des nègres soudanais voleurs d'esclaves* », comme les Baboutés Ngila (ou Ngirang ou Ngrang), et Mango non seulement pour les Yaoundé, mais aussi pour toutes les tribus païennes voisines. Signalons tout de suite que pour les Allemands, un Yaoundé est selon le cas, un Ewondo, un Beti non Fang ou non Boulou.

Chez les Bantous eux-mêmes, le commerce libre est bloqué par le système des intermédiaires qui imposent de passer par eux pour accéder aux richesses de l'intérieur. Qu'il s'agisse des Douala, des Ngumba, des Malimba, et plus loin des Bakokos et Bassas etc., les Allemands mènent des combats meurtriers face à la résistance des uns et des autres avec pour but de libérer les voies terrestres et commerciales afin de permettre à leurs compagnies (Woermann, Jantzen et Thömahlen notamment) de circuler librement sur le territoire.

Par ailleurs, l'arrière-pays au-delà de la Sanaga est tout entier dans le domaine commercial des Haoussas, c'est-à-dire (par la Bénoué) de la Compagnie du Niger, compagnie anglaise qui conserve le monopole de tout le commerce de l'Adamaoua. Avant d'être cédée aux Allemands, la ville de Garoua est le poste principal de cette compagnie qui y dispose

d'ailleurs d'un vaisseau de commerce, un Hulk. Ici se croisent les routes de caravanes du Congo au Tchad. Les Anglais déplaceront ensuite leur Hulk jusqu'à Yola.

Une course effrénée vers cette zone va désormais avoir lieu en recherchant des voies possibles à partir des régions côtières. Nous ne nous intéressons ici qu'aux explorateurs ayant choisi de partir de Yaoundé à travers la Sanaga et ayant narré leurs rencontres avec les Manguissa, en particulier Curt Morgen et Hans Dominik.

Curt Morgen (1858-1928) et les Manguissa

En 1899, C. Morgen, ancien officier des troupes du Cameroun et actuellement attaché militaire allemand à Constantinople (Istanbul actuelle), fait dans la *Deutsche Kolonialzeitung* un exposé de la situation au Cameroun. Nous reprenons une partie de son texte : « *Tandis qu'on peut traverser tout le territoire allemand de l'Afrique orientale en se promenant la canne à la main, la sécurité au Kamerun n'est assurée que sur la côte et dans le voisinage immédiat de quelques postes qu'on a établis dans l'intérieur. Le reste du pays fertile est dépeuplé, saccagé et transformé en désert par les tribus qui font la chasse aux esclaves et parmi lesquelles on peut citer, en premier rang, les Wutés et les Foullahs. Ces expéditions de brigandage venant du nord ont encore une autre conséquence : la décadence du commerce d'ivoire, article si précieux qui faisait autrefois la richesse du Cameroun. Les routes qui mènent à la côte n'offrant aucune sécurité, les caravanes d'ivoire cherchent à rejoindre l'Adamaoua, et par un long détour gagnent la Benoué où elles placent leurs marchandises dans les factoreries anglaises. Seule une partie minime des grandes quantités d'ivoire qu'on exporte de notre colonie est embarquée sur notre côte. Le Cameroun étant presque aussi grand que l'Allemagne, il ne saurait être question de créer immédiatement un vaste réseau de postes s'étendant sur tout le pays. Pour le moment, il suffirait de protéger les principales routes des caravanes.*

En première ligne, il faudrait penser à la voie qui, partant de la station de Yaoundé, passe par les cataractes de Nachtigal, traverse le pays Wuté et aboutit à Tibati, à Banyo et à Gascheya (Gashiga ?). Cette route coupe l'Adamaoua dans la direction du sud au nord, et c'est vers elle que débouchent les routes qui partent de la Haute-Benoué. Il est certain qu'une voie ferrée s'enfonçant dans l'intérieur du pays rapporterait de gros bénéfices. Mais avant qu'elle soit installée, des années passeront. D'ici là les contrées peuvent être dévastées, les produits tels que l'ivoire et la gomme détruits, les indigènes noirs exterminés. Cependant, sans ces derniers, il n'y a aucune culture possible dans les régions tropicales. Le

gouvernement a donc le devoir de créer de nouvelles stations pour protéger les factoreries établies dans l'intérieur du pays. »

Curt Morgen sait de quoi il parle pour avoir lui-même entrepris de sécuriser les routes partant de Yaoundé en passant par la Sanaga et le pays Vouté (Babouté).

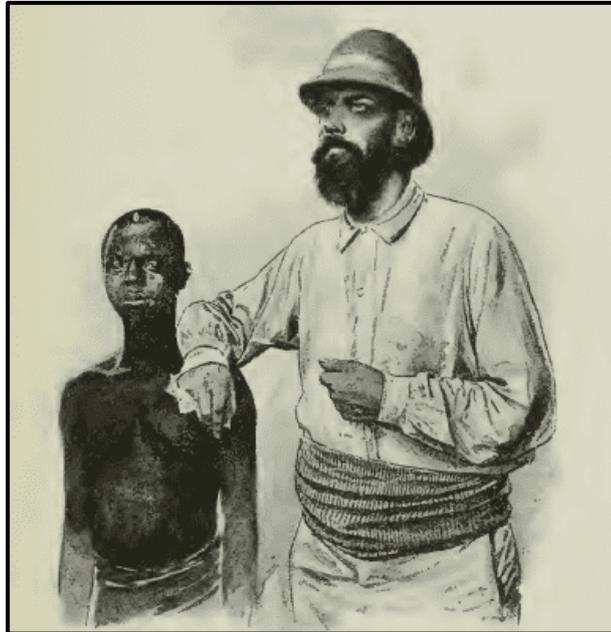


Figure 16 – Martin Paul Samba et Morgen – par Morgen

C'est avec Martin-Paul Samba, encore valet, que le lieutenant Morgen part de Kribi le 17 novembre 1889 pour atteindre la station de Yaoundé. D'autres porteurs, des Batangas les accompagnent. Celui que Morgen appelle Zampa et à qui il attribue l'âge de 18 ans environ est censé servir d'interprète dans le pays Yaoundé, terme que les allemands dont Zenker utilisent souvent pour désigner aussi bien la ville que les Beti. Samba sera emmené en Allemagne par Morgen et deviendra soldat chez les fusiliers de la Garde à Berlin. A son retour il sera engagé comme sergent dans la troupe d'occupation.

Après 26 jours de marche à travers la forêt, Yaoundé est atteint le 30 novembre.

Le 7 décembre 1889, Morgen quitte Yaoundé vers la Sanaga avec une équipe de 150 porteurs, dont des Ewondo. La composition ethnique de ces porteurs a des conséquences sur la détermination des noms des ethnies rencontrées sur la route, comme nous le verrons en ce qui concerne les Manguissa.

Des conseils sont donnés à la troupe. Les hommes (porteurs notamment) reçoivent des avertissements relatifs au comportement lors de la marche. En cas d'infraction, 30 coups de fouet seront donnés pour vol, 25 pour désobéissance et 20 coups de fouet en cas de relations

amoureuses avec les femmes des indigènes sans le consentement des hommes du coin, car cela entraîne toujours des inconvénients.

Dans la troupe se trouvent aussi Hörhold et Cornelius. L'ancien commissaire de police allemand Hörhold a rejoint l'expédition en tant que volontaire avec la permission de Kund.

La station de Yaoundé reste sous la garde de Zenker, le Botaniste.

Première rencontre de Morgen avec les Manguissa

Le 9 décembre 1889, la troupe traverse un village Eton. Les habitants leur offrent des vivres. Le lendemain, lors de la traversée de la rivière Afamba (Mfamba pour Morgen), c'est une troupe d'environ 200 guerriers du même village qui tendent une embuscade à la troupe. Le groupe Eton n'est pas indiqué. Morgen entre-temps s'est éloigné pour tenter d'abattre un éléphant. Il revient donc vers les siens. Cornelius lui raconte qu'au moment de son entrée dans la rivière pour la traverser, une foule d'Eton armés de lances s'est jetée sur la troupe depuis les fourrés. Il a eu du mal à atteindre la rive opposée, où les buissons forment une position couverte et où l'Afamba, large de 30 mètres, offre un bon champ de tir. Les adversaires ont pu être repoussés. La troupe a cependant réussi à s'emparer de l'instigateur Eton s'étant trop rapproché d'elle.



Figure 17- guerriers Eton-(par Morgen)

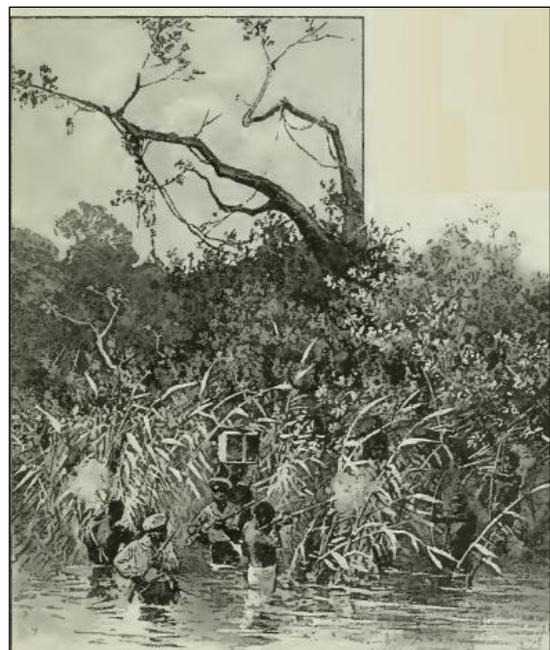


Figure 18- Attaque eton sur l'Afamba

La cause de l'attaque, selon Morgen, est certainement liée à la convoitise des biens transportés. Pour lui, les Eton n'ont pas voulu laisser échapper « *un butin aussi rare que*

l'expédition d'un homme blanc avec les beaux tissus, les perles et, last but not least, les fusils. »

Et pour cet Allemand, militaire, il s'agit d'appliquer la même loi subie par les Camerounais depuis l'occupation. Il considère qu'il ne peut pas prendre à la légère l'attaque qui aurait bientôt pu lui être fatale et décide de faire un exemple.

Les Manguissa – Des « Madjinga » pour Morgen

Morgen et sa troupe parviennent dans le village suivant. Il est occupé par des Manguissa, que Morgen désigne à cette époque-là par le nom « *Madjinga* », probablement à partir du nom « *Menguiha* » que leur donnent certains Eton. Pour Morgen, ces Manguissa sont des amis des Eton responsables de l'embuscade. Il applique le dicton « l'ami de mon ennemi est mon ennemi ». Écoutons-le parler : *« J'ai dit aux habitants rassemblés, qui devaient être complices de l'attaque, que les Etons m'avaient attaqué sur l'arrière et qu'ils étaient donc mes ennemis. Pour qu'ils voient que le blanc ne se laisse pas marcher sur les pieds, le prisonnier sera fusillé. Sur mon ordre, le délinquant a été emmené hors de la place du village et fusillé sur place par cinq personnes mandées à cet effet. »*

Évidemment, il s'agit d'instiller la terreur à travers une procédure injuste. Le corps est pris en charge par les Manguissa. Le chef du village tente de connaître les motifs et les désirs de Morgen. Afin d'éviter d'autres massacres gratuits, il assure Morgen de son dévouement, lui explique avoir toujours prévenu ses voisins Eton de ce que le Blanc était invincible.

Morgen dit ne pas être dupe, explique avoir laissé tranquillement passer ces éloges que seule la peur suscite. Il lance au chef dont il n'indique pas le nom un avertissement selon lequel, à l'avenir, il fera toujours comme aujourd'hui dans les mêmes circonstances. Après avoir pansé ses deux blessés, légèrement touchés à la jambe et à la hanche, il se remet en route avec sa troupe, dans laquelle, d'après lui règnent des cris de victoire.

Cependant, tous ne sont pas heureux de cette réaction abusive de type « si ce n'est toi, c'est donc ton frère ».

Un seul est triste, dit Morgen. C'est Cornélius le Ghanéen. Au moment de l'exécution du condamné, il prie Morgen d'entamer plutôt des négociations avec les agresseurs Eton qui paieraient une quantité de chèvres et de moutons pour la libération du prisonnier. Morgen interprète cette attitude de Cornélius comme liée à une sorte de convoitise de richesses, le résultat matériel du combat semblant « plus important que le résultat moral ». Vainqueur de la journée, Cornélius s'attend sans doute « à un riche butin. » Il lui demande d'obéir, Cornélius secoue à peine la tête et s'exécute. Morgen ajoute que l'expression de son visage ne lui a pas

permis de douter de ce que Cornelius médite sur la logique de la conduite des Européens. Il ne lui vient certainement pas à l'idée que Cornélius qui a parcouru l'Europe se demande probablement pourquoi les Européens sont toujours si prompts à distribuer la mort.

Les propos de Morgen qui se trouve avec sa troupe sur la rive gauche de la Sanaga où sont alors installés les Manguissa remettent en cause ceux de Maurice Bertaut dans son ouvrage « Le droit coutumier des Boulous », quand il affirme en 1935...: « *Tout à fait en bordure de la Sanaga se trouvent... et les Manguissa, et ce sont les Allemands qui les ont arrêtés et fixés à l'endroit où on les trouve aujourd'hui.* »

La caravane poursuit sa route vers les chutes de Nachtigal. Morgen constate la largeur d'environ 400 m du fleuve à cet endroit, mais aussi la présence d'îlots boisés habités par des gens qu'il dit être des Batsengas. Ces derniers toujours d'après Morgen étaient installés auparavant sur la rive droite de la Sanaga. Pour échapper aux razzieurs d'esclaves Baboutés, ils se sont réfugiés sur le fleuve. Ce sont eux qui vont faire traverser la Sanaga à la troupe, contre des morceaux de tissu rouge « *pour se faire des jupes* », dit Morgen. Dans neuf pirogues, la traversée vers la rive droite dure deux heures.



Figure 19- Morgen-traversée de la Sanaga aux chutes de Nachtigal

Arrivée de Morgen chez Ngila

Morgen et sa troupe parviennent finalement chez Ngila. Ce dernier est décrit comme portant un vêtement de type mahométan, avec une sorte de turban sur la tête, assis sur son banc bas de bambou sous un dais de paille, entouré de ses deux cents épouses. Au cours de leurs échanges, Morgen en apprend un peu plus sur les Voutés. « *les Voutés ont immigré du nord et ne sont dans leurs foyers actuels que depuis 10 ans.* », dit Morgen. « *Le père de Ngila était le chef suprême de tous les Voutés. Après sa mort, le royaume fut divisé en deux parties,*

la partie occidentale étant donnée au fils aîné Ngutte, tandis que la partie orientale fut donnée à Ngila. En même temps, ceux sous les premiers s'appelaient Vouté Linté, ceux sous les seconds Ndumbe. Les deux dirigeants sont tributaires du Tibati situé plus au nord. »

Morgen constate la puissance militaire de Ngila, qui peut expliquer ses succès. Ngila dispose d'environ 2000 hommes, dont près de 200 armés de fusils à silex, 1000 autres d'arcs et de flèches, et les derniers de lances et de boucliers. En outre, cette armée comprend 15 cavaliers, utilisés davantage pour les dépêches.

Mais surtout, ce qui intéresse Morgen, c'est la possibilité d'un commerce libre entre le Nord et le sud du pays, notamment vers les côtes (Kribi, Douala) pour les caravanes commerciales. Parmi les articles convoités, il y a l'ivoire ! Et chez, Ngila se trouvent aussi les colporteurs les plus célèbres de l'Afrique, les Haoussa. Ils ont installé dans le village leur propre quartier avec femmes et enfants. Morgen estime qu'y résident au moment de son passage à peu près une centaine de commerçants.



Figure 20-Ngila (par Morgen)

Ils ont parcouru mille kilomètres du nord au sud pour acheter de l'ivoire et des esclaves. En échangeant avec certains Baboutés, on lui apprend que le chef Ngila dispose de 20 maisons remplies de défenses d'éléphants, information dont Morgen doute.

Cependant, Ngila l'ayant autorisé à échanger avec le chef de la caravane Haoussa, il obtient des informations qui lui permettent de comprendre le profit tiré du commerce de l'ivoire.

Le chef de cette caravane, avec qui il parle souvent de l'Adamaoua, lui explique à l'occasion qu'il suffit d'aller à Ngila une fois dans sa vie pour devenir riche, à Tibati cinq fois, et là d'où ils viennent, c'est-à-dire du grand royaume Haoussa de Sokoto - il faut travailler toute sa vie pour juste gagner sa vie !



Figure 21- Commerçants Haoussa (Morgen)

Cette affirmation du colporteur Haoussa va être rapidement vérifiée par Morgen. En effet, un homme de la maison Ngila lui propose une défense d'éléphant pesant 50 livres environ (un peu moins de 25 kg) contre près de 5 mètres de tissu d'une valeur d'à peine 70 marks. Or la défense d'éléphant proposée vaut près de 450 marks sur la côte, et ce riche pays se trouve quasiment en ligne directe à un peu moins de 320 km !

Alors, pour l'instant, il s'agit de flatter Ngila en lui offrant des cadeaux pour qu'il facilite la liberté de commerce vers le sud. Des esclaves, on en fera cas une autre fois.

La troupe repart le 23 décembre 1889, en suivant une autre route vers la côte. Il s'agit pour Morgen de rendre compte des résultats de son voyage au Gouverneur allemand Zimmerer, mais aussi aux compagnies de commerce. Par ailleurs, il se propose d'organiser une deuxième exploration dont il serait le commandant, avec le soutien de ces dernières.

Le 22 avril 1890, Morgen conclut un contrat avec deux compagnies à cet effet, contrat signé par un représentant et un agent de chacune des deux sociétés Woermann et Jantzen-Thormalen.

Afin de les convaincre du bénéfice qu'ils pourraient obtenir avec l'ivoire, Morgen leur dresse le tableau suivant :

« Le temps d'un seul voyage vers le Pays de l'ivoire (le pays Vouté) serait de trois mois, soit 7 semaines aller-retour et il faut compter 5-6 semaines pour le commerce. Un membre de la caravane devrait réclamer un salaire de 60 marks pour cela. Les frais de repas ne devraient pas dépasser 40 marks par individu compte tenu des prix bon marché de l'intérieur. Le premier achat pour un homme serait : 1 fusil à 40 marks, des munitions pour 20 marks,

des vêtements 20 marks, plus aller-retour à domicile 50 marks, c'est-à-dire que le coût total par individu de la caravane peut être estimé à 230 marks.

Par ailleurs, un porteur peut transporter une défense d'éléphant d'un poids minimum de 50 livres (un peu moins de 25 kg) ; mais l'ivoire ne coûte pas plus de 2 marks par livre à Ngila, donc au plus 100 marks. Finalement, le commerçant aura dépensé 330 marks. Cependant, comme la défense de 50 livres sur la côte représente une valeur d'environ 500 marks, la différence, soit 170 marks, est le bénéfice net minimum tiré par défense pour un seul commerçant de la caravane. »

Convaincues, les maisons de commerce allemandes le sont. Et la troupe va s'élancer de nouveau vers Yaoundé pour l'atteindre le 24 juin 1890. Elle n'en repart que le 21 juillet, passe la nuit à Etoudi où le chef les accueille. Après une partie de chasse, elle reprend la route le 23 juillet.

Les Manguissa et les attaques de Ngila

Lorsque Morgen et sa troupe atteignent la Sanaga deux jours plus tard (25 juillet 1890), ils ne trouvent plus aucune trace des Manguissa qui habitaient les lieux l'année précédente. Morgen raconte : *« La plupart d'entre eux se sont retirés au sud-ouest du fleuve pour échapper aux hordes d'esclavagistes de Ngila, et certains ont trouvé refuge sur les petites îles entre les chutes de Nachtigal. Morgen constate que « le déplacement des tribus avait été si important en une année qu'après avoir franchi la Sanaga, la domination de Ngila s'était déjà étendue jusqu'à ce point, et les tribus de l'intérieur avaient été massacrées ou réduites en esclavage ! »*

Nous venons de voir l'importance accordée à l'ivoire aussi bien par les razzieurs d'esclaves que par les Allemands. Avant l'établissement des Allemands au Cameroun, le commerce se compose exclusivement de la vente aux maisons européennes établies sur la côte, de deux produits : l'huile de palme et l'ivoire.



Figure 22- huile de palme et ivoire. Arrivée d'une caravane

Dans les paragraphes qui suivent, nous explorons le lien entre la traite des esclaves et ces deux produits.

Ivoire et esclavage

Afin de comprendre cet intérêt pour l'ivoire, il faut s'intéresser à ses utilisations. Les principales utilisations de l'ivoire et les quantités utilisées dans les pays occidentaux pendant la période 1889 -1893 sont répertoriées dans le tableau ci-dessous. Les poids sont en kilogrammes.

Destination / Objets	Angleterre	Les Amériques	Allemagne	France	autres	Total
Manches de couteaux	143 000	11 000	13 000	9 000	1 000	177 000
Touches de piano	14 000	62 000	57 000	29 000	...	162 000
Peignes	16 000	21 000	23 000	31 000	...	91 000
Balles de billard	9 000	13 000	12 000	14 000	1 000	49 000
Autres	6 000	9 000	8 000	7 000	4 000	34 000
Total	188 000	116 000	113 000	90 000	6 000	513 000

L'Inde pendant la même période a utilisé 121 000 kg, et la Chine 13 000 kg d'ivoire. La principale source d'approvisionnement en ivoire est le continent africain et, en fait, une partie considérable de l'ivoire apporté de l'Inde en Europe, connu sous le nom d'ivoire indien, provient de lots déjà importés d'Afrique dans ce pays, à Bombay. Certains des meilleurs viennent du Cameroun.



Figure 23-pesée de défenses d'éléphants- firme Randad et Stein

De plus, il y a peu ou pas de matière gaspillée. Les débris ou les poussières permettent le polissage, la fabrication d'encre de Chine. Mélangée à un liant, la pâte obtenue, l'ivoirine est une imitation de l'ivoire et permet de fabriquer après moulage les mêmes articles en les vendant moins cher.

Par ailleurs, les cours de l'ivoire fluctuent comme pour toute matière précieuse, et sont contrôlés par de grandes maisons de commerce dans les pays cités. Une grande partie du commerce de l'ivoire importé en Europe est entre les mains de deux cabinets, MM. Hale & Sons de Londres et Messieurs Lansberger & Cie d'Anvers en Belgique, cette dernière maison prenant tout l'ivoire du Congo dit belge.

L'explorateur britannique Stanley (Henri Morton – 1841-1904) a parcouru l'Afrique équatoriale de 1871 à 1889. Lors de ses voyages au Congo, il souligne le lien entre esclavage et ivoire.

« Chaque défense, chaque morceau d'ivoire en la possession d'un commerçant a été imprégné de sang humain. Chaque livre (moins d'un demi-kilogramme) a coûté la vie à un homme, une femme ou un enfant ; pour chaque tranche de cinq livres (environ 2,5 kg), une hutte a été brûlée ; pour deux défenses, un village entier est détruit ; chaque lot de vingt défenses a été obtenu au prix d'un district avec tous ses habitants, villages et plantations. Il est tout simplement incroyable que, parce que l'ivoire est nécessaire pour les ornements ou les jeux de billard, le riche cœur de l'Afrique soit dévasté en cette fin du XIXe siècle, et que les populations indigènes, les tribus et les nations soient complètement détruites. »

Un officier de marine britannique, le lieutenant Bold, écrivant sur le commerce au Cameroun dans les années 1820, déclare déjà que l'ivoire obtenu y est «*de très grande taille et d'excellente qualité.*» Il ajoute qu'il est si inépuisable que soixante tonnes ont été obtenues en une saison par des vaisseaux anglais et par des portugais des îles.

On comprend ainsi que les deux types de traite d'esclaves enrichissent les métropoles occidentales et autres par une diversité de ressources depuis des siècles.

Cas du palmier à huile

Les occidentaux parcourant la côte occidentale d'Afrique ont assez rapidement remarqué le rôle central joué chez les indigènes par un seul arbre : le palmier à huile. Déjà, pendant la traite transatlantique, l'huile de palme est l'un des principaux produits embarqués à bord des bateaux négriers. Elle sert pour l'alimentation, mais aussi à enduire la peau des esclaves couchés à même le bois de manière à leur conserver une allure saine à l'arrivée sur les points de vente.

Dès 1858, avec l'installation de la compagnie Woermann, les premiers produits du palmier arrivent à Hambourg. L'huile de palme va d'ailleurs être cotée, l'absence de monnaie sur les côtes d'Afrique occidentale induisant la nécessité d'imposer des valeurs de troc. Une valeur des marchandises à l'exception de l'ivoire est mesurée à l'aide d'une nouvelle unité, le kru. Elle correspond à une certaine quantité d'huile de palme, qui est de 18 kg au Libéria, pour être de 42 kg d'huile de palme au Cameroun.

Le palmier à huile devient ainsi un arbre aux multiples usages et une source d'enrichissement pour les occidentaux, et dans une moindre mesure, pour les traitants indigènes de la côte.

Il n'est donc pas étonnant de trouver en Allemagne certaines références relatives aux produits issus du palmier, comme c'est le cas de la publicité ci-dessous.

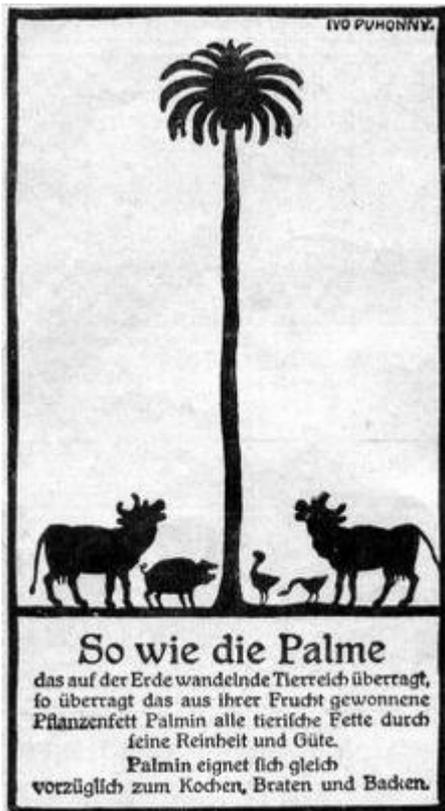


Figure 24- publicité sur le palmier à huile

Traduction personnelle : « *Tout comme le palmier domine le règne animal qui se promène sur terre, la graisse végétale Palmine, obtenue à partir de son fruit, surpasse toutes les graisses animales par sa pureté et sa qualité. La palmine est également excellente pour la cuisson, la friture et la pâtisserie* ».

L'évêque baptiste noir-américain H. M. Turner dans son ouvrage *Glimpses of Africa* publié en 1895 rend compte d'un voyage effectué en 1894 sur la côte ouest-africaine en passant par le Cameroun. Il évoque le travail des noirs pour les besoins des blancs en ce qui concerne le palmier.

Tout d'abord, s'agissant des fruits, leur cueillette et leur transformation devient une sorte d'industrie nationale qui emploie en permanence des centaines de milliers de Noirs, hommes, femmes et enfants. Cette industrie donne assez rapidement du travail à des milliers de Blancs en Europe, depuis le marchand jusqu'à l'armateur, depuis l'industriel jusqu'au chimiste.

Pour récolter les fruits, l'indigène escalade le palmier, à l'aide d'une sangle, sangle elle-même confectionnée à partir de branches de l'arbre. La sangle fait le tour de son corps et du tronc. Le tronc du palmier est nervuré. Lorsque le Noir a trouvé un appui solide avec ses pieds, il pousse l'anneau vers le haut et le suit lui-même. En haut, entre les débuts des feuilles, il extrait le « régime » de noix, qu'il fait tomber.

Les noix rouges sont isolées, mises à bouillir. Elles sont ensuite pilées. Généralement, des femmes, des enfants s'occupent ensuite à détacher la chair obtenue de l'huile en la tassant dans l'eau et à en extraire ainsi la précieuse huile. L'huile flotte naturellement à la surface et peut être facilement retirée.

Cette description succincte ne rend pas compte de la densité de travail nécessaire pour extraire une quantité acceptable d'huile selon les besoins.



Figure 25- cueillette des noix de palme

En 1902, l'anglais Edmund D. MOREL prend appui sur les produits du palmier à huile dans le but de souligner l'ignorance des Occidentaux lorsqu'ils déclarent systématiquement l'homme noir paresseux.

Ses observations concernent l'activité dans les rues de Liverpool, où il voit régulièrement passer « *les longues files de charrettes transportant les volumineux barils dans lesquels l'huile de palme est expédiée de la côte ouest, ainsi que les rangées et les rangées de ces barils et les tas de sacs d'amandes de palme empilés sur le quai.* »

Morel continue, évoquant l'homme noir : « *Ne pas travailler, avec ce témoignage de son travail ! Ne pas travailler, alors que des centaines d'ouvriers anglais sont occupés à décharger, rouler et transporter ces preuves de l'industrie du nègre chaque mois de l'année, chaque semaine du mois, chaque jour de la semaine presque ! Ce n'est pas du travail, quand on pense que la substance jaune brillante à l'odeur pénétrante, expédiée par centaines de milliers de gallons d'Afrique occidentale, est amenée sur la côte petit à petit, dans de petits récipients, souvent depuis des distances considérables à l'intérieur des terres, sur la tête de ces gens dits oisifs et paresseux ; que les amandes de ces sacs gras et sales ont été extraites*

avec une infinie difficulté d'une coquille extrêmement dure, qu'il en faut 400 pour faire une seule livre d'amandes, et que la valeur marchande dans le sud du Nigeria de ces 400 amandes, pour l'indigène, est la somme maximale d'un penny ! Le travail d'un casseur de pierres dans ce pays n'est pas considéré comme une sinécure, mais je me permets de douter que le casseur de pierres se contenterait d'un penny pour chaque lot de 400 pierres qu'il casse. »

L'huile est préparée, généralement en petites quantités, dans les petits villages dispersés dans le pays. Après avoir été préparée, elle est souvent transportée par des femmes et des enfants. Elle est achetée par les intermédiaires, qui sont en fait les transporteurs du pays, et mise dans les fûts préalablement fournis par les marchands européens. Les fûts sont transportés par les intermédiaires parfois dans des pirogues qui descendent les ruisseaux en pagayant sur des distances variables, jusqu'à la factorerie du marchand européen. Le marchand paie alors l'huile, donne à l'intermédiaire un tonneau vide en échange du tonneau plein, et expédie ce dernier par le premier bateau à vapeur qui se présente.

L'huile de palme est utilisée dans la fabrication de savon et de bougies. Elle est également utilisée pour lubrifier les mélanges destinés à l'axe des wagons de chemin de fer. Elle est également employée pour le polissage des métaux. Par exemple, pour la préparation des plaques d'étain, les plaques, une fois chauffées à blanc, sont plongées dans l'huile de palme, ce qui leur donne leur surface lisse et vitreuse. Avec les progrès de la chimie, les fabricants d'explosifs à base de nitroglycérine tirent de plus en plus leurs constituants de la glycérine de l'huile de palme, bien utile en cas de guerre ... il faut de l'huile de palme désodorisée à l'hydrogène pour les «beurres de noix» du végétarien. L'huile doit être en quantité croissante. De plus, les statistiques montrent clairement le caractère extensif de la demande. La Grande-Bretagne et l'Allemagne ne sont plus les seuls acheteurs.

Pour obtenir des amandes palmistes, les indigènes brisent à la main chaque coque dure dans laquelle est enfermée l'amande, et celle-ci est mise à sécher. Pour ce travail, toute la famille peut être concernée : homme, femme, enfants, comme le montre l'image ci-dessous.



Figure 26- Extraction des amandes palmistes

Les amandes sont expédiées à des établissements de broyage de graines en Europe, Hambourg en Allemagne en étant le plus gros acheteur.

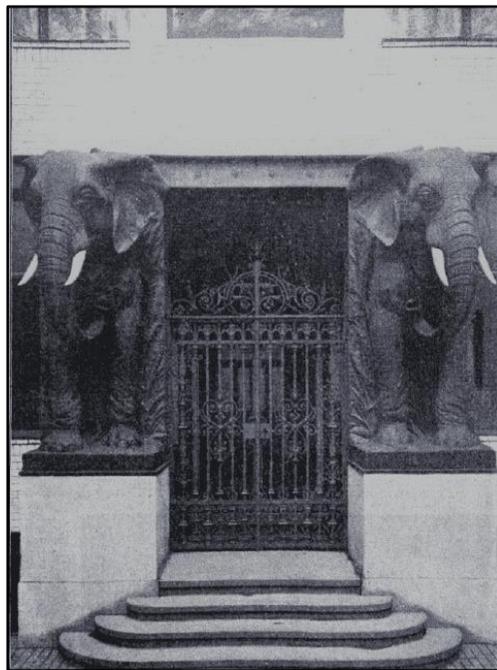


Figure 27- banque d'Afrique - Hambourg

L'amande donne une huile qui, dans sa forme concrète, est blanche. Elle est utilisée dans la fabrication du savon, et plus généralement en cosmétique. Elle est utilisée pour fabriquer de la margarine et du saindoux végétal, pour l'alimentation. Rien n'est perdu car les cerneaux eux-mêmes servent à nourrir le bétail.

Et si encore les Noirs s'enrichissaient par ce travail ! Comme le dit Morel, « *Il n'y a pas d'autre arbre dans le monde entier qui produise de l'argent avec si peu de frais que cette culture particulière.* » Oui, comme il vient de le signaler, mais pas pour le Noir.

En 1902, les produits du palmier à huile, de la noix de palme, et de l'huile de palme constituent seuls plus de la moitié de la valeur totale des marchandises. En 1912, la production d'amandes de palme du Cameroun est de 15 742 tonnes.

La couverture de l'ouvrage du Révérend Turner porte l'illustration ci-dessous, avec pour légende « Partition de l'Afrique ».



Figure 28- Partition de l'Afrique d'après Turner – 1895

Sur l'écriteau que tient le navigateur-commerçant, la carte de l'Afrique est entourée des mots suivants :

« *Man of Africa*
Your country by right?
Ours by MIGHT »

Et comme articles de vente sont représentés l'ivoire et les produits du palmier dont :

- L'huile de palme
- Les amandes palmistes.

Sur les ballots aux pieds du navigateur, des noms de pays :

- France – Grande-Bretagne
- Belgique, Portugal et Allemagne ;
- Italie et Espagne.

L'un des principaux produits de commerce dont se souviennent les Manguissa à l'époque allemande est justement celui de l'huile de palme, et les femmes se rappellent les tracasseries causées par ces fameux intermédiaires, les attaques le long des pistes par des délinquants souhaitant s'approprier ces produits chèrement obtenus. Certaines femmes qui parcourent ces

routes sont encore aujourd'hui signalées par leurs capacités d'auto-défense, avec deux machettes dans des fourreaux posés chacun sur une épaule pour prévenir toute attaque.

Ce rappel de l'insécurité qui règne sur les pistes nous permet de reprendre le propos concernant les Allemands du Cameroun. En effet, pour occuper le territoire, il leur faut des forces de coercition.

Les Allemands et la nécessité de forces de répression

Morgen part du Cameroun vers l'Allemagne en 1891, accompagné de Samba, pendant que ses concitoyens continuent à y semer la terreur, comme dans toutes les zones du globe où se portent leurs maisons de commerce soutenues par leur armée.

Si pour leurs premières explorations des Allemands comme Zintgraf ont ramené avec eux des Zanzibarites, la demande de troupes indigènes ne devient sérieuse au Cameroun qu'à partir des années 1890. Les Allemands prennent conscience de l'opposition de nombreuses populations désireuses de conserver le monopole du commerce de l'intérieur et prêtes à affronter les agents de commerce blancs. Selon les Allemands, les traitants blancs ne seront saufs lors de leurs déplacements à l'intérieur que si des routes sont construites et des garnisons de soldats installées pour leur offrir protection.

Le soldat devrait précéder ou au moins accompagner le commerçant.

Cependant, pour le moment, les Allemands se méfient de tout enrôlement dans la population du territoire. Les engagés pourraient être tentés à se rallier aux leurs en cas de soulèvement. Il est donc nécessaire de privilégier une force hétéroclite d'étrangers. Plus tard, en 1905, la soumission de nombreuses tribus étant en bonne voie, la moitié des troupes sera composée de locaux dont les Haoussas et les Beti constitueront une bonne part.

La formation d'une force de police commence en novembre 1891. Elle est composée de Krous, d'Haoussas de l'Afrique occidentale et de Dahoméens.

Le cas des Dahoméens mérite qu'on s'y arrête tant il provoque d'émois en Europe.

Le capitaine Freiherr von Gravenreuth achète 370 esclaves du roi Behanzin du Dahomey, contre des armes. Gravenreuth leur fait signer un contrat de 5 ans à l'issue duquel ils obtiendront leur libération pourvu qu'ils s'astreignent à toute tâche qui leur sera demandée. Les journaux occidentaux accusent l'Allemagne de perpétuer l'esclavage. La question des

armes est aussi posée, les Français rappelant que ces armes se tourneront contre eux dans leurs efforts de colonisation du Dahomey.

Après le départ de Morgen, le capitaine de Gravenreuth est chargé de continuer son oeuvre mais avant de se diriger sur Ngila, il se donne pour mission de rétablir l'ordre dans les régions voisines de la côte, en particulier chez les Abos qui se soulèvent contre l'occupant. Gravenreuth brûle deux de leurs villages accusés de fermer aux blancs la route du Wouri. Il se propose ensuite de pacifier le pays des Bakwiris, autour de Buea, qui menacent la station établie par le Dr Preuss, comptant sur un dénouement pacifique des palabres qu'il compte avoir avec les indigènes.

Gravenreuth meurt lors de cette bataille le 5 novembre 1891.

Les Allemands aiment les monuments et en érigent un pour le pacificateur. Il est considéré comme le brave héros connu et redouté sous le nom de Simba Mrima, lors de la répression de la rébellion arabe en Afrique de l'Est.

L'affaire de cet achat d'esclaves va être rappelée lors d'un scandale survenu au Cameroun.



Figure 29-Figure 29- Monument dédié à Gravenreuth

La révolte des soldats dahoméens

Les soldats dahoméens achetés par Gravenreuth forment encore en 1893 le noyau de la force de police allemande et leur efficacité est reconnue dans la répression des populations. Plus tard, des Togolais et des Soudanais rejoindront la Polizeitruppe.

On retrouve les Dahoméens mêlés forcément à de nombreuses atrocités commises au Kamerun, par exemple sur les Bakokos-Bassas. Certains faits provoquent des débats au Reichstag, débats soulevés par des progressistes comme Herr Richter. Ils prennent appui sur des révélations faites par d'autres Allemands du Cameroun.

Le cas de l'assesseur Wehlan et du chancelier Leist, auteurs de ces faits en est un exemple.

L'assesseur Wehlan fait enchaîner les Bakokos prisonniers sur le pont du navire gouvernemental, le « *Soden* » : le soleil brûle, le sang ne circule pas dans les membres liés, bras et jambes enflent et les vers grouillent dans les blessures saignantes.



Figure 30-navire du gouvernement -Le Soden

Trois d'entre eux meurent de faim au pied du mât qui porte le pavillon allemand. Ils n'ont droit à aucune goutte d'eau. On en abat quelques-uns à coups de fusil, puis ce mode de suppression ne tarde pas à sembler fade. Selon le témoignage du mécanicien du bateau *Nachtigla*, avec des couteaux, on taillade les noirs, on les mutile, on les dépèce. Les soldats font preuve de raffinement, et M. Wehlan raconte avec complaisance qu'ils jouent la difficulté : « *Ils entaillent d'un coup de couteau le menton du prisonnier, saisissent la peau avec les dents, tirent, et dépiautent ainsi complètement le visage et le crâne.* » L'ingénieur Gebhardt, du navire *Nachtigal*, décrit cette scène comme suit : "*Les nègres ont été découpés en morceaux avec des couteaux, car l'assesseur Wehlan avait ordonné que les fusils ne soient pas utilisés pour les tuer.*"

C'est le 13 août 1893 que, remplaçant le gouverneur Zimmerer parti en congé, le gouverneur par interim Leist entre en scène.

Pour revenir aux soldats dahoméens, cela fait un moment que la grogne gronde parmi eux. Ils subissent le mépris de leurs maîtres allemands, et réalisent rapidement qu'ils ne reçoivent aucune solde, contrairement aux autres soldats noirs. Par ailleurs, Leist a fait arrêter certaines

de leurs femmes considérées paresseuses. Et comble de tout, le chancelier exploite ces prisonnières : il envoie en chercher trois à la prison, passe la nuit entière en leur compagnie, et ordonne de les réincarcérer le lendemain matin après avoir gratifié l'une d'elles d'un cadeau de cinq marks. Elles se débattent aux mains des policiers qui les entraînent ; on les entend crier dans la nuit. Interrogés sur la cause de ces clameurs, les noirs répondent, terrorisés « *The governor want a woman for.* », ce qui met les autres blancs mal à l'aise, car Leist par son comportement risque de saper à jamais le prestige allemand, selon eux.

Quelques semaines plus tard, Leist choisit de nouveau dans la prison de Cameroun des femmes qu'il force à danser toute la nuit.

Quinze jours après, on les sort encore de leurs cachots, mais cette fois, le plaisir de Leist est d'une autre nature.

Le 15 décembre 1893, à 5h de l'après-midi, Leist fait fouetter les femmes de trois soldats noirs sous prétexte qu'elles n'ont pas assez travaillé pour lui. En présence des soldats alignés comme à la parade, chaque femme reçoit dix coups de fouet en peau d'hippopotame, le fameux sjambok. Herr Leist supervise la punition. On entend les cris des malheureuses au loin. Bien entendu, les soldats noirs sont furieux. Deux heures plus tard, ils forcent la poudrière, la pillent et emportent cinq canons. Quelques instants après, le canon se fait entendre. Les commerçants anglais hissent leur drapeau, souhaitant ne pas prendre part au conflit.

Le gouvernement allemand cesse à cet instant d'exister sur le plateau Joss à Douala. Les Allemands se rendent à bord de leurs navires, le *Nachtigal* et le *Soden*. Le combat se poursuit pendant une semaine. Le 23 décembre, des Allemands débarquent et repoussent les soldats dans la brousse. Poussés par la faim, ils reviennent les uns après les autres et sont pendus à leur retour.

En Europe, les journaux allemands s'emparent du sujet, repris par leurs pairs d'autres pays jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Au Reichstag, les progressistes en la personne du Dr Richter, soulèvent le débat. Finalement le ministère des affaires étrangères envoie le procureur général, Herr Rose, mener une enquête sur place au Cameroun. Le 16 octobre 1894, Leist est jugé et reconnu coupable. Il est condamné à être transféré à un poste mineur, et à voir son salaire réduit d'un cinquième. Une dépêche du *London Post*, en provenance de Berlin, le 16 octobre, indique que le résultat du procès - la condamnation légère de Leist - sera reçu dans tout l'Empire avec une tempête de dérision amère et furieuse. Cela renforcera la cause socialiste.

Quant à l'assesseur Wehlan, il est démis de ses fonctions.

Les Allemands choisissent de continuer à diversifier les forces noires de répression, de manière à désenclaver des zones contraires à la domination allemande quitte à exterminer les populations. Il s'agit aussi de renforcer les corps des cadres pour ces forces. Ainsi arrive Hans Dominik.

Hans Dominik (1870-1910) au Cameroun

Nous avons déjà signalé que Ngila et son frère Ngutte sont tributaires du lamidat de Tibati auquel ils doivent payer un tribut en esclaves et en ivoire. Tous les lamidats attendent un tribut identique, et tous prennent appui sur les colporteurs Haoussas en ce qui concerne les Manguissa, mais plus loin vers le nord, ils peuvent être arabes, touaregs etc., selon les lieux d'achat et vente. Ngaoundéré est alors considéré comme le plus grand marché d'esclaves de l'Adamaoua.

A Ngaoundéré arrivent les esclaves du Sud. Ngaoundéré aussi envoie des razzieurs jusqu'au Baguirmi voisin. En 1909, une attaque française contre ces razzieurs libère des esclaves.

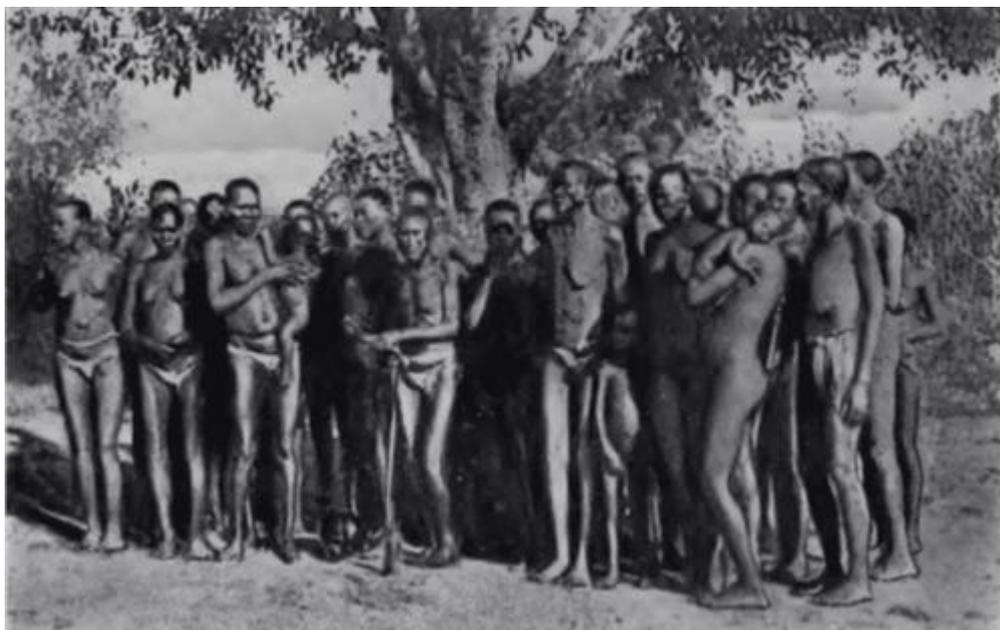


Figure 31-Esclaves libérés

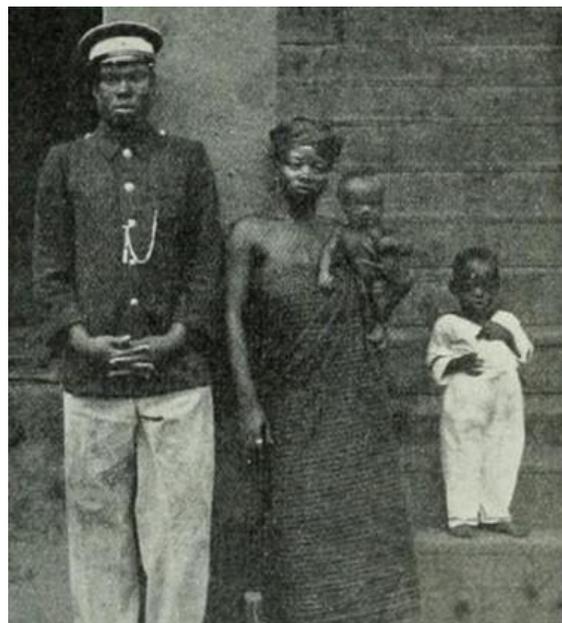
Les Allemands au Cameroun décident de s'attaquer à ces razzias qui freinent, comme nous l'avons déjà vu, la circulation des marchandises sur le territoire, et ce d'autant plus que, selon leur opinion, les Anglais avec la Royal Niger Compagnie au Nord accaparent bon

nombre de richesses, dont l'ivoire tant convoité. Les factoreries européennes de la côte du Cameroun se plaignent de ceux-là mêmes qu'ils ont enrichis grâce au système d'intermédiaires : Malimba, Batanga et surtout Douala au sud. Ces derniers eux-mêmes s'approvisionnent auprès d'intermédiaires de l'intérieur, de proche en proche. Il s'agit aussi de supprimer leurs prétentions. Pour toutes ces raisons, l'occupation du territoire se transforme très rapidement en campagnes militaires contre toute tribu s'opposant un tant soit peu aux projets allemands.

Les Allemands mettront près de 18 ans à pacifier le Cameroun et un des maîtres de cette pacification désormais célèbre pour les atrocités commises au Cameroun est Friedrich Wilhelm Hans Dominik (1870-1910).

Dominik a servi par intermittence de 1894 à 1910, et y a gagné ses galons. Quand il meurt en 1910 sur le bateau "*Eleonore Woermann*" le ramenant à Hambourg, il est déjà Major.

Si Morgen a « créé » Martin Paul Samba, exécuté par les Allemands pour trahison en 1914 à la veille de la guerre, Hans Dominik est le « créateur » de Karl Otto Friedrich Atangana, qui deviendra simplement Karl Atangana, Carlos Atangana pour les Espagnols, puis Charles Atangana. Dans son livre « de l'Atlantique au Tchad », en 1908, Dominik présente Charles Atangana comme l'interprète de la station de Yaoundé. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier dans sa relation avec les Manguissa, sous la conduite de Dominik.



Charles Atangana – Interprète auprès de Dominik – Yaoundé (avec sa famille)

Lorsque Dominik arrive au Cameroun en 1894, il est accompagné de Morgen, son camarade de régiment qui a éveillé son intérêt pour l’Afrique. Ils font d’abord une escale en Egypte. Ils y recrutent des soldats soudanais de l’armée anglo-égyptienne.

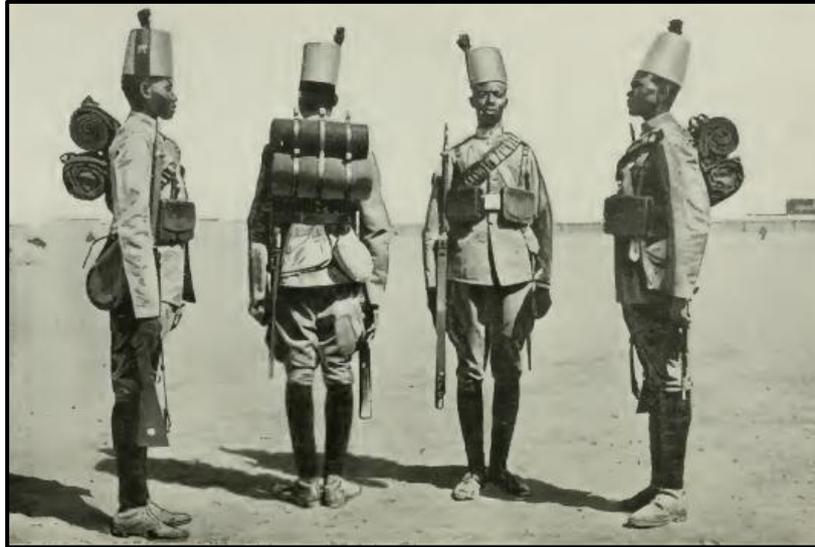
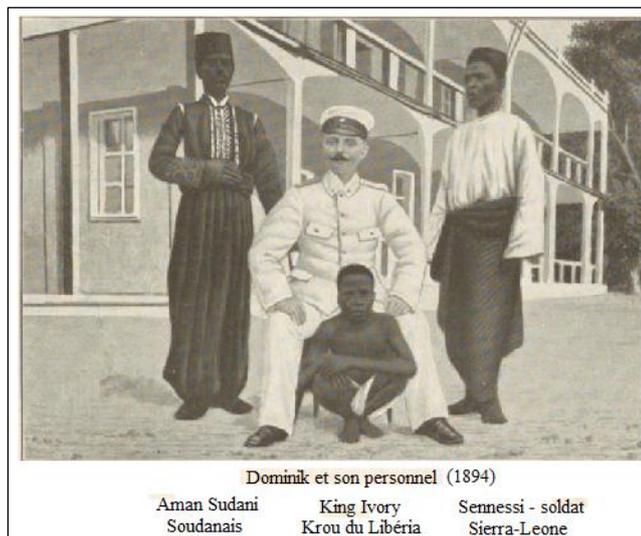


Figure 32- Soldats soudanais

Sur la côte occidentale, d’escale en escale, ils recrutent des volontaires en Sierra Leone, au Libéria, au Nigéria.

Dominik est fier de son entourage hétéroclite comme le montre l’illustration ci-dessous.



Les rapports sur les Voutés (Baboutés) lui ont déjà permis de comprendre en partie les obstacles créés non seulement par Ngila mais aussi par d’autres Baboutés. Assez rapidement d’ailleurs, il décide de se rendre auprès de Ngila.

Dominik sur les rives de la Sanaga

Dominik se lance rapidement vers la Sanaga et le 19 août 1894, la troupe atteint un village de pêcheurs Batsenga vivant sur les bords du fleuve. Le chef de ces pêcheurs est Ewuna ; de lui, il apprend que Ngila a étendu sa domination jusqu'à la Sanaga et que Kule, le grand chef des Batsengas lui-même s'est engagé à mettre à la disposition de Ngila des pirogues pour traverser le fleuve à tout moment. En arrivant chez ce dernier, la troupe y trouve d'ailleurs des messagers permanents de Ngila chargés de rendre compte de tout événement chez les Batsengas.

Dominik constate que les indigènes n'ont vu que quelques Européens en transit, qui disparaissent aussi vite qu'ils sont arrivés. Au poste de Yaoundé, Zenker le botaniste dispose de si peu de moyens militaires que son nom n'est pas très connu. En quelque sorte, ce qui est dommageable, c'est le fait que la réputation des Allemands passe bien après celle de Ngila dans ces contrées.

Poursuivant sa route le 21 août au matin après avoir traversé le fleuve, la troupe parvient chez les Batis, grâce aux guides fournis par Ewuna. Le chef des Batis est alors Tungele. Ce dernier les accueille avec sa troupe d'une centaine d'hommes armés de lances, d'arcs et de flèches. Tungele se présente dans une luxueuse tenue haoussa de la tête aux pieds, et Dominik en déduit une certaine sujétion aux Voutés, en particulier à Ngila, qui doit certainement entreprendre des raids chez les Batis.

Tungele lui-même explique que la plupart du temps, le prétexte aux raids est bien souvent celui des ordres prétendument non exécutés et que Ngila domine effectivement tout le pays entre le Mbam et la Sanaga, ayant installé partout des postes fixes d'où les hommes d'armes agissent sans limites. Si les ordres exubérants des guerriers de Ngila dans les villages batis ne sont pas immédiatement suivis, cela donne l'occasion d'un raid de grande envergure dans la région, au cours duquel tous les Batis sont impitoyablement massacrés. Bon nombre d'entre eux ont ainsi été emmenés en esclavage sans avoir pu s'échapper.

Les autres Batis, ne voulant pas s'exposer aux attaques et aux brigandages incessants des hommes de Ngila, se sont retirés dans les fourrés des forêts, ont entouré leurs villages de barricades. Ils mènent une vie agitée et désordonnée, avec toujours les armes à la main et doivent toujours s'attendre, comme les Manguissa, à une attaque de la part de Ngila. Cette menace constante, qui les empêche aussi de cultiver les champs de manière ordonnée et leur ôte toute joie de vivre, a conduit avec le temps à ce que « *même les éléments les plus turbulents se soumettent à la domination des Voutés* », ajoute Dominik. Il précise que « *ce*

n'est que récemment que Tungele a vraiment reconnu la souveraineté de Ngila, comme il me l'a dit ». Tungele en a été récompensé par le vêtement haoussa qu'il porte fièrement et par un poignard bien ouvragé qu'il montre à Dominik.

La troupe de Dominik parvient chez Ngila et y séjourne du 24 août au 2 septembre 1894. Lors de leur rencontre, des cadeaux sont offerts par les Allemands dont « *plusieurs pièces de velours et de soie, quelques couvertures en laine, des fusils à chargement par la bouche, de la poudre, des couteaux à cran d'arrêt, du sel et une boîte à musique* », mais aussi des aiguilles et du fil, des petits grelots, des anneaux pour les mains et les pieds, des clous, des ciseaux et des miroirs. M. Zenker offre des cadeaux à Ngila en tant que chef du poste de Yaoundé et l'assure de son bon voisinage, tandis que Dominik lui promet l'amitié du gouverneur Zimmerer s'il s'abstient de toute incursion dans la zone de la Yaoundé.

Comme on le voit, le razzieur peut être rassuré. Tout comme avec Morgen, les Allemands en sont encore à ne s'indigner que de la gêne du commerce, et non des peuples qui subissent leurs attaques.

L'arrivée d'un autre Gouverneur, Puttkamer, le 11 décembre 1894 va correspondre à une nouvelle ère de développement pour le Cameroun, d'après les Allemands, ce qui signifie bien entendu des combats de plus en plus intenses contre les populations accusées, pour justifier les massacres qui ont lieu, de convoitise des articles de commerce des caravanes.

Pour un soldat de la troupe d'occupation tué, voire blessé, un canton entier peut être exterminé. Les Bassa-Bakoko perdent ainsi 200 des leurs en 1895, avec 47 blessés, et quatre de leurs villages sont détruits.

S'installe aussi ce que de nombreux auteurs ont appelé l'ère de la flagellation, celle qui a donné au Cameroun le surnom de « pays des 25 », car l'une des punitions consiste en 25 coups de « sjambok », un fouet fait d'une queue de rhinocéros ou d'hippopotame. Aucun peuple n'y échappe, même les Ewondo qui ont cédé leurs terres aux Allemands.



La pacification se poursuit avec son lot de répressions, de massacres.

Un bilan établi par les Allemands relève entre 1891 et 1909 le chiffre à peine croyable de 101 interventions militaires des troupes allemandes dites « de protection », avec des durées variables, et parfois à diverses reprises contre les mêmes populations, interventions qui s'étendent sur tout le territoire. C'est cela la pacification, c'est-à-dire, la recherche de la paix pour le colon. Les termes pour caractériser les interventions varient : expédition, engagement militaire, campagne, bataille, raid, mesure punitive, punition.

Dominik devient chef du poste de Yaoundé en 1895. Diverses tentatives continuent à être menées en pays Vouté. Il se trouve que les chefs vouté eux-mêmes ne s'entendent pas, et se combattent régulièrement pour diverses raisons. Dominik constate que dans ces combats entre les tribus Voutés, Ngila et ses hommes sortent toujours vainqueurs. Son prédécesseur, visité par le capitaine Morgen, a déjà battu son frère Mango, conquis la capitale sur la rive droite de la Sanaga, à trois bonnes journées de marche en amont des rapides du Nachtigal, et forcé Mango à s'enfuir. Or à Kule, c'est-à-dire à deux jours de marche seulement de la station de Yaoundé, se trouve une garnison de Ngila. Il s'agit pour les Allemands d'exploiter ces divisions.



Figure 33-Hans Dominik - Major - 1910

Par exemple, les Allemands découvrent que le successeur de Mango, Dandugu, a entrepris de grandes expéditions d'esclaves à partir de sa capitale fixe . Or ils ne connaissent pas Dandugu et décident de tenter un pacte avec lui. C'est Von Stetten qui s'y rend. Stetten est reçu avec hospitalité mais dans la nuit plusieurs fusils et boîtes de cartouches lui soient volés. Malgré son insistance, aucun de ses biens ne lui est rendu. Il quitte le village de Dandugu et plus tard des messagers de Dandugu le rejoignent sur la route. Il lui est proposé d'envoyer des émissaires récupérer ses armes et ses munitions. Ces derniers seront sur le chemin attaqués par les Voutés.

Cet affront méritant punition, dès début juillet 1895, une expédition guerrière à laquelle se joignent d'autres voutés ennemis de Dandugu, est menée contre le village, qui est incendié. On dénombre une centaine de morts chez les ennemis. 40 femmes sont capturées, les alliés Voutés et les porteurs de Yaoundé pillent la ville, les hommes en fuite sont poursuivis.

En quittant la ville, les soldats prennent avec eux des prisonniers, dont une vingtaine de femmes Voutés, attachées en une longue rangée, certaines avec des enfants.

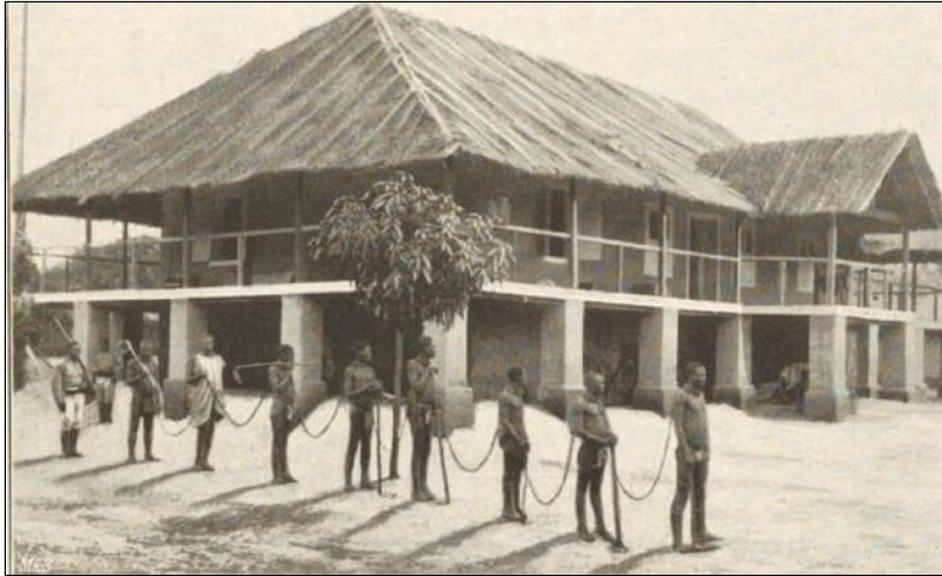


Figure 34 - Prisonniers au poste de Yaoundé

Dandugu qui a réussi à prendre la fuite, envoie le lendemain des messagers de paix avec les fusils. Stetten lui demande de payer dix grandes dents d'ivoire au poste de Yaoundé en guise d'amende.

Dominik prend un congé en septembre 1895. Il revient à Yaoundé en avril 1896. C'est le début de grands travaux : routes, ponts, maisons, briqueterie, ..., sans que toutefois ne cessent les combats meurtriers sur l'ensemble du territoire. Un autre congé a lieu en 1897.

Entre temps, vers 1896, selon Laburthe-Tolra, Dominik réquisitionne quelques garçons de dix à quinze ans pour les envoyer à l'école à Kribi, chez les Pallotins, à trois cents kilomètres de là. Un de ces enfants est Martin Tabi, qui laisse un témoignage dans un document intitulé : « Wie ich Christ wurde. ».



Figure 35-mission de Kribi

Tabi raconte le désespoir des mères, « *persuadées qu'elles ne reverraient jamais leurs fils ; mais aussi la joie et le désir de ceux-ci, avides d'apprendre les secrets des Blancs, anxieux de vérifier les racontars qui évoquaient la « maison des miracles » de Kribi : car là-bas, disait-on à Yaoundé, circulaient des « filles de Dieu » habillées de longues robes et munies de longues barbes; là-bas se retrouvaient les défunts ; là-bas des présences mystérieuses (les statues de l'église) présidaient des cérémonies dont nul ne devait rien dire à l'extérieur, sous peine d'être frappé de mort par une puissance mystérieuse.* »

Tabi sera rejoint plus tard par son cousin Karl Atangana.

Nous avons vu Dominik et sa rencontre avec des Batsenga. Il n'évoque pas encore de rencontre avec les Manguissa, comme cela va être le cas ci-dessous.

Après avoir un nouveau pris congé en mars 1897, Dominik revient au Cameroun en janvier 1898, retrouve Yaoundé en mars où il reprend de nombreux combats contre les tribus environnantes, en particulier sur les rives du Mbam et de la Sanaga, de manière à « nettoyer » l'accès vers le nord du pays.

Dominik et les Manguissa en 1898

Dès le mois d'Avril 1898, Dominik repart vers la Sanaga. Au village batsenga de Kule, Na, Wimba, les envoyés de Dandugu et de nombreux chefs des Batsengas et des Mwelles viennent à sa rencontre. C'est de Kule que Dominik redescend vers la Sanaga jusqu'à un autre village Batsenga, celui du chef Abanda.

Notons que les Allemands à cette époque désignent généralement le nom des villages par le nom du chef de village ou de famille.

Abanda est considéré comme un grand chef. Mais hélas, c'est un ami de Ngila. La présence de nombreuses huttes rondes au lieu des carrées généralement rencontrées chez les Batsengas en atteste, « *signe que les relations avec les Voutés sont intenses* », dit Dominik. Sur une île située au milieu de la Sanaga, là où elle mesure 800 m de large, dit Dominik, de nombreux toits ronds pointus dépassent des arbres denses qui y poussent. Cette île est le fief d'Abanda d'où il domine les environs.

Or Morgen, parlant des mêmes îles de la Sanaga lors de son premier voyage vers la Sanaga indique : « *Elles étaient même habitées, comme nous l'avons constaté avec étonnement, par les Tshingas (Batsengas ?) qui s'étaient autrefois installés sur la rive droite*

et qui s'étaient réfugiés sur ces îles pour échapper aux hordes de pillards de Ngila et de Mango, les deux plus puissants chefs du nord. » Plus loin, Morgen ajoute que «c'étaient des gens bienveillants, ces gens d'un seul champ aux chutes. Quand ils se furent assurés de notre caractère, ils s'approchèrent à la rame avec leurs canoës, qu'ils dirigeaient debout à l'aide de longues perches de bambou, et ils ne demandèrent pour chaque traversée qu'un petit bout de tissu pour se faire des jupes. »

Il semblerait donc que comme d'autres tribus, les Batsengas d'Abanda aient décidé de tenter d'acheter la paix en s'alliant à leur tyran.

Dominik décrit Abanda comme un homme grand, noir et barbu, qui reçoit cordialement la troupe. Dans une longue conversation du soir, Dominik l'exhorte à dégager la route et à ne pas entraver le trafic entre Balinga et le poste de Yaoundé, sinon, malgré son amitié avec Ngila, il pourrait en subir des conséquences.

Carte du territoire des Manguissa - 1906

Avant de poursuivre notre propos, présentons cet extrait d'une carte du Cameroun méridional établie par Max Moisel en 1906 et disponible à la BNF.

Elle a été réalisée à partir de relevés effectués lors d'expéditions par les Allemands entre 1901 et 1905. Nous en avons extrait la zone concernant les Manguissa. Elle nous permet de mieux saisir le parcours de Dominik dans le pays Manguissa et renverra certains aux questions qu'ils se posent sur leur chef supérieur, Zogo Fouda Ngonu, établi par les Français (et non par les Allemands). En effet, le seul chef supérieur du district de Yaoundé, chef des Yaoundés (au sens allemand) à la veille de la 1^{ère} guerre (1914) est Karl Atangana,

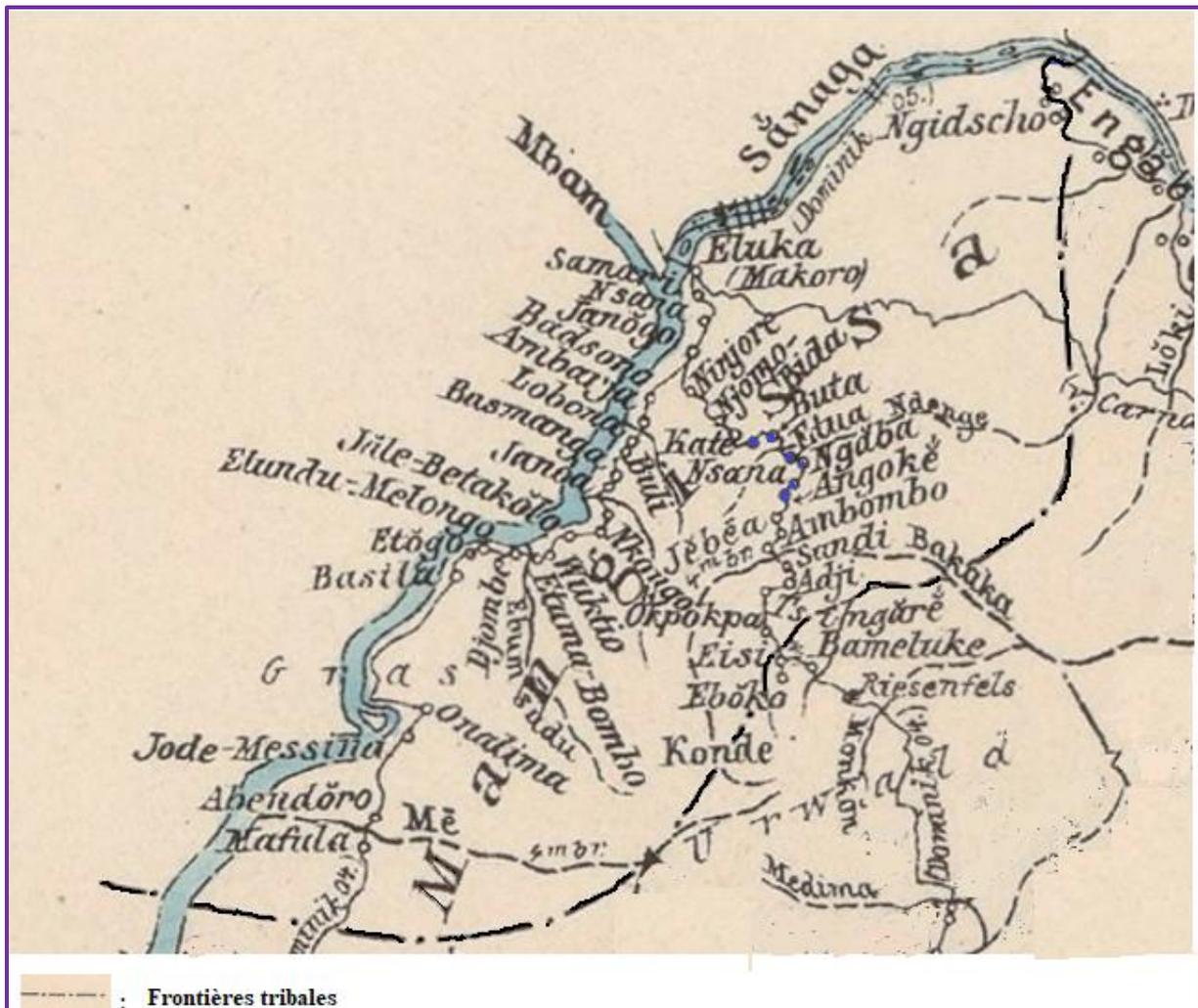


Figure 36- Carte du territoire Manguissa - Moisel – 1906 -BNF

Bien entendu, certaines pistes portées sur la carte Moisel n'existent plus, de même que de nombreux villages se sont déplacés, et pour d'autres le souvenir même est effacé.

Pour les Allemands, les noms de village sont en réalité les noms du fondateur du village ou du chef du village. Nous repérons le terme « Ngidscho » sur cette carte, lié peut-être au fait qu'à cette époque certains Manguissa se présentent encore par le nom « Wa-Ngidzo » en langue ati. Par ailleurs, Moisel a écrit « Mangissa » sur la carte et non « Madjinga » comme le faisait Morgen.

Relevons tout d'abord quelques transcriptions phonétiques de certains noms, en indiquant leur prononciation en manguissa actuel, et ce qu'on pourrait appeler leur « éwondisation ». L'éwondisation semble avoir été accélérée par la christianisation faite dans en ewondo. Il se peut aussi que la langue entendue dans certaines parties soit l'ati, avec une prononciation spécifique.

Le nom « Eluka » apparaît au bord de la Sanaga, proche de celui de Dominik avec la référence 1905 (année). Ce nom correspond probablement à celui d'Eloug'Zowa que certains considèrent à l'heure actuelle comme celui choisi par Dominik pour devenir chef de tous les Manguissa, questionnant alors l'origine de ce titre donné plus tard à Zogo Fouda Ngonu, appelé auparavant chez les Manguissa Zok'a Kun'Ngonu car sa mère s'appelait Kuna Ngonu, avant de devenir Zok'a Put' Ngonu. En effet, le nom Zogo se dit Zokě chez les Manguissa, et devient Zoa chez les Ewondo, comme c'est le cas de l'archevêque manguissa de Yaoundé Jean Zoa.

En étudiant cette carte de 1906, nous ne voyons nulle part apparaître le nom de Zokě.

Le village Eluka de Dominik s'appelle actuellement Nkol-Elouga.

Le récit de Dominik nous permettra dans le prochain paragraphe de narrer sa rencontre avec celui qu'il appelle Eluka. Pour l'instant, relevons quelques noms en suivant une des pistes de la carte (points en gras).

Sur la carte	En Manguissa actuel	Après « éwondisation »
Angokě	Angokě	Angoa
Ngaba	Ngawa	Ngaba
Nsana	Ndzana	-
Buta	Pouta	Fouda
Etua	Etoga	-
Kate	Nkate	Nkada
Absent de la carte	Zokě	Zoa

Illustrons l'aspect «nom de chef de famille ou de village» en suivant la piste aux points en gras Angoke, Nsana et Ngaba et Etua.

Notons que Ngaba se dit Ngawa en manguissa. Ngaba Belomo et Etoga Belomo sont frères utérins. Leur mère s'appelle Welomo (Belomo) en manguissa, et leur père Ongali. Angoke et Ndzana sont les frères d'Ongali, probablement déjà décédé lors de l'élaboration de cette carte, car c'est alors Ngaba Belomo qui est chef des Benyabega, à Nkom. Ngaba Belomo est décédé des suites d'une chute de cheval. Chez les Mvog Ayissi Nguina, de sa descendance, un interdit a été proclamé en respect pour lui. Ses descendants sont privés d'équitation en son honneur. De même, le village a abattu tous les chevaux qui subsistaient. Et c'est toujours en son honneur que fut créée la chanson « *éé, éé ha , deg Ngaw'Welomo a nga lik dow le bun ki !* » c'est-à-dire qu'après Ngaw Belomo, c'est la déchéance. Le texte est plus long. On dit qu'à son

arrivée au pays des morts, il a été accueilli par des coups de semonce ! Bien entendu, d'autres chefs, ou autres semblent avoir bénéficié de cette chanson.

Ndzana Ngaba Joseph, son fils, décédé le 4 janvier 1944, lui a succédé.



Figure 37- Ndzana Ngaba Joseph – Chef des Benyabega

Ndzana Ngaba Joseph est le père de Ngaba Ndzana Médard, le premier des ministres de la fonction publique du Cameroun, 1959, ayant aussi été élu député, et Maire de Sa'a.



Figure 38- Ngaba Ndzana Médard (assis) – ministre de la fonction publique

Reprenons maintenant le parcours de Dominik, qui en 1898 part du village Batsenga dont le chef est Abanda, nous dit-il.

La marche de Dominik vers Eluka – village manguissa -1898

Dominik traverse une grande plaine avec de nombreux palmiers, et présente les Manguissa.

« *C'est là que vivent les Manguissa dans de nombreux villages* », nous dit-il.

Il continue : « *Après une marche de huit heures, nous avons campé à Eluka, un village situé non loin du confluent du Mbam et de la Sanaga. D'après les indigènes, c'est le meilleur endroit pour passer en bac vers Balinga. La Sanaga s'écoule ici tranquillement, dans une largeur majestueuse. La Sanaga et le Mbam formeraient une magnifique route commerciale vers l'Adamaoua s'ils étaient navigables partout comme ici et s'ils n'avaient pas de chutes et des tourbillons, des bas-fonds et des bancs.* »

Dominik remarque que « *peu de commerce est parvenu jusqu'aux Manguissa. Ils vivent en lutte constante avec les Voutés qui entreprennent continuellement des guerres de l'autre côté du fleuve. Ouvriers agricoles assidus, les Manguissa sont également des pêcheurs et des chasseurs raisonnablement qualifiés. Mais comme toutes les tribus bantoues, ils sont ennemis de leurs voisins, de sorte que le vieil Eluka en savait peu sur Balinga* ».

En particulier, depuis le village d'Eluka, surplombant la Sanaga et la vaste plaine verdoyante de l'autre rive, Dominik décrit en arrière-plan, « *sombre et menaçante, une haute crête boisée dont le nez saillant abrite la grande "ville Vouté de Watare.* »

Parlant de Watare, il poursuit : « *Elle est de loin la terreur de tous les Bantous. C'est devant Watare que tremblent les Batsengas, les Manguissa et, de l'autre côté du Mbam, les Balingas. Mais au lieu de s'unir contre cet ennemi commun, ils s'opposent les uns aux autres et fournissent des chefs et des partisans aux Voutés pour la chasse aux esclaves chez le voisin, sans réaliser que celui qui subit cette chasse maintenant leur rendra la pareille une autre année.* »

Dominik conclut que « *la force principale des nègres du Soudan face aux Bantous réside dans leur cohésion et dans l'unité de leur attaque, ce qui explique leur progression constante vers le sud.* »

Pour l'instant, il s'agit d'un énième constat.

Le 15 avril 1898, Dominik est de nouveau à Yaoundé. Les travaux de construction se poursuivent, la maison des sous-officiers peut être occupée, une cuisine et une écurie sont

sous toit, et près de 100 m de mur terminés. Par ailleurs, le commerce dans la région de Yaoundé est florissant.

Le pays Manguissa attaqué par les Voutés

Cependant, cette paix est interrompue le 8 juin 1898, dans la nuit, avec l'arrivée au poste de Tungele, le chef Bati, et de différents chefs Batsenga. Ils sont porteurs de nouvelles effrayantes.

Ngila s'agite de nouveau. Il a établi son camp sur la rive droite du fleuve et s'est emparé de nombreuses pirogues, avec le projet d'envahir la région Batsenga de la rive gauche. Les chefs ne possèdent aucun détail sur les forces des Voutés. Ils se sont précipités vers le poste dès l'arrivée des ennemis. La nouvelle de l'incursion de Ngila se répand rapidement et les soldats savent que cela signifie la guerre pour la troupe.

La nuit même, des messagers se rendent chez les Ewondo et les Banes ; dès le lendemain matin, les volontaires arrivent de toutes parts. Dominik choisit une centaine de guerriers parmi eux. Le 10 juin, avec le sous-officier Klein, 51 hommes dont Martin Paul Samba, c'est le départ en toute hâte pour la Sanaga. La troupe parvient à Kule le 11 juin 1898 à midi et s'accroît d'un détachement de Voutés, envoyé par Dandugu, ennemi de Ngila.

Ici, à Kule, Dominik découvre que Ngila a été fortement exhorté par Tibati à payer le tribut longtemps dû en esclaves. Afin de se conformer à cette exigence, il a tenté de s'emparer de Balinga en avril, mais n'a pas pu franchir le Mbam en raison du niveau élevé des eaux et de la résistance du peuple Balinga. A l'ouest se trouvent des tribus déjà amies des Allemands. Ngila ne peut donc trouver le matériel humain pour le paiement de sa dette que sur l'autre rive de la Sanaga. Voilà pourquoi il se trouve dans cette zone pour la première fois depuis deux ans.

Jusqu'au 11 juin 1898 à midi, aucun Vouté n'a encore traversé le fleuve, mais dans la nuit, des Manguissa viennent rapporter à Dominik les faits suivants : sous la conduite du Batsenga Abanda, les Voutés sont arrivés le soir dans le village manguissa dont le nom du chef est Ebishimbi (?), nom qui correspondrait à Ebassimbi en manguissa, ou à Ewashimbi en ati, langue encore parlée par les Manguissa de Nkol-Ebassimbi aujourd'hui. Abanda a fourni ses canoës à cet effet. Ebishimbi, comme Abanda, travaille ainsi désormais main dans la main avec les Voutés contre ses propres compatriotes, dit Dominik.

On retrouve ici le même phénomène relaté sur les Batis. Harcelés régulièrement par les razzieurs, certains finissent par se soumettre pour éviter d'être eux-mêmes emmenés en

esclavage, incapables qu'ils sont avec leurs arcs et flèches de faire face aux armes à feu des razzieurs.

La troupe de Dominik se rend le 12 juin au village d'Abanda et le trouve désert. Ngila lui-même a déjà retraversé le fleuve, ayant entendu parler de l'approche de la troupe.

Dominik comprend que Ngila ne l'affrontera pas en terrain libre, mais que lui-même ne dispose pas d'assez de forces pour un siège sur les rives du fleuve ou pour une attaque du camp fortifié de Ngila. Or, il est important « *d'empêcher à jamais les Voutés de faire des raids dans la zone du poste.* »

La solution est vite trouvée : attaquer Wataré, autre ville fortifiée de Ngila, vide de guerriers actuellement en déplacement avec leur chef sur la Sanaga.

Le 14 juin 1898, la troupe traverse le pays Manguissa, « *dévasté par les Voutés* », dit Dominik.

Il continue : « *Quelle était la situation ici ! Champs piétinés, pots cassés, ici et là un cadavre déjà en décomposition. Certaines poutres étaient encore fumantes, de fines colonnes de fumée blanche s'élevaient dans l'air.*

A Eluka aussi, tout était abandonné et désert. »

La troupe traverse le soir même, campe au bord du Mbam, et arrive le 15 juin chez les Balingas. Elle repart avec deux guides Balinga ayant vécu des années durant comme esclaves à Watare avant de s'en échapper. Après un parcours dans une forêt épaisse et humide noyée dans le brouillard, ils atteignent vers 3 heures du matin les palissades de Watare, fermées par 4 portes. Après plusieurs tentatives nécessitant le silence, la troupe réussit à pénétrer dans la ville. Dans une fuite effrénée, la population tente de s'enfuir, quelques hommes armés de lances essaient de résister. Les soldats ne laissent aucune chance ni aux uns ni aux autres. « *Là où un Vouté se précipite en longues enjambées le long des palissades pour chercher une issue, une foule de Yaundes hurlant le suit, comme la meute suit le cerf* », dit Dominik.

Les Voutés laissent 113 morts dans Watare ce jour-là, et seul un soldat noir de la troupe est tué, et un autre blessé. La ville se composait d'environ mille grandes cabanes rondes, construites les unes contre les autres autour d'une place de marché de 100 m de large et de long. Chacune était surmontée de plusieurs grosses cloches qui sonnaient dès la porte fermée.

Evidemment, après la victoire suit le pillage. Deux chevaux, 51 fusils, des centaines de lances, des boucliers et des arcs font partie du butin. Quant aux soldats et autres Yaoundés, ils s'emparent d'un grand nombre de belles robes haoussa.

Le 16 juin au matin, à 8 heures, la troupe entame la marche du retour vers le village Balinga de départ. Ici la fête de la victoire est célébrée jusque tard dans la nuit. Le 17 juin 1898 est un jour de repos.

Les esclaves capturés par les Voutés sont renvoyés chez eux, sauf 11 jeunes filles sans parents qui doivent rejoindre la mission pallotine de Kribi.

Ngila et ses amis de la Sanaga

De retour à Yaoundé, Dominik apprend que les chefs Ebishimbi (Manguissa) et Abanda (Batsenga) se sont réfugiés chez Ngila. Ce dernier, bouleversé par la destruction de Watare, envoie le 8 août 1898 auprès de Dominik trois notables de son entourage avec de grandes défenses d'éléphant afin d'entamer des négociations de paix. Dominik les renvoie avec le message que si Ngila veut la paix, il doit se rendre lui-même au poste de Yaoundé. Bien entendu, Ngila ne s'y conforme pas.

Commence alors la préparation d'une grande expédition contre non seulement les Voutés, mais aussi l'Adamaoua.

À la mi-juillet 1898, la station s'enrichit de trois Européens supplémentaires et de nombreux recrutements s'effectuent parmi les Ewondo et les Banés comme soldats, recrutements nécessaires, « *maintenant que l'expansion de la domination allemande sur l'Adamaoua va devenir un fait* ».

Dominik choisit 60 hommes, « *tous issus de familles connues et respectées.* » Pour lui, les fils de chefs doivent devenir soldats « *afin de rehausser d'emblée le prestige de leur rang dans le pays.* » Les sous-officiers blancs et Martin Paul Samba assurent la formation des soldats Ewondo.



Figure 39- Dominik et ses soldats - Yaoundé

Le confort s'est amélioré. En effet, la caserne s'est agrandie. Alors que les soldats vivaient jusqu'alors avec leurs femmes dans des maisons à structure en torchis, une grande caserne de 60 mètres de long a été construite, dans laquelle chacun dispose d'une chambre et dix hommes d'une cuisine ouverte commune. Une deuxième caserne de même taille est en cours de construction. Tout doit être prêt pour le mois de décembre 1898. Dominik attend alors la troupe de protection qui doit régler définitivement ses comptes avec Ngila et ouvrir la voie vers l'Adamaoua .

Dominik à la poursuite d'Ebishimbi et d'Abanda

Dès la fin du mois d'août, la troupe doit reprendre ses combats. La raison en est la suivante : Abanda et Ebishimbi sont revenus dans leurs anciennes résidences et loin de se tenir tranquilles, ont repris leurs razzias chez leurs voisins. Ils ont de plus tué deux commerçants haoussa de Yaoundé à Kule. Malgré une convocation de Dominik portée par le policier Obama à se rendre au poste, ils ne s'y présentent pas. Face à cela, Dominik envoie deux de ses soldats et quatre hommes auprès d'Abanda pour le prévenir qu'un refus de comparaître sera considéré comme une déclaration de guerre. Abanda demande aux siens de capturer les émissaires, qui face à cela opposent leurs armes et reprennent leur chemin de retour.

Les Batsengas les laissent partir tranquillement. Mais deux heures plus tard, alors que la patrouille traverse l'Afamba, elle est attaquée par les Batsengas. Un soldat noir est grièvement blessé, ainsi qu'un des Ewondo qui l'accompagnent.

C'est un triste cortège qui arrive au poste le soir du 30 août 1898. Des soldats, des femmes et des ouvriers sortent en courant de toutes les maisons. « *Cela fait longtemps qu'une agression aussi insolente n'a pas eu lieu à proximité immédiate du poste* », dit Dominik.

Il considère que cela exige un châtement immédiat. Cependant la pluie tombe du ciel jour après jour, tôt le matin et tard le soir et dans la plaine de la Sanaga, autour d'Abanda, la situation ne doit pas être meilleure. Faut-il entreprendre la marche ? En même temps la saison des pluies est loin de s'achever, « *et pour le nègre, une punition fait deux fois plus d'effet quand elle suit l'acte* », dit Dominik, ajoutant que « *le mauvais exemple corrompt les bonnes mœurs.* »

Et ce d'autant plus que tout le pays est au courant de l'attaque subie par ses soldats, et partout dans la région de Yaoundé, on a vu des commerçants avec beaucoup de marchandises. S'il ne réagit pas immédiatement à l'offense, comme il serait facile pour une tribu de décider

elle aussi de voler, convaincue qu'elle serait de l'incapacité du poste à assurer la protection des commerçants à proximité immédiate.

Aussitôt, le 1er septembre 1898, Dominik se rend à la Sanaga avec le sous-officier Klein, 50 soldats, dont toujours Martin Paul Samba, et le canon à tir rapide de 3,7 cm. Bien entendu, la troupe trouve la région de Batsenga largement inondée, les champs noirs recouverts de grandes flaques d'eau, les chemins boueux. Tous les villages sont abandonnés.

Les hommes d'Abanda et d'Ebishimbi se sont retirés sur les nombreuses îles du fleuve. De là, ils narguent la troupe. Ewuna, autre chef batsenga dont nous avons déjà parlé, apporte son aide aux soldats par des pirogues. Finalement, l'assaut des îles n'a lieu que le 4 septembre, et conduit à des pertes des deux côtés, en particulier chez ceux d'Abanda et d'Ebishimbi. De nombreuses femmes et enfants sont capturés. La troupe a perdu, en plus de deux morts parmi les soldats noirs, et deux blessés, six fusils et autant de baudriers avec des sacs remplis. C'est donc une victoire sans joie, d'autant plus que les chefs Abanda et Ebishimbi ont réussi leur fuite. On n'entend plus guère parler d'eux.

La soumission des lamidats

Les Allemands vont s'organiser de manière plus forte pour occuper toute la zone au nord de la Sanaga, et soumettre les lamidats. Jusqu'en 1902, les expéditions menées vont permettre la soumission de proche en proche de Tibati, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Banyo,... sans oublier la soumission de Yola de l'autre côté du territoire qui libère les lamidats camerounais.

Partout, des forts se construisent comme c'est le cas à Garoua.



Figure 40- poste allemand de Garoua

Exemple de la conquête de Banyo

Nous avons déjà évoqué Banyo dans la lutte contre l'esclavage transsaharien.

Au début de l'année 1902, deux colonnes allemandes doivent se rencontrer à Banyo début février. La première sous le commandement du lieutenant-colonel Pavel est constituée

de 5 officiers, 150 soldats africains, 600 porteurs. Celle du Premier-Lieutenant Nolte part de Tibati avec deux officiers et 50 soldats africains. Elle est déjà à Banyo le 1^{er} janvier 1902. Bien accueillie, le lieutenant Nolte et sa troupe s'installent dans un campement. Ils peuvent d'ailleurs constater que dans le quartier des Haoussa se trouvent des Arabes venant de loin et des Haoussa de Tripoli, de Tombouctou et du Togo, ainsi qu'une personne ayant déjà visité deux fois la Mecque et qui possède des passeports d'Istanbul (Turquie) et du Caire.

A Banyo, le lamido Oumarou hésite. Il préférerait une soumission sans combat, mais son frère aîné Yérïma Issa et d'autres dignitaires prônent la résistance armée. Ces derniers l'emportent finalement.

Yérïma Issa réussit à isoler les deux colonnes l'une de l'autre : faux renseignements, assassinat ou arrestation des messagers des allemands sont des moyens utilisés à cet effet. Les habitants des villages situés sur le parcours que Pavel doit emprunter reçoivent l'ordre de se cacher dans la brousse avec leur bétail de manière à affamer la troupe de Pavel. Tout ceci rend difficile la jonction des deux colonnes allemandes. Le lieutenant-colonel Pavel ne parvient à Banyo que le 7 février, ne sachant rien des événements qui viennent de s'y dérouler.

Nolte découvre le plan d'attaque consistant à profiter de sa conférence avec le lamido, pour s'emparer de leur camp. Feignant de ne s'être aperçu de rien, il convoque le chef et les notables en conférence à la chefferie, avec l'intention de faire arrêter Yérïma Issa à l'issue de la délibération. Lors de la rencontre, il a avec lui 10 soldats à l'intérieur et 30 à l'extérieur, le camp lui-même n'étant gardé que par 3 soldats. Cependant lors de l'arrestation, le lamido Omaru lui enfonce un poignard dans le cœur, le tuant sur le coup. Les combats qui s'engagent alors entraînent la mort du lamido, ainsi que de 300 foubés, le reste de la population réussissant à prendre la fuite, dont Yérïma Issa.

Lors de ce combat sont brûlées la chefferie, la mosquée et une grande partie de la ville.

Des conditions de paix sont imposées au nouveau chef, le lamido Ibrahim.

Nous avons choisi de présenter ces conditions tant elles représentent des traces de ce qui peut avoir été imposé aux autres populations du Cameroun.

Banyo le 10 septembre 1902

Le lamido du royaume de Banyo s'engage à observer fidèlement les suivantes :

Généralités.

- 1. — Il obéira toujours et exclusivement au gouvernement allemand et exécutera absolument tous ses ordres.*
- 2. — Les limites de son royaume restent inchangées. A l'intérieur de celles-ci il construira de bonnes routes vers Gashaka, vers Kontcha-Garoua, vers Tibati, Ngambé, dans la direction de Patoko-Bamenda, et il est responsable de la sécurité sur ces routes. Il dirigera le commerce de son royaume vers les postes des factoreries allemandes.*

3. — *Il s'engage à ne pas faire la guerre.*

4. — *La juridiction dans son royaume et dans sa ville lui appartient.*

Pour les condamnations à la peine capitale il doit d'abord demander l'autorisation du gouvernement allemand.

5. — *Le lamido est sous la protection du gouvernement allemand et reçoit le drapeau allemand. Celui-ci doit être hissé à l'arrivée d'Européens dans la ville.*

Conditions particulières pour le poste.

1. — *Le lamido fera construire par ses gens le poste d'après les indications du chef de poste et fournira en tout temps les manoeuvres demandés par le poste, soit à titre permanent, soit temporairement. Une indemnité ne sera pas accordée pour les travaux du bâtiment du poste.*

2. — *Le lamido fournira en tout temps des porteurs contre paiement selon la demande du chef de poste.*

3. — *Il fournira contre remboursement des denrées vivrières pour le poste. Le marché aura lieu près du poste suivant les indications du chef de poste. Tous les prix des marchés, aussi ceux du marché de la ville, sont soumis au contrôle du chef de poste.*

4. — *Sur demande du chef de poste, des emplacements convenant à des plantations devront être attribués au poste (éventuellement contre l'avis de l'actuel propriétaire).*

Faits résultant de la guerre.

Puisque l'assassin du lieutenant Nolte, le lamido Omaru, a été fusillé, le gouvernement s'abstient d'infliger d'autres peines capitales et ordonne :

1. — *Le frère du lamido Omaru, Yérïma Issa, le sariki-n-saggi Mohamman, le kaïgama Pété-Pété seront emprisonnés à vie et exilés vers la côte.*

Toute tentative de fuite de l'un d'eux et de retour dans son pays entraînera la condamnation à mort.

2. — *Les sépultures du lieutenant Nolte et du soldat Gerba Bufu, situées dans la chefferie, sont confiées comme inviolables à la garde du lamido.*

Seuls des Blancs, des Allemands ou leurs envoyés y auront accès. Toute violation de cette décision entraîne pour le lamido le verdict de la peine de mort et pour le pays la guerre. Cette décision reste en vigueur même si le poste est temporairement dégarni de forces militaires.

3. — *Le sort du soldat Delussi doit être élucidé et le ou les assassins de celui-ci doivent être livrés pour être châtiés.*

4. — *Toute arme à feu doit être livrée au poste.*

5. — *Il est interdit de porter des armes dans l'enceinte de la ville.*

Amendes.

1. — *300 boeufs au choix du poste dont 50 dans 8 jours.*

2. — *Pendant le séjour de l'expédition de Bangwa 10 bêtes de boucherie par semaine, plus tard 1 bête par semaine.*

3. — *9 chevaux sans faute sous 8 jours (expédition de Bangwa) au plus tard, 5 bons chevaux de remplacement par an sur demande du chef de poste.*

4. — *50 grandes défenses d'éléphant, 10 sous 8 jours, le reste payable au courant de l'année.*

(Signé :) Sandrock, lieutenant

Pacification réussie ?

Dominik considère maintenant que la confiance des indigènes envers le poste de Yaoundé et sa troupe s'agrandit, car il a désormais le pouvoir de maintenir l'ordre et la tranquillité dans le pays. Les gens viennent à présent de loin pour soumettre leurs différends à la décision du chef de la station.



Figure 41- Dominik - Yaoundé

Bien entendu, la répression doit continuer. C'est le cas de la campagne de soumission chez les Yesum en 1901-1902 dont le chef Semikoa finit par se rendre.



Figure 42-Simekoa - chef Yesum



Figure 43-chef yezum Simekoa et sa famille

Pour Dominik, le commerce se développe d'une manière insoupçonnée. Tout Yaoundé y participe. Chacun achète dans les factoreries de la côte le plus de choses possible, perles et fils de laiton, et va ensuite dans une tribu voisine, chez les Etons, les Batchengas et les Manguissa à l'ouest ou chez les Mwellles à l'est, dit Dominik, pour échanger ces achats contre du caoutchouc et de l'ivoire. D'énormes quantités de lianes recherchées et de nombreux arbres contenant de la sève de gomme se trouvent encore dans les vastes étendues de la forêt vierge.

En effet, nous dit-il, les Ewondo sont devenus commerçants et porteurs, ce qui ne facilite pas le recrutement par les agents des sociétés de plantations. Elles aimeraient des travailleurs issus de cette zone peuplée. Les Yaoundés gagnent plus d'argent dans leurs activités actuelles. Selon Dominik, dans les plantations, un homme gagne environ huit marks par mois et pour cet argent, il est censé travailler sous surveillance du matin au soir. Les entreprises basées à Yaoundé sont heureuses d'employer tout homme qui s'inscrit comme porteur. Le Yaoundé va ensuite vers la côte avec sa charge en une douzaine de jours, y reste une journée, porte une autre charge et a gagné au moins six marks avec de la nourriture gratuite. Il peut marcher quand il veut, se reposer quand il veut ; il est dans son pays avec la nourriture qui lui est promise et — enfin et surtout — avec ses femmes.



Figure 44-caravane au poste de Yaoundé

C'est certainement une période faste pour les Allemands. Ils peuvent même se permettre de créer un orchestre militaire, comme c'est le cas à Buea !



Figure 45-Buea - Orchestre militaire allemand

Ce regard sur l'évolution des affaires locales est certainement celui de l'occupant désireux de convaincre ses compatriotes de l'efficacité des forces allemandes. Le sort des Camerounais n'est pourtant pas à envier car s'abattent sur eux les impôts, les travaux forcés, le colon souhaitant faire profiter à ses maisons de commerce et donc à sa métropole de toutes les richesses à extraire du pays.

Bien entendu, pour cela. Comme au temps de la traite, il faut la force de travail du noir.

Les Travaux forcés sous les Allemands

« Beati possidentes », était l'adage favori de Bismark, semble-t-il. Heureux ceux qui possèdent, adage interprété par certains journaux comme « *La force prime le droit.* »

Comme leurs compatriotes européens disposant de colonies, les Allemands ont des besoins en travailleurs de toutes sortes : porteurs dès le début de l'occupation, ouvriers agricoles pour les plantations, d'autres ouvriers pour les routes, les ponts, le chemin de fer, le dragage des rivières et des fleuves, sans oublier tous ces bâtiments et forteresses qu'il faut bâtir. Bien sûr, les noirs doivent s'atteler aux cultures vivrières pour répondre à l'obligation de fournir des vivres à tout ce monde, ainsi qu'aux colons eux-mêmes. Les commerçants et les planteurs allemands trouvent d'abord comme astuce le troc travail contre articles d'importation dont des armes et l'alcool. Ce qui ne dure pas, les indigènes prenant conscience des malheurs qui s'abattent sur les volontaires, et l'administration se rendant compte elle-même que les armes fournies peuvent se retourner contre les Allemands.

Très vite, ces volontaires manquent. Il s'agit donc de trouver des moyens de contraindre la population. Bien entendu, la concurrence va s'installer entre les Blancs des maisons de commerce, des plantations, sans oublier l'administration elle-même dans ses programmes de travaux. Il n'y a donc pas d'autre solution de leur point de vue que celle prenant appui sur « la loi ». Ainsi se trouvent envoyés aux prestations tous ceux qui ne paient pas l'impôt exigé, ou tout autre prisonnier dont la peine devient équivalente à une période de travaux décidée par le colon. Tout crime, tout délit se voient ainsi transformés en profit.

L'américain Buell (Raymond Leslie – 1896-1946), est l'auteur d'un livre, *The Native Question in Africa*, publié en 2 volumes en 1928 dans lequel il présente une étude comparative de la domination coloniale. Selon cet auteur, le Gouverneur Puttkamer demande en 1899 à Dominik que les esclaves libérés lors de la conquête de l'Adamaoua soient envoyés avec leur famille vers la côte pour devenir des agriculteurs. Ainsi s'installent les travaux forcés.

Sous les Allemands la mortalité s'accroît pour tous les indigènes. En voici quelques témoignages faits par d'autres Allemands inquiets de la situation des noirs.

Un médecin, Dr Külz écrit ainsi à sa femme en 1905 de Kribi :

« Souvent, il est vrai, il me semble que c'est une entreprise inutile si je me donne quotidiennement beaucoup de mal pour rétablir la santé d'un nombre relativement faible de Noirs et si, en même temps, je constate le peu de cas que les Européens en général font souvent de l'état de santé des indigènes... Le montant des pertes dues à la maladie et à la mort de ces travailleurs est énorme. Il est arrivé que, parmi les personnes employées comme porteurs dans une expédition de guerre, plus de personnes soient mortes de maladie que l'ennemi n'en a perdu au combat. De tels événements ne peuvent évidemment pas rester sans réactions profondes. Comment servir la propagation des notions de "culture", "humanitarisme" et "civilisation", Comment rendre les indigènes dociles, pour qu'ils aiment travailler pour nous, Lorsqu'ils réalisent que sur cent hommes de leur tribu qui partent travailler, seule la moitié revient à la maison ? »

« Un tel transfert de Noirs entraîne invariablement toutes sortes de maladies. Comment pourrait-il en être autrement si l'on arrache brusquement les gens à leurs anciennes habitudes de vie et qu'on les soumet à des habitudes entièrement nouvelles ; s'ils ne peuvent plus avoir la même nourriture qu'auparavant et qu'en même temps ils doivent souvent effectuer des travaux d'une nature et d'une dureté qui leur étaient jusqu'alors inconnues. Je

voudrais vraiment savoir combien de milliers de personnes sont déjà "mortes pour la patrie" au service du gouvernement, en prison ou dans les plantations. »

Et s'agissant de maladies, les Allemands sur place constatent que certaines habitudes vestimentaires disparaissant, les populations souffrent moins de pneumonie. Cependant, une calamité se répand, celle des maladies vénériennes.

Un autre témoignage vient du docteur Weber, missionnaire d'Efoulan. Il rend compte d'une certaine évolution de ces maladies.

De 1902 à 1904, il n'a trouvé aucun cas de blennorragie chez les Noirs du Sud-Cameroun. Selon lui, cette affection, n'a pas encore été importée par les Européens et les indigènes venant du Nord, en particulier les Haoussas encouragés à transporter des marchandises vers la côte. Il en est de même pour la syphilis. De 1902 à 1906, lors de son premier séjour, le Dr Weber ne relève aucun cas de syphilis chez les indigènes. De 1907 à 1910, il en constate toujours très peu. Quelques années après, vers la fin de la guerre, le Docteur Weber relève la présence de la syphilis chez la moitié des hommes et 25 pour 100 des femmes.

Quant au docteur Külz, il cite l'exemple de la construction d'une ligne télégraphique entre Kribi, à travers la forêt, et Yaoundé. A quelques jours de Kribi, une centaine de Noirs sont occupés à ce travail sous la direction d'un Européen. Un chef de poste est parti de Douala en passant par Kribi pour examiner la ligne et se renseigner sur l'état des travaux. Il entreprend la louable tâche de vérifier leur état physique. Dans son rapport, il écrit que *« sur les 100 personnes qui travaillaient là depuis quelques semaines seulement, 7 sont décédées, 15 se sont enfuies et une vingtaine sont tombées gravement malades. »* Par ailleurs les malades transportés par ses soins sur la côte n'y arrivent qu'au bout de plusieurs jours. Malheureusement pour 3 d'entre eux, il est déjà trop tard, car ils sont morts en chemin, et un quatrième transporté dans un hamac ne pourra probablement pas non plus être sauvé.

Le chef de poste conclut : « faut-il alors s'étonner si, à l'avenir, les villages concernés ne nous fournissent des ouvriers qu'avec la plus grande réticence, faut-il s'étonner si un certain nombre d'entre eux s'enfuient ? »

Et il est un fléau qui se répand. Il s'agit de la maladie du sommeil. Les populations toujours en déplacement traversent des zones polluées par la mouche tsé-tsé, se font piquer et de proche en proche, des zones autrefois épargnées sont atteintes. Les Allemands eux-mêmes en prennent peur et essaient de la combattre en créant des centres d'internement.



Figure 46- malades atteints de trypanosomiase Ayos

Arrêtons-nous quelques instants sur cette maladie pour laquelle des Allemands se sont investis.

Dès 1910, les Allemands installent à Akonolinga, un premier camp d'internement des malades. Six mois après, ils ont 416 malades en traitement. Des investigations dans de nombreuses régions montrent une extension impressionnante de la maladie. En janvier 1913 est créé le centre d'Ayos, ainsi que d'autres secondaires. Des crédits importants sont accordés pour permettre l'intervention d'un nombreux personnel de médecins, d'aides-sanitaires européens et d'infirmiers indigènes. Cependant, la maladie continue à s'étendre. Nous revenons dessus dans la partie consacrée à l'occupation française.

Intéressons-nous aux souffrances des Camerounais liées au Caoutchouc.

Le cas du caoutchouc

L'occident a des besoins énormes en ce qui concerne le caoutchouc naturel pendant l'occupation allemande, les chimistes ne sachant pas encore le synthétiser. En effet, son imperméabilité à l'eau, son élasticité le rendent utile. Il est malléable. Comme aujourd'hui, il sert pour l'habillement, les seringues médicales, les bouteilles etc. et, plus important encore, pour les industries occidentales, les pneumatiques des véhicules, des trains ... C'est un produit incontournable pour le développement d'un pays quelconque.

Un témoignage concerne les plantations de caoutchouc. Sa production par la « sud Cameroun concession » a commencé en 1900, avec 2619 kg. En 1901, elle est montée à

27 252 kg, et en 1902 à 82 708 kg. Il faut donc suppléer au manque de bras. Et les colons estiment ce déficit en main d'oeuvre responsable de la croissance faible de la production dans certains districts. Depuis 1899, des travailleurs étrangers (Togo par exemple) ou venant d'autres territoires du Cameroun sont fournis à la concession. Cependant, ce n'est pas assez : *« Le gouvernement a envoyé des inspecteurs dans les districts à caoutchouc, Ebolowa, Yaoundé, Dumé et Lomié. Des fonctionnaires sont chargés d'enseigner aux noirs les meilleures méthodes pour la saignée des lianes. Un grand nombre d'indigènes est occupé au transport du caoutchouc. On en compte plus de 11.000 dans la région de Dume. Il en faut davantage encore pour transporter les marchandises européennes qui servent à l'achat du caoutchouc. Des 90.000 indigènes qui passèrent, pendant l'année, par la station, de Dume, la plupart étaient sans doute des porteurs. On évalue à un chiffre compris entre 36.000 et 40.000 le nombre des habitants du district de Yaoundé qui ont été employés comme porteurs par les maisons de commerce européennes. »*



Figure 47-plantation de caoutchouc



Figure 48-porteurs de caoutchouc

S'agissant de ce produit, un pasteur, le Révérend Nassau ayant passé des dizaines d'années au Cameroun, livre son témoignage auprès d'un journal en 1906 et dénonce les travaux forcés subis par les indigènes : *« Apportez du caoutchouc ! Voilà le cri de l'homme blanc. Les frais importent peu tant qu'il n'est question que de sang humain. Au Cameroun, on réduit en esclavage en se servant comme prétextes d'accusations mensongères. Une bourgade ou une tribu voit-elle d'un mauvais œil la domination germanique ? Aussitôt des ordres sont donnés pour que la bourgade soit brûlée et pour que les hommes et femmes soient réduits en esclavage. Ces expéditions ont réellement pour but de réduire les noirs en servitude et de les employer, pour le restant de leurs jours, à récolter du caoutchouc afin d'enrichir une grande nation civilisée. »*



Figure 49- Il n'y a ni âge ni sexe pour être porteur – ici porteurs de caoutchouc

Le révérend Nassau explique qu'il faut « *du courage pour énumérer les horribles châtiments infligés à ceux qui se révoltent.* » Par ailleurs, « *la quantité de travail imposée est toujours le maximum. Si le noir ne l'accomplit pas, il est certain de mourir dans les tortures que lui infligent des soldats brutaux.* »



Figure 50-lavage de caoutchouc - factorerie allemande

En conséquence, dit le Révérend Nassau, « *les populations, dans la plupart des districts sont entièrement terrorisées. Les noirs tombent à terre et demandent grâce chaque fois qu'un blanc se montre.* »

Eh oui, les lois protègent peut-être l'esclave de la mort, mais seulement pour laisser à la cruauté du maître le droit de le faire mourir tous les jours, a dit un auteur.

Autres témoignages sur les travaux forcés

Buell quant à lui évoque le travail forcé dans son ensemble : *« Le district de Bamenda est traversé, chaque mois, par environ 1 700 porteurs. La construction des chemins de fer occupe de 3 000 à 3 500 ouvriers, les plantations européennes en font travailler, en moyenne, 8 200. Les premiers sont réquisitionnés par le gouvernement, les seconds enrôlés par les particuliers. On sait que, d'après les nouvelles ordonnances relatives à l'impôt, une taxe de 6 m. par hutte a été imposée aux districts de Duala et de Johann Albrechthohe; ailleurs, là où les territoires sont organisés, chaque indigène doit payer un impôt de capitation variant de 4 à 6 m. Quant aux résidences de l'Adamaua et du Tchad, elles fournissent des tributs dont le montant total s'est élevé à 33 000 marks. »*

Citons Bebel, devant le Reichstag, en 1906 : *« Il n'est pas une de nos colonies, soit en Afrique, soit dans les îles de la mer du Sud, soit dans les îles de l'Océan, où, aujourd'hui ici, demain là, ne se soit produit quelque soulèvement, grand ou petit... Messieurs, vous n'arrivez pas comme des libérateurs ou des éducateurs, mais comme des conquérants, des oppresseurs, des exploiters. Vous venez comme des conquérants au brutal pouvoir pour voler les indigènes. Vous en faites des ilotes, vous les contraignez au service d'une nation étrangère, vous les réduisez au servage d'entreprises étrangères. Voilà votre politique coloniale. »*

Aucune région du Cameroun n'est épargnée.

Le missionnaire anglais d'origine allemande K. Kumm, qui visite Garoua puis Maroua en 1909 nous livre un autre témoignage sur les travaux forcés : *« Il y a des centaines d'indigènes qui ne reçoivent ni salaire ni rations et qui sont employés à renforcer le fort de Garoua, et des milliers d'indigènes travaillent sur les routes. Tous ces ouvriers sont des esclaves envoyés par les différents chefs pour remplacer les impôts que les tribus devraient payer. Les corps à moitié affamés, sans peau ni os, de ces ouvriers sont un spectacle lamentable. »*



Figure 51- rassemblement des travailleurs - Garoua 1909 - (Kumm)

Si Kumm trouve magnifiques les routes qui traversent le pays, il constate cependant que *«le travail forcé employé pour les construire en a dépeuplé les deux côtés. Les gens se sont enfuis dans la brousse.»* Et depuis cinq jours sur la route de Garoua à Maroua, Kumm dénombre une douzaine de villages en ruines.

Theodor Seitz devient Gouverneur du Protectorat en 1907, et trouve urgent d'imposer de nouvelles règles pour le travail des indigènes. Il s'agit avant tout d'arrêter les graves abus qui se sont développés dans le sud du Protectorat et qui conduiront tôt ou tard à la ruine économique et morale des indigènes et aux désordres les plus graves, à moins qu'une réglementation ne soit prise prenant compte non seulement des intérêts du commerce mais aussi de ceux des indigènes. Les travailleurs doivent désormais disposer d'un contrat indiquant la période de travail, le nombre d'heures, le salaire etc. Ils y apposent une croix. Seitz établit de nouvelles règles pour les porteurs, dont l'interdiction d'employer des enfants. D'après lui, on peut constater une nette amélioration de la situation des porteurs.

Cependant, en 1913, Herr Solf, le Secrétaire aux colonies, déclare lors d'un entretien avec des représentants de la chambre de commerce du Sud-Cameroun :

"C'est une triste situation de voir comment les villages sont dépourvus d'hommes, comment les femmes et les enfants portent aussi des fardeaux ; comment toute la vie d'un peuple se déroule sur la route ! Ce que j'ai vu sur les routes de Yaoundé et d'Ebolowa m'a profondément attristé. La vie familiale est détruite ; parents et enfants, maris et femmes sont séparés. Il n'y a plus d'enfants qui naissent, car les femmes sont séparées de leurs maris pendant la plus grande partie de l'année. Ce sont des abus qui doivent cesser".

« A la fin de 1913, les ouvriers indigènes employés à la construction des chemins de fer connaissent un taux de mortalité très élevé. Selon les rapports mensuels publiés par la Midland Railway, le nombre moyen de travailleurs indigènes employés au cours des années se terminant le 30 juin 1913 et 1914 était respectivement de 5423 et 8150. Le nombre de décès était de 468 et 791 (86 et 97 pour 1000, respectivement). Mais en réalité, les conditions étaient encore pires. Les journaliers, en règle générale, rentraient chez eux en cas de maladie, et la plupart des décès se produisaient parmi les travailleurs sous contrat. Si nous supposons un taux de mortalité de 30 pour 1000 pour les journaliers, les travailleurs sous contrat (en moyenne 3 081 en 1912-13 et 4 025 en 1913-14) auraient un taux de mortalité de 130 et 160 respectivement ! »

Un dernier témoignage vient d'un certain Herr Mumm, qui dans une lettre datée du 7 mars 1914, veille de la guerre, dit :

"Mon voyage à travers Yaoundé m'a procuré beaucoup de plaisir. Quelle terre splendide et fertile que le Cameroun, et que pourrait-on faire du pays si l'on appliquait la bonne politique indigène ! Le système en vigueur est cependant épouvantable, la population est continuellement en mouvement. Un fonctionnaire m'a dit que dans le district de Yaoundé, que nous avons tous considéré comme une réserve inépuisable d'êtres humains, la population est en train de diminuer.

"Sur 100 000 hommes aptes au travail, 92 000 ont été occupés comme porteurs ou comme ouvriers des chemins de fer et des plantations, de sorte qu'il en reste 8 000 pour cultiver les fermes, convertir les terres en terres arables et défricher la brousse. Quel sera le résultat ? Le district de Yaoundé est presque aussi grand que le Togo, et il n'y a que 8 000 personnes pour cultiver la terre ! »

Et n'oublions pas l'éternel fouet qui s'abat sur le dos des récalcitrants. En Allemagne, les Socialistes s'en émeuvent. Ils réclament les mêmes droits pour les indigènes que pour les Blancs. Herr Rören, en 1906, devant le Reichstag, jette un stigmate d'infamie sur l'administration coloniale allemande : *« Comment seront punis les malheureux - dit M. Rören - sur les corps desquels même trois ans après qu'ils ont été fouettés, peuvent encore être découvertes des traces de coups de la taille de la paume de la main ! »*

Lors des débats parlementaires un député compte ainsi qu'officiellement, en 1912, la bastonnade a été appliquée d'après les Allemands eux-mêmes 7 389 fois dans les 4 colonies allemandes d'Afrique. *« Il faut vous garder à établir à notre profit l'ancien esclavage, sous la*

forme de travaux forcés », conclut-il. Et encore, ce nombre de coups de fouet doit être largement inférieur à la réalité.

Et comme d'habitude, des chants sont créés au Cameroun pour traduire ce nouveau type d'esclavage.

Chants Beti contre les travaux forcés

En 1915, le 20 avril, paraît dans le *kolonialzeitung* un article proposé par le Père Simon Rosenhuber, missionnaire allemand du Cameroun. Le religieux justifie son article par le fait que les productions des chanteurs et poètes « des peuples primitifs » restent souvent la propriété de ces derniers, et seuls quelques-unes sont conservées. Avec la disparition de leurs auteurs, ces productions elles-mêmes disparaissent. Son but est ainsi de profiter d'une occasion qui lui est donnée d'écouter un joueur de mvet Esum du nom de Ngomo, qu'écoute aussi son enseignant de la langue ewondo, Joseph Ayissi. Le texte comporte des éléments de généalogie courte de certains personnages cités. En particulier, Ngomo évoque la distance qui se trouve désormais entre sa compagne et lui. Le missionnaire indique trouver Joseph Ayissi indifférent à ce texte quand il affirme « *J'ai remarqué qu'il admirait le chanteur. Curieux, je lui ai demandé ce que le Ngomo avait chanté de beau. Ayisi m'a répondu que le contenu du poème n'était pas significatif, qu'il n'avait pas compris lui-même ce qu'il avait dit, mais qu'il admirait seulement la manière dont le Ngomo pouvait nommer si rapidement tant de personnes et de choses.* »

Astuce des interprètes déjà connue de la plupart des Européens et que le missionnaire semble attribuer à une indifférence au texte chanté. Or, ces éléments biographiques bien que brefs, concernent trois personnages en dehors de l'auteur et de sa compagne : Atangana et Nanga Ebogo, ce chef que les Allemands ont privilégié au détriment de Simekoa, le chef Esum déjà cité. Ngomo « ne mange pas » la beauté de la fille de Nanga Ebogo, dit-il en substance. Par contre, s'agissant de sa compagne, il se souvient qu'elle était auprès de lui quand il a dû comme prisonnier probablement construire les routes sous les ordres d'Atangana. Il sursaute encore parfois en la pensant allongée à ses côtés. Il plaint son manque de moyens, pleure la désolation de cet amour qui « n'est plus que famine et famine. » Que deviendra-t-elle désormais ? Que fera-t-on d'elle ? Ngomo s'exclame alors : « Oh, mon trésor, peut-être devras-tu même travailler dans la cendre comme les veuves ! »

On comprend dès lors la posture d'Ayissi qui préfère afficher un désintérêt pour le texte face au missionnaire. Cependant, la traduction fournie dans l'article allemand révèle qu'il s'agit d'éviter un renvoi aux travaux forcés et se transforme en simple plainte sur la

séparation entre deux amoureux, l'un étant d'une certaine manière en mission pour un travail ordinaire.

D'autres textes sont plus explicites comme ceux reproduits ci-dessous.

Nous reprenons ici des textes chantés par les femmes Beti d'après un recueil du Père Lucien Pierre Bétééné le 15 octobre 1968 pour la revue ABBIA.

Chant d'appel aux corvées

Texte original

« *Nkul walon a Ongola,
Nkul wayi man nnam
Nkul wadzo ya?
Nkul bisie walon ééé
- Nkul wakobo na :
Bot bewulu mimbil
Nkul walon a Ongola
Okele kad tara ban nna na
Nna adzaa bidi anyege ma embiama,
Hé! A babedzan,
Yé mayi wu esie metuk dzi!* »

Traduction

« Le tam-tam convoque à Yaoundé,
Le tam-tam qui va ruiner le pays,
Que dit le tam-tam ?
Le tam-tam des corvées appelle ééé
- Le tam-tam dit :
« Que les hommes accourent en vitesse,
Les charges attendent chez N. »
Que les hommes accourent en vitesse
Le tam-tam appelle à Yaoundé
Dis à mon père et à ma mère
Que ma mère me garde ma part du repas
Hé ! mes frères
Vais-je mourir dans ces travaux d'esclave ? »

Chant de marche sur les pistes

Texte d'origine

« *Za aligi ye nnam e, za aligi ?
A babedzan nnam wa ligi e za ?
A babedzan nnam oligi ma bilig.
A babedzan nnam ontoa ma bilig.
Za aligi ye nnam ééé, za aligi ?
A babedzan nnam waligi e za ? »*

Traduction

« Qui va rester avec le pays, qui va rester ?
Mes frères le pays restera avec qui ?
Mes frères mon pays est déserté,
Mes frères mon pays devient un désert.
Qui reste avec le pays ? qui ?
Mes frères, le pays reste avec qui ?

Chants lors des travaux de construction de routes

Texte d'origine

« *Mebugu minkol metege, (Meyebe)
Ndon minkol ya a nna e !
Meboe mekok metege,*

« Je m'épuise à abattre des collines,
Quelle souffrance sur ces collines !
Je m'épuise à casser la roche

Meledan si metege
Meboe esie, beyidi ma a zut ooo
Mebo te sie, beyidi ma a zut ooo
Za anga so ai minmanga a Lewala ?

Za anga bet ai mia a Ewondo ?
Dze enga va Ahanda Mfegue nnem embgem a abum?
A Ahanda ye onga lugan ai mintanan dze ebo o ?
(Meyebe) Eboboro alon

A Ahanda, za akad wa na mintanan mine benyo move?
dze ebo'o (Meyebe)
A Ahanda ye wayi ke lug ngon a mintanan? (Meyebe)
A Ahanda, wa fefem ma ne menga bow a dze?
(Meyebe) Eboboro alon

Je m'épuise à transporter la terre
Si je travaille, l'on me fouette le derrière
Si je ne travaille pas, l'on me fouette le derrière
Qui donc a fait venir ces Albinos (les Blancs) à
Douala ?
Qui les a fait monter sur le pays Ewondo ?
Qui a donné à Ahanda Mfegue ce cœur cruel de
lion ?
Ahanda, vas-tu épouser une fille chez les Blancs ?
que se passe-t-il ?
Ahanda, qui t'a dit que les Blancs étaient tes amis ?
Que se passe-t-il ?
Ahanda, prendras-tu femme chez les Blancs ?
Ahanda, que t'ai-je fait pour mériter ta haine ?

Ahanda Mfegue est de la tribu des Etudi, un des chefs indigènes qui commandaient les travaux sur la route Kribi-Yaoundé.

Texte chanté à l'approche du colon visitant le chantier

Texte d'origine

« Hé, Okele ye mvu te woe,
Nkot mvu te wadan wub abe,
Mvu te yadan dzam abe
Mvu enga man ma di nnam
Mvu ebele abè, ebele mbian,
A babedzan yebegan ma
(Meyebe)
Hé, okele ye mvu te woe
Mvu te yadan wub abe
- Hé, okele ye mvu te woe
Mvu engaman ma di nnam
- Hé, okele ye mvu te woe
Mvu enganon ma nson tsit,
- Hé, okele ye mvu te woe

Traduction

Hé, éloigne-toi avec ce chien
Ce maigre chien est un sacré voleur,
Ce chien est très méchant,
Ce chien a mangé mon repas,
Ce chien m'a mordu la cuisse, il m'a mordu le mollet
Mes frères répondez-moi
(Refrain en chœur)
Hé, éloigne-toi avec ce chien
Ce maigre chien est un sacré voleur !
- Hé, éloigne-toi avec ce chien
Ce chien a mangé mon repas !
- Hé, éloigne-toi avec ce chien
Il s'est emparé de mon morceau de viande !
- Hé, éloigne-toi avec ce chien.

Bien entendu, face à cette cruauté, les indigènes affichent de plus en plus leur résistance. Des agents de recrutement sont parfois assassinés. De nombreuses révoltes éclatent dans tout le pays.

Les Manguissa ne sont pas en reste.

Les révoltes des Manguissa

1900 : un premier témoignage

Ainsi, dès 1900, les Manguissa se révoltent contre toutes ces exactions. Bien entendu, les Allemands présentent désormais toute expédition punitive sous le prétexte d'une attaque de caravane pour s'emparer de divers biens qu'elles transportent. Cependant cette fois, aucun prétexte n'est fourni si ce ne sont des informations glanées de-ci de-là dans des articles. Certains journaux indiquent qu'un sergent, qui devait traduire en justice un chef récalcitrant, a été tué et qu'un commerçant a été si harcelé qu'il n'a pu se sauver que très difficilement. D'où une expédition punitive qui va durer près d'un mois, du 4 janvier au 2 février 1900, contre les Manguissa. Mais en quoi le chef était-il récalcitrant ? A fournir des travailleurs pour les divers chantiers ou plantations de la colonie ? A envoyer femmes et enfants porter des vivres à ces travailleurs ? Motus et bouche cousue.

A ces combats ont participé Luwdig Josef Johann Baptist v. Lottner et Paul Bernhard Dittmer. Ce dernier mourra le 27 mars 1900 à Douala suite à des blessures reçues. On y retrouve aussi selon d'autres rapports le Sanitatssergeant Kneisel. La troupe comporte 50 soldats.

Il aura fallu près d'un mois pour cette campagne dont nous n'avons pas su trouver les conséquences pour les Manguissa.

1904 – 1905- campagne militaire allemande contre les Manguissa

Charles Atangana évoque une guerre contre les Manguissa, auprès de Dominik, dans l'ouvrage « Jaunde-text » de Von Heepe.

Dominik a permis à Atangana et à son cousin Johannes Tsungi de se former à l'école des Pallotins de Kribi. Suite à l'attaque des Boulous sur Kribi et cette mission en 1900, la formation prend fin après deux années passées sur place. Atangana est pris comme aide-infirmier pendant 6 mois à Victoria auprès du Dr Hoff, puis comme interprète pour 500 Boulous condamnés aux travaux forcés dans les plantations, avant de devenir secrétaire à Buea. Il revient ensuite à Yaoundé.

Au début de l'année 1904, Dominik revient à Yaoundé après une campagne dans le nord du pays, plus précisément à Garoua. Il y retrouve Atangana. Après deux mois à peine, ils

partent en guerre contre les Manguissa et toutes les tribus vivant non loin de la Sanaga. Les dates précises de ces guerres ne sont pas fournies par Atangana, les raisons non plus, si ce n'est qu'il y a de l'agitation dans cette contrée.

Pour cette campagne que les journaux allemands positionnent plutôt au 25 mars 1905, la campagne est menée avec l'aide de la troupe ainsi décrite :

Hans Dominik, 70 soldats et 50 Bati comme aides, et comme soldats indigènes Atangana, Awumo, Ngoa, Manga, Ebana I, William Bumbe, Ebana II, Tugere, Blackmann, Mossi, Kamarra et Suru Bama.

Chez les Manguissa, c'est une région riche qu'Atangana décrit. S'agissant du bétail, on y trouve des chèvres, des poules, des moutons sans oublier des chiens. Les champs permettent de s'alimenter en manioc, plantains, macabo, igname, patates douces, maïs, graines de courges. Le gibier pullule aussi dans les prairies et les cours d'eau permettent de pêcher. Les Manguissa ont un certain artisanat qui se traduit en matériels divers comme les calebasses, les paniers et les bols.

Evidemment, la critique d'atangana porte sur les murs de maison en terre, alors que celles des Ewondo sont en écorces. Il oublie de préciser que le mode de construction des Manguissa leur sera imposée plus tard compte tenu de nombreux incendies liés justement à ces écorces.

Quant aux armes, elles sont essentiellement sous forme de lances et de couteaux de brousse, sans oublier les arcs et les flèches dont ils se servent avec efficacité, précise Atangana.

Et ils vont en faire utilité justement dans cette guerre, selon une tactique de guérilla.

A l'arrivée de la troupe dans leur région, d'après Atangana, « *les hommes s'étaient déjà cachés le long des chemins avec leurs armes et nous ont tiré dessus de tous les côtés sans que nous ne les voyions. Les femmes avaient déjà pris depuis longtemps le bétail et les ustensiles de ménage, et s'étaient hâtées de partir dans la brousse.* »

Sur la route, la troupe qui avance continue à recevoir des tirs. Les tambours résonnent dans tout le pays. Que disent-ils ? Atangana n'en parle pas. Au bout de trois jours, malgré quelques tentatives d'appel aux guerriers manguissa les invitant à la négociation, aucune réponse positive de leur part. La décision est alors prise de répartir la troupe « *en six détachements* », dit Atangana.

N'oublions pas qu'Atangana n'est pas encore chef ici.

Atangana indique qu'au bout de cinq jours, la troupe n'essuie plus de tirs. Les Manguissa se dispersent dans les prairies et les bois. Cinq soldats de la troupe, blessés, s'en retournent au poste de Yaoundé. Dominik lui-même est las de cette guerre aux ennemis invisibles et aimerait retourner à la station. « *L'angoisse nous saisit au corps*, dit Atangana, *nous ne savions pas comment mettre rapidement la main sur ces gens.* »

Et ce d'autant plus que les Manguissa ne sont pas les seuls à s'être soulevés dans la zone. Les Etons Benyembasa et Bekassa ont fait de même et été soumis par Scheunemann. Et ce dernier est de la partie. Il décide de mettre fin à la poursuite des insurgés et de rentrer à Yaoundé. D'après Atangana, à son retour, il lui suggère de poursuivre la recherche d'une possibilité de négociation avec les chefs manguissa. « *Est-ce qu'ils veulent mourir pour rien ?* », lui dit-il. Atangana s'y attelle.

Suivons sa narration : « *J'ai donc pris un prisonnier Sanaga pour nous montrer le chemin, puis je me suis mis en route avec le chef yaoundé nommé Mvögötu (Asogolo). Mon maître Dominik lui-même accompagné de trois soldats nous suivait ; il arriva aussi jusqu'au bord de la Sanaga, et nous regarda descendre le courant avec les barques ; puis nous remontâmes sur la rive.* »

Sur cette rive, et à travers des petits chemins de traverse, la troupe se fait guider par des Yambassas ayant travaillé à Yaoundé, puis par des Benyembasa. Atangana évoque l'arrivée de 500 Manguissa qui tentent d'abord de s'attaquer aux soldats de la troupe restés avec Dominik, avant de se rendre. Les chefs sont capturés. « *Ils ramènent avec eux d'autres hommes et de l'ivoire* », nous dit Atangana, sans oublier le bétail.

Dominik se saisit de 300 hommes manguissa. Ils travailleront comme porteurs vers Kribi et Yoko. Quant aux chefs, nous dit Atangana, ils sont relâchés (?), et le bétail fourni est rendu.

Atangana signale combien cette guerre contre les Manguissa a raffermi son rôle auprès des Allemands, et fait le point sur les autres guerres menées aux côtés de Dominik dont celle contre les Betsebas qui font pourtant partie des Manguissa.

Nous avons vu Atangana évoquer le tam-tam de guerre chez les Manguissa. Profitons-en pour un premier point.

Le tam-tam et l'occupation allemande

Les Européens lui ont donné tous les noms : tambour, tambour d'appel, tambour à signaux etc.

Curt Morgen, lors de son premier passage (1889) dans la région de Yaoundé s'exprime ainsi à propos du tam-tam : « À l'extérieur des maisons, il y a une grande plate-forme puissante et le télégraphe africain, le tambour en bois, s'élève du milieu de celui-ci au niveau du sol ou à travers une souche d'arbre.

Ce que les télégraphistes de chez nous viennent d'apprendre avec difficulté, à savoir entendre les dépêches, les Africains le font depuis des décennies, voire des siècles. ... Tout homme, même à moitié adulte, est capable de s'exprimer dans la langue de son pays à l'aide d'un tambour et d'en comprendre les sons. Ces sons sont audibles de loin, et les tribus peuvent ainsi se mettre d'accord sur de grandes évacuations, convenir d'un art de l'union, prévenir l'ennemi de son arrivée, etc. J'ai moi-même été connu dans le pays de Yaoundé grâce à ce tambour de signalisation bien des jours avant mon arrivée. »

Dans un article datant du 18 janvier 1895, un journal français, Le Stéphanois, on écrit :

« Tandis que les pauvres Parisiens abonnés au téléphone, pestent à bon droit contre les lenteurs et les irrégularités du service, il n'est pas sans intérêt de savoir que le téléphone fonctionne admirablement ... à Cameroun. »

L'article précise que *« les esclaves et les femmes ne peuvent apprendre la clé de ces communications, et le secret est si bien gardé qu'aucun blanc n'a pu le pénétrer. Et en conclusion, « Heureux noirs ! ».*

En 1910, une publication allemande reprend un article du Dr Aug. Eichhorn dans le *Tageblatt de Berlin*, article qui évoque le Tam-tam du Cameroun en ces mots : *« Il est regrettable que ce téléphone sans fil, autrefois très répandu en Afrique, du Nil à la côte camerounaise, soit aujourd'hui en plein déclin. »*

L'article décrit la présence d'un jeune homme originaire de la région de Yaoundé au musée d'ethnologie de Berlin. Ce musée dispose d'une grande variété de tambours ou plutôt tam-tam issus de territoires africains. Le jeune homme fait une démonstration de la langue des tambours de son pays aux personnes présentes, *« dans cette langue de bois particulière, un moyen de communication de premier ordre. »* Il produit des signaux de toutes sortes, dont l'annonce de naissances et de décès, celle de l'arrivée du fonctionnaire qui veut rendre la justice dans le pays, ou celle du négociant qui a besoin de porteurs pour ses marchandises, l'annonce de festivités dansantes sans oublier l'insulte délibérée à un ennemi lointain, en bref : tout ce que l'on veut ou doit communiquer, le tambour l'annonce avec ses lèvres de bois aux villages voisins, même s'ils sont à des kilomètres ; ces sons peuvent être entendus durant une longue période, surtout dans le silence du matin et du soir. Ni les larges rivières, ni les hautes

montagnes, ni la forêt dense, ni la pluie et les orages ne sont un obstacle à cette langue à longue distance. « *C'est vraiment une téléphonie sans fil et elle a l'avantage supplémentaire que tous les membres des tribus sans exception, pour autant qu'ils ne soient pas sourds, savent immédiatement après le battement du tambour de quoi il s'agit.* », ajoute l'auteur de l'article. Il raconte que l'Européen est désigné par un nom pas très flatteur dans la langue du tambour, ce qui correspond peut-être au comportement du premier homme blanc à entrer dans le pays Yaoundé ; l'Européen a depuis été paraphrasé ainsi : "*L'homme qui a ruiné (piétiné) le pays ; qui a un couteau accroché à son flanc gauche...*". . ."

La plupart des Européens ont compris que le tam-tam joue contre eux.

Par exemple, les indigènes d'un village peuvent être prévenus plusieurs jours à l'avance de l'arrivée d'un Blanc, avec telle ou telle escorte, et tant de gens, limitant ainsi l'effet de surprise lors d'expéditions qui trouvent déserts des villages qu'elles croyaient surprendre, ou tombent dans des embuscades, comme nous l'avons vu avec les Manguissa d'après le récit de Charles Atangana. Edouard Foa en 1914 rappelle ainsi qu'il « *est peu flatteur pour nous de constater qu'à la fin du siècle dernier, avant l'invention du télégraphe aérien, nous étions bien moins avancés que les naturels du Haut Congo, en fait de communications rapides.* »

DE Calonne-Beaufaict parlant des Noirs, indique enfin : « *leur merveilleuse ingénuité a aboli les distances ; l'impression d'isolement et de faiblesse disparaît et c'est l'âme du clan qui s'affirme.*»

Cette âme du clan ne suffit pourtant pas à freiner l'âme assoiffée de sang du colon. Malgré la fin quasi gracieuse de la guerre contre les Manguissa telle que la narre Atangana, on a du mal à croire que les Allemands n'aient pas exercé une revanche plus brutale pour les blessures des leurs, et que les 300 travailleurs aient été gentiment conduits vers leurs postes à des lieues de leurs villages.

Atangana s'affirme de plus en plus comme collaborateur attitré des Allemands pour la maîtrise des soulèvements. Il devient l'homme incontournable par lequel désormais il faut passer pour toute requête auprès du pouvoir colonial à Yaoundé, sans toutefois encore être chef supérieur, se rendant complice de toutes les misères de ses compatriotes.

Les atrocités commises par les Allemands, en particulier par Dominik, sont légion, et choquent même d'autres Allemands qui témoignent ensuite auprès de leurs institutions en métropole.

Quelques exemples d'atrocités sous les Allemands

De nombreux journaux occidentaux se sont fait régulièrement l'écho des actes de terreur commis au Cameroun allemand, notamment quand ces actes conduisent à des procès comme nous l'avons vu dans le cas de Leist et Wehlan.

Le 1^{er} décembre 1901, une dépêche de Hambourg annonce que plusieurs négociants allemands ont été reconnus coupables de cruauté envers les indigènes du Cameroun. Ils ont été condamnés aux travaux forcés et à l'emprisonnement. Parmi eux, un certain Wittenberg, condamné à 5 ans de travaux forcés avait empalé un indigène ; un autre, Keltenich, a arrosé de pétrole les mains de quelques noirs avant d'y mettre le feu, et a été condamné à trois ans ; Hasloop a fait perdre un œil à un noir par un coup de fouet, et doit subir huit mois de travaux forcés.

Dominik n'est pas en reste dans le domaine de la cruauté.

Ainsi, lors d'une expédition punitive contre une population rebelle, le lieutenant Dominik attaque un village près des chûtes de Nachtigal et massacre toute la population adulte. Un certain nombre de petits enfants, estimés au nombre de cinquante-deux par le Reichstag, sont alors placés dans des paniers et jetés dans les rapides. Dominik, accusé de cela, plaidera l'ignorance et la cruauté licencieuse de ses six cents soldats indigènes. Cependant des témoignages venant de Yaoundé permettent au Reichstag de ne pas accepter l'explication de Dominik sans réelle condamnation.

Ce même Dominik demande à ses soldats de mutiler les corps d'ennemis morts afin de montrer par leurs trophées sanglants combien d'indigènes sont tombés. Le gouverneur du Cameroun, von Puttkamer (Gouverneur du 13 août 1895 au 9 mai 1907), bien que connaissant la mutilation des cadavres, n'intervient pas pour faire cesser ces pratiques. La plainte est portée en 1902 auprès de l'ambassadeur allemand de Londres qui la transmet à Berlin en 1906. Dominik doit en répondre devant ses supérieurs et ne reçoit qu'une amende.

N'oublions pas que même les Ewondo se soulèvent contre les Allemands en décembre 1895. Essono Ela qui a donné des terres subit des humiliations. Il a donné ses fils pour l'armée, en particulier Mboo Manga, premier Ewondo à parler pidgin, connu pour sa bravoure, mais aussi pour son insolence. Il est jugé et condamné pour un rapt de filles, dit-on. Envoyé à Kousseri (déjà !) malgré la supplique du peuple de le laisser purger sa peine à Yaoundé, il y meurt de maladie.

N'oublions pas la condamnation à mort de 6 chefs ewondo pendus le 10 avril 1907 à Etoa Meki, sous l'instigation d'Atangana.

Pour revenir à Puttkamer, Il faut dire qu'il est un homme à scandales. Il doit finalement répondre de ses délits devant le Reichstag dont celui de détournements des fonds publics, sans oublier sa non-intervention sur les atrocités commises par ses compatriotes, sa collusion avec les juges allemands locaux.

Contre Puttkamer se battent ainsi les chefs douala.

Las de protester contre les souffrances endurées, les chefs Akwa, Manga Bell, Ekwala Deido choisissent de se rendre à Berlin pour tenter d'obtenir justice. Ils y sont accueillis avec de belles paroles. Cependant à leur retour ils doivent en payer le prix.

Les chefs d'Akwa décident alors d'adresser une pétition au Chancelier allemand et au Reichstag. Un troisième exemplaire est adressé à Mpundo Akwa, fils du roi Akwa, étudiant à Altona en Allemagne, et considéré comme une personne apte à agir comme ambassadeur extraordinaire. La pétition est retenue à son arrivée à Berlin par le ministère des Colonies, Dernburg, et renvoyée à Puttkamer, qui met aussitôt les trente chefs signataires aux arrêts. Il les fait ensuite juger par von Brauchitsch et Meyer, ses deux amis magistrats dont les exactions sont exposées dans la pétition. Le roi Akwa est condamné à neuf ans de prison, Mukuri à sept ans et les autres à des peines de durées variables.

Nous reprenons ci-dessous la liste des charges portées contre Puttkamer et les siens dans la pétition.

1. *La confiscation des terres et maisons à Douala, en violation du traité signé par eux et le Docteur Nachtigal.*
2. *La manière brutale avec laquelle ces confiscations ont été effectuées.*
3. *D'innombrables flagellations se sont poursuivies jusqu'à ce que les victimes en meurent.*
4. *Travail forcé non rémunéré.*
5. *Actes illégaux des fonctionnaires allemands.*
6. *L'incendie des villages.*
7. *Le meurtre des indigènes.*
8. *L'emprisonnement des chefs.*
9. *L'extorsion de la signature du roi Akwa.*
10. *Les indignités infligées à ce souverain, qui fut souvent jeté en prison.*
11. *La séduction d'une jeune fille déjà fiancée par le juge en chef Meyer et le conseiller von Brauchitsch.*
12. *La rupture des promesses faites concernant les récompenses offertes pour la découverte de sources pétrolières.*

Ces charges concernent tout le territoire occupé, nous en avons cité des cas. L'arrestation des chefs douala au moment même où de nombreux griefs sont reprochés à Puttkamer par ses compatriotes va permettre un regard plus attentif sur leur situation.

Comme les faits sont finalement révélés en Allemagne, le scandale ne peut pas être étouffé. Un nouveau procès est ordonné qui ne conduit qu'à une réduction des peines. M.

Dernburg déclare au Reichstag qu'aucune mesure pénale, ni même disciplinaire, ne peut être appliquée contre les fonctionnaires dénoncés dans la pétition des chefs indigènes, même si l'on ne peut évidemment pas «approuver» la manière dont les indigènes sont jugés et condamnés au Cameroun. De plus aucune enquête n'est diligentée sur le fondement des plaintes des chefs Akwa.

Puttkamer reste Gouverneur un an et demi de plus.

Quant à Dominik, en remerciement de toutes les contrées gagnées pour son pays, l'Allemagne décide de lui faire ériger une statue après sa mort en 1910 par le sculpteur Karl Moebius. La statue de Dominik est envoyée au Cameroun en 1912 pour être installée à Kribi. En 1933, elle est transférée à Francfort puis sera fondue en 1942 à des fins d'armement pendant la deuxième guerre mondiale.

Une réplique de cette statue est envoyée et installée à Yaoundé le 5 mai 1914, avec le projet de l'inaugurer plus tard mais la première guerre mondiale rend le projet impossible. Elle sera ensuite érigée à Hambourg, à l'université.



Figure 52- Statue du Major Dominik

Les Allemands peuvent poursuivre leurs grands travaux, en particulier ceux relatifs aux chemins de fer.

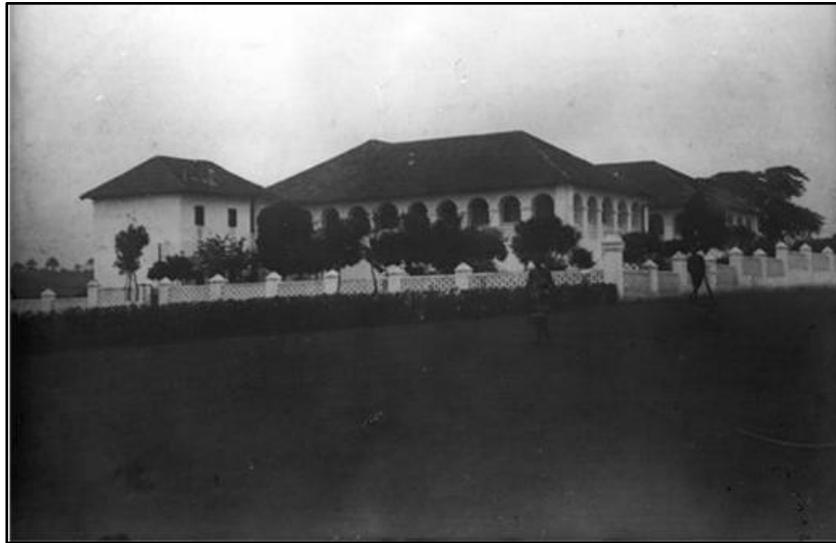


Figure 53-le palais du gouverneur – Yaoundé

Le chemin de fer du Cameroun

Le premier chemin de fer du Cameroun, seul chemin de fer privé de toutes les colonies allemandes, relie Bonaberi à Nkongsamba, sur une distance de 160 kilomètres. Il a été concédé par la loi du 4 mai 1906 à la société «Kamerun Eisenbahn Gessellschaft.» La compagnie ferroviaire a reçu de grands blocs de terrain le long de l'emprise ainsi que certains droits miniers. Le matériel utilisé dans la construction du chemin de fer est autorisé à entrer dans la colonie en franchise de droits de douane et pendant les quatre-vingt-dix ans de la concession, la propriété du chemin de fer doit être exempte d'impôts. Les travaux commencent en 1907 et se terminent en 1911. Le but est plus tard de prolonger la ligne vers le nord et le nord-est, d'où son nom. L'exploitation effective du chemin de fer, appelé Nordbahn, commence le 25 mai 1911 et connaît un tel succès que des dividendes sont versés dès les années 1912 et 1913.

Le deuxième chemin de fer nous intéresse plus particulièrement, puisque de nombreux Beti vont y contribuer. Il s'agit du chemin de fer du centre, «Mittelland Bahn.» Il doit servir de voie de pénétration vers le sud et le sud-est du Cameroun, dans plusieurs buts, dont celui de permettre aux troupes militaires de la côte de prêter main forte à celles de l'intérieur en cas de soulèvement des populations de l'intérieur difficiles à soumettre, mais aussi dans celui

d'atteindre plus tard le Moyen-Congo. L'idée est aussi de le prolonger encore plus tard vers le lac Tanganyika de manière à permettre la jonction avec l'est africain allemand. Il semble que cette dernière raison explique le choix d'un matériel de voie très robuste.

En 1908, la construction du premier tronçon Douala-Mbalmayo de longueur 284 km est décidée. Les travaux commencent en 1910, et s'effectuent par tronçons successifs.

Et pour cela il faut des hommes pour abattre la forêt, dégager le bois de manière à faciliter la poursuite des travaux. Nous avons évoqué plus haut les souffrances des Camerounais lors de la construction de ces chemins de fer mangeuse de populations, hommes femmes et enfants de tous âges. Dans cette partie, les images illustrent l'importance de ces travaux et mieux que des mots ce que les populations ont vécu.



La ligne est achevée jusqu'à Bidjoka (150 km) et utilisée dès novembre 1913. Une autre section est en construction en 1914 de Bidjoka au Nyong, et une partie, du kilomètre 150 au km 174 est achevée en juillet 1914. La section suivante nécessite de grands travaux pour un pont, du km 174 au km 195, elle est en travaux lorsque survient la première guerre mondiale au Cameroun.

Ce chemin de fer apparaît si essentiel à l'Allemagne que des consignes précises sont données en ce qui concerne le matériel. Il doit être de même qualité que celui utilisé en Allemagne. Les éléments de conception approuvés constituent d'abord la base du tracé du chemin de fer jusqu'à Bidjoka (150,6 km). Les tunnels et autres structures, pour les gares et autres installations avec les calculs nécessaires doivent être soumis au gouverneur pour approbation. Dans le projet, des gares sont prévues sur l'itinéraire vers Bidjoka, en dehors de

la gare de Douala et de la gare principale d'Edéa : au km 7,3 ; km 11,8 ; km 31 ; km 57,1 ; km 90,5 ; km 104 ; km 122,8 ; km 145,5 ; 8 arrêts sont prévus : au km 17 ; km 46 ; km 63 ; km 70 ; km 97 ; km 114 ; km 131 ; km 150.

Des carrières sont ouvertes pour l'extraction du ballast.



Figure 54- chemin de fer Douala-Yaoundé - 1911-1912

Toute la ligne comporte ainsi une série d'ouvrages d'art.

Par une tranchée assez profonde, on parvient à la Dibamba, franchie par un pont métallique de cinq travées, long de 320 mètres. Un remblai de plus d'un kilomètre est élevé au-dessus de la zone marécageuse de la rive gauche. La voie s'élève peu à peu et pénètre dans la grande forêt, abattue sur une centaine de mètres de largeur pour lui livrer passage. Elle franchit sur un pont métallique de quatre travées long de 240 mètres.



Figure 55- pont sur la Dibamba

On arrive au bras sud de la Sanaga, à quelques centaines de mètres en aval des cascades. Là, le fleuve est trop profond et le courant trop rapide pour qu'il soit possible d'y fonder les piles d'un pont. Les ingénieurs allemands décident de construire un pont d'une seule arche.

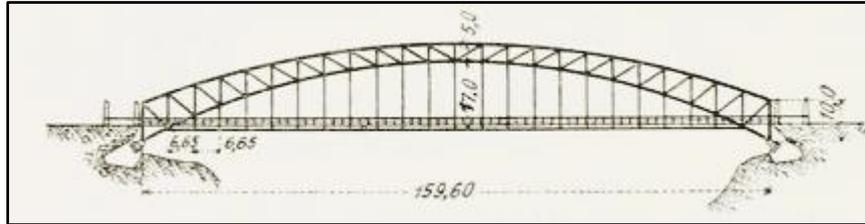


Figure 56-croquis du pont sur la Sanaga

Cet ouvrage d'art a 100 mètres de longueur; le sommet de l'arc est à 52 mètres au-dessus du niveau du fleuve et à 30 mètres au-dessus du tablier. Ce pont, d'un poids total de 990 tonnes, est monté sur les rives en deux parties soutenues par des radeaux.



Figure 57-des radeaux pour le pont sur la Sanaga

Les deux parties vont être rapprochées et fixées l'une à l'autre le 8 novembre 1911.



Il s'agit aussi de franchir les ravins profonds.



Figure 58- franchir des ravins - ligne Douala-Yaoundé

Evidemment, tout cela nécessite de continuer à percer la forêt, les monts et collines, pour faire poser les rails, toujours grâce à la main d'œuvre noire corvéable à merci.

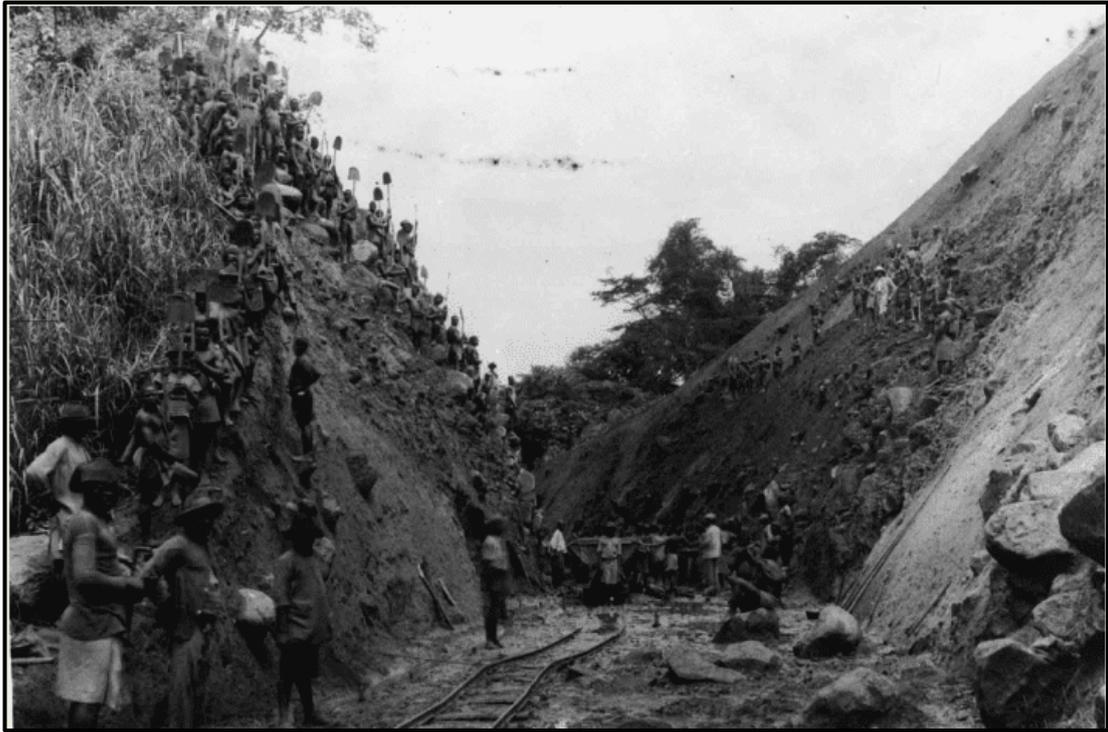


Figure 59- les héros du rail -Douala-Yaoundé

La contribution de toutes les populations est de diverse nature. Bien entendu, les Bassa, dont la ligne traverse le pays, sont aux premières loges. Mais très rapidement, les Beti vont devoir y contribuer tant les travaux nécessitent d'hommes solides, de provisions issues de plantations, de porteurs.

Pour ces travaux de nombreux témoignages chez les Manguissa évoquent encore le recrutement forcé pour Njock, le poids des masses pour casser la roche.



Figure 60- ligne Douala-Yaoundé - 1911-1912

Parmi les gares, voici celle d'Edéa en 1911.



Figure 61-Gare d'Edéa - 1911

A Yaoundé, la gare est construite, ainsi qu'un ensemble d'entrepôts face à la poste centrale.



Figure 62- gare de Yaoundé- vers 1912

Combien de Manguissa ont été contraints à tous ces travaux ? Combien de femmes et enfants réquisitionnés pour y livrer les vivres ? De nombreux témoignages épars évoquent les souffrances de tel grand-père à Njock. D'autres évoquent les violences faites aux femmes. Peut-être existe-t-il des écrits ayant recensé certains de ces témoignages ? Les narrations d'Atangana et autres sur les prisonniers de guerre envoyés construire des routes, la

soumission des villages, les dettes d'impôts équivalentes à des jours de prestations peuvent suggérer une ressource inépuisable pour tous ces travaux de bagnards.

Et des réclamations continuent au Reichstag contre cette exploitation de la population camerounaise, comme c'est le cas en 1912.

Le 14 mai 1912, le député Wels mentionne au Reichstag une lettre de l'évêque allemand du Cameroun, contenant ces mots :

« Le Cameroun souffre de la dépopulation à un degré véritablement terrible; ce territoire n'a plus que quelques restes misérables de population là où, il y a vingt ans, s'élevaient des villages florissants. Toute cette destruction s'est faite sous la responsabilité et la domination de l'Empire allemand, cependant que les Secrétaires d'Etat aux Colonies édictaient les plus belles prescriptions concernant le développement de ce territoire, mais n'apportaient aucune collaboration au développement économique et pacifique de la population. »

Entre-temps, en 1910, Atangana devient chef à Yaoundé. De même, il est nommé juge pour les affaires indigènes. De 1912 à 1913, il est appelé à l'institut colonial de Hambourg. Van Heepe publiera les travaux issus de ces recherches sur la langue et la culture beti en 1919.



Figure 63- Charles Atangana au milieu des Ewondo

Pendant son séjour, c'est Jean (anciennement Johannès) Tsungui-Atangana qui remplace Charles Atangana dans ses fonctions de chef et de juge. Tsungi suivra d'ailleurs Atangana à Fernando-Poo avec les Allemands avant d'être réintégré par l'administration française dans le

charge d'assesseur au tribunal des races de Yaoundé et comme chef du village de Melen. Il décède le 15 juin 1933.

Pendant que les Camerounais s'échinent ainsi pour ces très belles œuvres d'art des Allemands, savent-ils seulement que leur pays est une terre de baigne pour d'autres Africains ?

En effet, dans la même période le Cameroun devient le lieu d'internement pour les Herreros de la Namibie actuelle, le Sud-Ouest Africain allemand de cette époque.

Le Kamerun, terre de baigne pour les Herreros de Namibie (Sud-Ouest-Africain)

Dans une autre partie de l'Afrique, en Namibie actuelle, la répression de la révolte des Herreros contre les Allemands en 1904 prend son ampleur, et devient un des chapitres les plus sombres de l'histoire de la colonisation allemande. Il est alors tué de 30 000 à 40 000 indigènes, et il en est finalement désarmé 14 000, qui sont chassés de leurs terres ancestrales fertiles pour être transférées dans le désert. Mais ce peuple de guerriers n'abandonne pas sa lutte, avant de subir le poids des armes modernes. L'un d'eux dira aux Allemands : *« Le missionnaire dit que nous sommes les enfants de Dieu comme nos frères blancs, mais regardez-nous. Des chiens, des esclaves, pires que les babouins sur les rochers... c'est comme ça que vous nous traitez. »*

En 1910, l'Allemagne décide de les interner au Cameroun, comme ce fut le cas de Malietoa, le roi de Samoa dans le Pacifique.



Figure 64-Prisonniers herreros

Le 6 juin 1910, à Swakopmund pour le Cameroun sont embarqués 93 Herreros dont 26 hommes, 40 femmes et 27 enfants. Ils arrivent à Douala dans un état de délabrement indicible. Le 26 juin 1910, le Gouverneur Seitz du Cameroun suggère 500 grammes de viande par semaine pour chaque prisonnier, mais reçoit un avis défavorable du médecin de l'hôpital de Douala. Les prisonniers sont émaciés, il leur faudrait au moins 125 g de viande par jour, lui écrit-il. Après leur bref séjour à Douala, c'est le service médical de Dschang qui écrit au gouverneur lui annonçant l'arrivée des prisonniers le 7 octobre et qu'ils « *ont bien survécu à la marche vers Dschang.* » Tous n'ont pas pu affronter cette longue marche. Il en reste 29 à Douala. Mais en 11 mois, de ceux arrivés à Dschang, 25 sont déjà décédés. Cette hécatombe se poursuit, au point que deux années plus tard après leur arrivée à Dschang, le bilan cynique s'établit ainsi :

« *Sur les 21 hommes hottentots, 29 femmes hottentotes et 17 enfants hottentots arrivés à Dschang en octobre 1910, respectivement 17, 11 et 9 sont encore en vie. Donc, calculé sur la base de 100, les morts : 48-41-47* », ce que nous pouvons traduire en 48% des hommes, 41% des femmes et 47% des enfants de ces Herreros sont venus mourir à plus de 4500 km de chez eux, pour simplement avoir voulu conserver la seule richesse qu'ils avaient, leurs terres à pâturages extorquées par le colon allemand.



Figure 65-Herreros au Cameroun

Le génocide des Herreros prépare ainsi celui des juifs et autres minorités qui suivra quelques décennies plus tard.



Figure 66- les survivants Herreros du Cameroun - Dschang

Le Cameroun à la veille de la première guerre mondiale

Au Cameroun aussi, bien entendu, les terrains nécessaires à certaines fins publiques, notamment dans la mesure où ils doivent être utilisés pour la construction de voies ferrées, de routes et de gares, ainsi que pour d'autres investissements fiscaux, sont arrachés.

Dans les villes, les autochtones sont expulsés de leurs sites ancestraux, pour céder la place aux quartiers des Blancs. Les Douala vont aussi payer les frais de leurs revendications en la personne de leur chef, Rudolf Douala Manga Bell.



Figure 67- famille BELL

Le gouverneur allemand s'est permis de déposséder les Douala de leurs terres pour les installer plus loin, en les éloignant des rives du fleuve, et aussi dans le souci de les mettre à distance des populations européennes. Bien entendu, c'est le mécontentement général de la population qui se rapproche de son chef, jusqu'ici ami des Allemands. Le gouverneur ne voulant rien entendre, Manga Bell écrit en Allemagne pour se plaindre, et semble-t-il, menace de faire appel aux Anglais. Le Gouverneur Ebermaier s'empresse de le mettre en prison. Le 28 juillet 1914, la première guerre éclate en Europe. Le 8 août 1914, Manga Bell et Ngoso Din sont pendus.

Le même jour, Martin Paul Samba subit le même sort à Ebolowa, accusé de trahison vis-à-vis de ses anciens maîtres. Nous l'avons vu dans son adolescence avec Morgen. Nous l'avons suivi après son retour d'Allemagne auprès de Dominik dans les combats contre les Voutés. D'une certaine manière, dans ses livres, Dominik cite régulièrement la vaillance de Samba, appelé Zampa.



Figure 68- Martin Paul Samba -(Mbono Samba Madeleine - 1976

Il a contribué à la soumission de nombreuses tribus comme sergent de l'armée allemande, même dans les régions du sud du pays dont il était issu. Les guerres contre les peuples sur la route de la Sanaga ont été menées par Dominik et d'autres, dont l'éternel Zampa. Dominik n'a de cesse de louer sa vaillance au combat, ses qualités de chasseur. Même blessé au ventre par une flèche vouté, il continue de se battre comme si de rien n'était, comme le raconte Dominik quand il dit : *« Zampa se tient à côté de moi, pâle comme la cendre, les jambes couvertes de sang, mais debout, la carabine au poing. Je n'en crois pas mes yeux. Il avait reçu une flèche dans le péritoine et n'avait pas pu retirer la pointe à cause de l'hameçon qui s'y trouvait. Il avait alors cassé le bout de la flèche et enfoncé la pointe en biais vers l'avant à travers l'épaisse chair du ventre. Il faut la merveilleuse peau de guérison d'un nègre pour survivre à une telle blessure sans inflammation ni fièvre. Zampa a été pansé et emmené à cheval le lendemain. La blessure s'est refermée en quelques jours, sans aucune séquelle. »*

Samba est là quand il s'agit de vaincre les peuples non loin du fleuve, les Eton Beniatas, les Batsengas, et même autour de Yaoundé contre les Benë, etc. Dominik l'a si souvent cité dans ses écrits. Comme Morgen, il le représente comme son compagnon de chasse chez les Mveles en fin 1898.



Figure 69-Samba (Zampa) - compagnon de chasse de Dominik

Il regrette l'absence de ce compagnon de combat lors de la dernière campagne Vouté-Adamaoua en janvier 1899, campagne qui va libérer les Voutés de l'allégeance aux peuls de Tibati désormais soumis, et de proche en proche libérer les Foulbés du Cameroun de leur sujétion à Yola. Dominik exprime ses regrets en ces mots : *« Zampa n'était plus dans l'expédition, il souffrait depuis longtemps de rhumatismes ; il était resté à la station pour prendre congé et pourvoir à ses vieux jours comme commerçant au service de Randad & Stein. Ce brave homme me manquait, et son départ représentait aussi une perte pour la troupe. C'est le lot du soldat de campagne : vif aujourd'hui, mort ou usé demain ; un autre le remplace ! »*

C'est un autre Samba qui se construit à partir de ce départ de l'armée. D'après Mbono Samba Azan (1976), ce départ pourrait aussi bien être lié à une prise de conscience progressive de la terreur qui s'abat sur les populations, des massacres perpétrés de manière régulière en cas de soulèvement. N'oublions pas non plus certains faits. En 1894, les journaux allemands publient des lettres privées écrites par Samba lors de son retour au Cameroun, en particulier celles de Mme Morgen ou du pasteur Schall qui l'ont accueilli, le dernier s'étant attaché à l'éduquer sur le plan religieux mais aussi scolaire avant sa formation de soldat dans le Régiment des fusiliers. Dans chacune de ces lettres, Samba évoque sa fierté d'être un « soldat prussien », de porter son uniforme, de surprendre des voyageurs dont certains le prennent alors pour un américain ou un roi. Il reprend l'antienne occidentale sur les défauts des noirs, en particulier leur manque de civilisation, leur paresse.

Cependant tout n'est pas si rose. Lors du voyage de visite du Gouverneur Puttkamer au poste de Yaoundé, début 1897, l'accueil s'effectue évidemment par une revue des troupes. Samba choisit de se distinguer en « soldat prussien » par rapport aux autres noirs et se teint le corps en blanc. Les Blancs en rient en le montrant du doigt. Lui, il ne peut verser que des

larmes d'humiliation. Il semble que Puttkamer lui-même en parlera dans certains cercles d'amis.

La sortie de son environnement militaire rempli de réussite et flattant son orgueil, il est confronté à la réalité quotidienne des siens sous les exactions commises par ses maîtres. Il réussit sa vie de commerçant, nous rapporte Mbono Samba, rivalise d'élégance avec les autres noirs « évolués », organise des réceptions somptueuses. Cela ne l'empêche pas, dans les années 1910-1914, de prendre fait et cause pour les opprimés, de se rapprocher des résistants, dont les chefs douala, en particulier Manga Bell, le chef Boulou Edandé Mbita, ou le Batanga Madola. Il cherche à organiser un soulèvement général. En militaire, il choisit d'entraîner des populations boulou à certaines tactiques de guérilla (embuscades, attaques, poursuite d'ennemis ...), le prétexte fourni étant de se préparer à une guerre éventuelle avec les Ewondo, ennemis traditionnels.

Il faut dire que le 25 mars 1914, Charles Atangana devient chef supérieur des Yaoundés et Bané (Benè), ce qui signifie globalement des Beti et donc des Eton et Manguissa, avec 833 villages sous sa responsabilité, malgré le rejet total de certains groupes comme les Benè en lutte constante contre l'occupant et qui ont subi une attaque répressive des Allemands en 1897 conduisant à leur apparente soumission.

Des chefs considérés acquis à la cause sont choisis par Samba pour former une sorte d'Etat-Major. Il faut des armes. Et c'est en utilisant sa qualité de citoyen allemand qu'il les obtient après avoir convaincu ses compatriotes du pouvoir allemand local de la nécessité de résister à cette insurrection potentielle des Ewondo. Des stocks sont ainsi conservés chez Edandé, nous dit Mbon Samba. Elle évoque l'erreur commise par Manga Bell qui tente de son côté de convaincre certains chefs douala de s'associer à cette cause. Hélas, tous ne sont pas aussi remontés que cela contre les Allemands et peut-être que certains y voient une occasion très belle de se débarrasser de ce rival gênant. Ils rapportent le complot aux Allemands. Une enquête est menée. Côté boulou aussi, des langues se délient, des chefs se mettent à table. Des perquisitions ont lieu chez Samba qui a commis l'erreur de conserver tout un ensemble de documents chez lui, témoins de sa trahison, et en particulier des courriers échangés avec les Anglais et les Français auprès desquels il s'est aussi fourni en armes. Le 1^{er} août 1914, Samba, Edandé et Madola sont arrêtés par le Capitaine Von Hagen, chef du district d'Ebolowa. D'autres collaborateurs sont aussi pris (le catéchiste Assako Nna, le maître d'école Mba Ennam).

Samba est fusillé à Ebolowa, Edandé et Madola et Assako sont pendus près de Kribi.

Nous sommes à la veille de la première guerre mondiale.

La première guerre mondiale au Cameroun

Quand débute la première guerre mondiale en Europe le 28 juillet 1914, il n'est pas encore question de la transporter dans les colonies, notamment en Afrique. Entre le 28 juillet 1914 et le 16 octobre 1915, 21 déclarations de guerre ont lieu dans le monde, comme le montre le tableau ci-dessous. Les dates de déclaration de guerre tiennent compte des alliances entre diverses nations, selon Gaston Jollivet (1916).

28 juillet 1914	L'Autriche-Hongrie à la Serbie
1 ^{er} août 1914	L'Allemagne à la Russie
3 août 1914	L'Allemagne à la France
4 août 1914	L'Angleterre à l'Allemagne
6 août 1914	L'Autriche-Hongrie à la Russie
6 août 1914	La Serbie à l'Allemagne
11 août 1914	Le Monténégro à l'Allemagne
11 août 1914	La France à l'Autriche-Hongrie
12 août 1914	L'Angleterre à l'Autriche-Hongrie
22 août 1914	La Belgique à l'Autriche-Hongrie
23 août 1914	Le Japon à l'Allemagne
25 août 1914	L'Autriche-Hongrie au Japon
28 août 1914	L'Autriche-Hongrie à la Belgique ?
2 Novembre 1914	La Russie à la Turquie
5 Novembre 1914	La France à la Turquie
5 Novembre 1914	L'Angleterre à la Turquie
7 Novembre 1914	La Belgique à la Turquie
7 novembre 1914	La Serbie à la Turquie
24 mai 1915	L'Italie à l'Autriche-Hongrie
21 août 1915	L'Italie à la Turquie
1er octobre 1915	La Bulgarie à la Serbie
16 octobre 1915	L'Angleterre à la Bulgarie

Plus d'une trentaine de guerres sont en cours dans le monde. Elles vont rapidement s'étendre aux colonies et protectorats de l'Allemagne, repris dans le tableau ci-dessous, établi en 1910. Bien entendu, sur d'autres territoires, des maisons de commerce allemandes nécessitent aussi un contrôle actif compte tenu des moyens en hommes et matériels dont elles disposent, et des liens tissés avec certaines populations.

Territoire occupé	Superficie (milliers de km ²)	Population allemande
Sud-Ouest-africain	835,1	9 283
Est-africain allemand	995	2 384
Kamerun (1910)	495,6	986
Togo	87,2	300
Nouvelle-Guinée	240	549
Iles Carolines, Palau (Palaos), Mariannes et Marschall	2,47	270
Kiautschou (Chine)	0,5	1412
Total	2 658,44	15 420

En 1911, le Cameroun s'est agrandi, les Allemands ayant exigé et obtenu des Français une partie de leurs colonies (Gabon, Congo notamment). La superficie du Kamerun s'accroît ainsi de 278 000 kilomètres carrés, passant à 756 000 km², d'où une nouvelle forme que certains européens de l'époque appellent « bec de canard. » Le territoire devient ainsi le Neue-Kamerun.

En 1914, l'Allemagne occupe alors en Afrique 4 territoires : le Togo, le Cameroun, Le Sud-Ouest Africain (devenu Namibie après son indépendance en 1990) et en Afrique orientale, ce qu'on appelle communément l'Est-Africain allemand, ou Tanganyika, (Tanzanie, Rwanda et Burundi).

Les débuts de la guerre

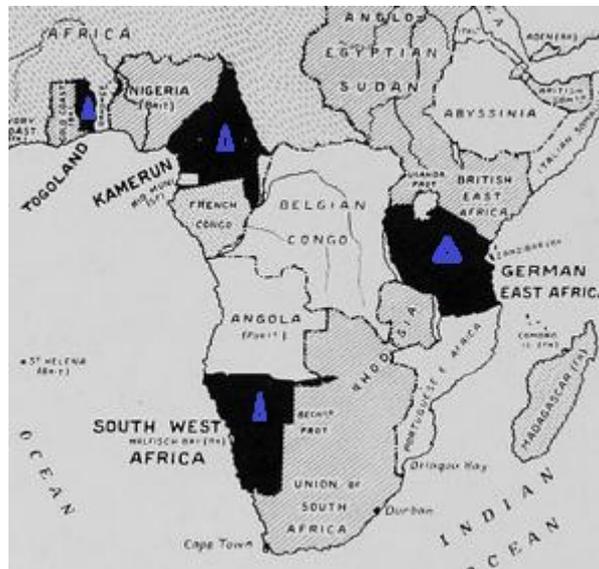


Figure 70-Possessions allemandes en Afrique en 1914

La position du Cameroun le situe entre 4 puissances : les Anglais au Nigéria, les Français au Tchad, en Oubangui-Chari (Centrafrique, au Gabon, Congo,), la Belgique au Congo Belge, et enfin, le Rio Muni (partie continentale de la Guinée espagnole), devenue comme une enclave du Cameroun en 1911.

Cette position explique d'une certaine manière les événements qui vont suivre.

L'Acte général de Berlin de 1885 veut soustraire aux conflits de guerre les territoires de l'Afrique centrale. Il stipule, dans ce but, en son article 2, que les parties belligérantes renoncent à étendre les hostilités aux territoires ainsi neutralisés. Ces territoires ne peuvent pas servir de base à des opérations de guerre.

Comme nous l'avons vu, la France et l'Angleterre sont en guerre contre l'Allemagne en Europe. Elles se préparent contre cet ennemi commun sur le territoire africain. Le 5 août 1914,

le gouverneur allemand du Togo envoie un télégramme au gouverneur anglais du Ghana suggérant que le Ghana et le Togo devraient rester neutres, mais reçoit une réponse d'Angleterre indiquant que cette neutralité ne peut être garantie. En fait depuis le 29 juillet 1914, la France et l'Angleterre prennent des mesures diverses en vue d'une guerre prochaine en Afrique : vérification et contrôle de stocks, interdiction d'échanges commerciaux avec les maisons de commerce allemands, levées de troupes indigènes, ...

L'occasion leur en est donnée avec l'attaque du port belge de Lukuga (Lac Tanganyika). La Belgique doit se défendre. L'Angleterre, la France et la Belgique observant la position du Cameroun par rapport aux autres territoires allemands, estiment que l'Allemagne cherche à occuper le Congo Belge et à se créer un vaste territoire qui sera relié à ses territoires d'Afrique Orientale. Les Français se méfient de l'Allemagne avec ses bateaux de guerre au sud-ouest qui pourraient chercher à prendre Libreville. Ils ont en plus une revanche à prendre compte tenu de l'humiliation infligée en 1911. Et de toutes façons, la guerre en Europe justifie de se battre contre les Allemands du Cameroun, ceux-ci ne pouvant obtenir aucune aide de l'extérieur. Seule l'Espagne, en Guinée espagnole, choisit de conserver sa neutralité. Ce dernier point jouera un rôle essentiel pour les Allemands par la suite.

Ainsi démarre la guerre sur le territoire du Cameroun pour conduire à sa forme actuelle, et à la répartition en deux zones, l'une dite anglophone appelée autrefois Cameroun Occidental, l'autre francophone, anciennement Cameroun Oriental.

La guerre proprement dite – quelques aspects

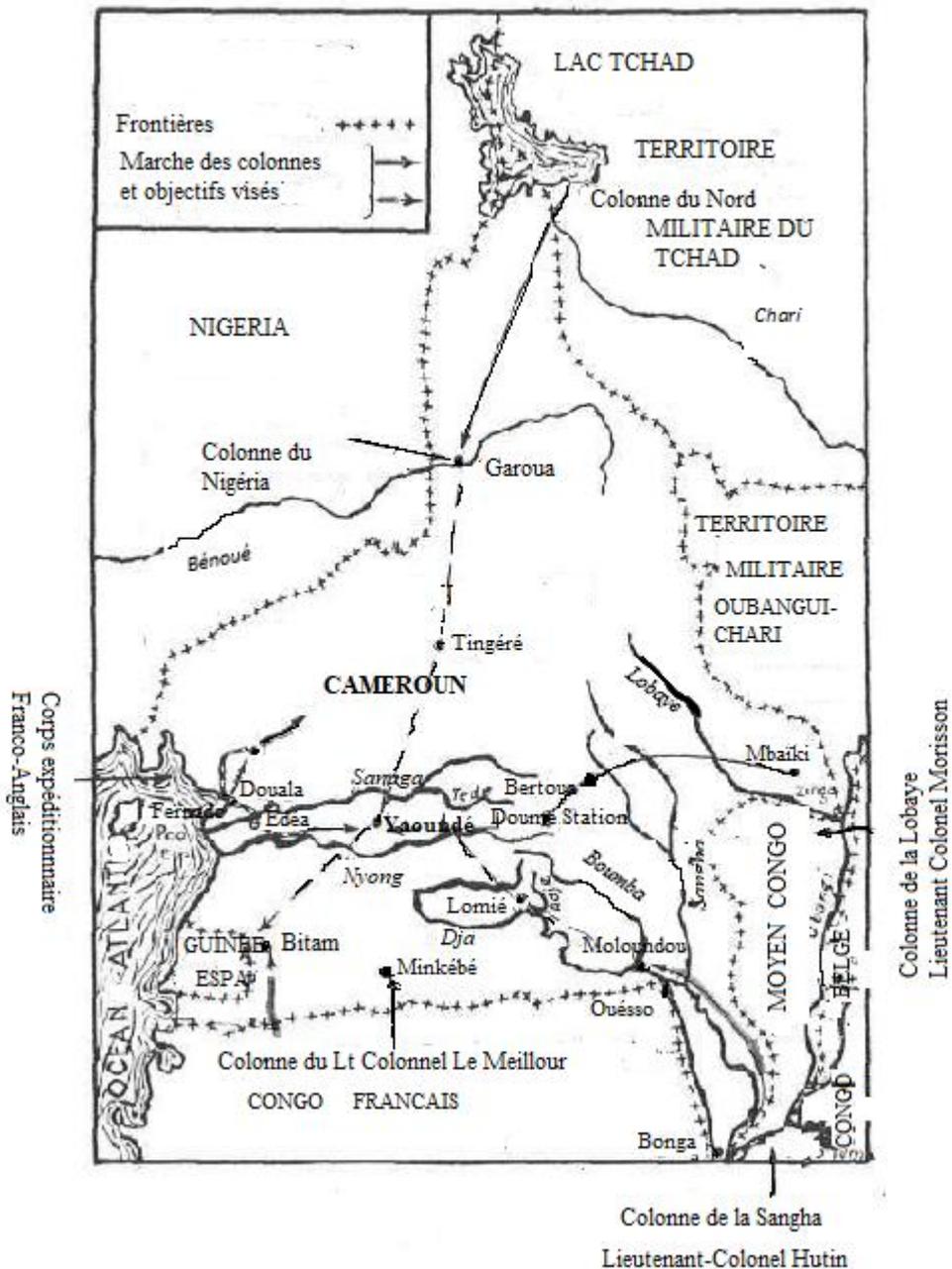
Au moment de la déclaration de guerre au Cameroun, les troupes allemandes y disposent de 200 officiers et non-officiers allemands, de 1650 soldats indigènes, répartis en 12 compagnies d'environ 120 individus. Les forces de police armées sont composées de 30 allemands et 1500 noirs pour la plupart Beti ou Haoussa. Ces deux groupes sont considérés comme les privilégiés de l'occupation compte tenu de leur rôle de coercition sur les populations. Elles exercent impunément leur tyrannie pour les travaux forcés, la levée de l'impôt et surtout pour la répression des villages récalcitrants.

Le commandant des troupes est alors Zimmermann et le Gouverneur Ebermaier.



Figure 71- Karl Ebermaier - Gouverneur du Cameroun (1912-1916)

Les alliés disposent de multiples informations sur cette organisation militaire allemande au Cameroun, compte tenu de nombreuses publications dont chaque métropole rend compte en Europe, sans oublier les multiples missions pour établir les frontières respectives des territoires occupés. Ils peuvent ainsi organiser les divers fronts que nous présentons sommairement.



Comme le montre cette carte, les Alliés anglais, français et belges partent de leurs territoires frontaliers respectifs. Il s'agit d'encercler le Cameroun à l'aide de diverses colonnes sur plus de 4000 km de frontières terrestres, ainsi que sur les côtes.

Au Nord, une colonne anglaise part du Nord-est du Nigéria. Une colonne française, dite colonne du Nord, part du Tchad. Elle est dirigée par Brisset.

Au sud, une colonne française, dirigée par le lieutenant-colonel Le Meillour, vient du Gabon. Une 2^{ème} colonne française sous les ordres du Lieutenant-colonel Hutin part de Brazzaville. Une autre, franco-belge, dite colonne de la Sangha doit atteindre Ouesso à partir de Bonga. Elle est sous les ordres du Lieutenant-Colonel Hutin.

A l'est du Cameroun, la colonne dite de la Lobaye, sous les ordres du Lieutenant-Colonel Morisson, part de Bangui.

La frontière maritime va faire l'objet d'une attention permanente des forces anglo-françaises. Ces dernières demandent au Gouverneur Barrera de Guinée espagnole l'autorisation de débarquer sur son territoire et de le traverser pour attaquer le Cameroun. Les ordres reçus d'Espagne rappellent sa neutralité. Barrera prend alors des mesures en donnant des instructions aux gouverneurs adjoints de Bata et Elobey de s'opposer à toute incursion de convois de nations belligérantes et de positionner des forces sur les frontières avec ordre de tirer en cas de violation de territoire par les forces alliées. Le territoire espagnol en subira les conséquences compte tenu de sa dépendance des navires anglais et allemands qui, en temps de paix, assuraient l'approvisionnement des villes espagnoles du golfe de Guinée. Désormais seul un courrier mensuel espagnol permet ces livraisons. Il subit des tracasseries régulières sur la côte : des chantiers locaux sont suspendus, les vivres habituels manquent, etc.

La guerre débute ainsi mais malgré cet encerclement, malgré toutes les forces déployées, il faudra 20 mois aux Alliés pour conquérir définitivement le Cameroun, ce qui correspond à un véritable défi quand on pense que la première guerre mondiale s'étale du 28 juillet 1914 au 11 novembre 1918, soit près de 52 mois.

Quelques aspects de la préparation de la guerre

Dès le 3 août 1914, c'est-à-dire une semaine après le début de la guerre mondiale, les Anglais suggèrent de concentrer les forces d'occupation sur Douala, Victoria et Buea dans un but d'étranglement du pays. Et pour cela il faut à la fois des forces navales et terrestres. Même s'ils y pensent, les Anglais ne demandent pas encore la coopération des Français à cet effet. Ils cherchent d'abord à organiser leurs propres forces issues des diverses colonies de l'Afrique occidentale. Un télégramme de Paris prévient le 10 août indiquant que le projet d'attaque sur Douala est aussi celui des Français. Bien entendu, de nombreuses informations sont collectées sur les Allemands du Cameroun par exemple auprès des citoyens britanniques des maisons de commerce au Cameroun, mais aussi auprès des 800 Krous de Sierra Leone renvoyés chez eux récemment par les Allemands. Le bateau qui les ramène chez eux est saisi à Accra par les Anglais, et les Krous faits prisonniers sont interrogés. C'est certainement une mesure de rétorsion contre le Libéria, indépendant depuis 1847, et qui affirme sa neutralité au début de la guerre et rejette la proposition des Anglais de prendre part aux combats en Afrique.

Les propos des Krous sont repris dans un télégramme daté du 14 août en provenance d'Accra. Les Anglais apprennent que les Allemands ont coulé des embarcations dans l'estuaire du fleuve Wouri de manière à bloquer l'accès vers Douala. Le 15 août, une conférence regroupant Français et Anglais permet d'affiner le programme des attaques.

Illustration de quelques difficultés pour les Alliés

Exemple de la colonne de Yola

La guerre démarre de façon désastreuse pour les Alliés au Cameroun.

Au Nigéria, des informations relatives à Garoua semblent indiquer un faible effectif de troupes allemandes, composé de 10 européens et 70 indigènes. Les Britanniques sont convaincus que les troupes indigènes allemandes à l'approche des Anglais se rebelleront contre leurs anciens maîtres. C'est sur cette conviction que la colonne de Yola, commandée par le lieutenant-colonel P. R. MacLear va se lancer contre Garoua.



Figure 72- Troupes nigériennes de Yola

La colonne de 600 membres part le 22 août 1914 de Yola avec 1400 porteurs et 33 mules pour le transport du matériel nécessaire, des munitions et des provisions pour 7 jours. Le 25 août, elle atteint le poste douanier allemand à Tépé, sur la Bénoué.

L'infanterie montée du Major Lord Henry Seymour qui forme le flanc droit de la colonne, y rencontre une opposition très forte. En effet, les Allemands, cachés dans les fourrés, laissent passer la tête de la colonne sur près de 50 mètres avant d'attaquer. Sous cette attaque soudaine les troupes anglaises de tête vont être soutenues par le reste de la colonne et réussissent à progresser sur les deux flancs. Cependant le Capitaine Wickham est tué. Le Major Seymour laisse le reste de la compagnie sous les ordres du capitaine Gibbs faire face au

front, et avance plus à l'intérieur en zone plus ouverte. Il subit les tirs allemands et est grièvement blessé, puis c'est le tour du lieutenant Sherlock et d'un officier allemand d'être abattus, sans oublier le capitaine en charge du détachement des mitrailleuses, blessé. Les Allemands opèrent finalement un retrait vers Garoua. Parmi les noirs, seuls deux sont tués. Les Allemands ont perdu 2 européens et 2 noirs.

En définitive, ce 25 août, les pertes anglaises sont sévères chez les officiers, 4 des 6 ayant été tués ou blessés

Le Colonel Maclear recevant ce bilan des pertes répond à la demande d'aide supplémentaire qui est fournie.

La colonne peut poursuivre sa route le 26 août pour atteindre Saratse le 27 où elle campe, puis le 28, Bulungo, près de 6 km avant Garoua. Elle en repart tôt le matin du 29 août et s'arrête sous couvert à près de 5 km à l'ouest de Garoua. Ici, des tirs nourris de quelques allemands provoquent une réaction des Anglais entraînant la mort de nombreux indigènes occupés aux travaux des champs.

Mc-Lear prend position sur une colline pour observer la ville de Garoua, les forts qui la protègent.

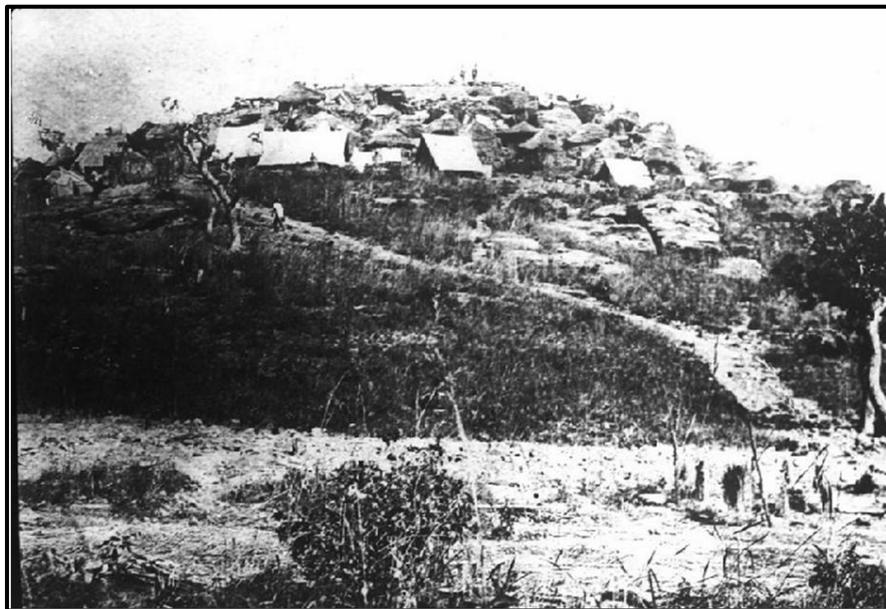


Figure 73- Garoua et ses forts

Les 29 et 30 août vont être une épreuve notable pour les Anglais. En effet, lorsqu'ils décident d'attaquer les trois forts militaires des Allemands, la riposte est violente et le bilan lourd.

Un fort est pris. Les Allemands sont repoussés et perdent 3 officiers. Côté britannique, c'est la débâcle. Les soldats indigènes abandonnent le combat. 4 officiers sont tués, dont le lieutenant-colonel Mac-Lear. Un autre officier, le lieutenant Brown, est grièvement blessé, et capturé. Deux autres lieutenants sont blessés moins grièvement. En tout, les pertes s'élèvent à 63 combattants, dont les soldats noirs. Mais en fait les pertes sont encore plus lourdes chez ces soldats. D'autres écrits évoquent de lourdes pertes allant jusqu'à 40%. Notons aussi que le compte-rendu dont sont extraits ces éléments cite le nom des européens décédés mais d'aucun noir. On souligne que les soldats noirs ont pris la fuite, abandonnant les européens à leur sort. Le compte rendu relève aussi la présence d'armes modernes inhabituelles pour ces soldats. Les conditions climatiques interviennent aussi pour expliquer la débâcle. Le compte-rendu évoque aussi leurs maladies car, les indigènes qu'il s'agisse des soldats ou des porteurs ne portent pas de chaussures. Ils marchent pieds nus ou portent des savates artisanales traditionnelles, ce qui n'est pas pratique en cas de pluie.



Figure 74--Garoua, défense allemande

Il faudra attendre le 10 juin 1915 pour que Garoua soit capturé après de rudes combats. Les alliés y font de nombreux prisonniers.



Figure 75-Prisonniers des troupes allemandes - Garoua 1915

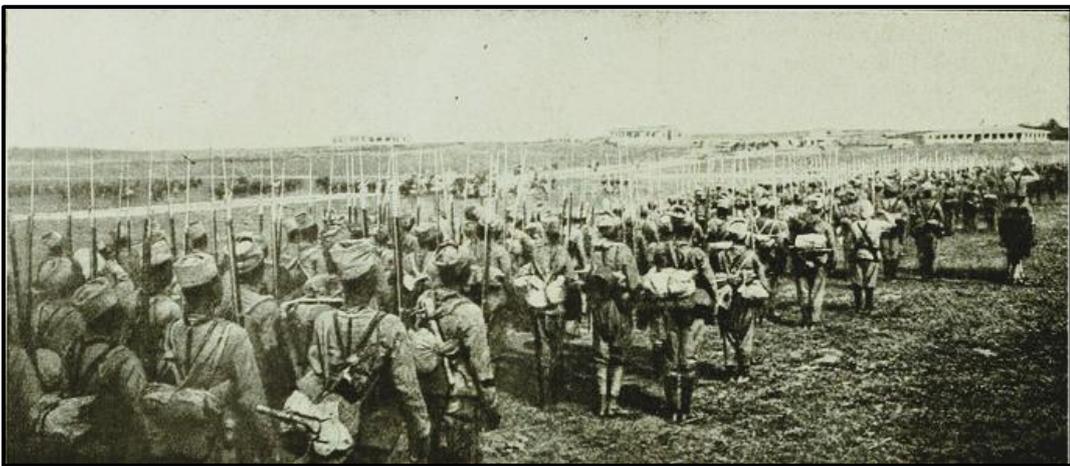


Figure 76- entrée des troupes anglo-françaises à Garoua -10 juin 1915

Entre temps, Kousseri tombe entre les mains des Français le 14 septembre 1914.

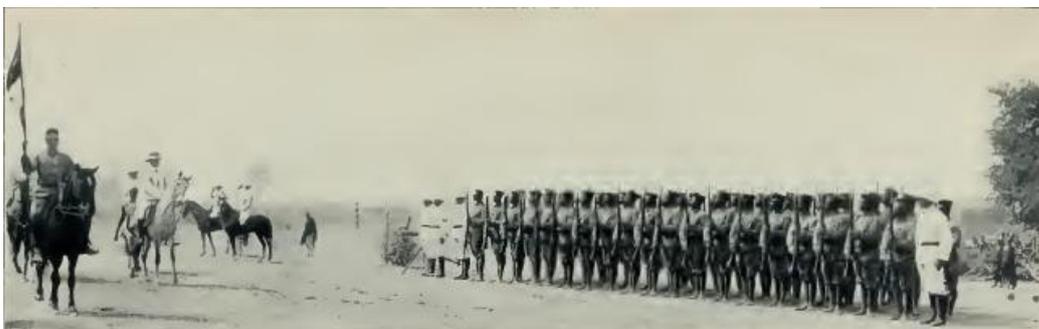


Figure 77- Kousseri - troupes allemandes

Dès le 3 avril 1915, le Gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, Merlin, signe un arrêté : « *la ville de Kousseri portera désormais le nom de Fort-Foureau* ». Kousseri se trouve en face de Fort-Lamy au Tchad et les Français cherchent ainsi à rendre hommage

aux deux hommes, l'explorateur du Sahara Fernand Foureau, décédé en 1914 en France d'une pneumonie, et le militaire François Joseph Amédée Lamy, mort à la bataille de Kousséri en 1900 contre l'esclavagiste Rabah. C'est Emile Gentil qui « fonde » la ville de Fort-Lamy à l'emplacement d'un village Kotoko.

Le Gouverneur Merlin signe aussi pour le Gabon, un autre décret indiquant qu'au Gabon, « la localité appelée Mandji (circonscription des Ouroungous), colonie du Gabon, portera désormais le nom de Port-Gentil », en souvenir de l'officier de marine Emile Gentil. Les deux arrêtés sont publiés au journal officiel le 1^{er} mai 1915, bien avant la fin de la guerre au Cameroun.

Kousséri retrouve son nom après l'indépendance du Cameroun. Fort-Lamy devient Ndjamena le 6 novembre 1973. Les Gabonais n'ont pas éprouvé le besoin de changer Port-Gentil en Mandji.

Nous ne nous attarderons pas sur les détails de cette guerre. Par contre, nous allons relever quelques aspects relatifs aux noirs en présence.

Car les Allemands résistent tout au long de ces 20 mois de guerre, comme nous l'avons déjà dit.

Les forces noires des Alliés

L'exemple de Garoua révèle un rapport très élevé entre le nombre de Noirs engagés dans les combats et celui des Européens. Si on y ajoute les porteurs, on peut considérer que les Noirs sont utilisés pour combattre d'autres noirs.

Selon les Belges, les contraintes de la campagne expliquent la nécessité de réduire le nombre d'Européens dans ces campagnes militaires et d'avoir recours aux forces noires comme noyau principal des forces alliées (françaises, belges et anglaises). Les Belges citent ainsi pour leurs pairs les fatigues morales et physiques endurées compte tenu des souffrances liées à l'éloignement, aux privations, aux difficultés de terrain et du climat. En même temps, les Belges rappellent que ces troupes noires doivent affronter les froids humides des montagnes, une alimentation défectueuse liée aux territoires traversés, des maladies auxquelles certains ne sont pas confrontés dans leurs pays d'origine comme la dysenterie, la fièvre typhoïde, voire la malaria, maladies difficiles à combattre ici contrairement aux facilités que fournit une guerre en Europe. C'est le cas des Jamaïcains qui se plaindront après la guerre d'avoir été considérés comme pouvant s'adapter au milieu du Cameroun, simplement du fait de la couleur de leur peau. D'autres soldats des troupes noires racontent leur alimentation différente de celle des Européens et insuffisante en général. Il leur est

d'ailleurs suggéré de se débrouiller dans les campements en allant chaparder si besoin dans les environs des villages traversés.

C'est l'occasion pour nous d'évoquer cet aspect, d'abord côté alliés, puis côté allemand, en nous intéressant à des bilans fournis par les uns et les autres.

Bilan en pertes humaines chez les Alliés

A la fin de la guerre qui a duré 20 mois, le bilan des pertes humaines parmi les combattants des forces alliées (troupes terrestres) est ainsi présenté : 118 européens et 1684 Africains, 117 étant dus uniquement aux maladies. Des détails accompagnent certains de ces bilans.

D'après le Général Dobell, le bilan de ses propres forces anglo-françaises est le suivant :

	Anglais		Français	
	Européens	Africains	Européens	Africains
Tués ou morts des suites de blessures	24	192	24	249
Blessés	30	557	35	483
Morts de maladie	6	84	9	90
Manquant, capturés ou noyés ..	-	34	-	16

Et en ce qui concerne les invalides de guerre :

	Rangs anglais		Rangs français	
	Européens	Africains	Européens	Africains
Total des combattants	864	5927	807	5669
Total des invalides	151	434	343	888

Selon le Général Aymerich, le montant des pertes subies par les colonnes de l'A.E.F., pendant toute la durée de la campagne, se décompose ainsi :

	Tués	Blessés
Officiers et gradés européens	41	77
Hommes de troupe indigènes	474	1110
Totaux	515	1187
Total général	1702	

Les forces navales ne sont pas prises en compte dans l'ensemble.

Sur un effectif moyen de 4 500 combattants, les pertes s'élèvent ainsi à 37 ou 38% (en considérant les blessés), selon certains rapports.

Chez les Allemands du Cameroun, le bilan des pertes est sobrement fourni.

Officiers	68
Sous-officiers et volontaires européens	168
Combatants noirs	1703
TOTAL	1939

Et les porteurs noirs ?

Notons tout de suite l'absence des porteurs noirs dans ces bilans. D'après un médecin des alliés à Douala, près de 20 000 porteurs y sont arrivés en provenance des colonies et protectorats britanniques. Parmi eux, 102 ont été tués ou blessés, 472 sont morts de maladie et 8 219 sont devenus invalides. Or tous les porteurs ne sont pas passés par Douala. Et en cas de blessures, tous ne peuvent pas y être rapatriés. Un grand nombre de porteurs arrivent par la route tout au long de la campagne, comme nous l'avons vu avec la colonne de Yola. Sans oublier l'inépuisable source de porteurs disponibles dans les colonies françaises.

D'autres auteurs considèrent que les chiffres des pertes sont probablement très élevés. Une explication est que ces porteurs, contrairement aux soldats, peuvent être plus aisément remplacés en cas de mauvaises conditions physiques ou de blessures. Ils ne donnent plus de nouvelles en fin de fonctions. Par ailleurs, de nombreux porteurs désertent. Comment savoir ce que tous ceux-là deviennent après ?

Or ils sont nombreux, comme l'expliquent les Belges.

Il s'agit de transporter les vivres, les munitions, et tous les éléments nécessaires aux troupes à partir des diverses bases d'opérations. Compte tenu du nombre des personnes dans les troupes, il faut aussi une armée de porteurs à leur suite pour leur alimentation et leur santé.

Par exemple, dans le cas belge, un bataillon d'infanterie de 20 européens et de 600 hommes environ (3 compagnies d'infanterie de 180 hommes et une de mitrailleurs) exige un total de 450 porteurs ; le transport d'un canon Saint-Chamon de 24 obus nécessite 34 porteurs, le service de munitions pour 704 projectiles pour 4 pièces nécessite 484 porteurs. Pour les troupes belges, l'ensemble des besoins pour mener à bien les transports effectués s'élève ainsi à 260 000 porteurs. Or les forces belges sont bien moins importantes que celles des Anglais et des Français. Les porteurs étant au bas de l'échelle des armées, ceci laisse suggérer que leur situation est encore pire.

Revenons au tableau des pertes humaines.

Les tableaux des pertes indiquent sommairement Africains, ou Natives, ou noirs selon les cas.

Dans un rapport du général Dobell, commandant des troupes anglaises, il indique qu'au début la campagne du Cameroun, il dispose de 4 300 soldats indigènes ouest-africains et qu'au 21 Novembre 1915, ce nombre s'accroît jusqu'à atteindre 9 700, y compris les troupes indiennes venant de Singapour.

Entre le 31 août et le 23 septembre 1914, le général Dobell navigue sur la côte de l'Afrique occidentale britannique. D'escale en escale, se joignent à son escorte des forces d'invasion dont certaines à bord de son navire, depuis la Gambie, la Sierra Leone, le Ghana (Gold-Coast), sans oublier le Nigéria voisin du Cameroun. En ce qui concerne le Nigéria, les dépenses de la campagne britannique du Cameroun sont supportées dans une large mesure par le Nigéria, dont la part s'élève à environ 320 000 livres sterling. Une proportion considérable de ce total provient des fonds du Trésor indigène des dirigeants des émirats musulmans du nord, trop heureux de se débarrasser de ces Allemands qui ont contribué à leur faire perdre les juteux profits de la traite par la suppression de la sujétion des lamidats du Cameroun.

Les forces comprennent évidemment des soldats de troupes, avec à leur tête des officiers et sous-officiers européens. Bien entendu, il y a tout le matériel de guerre usuel de l'époque, sans oublier les vivres pour nourrir ce monde. Et pour tous, des porteurs, chaque territoire devant en fournir un certain nombre.

A cette escorte britannique se joignent des troupes françaises au nombre de 2 267 personnes en tout dont chez les Européens 54 officiers et 354 membres d'autres rangs, ainsi que 1 000 porteurs, tous sous les ordres du colonel Mayer. Elles arrivent de Dakar vers la Sierra Leone pour rejoindre la force expéditionnaire du général Dobell. C'est une véritable armada de 20 navires environ qui parvient au large du Cameroun le 23 septembre 1914.

Intéressons-nous à quelques-unes de ces forces noires britanniques.

En Gambie, à la fin de la guerre, un mémorial a été érigé à Banjul (anciennement Bathurst). Il y figure les noms de neuf hommes de la Compagnie de Gambie morts pendant cette campagne et qui sont enterrés quelque part dans la brousse du Cameroun. Voici ces noms :

40 - Soldat Baba N'Jie

325 - Soldat Bakari Kwia

206 - Soldat Jack Ropeyarn
Lieutenant Kenneth Markham-Rose
308 - Sergent Mdu Keita
327- Caporal Mdu Sidibi
45 – affecté à un porte-mitrailleuse Musa Bachili
322 – Soldat Musa Kamara
638 – Soldat Private Yoya Jow

Cas de la Sierra Leone

Au 25 décembre 1914, le nombre de combattants de Sierra Leone servant au Cameroun est de 1 206, y compris les Européens; par la suite, 407 autres combattants seront envoyés au Cameroun. Ils font partie du bataillon anglais qui entre à Yaoundé le 1er janvier 1916, alors que les Allemands sont en train de battre en retraite vers la Guinée espagnole. Rassemblé à Douala le 2 février 1916, l'ensemble du bataillon revient à Freetown les 26 et 29 avril 1916 après vingt mois au Cameroun.

Cas des Jamaïcains

Les soldats jamaïcains demandés par Dobell arrivent au Cameroun dans deux régiments consécutifs, après avoir subi des entraînements en Sierra Leone. Dans le premier régiment, 1WIR (West-India Regiment), 67 soldats sont chargés des transmissions. Suite au transfert du 1WIR en Jamaïque et au déploiement du 2WIR en Sierra Leone, la représentation antillaise dans le corps expéditionnaire augmente lorsque 246 soldats et officiers débarquent à Douala en juillet 1915. Ils y restent dans un premier temps en garnison jusqu'en novembre 1915, bien que la section de mitrailleuses du 2WIR soit rattachée à l'une des trois colonnes britanniques avançant sur la ville de Yaoundé.

Cas des Indiens de Singapour

La seule unité complète d'indiens envoyée au Cameroun en 1915 est la 5e infanterie légère indienne (5th Indian Light Infantry). Cette compagnie s'est mutinée à Singapour plus tôt dans l'année, ayant appris qu'elle serait engagée pour aller combattre les turcs, des frères en islam.

Dans son rapport au Gouverneur anglais de l'Inde, Dobell fournit une liste de combattants de la 5^{ème} infanterie légère méritant une distinction compte tenu de leur investissement dans la guerre du Cameroun. Nous en fournissons des noms ci-dessous :

- Le britannique Lieutenant-Colonel Cotton, 5th light Infantry

Chez les Indiens :

- | | | |
|---------------------------------------|--|-----------------------------------|
| - Subadar Major Wahil Ali Khan | | - N° 1915 Sepoy Munsab Khan |
| - Jemadar Rahmat Khan | | - N° 2126 Sepoy Faiz Mahomet Khan |
| - N° 1973 Color Havildar Ajmeri | | - N° 2725 Sepoy Mazhan Khan |
| - N° 2182 Color Havildar Gharfur Khan | | |

Quant aux Français, ils disposent comme d'habitude des tirailleurs sénégalais, auxquels se joignent des noirs de l'ensemble de leurs colonies qui entourent le Cameroun, l'Afrique équatoriale française. (AEF). Le tableau ci-dessous résume ces forces au 31 août 1914.

Au 31 août 1914	Français	Noirs (dont les tirailleurs sénégalais)	Total
Tchad (chevaux et chameaux)	220	2300	2520
Ubangui-Chari	90	1160	1250
Moyen-Congo	115	1190	1305
Gabon	150	1370	1520

Nous illustrons quelques-unes des difficultés des Alliés en prenant appui sur le parcours entre Douala et Yaoundé.

Et divers obstacles entre Douala et Yaoundé

L'entrée de l'estuaire de Douala a été minée par les Allemands, avons-nous dit. L'escorte de Dobell s'attelle d'abord à effectuer le déminage.

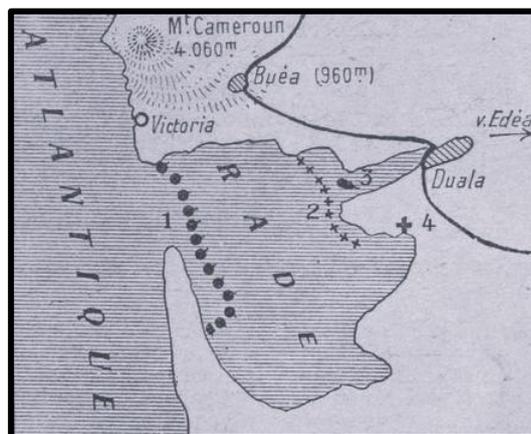


Figure 78-plan de l'attaque de Douala par les Alliés

1. 34 mines flottantes posées
2. Bateaux coulés par les Allemands pour obstruer la passe
3. Le « Challenger » qui bombarde Douala
4. Le point de débarquement avant la reddition de Douala

Les opérations commencent réellement le 26 septembre 1914 et le 27 septembre, Douala se rend sans combattre après avoir subi un bombardement des bateaux de guerre venant du Nigéria. Les troupes alliées y débarquent progressivement jusqu'au 30 septembre.



Figure 79- débarquement des troupes britanniques - Douala – 1914

Douala devient la base de leurs opérations.

Entre temps, le Gouverneur Ebermaier et le commandant Zimmermann se portent sur Yaoundé pour organiser la résistance, en empruntant le train, puis la route, protégés dans leur parcours par leurs troupes. Ces dernières, dispersées sur le territoire sont chargées de freiner l'avancée des Alliés vers les points stratégiques comme Yaoundé, Buea, Victoria etc. sur tout le territoire camerounais. Ce sont ces actions qui vont conduire à la durée de 20 mois de cette guerre, contre les attentes des Alliés.

En particulier les Allemands s'attellent à détruire les postes télégraphiques, les ponts, à incendier des forts, etc., ces ouvrages pour lesquels tant de Camerounais ont été saignés. C'est le cas notamment entre Douala et Yaoundé. Les Alliés organisent rapidement la poursuite de Zimmermann et d'Ebermaier, les vrais dirigeants du territoire chargés de défendre leur possession. Bien entendu, il s'agit de suivre la ligne de chemin de fer.

Sur la Dibamba, à Japoma, les Alliés rencontrent un premier obstacle ardu, comme le montre cette illustration effectuée par un Français. Pour enlever le pont du chemin de fer, il faut trois jours de rudes combats. Japoma n'est capturée que le 6 octobre 1914.

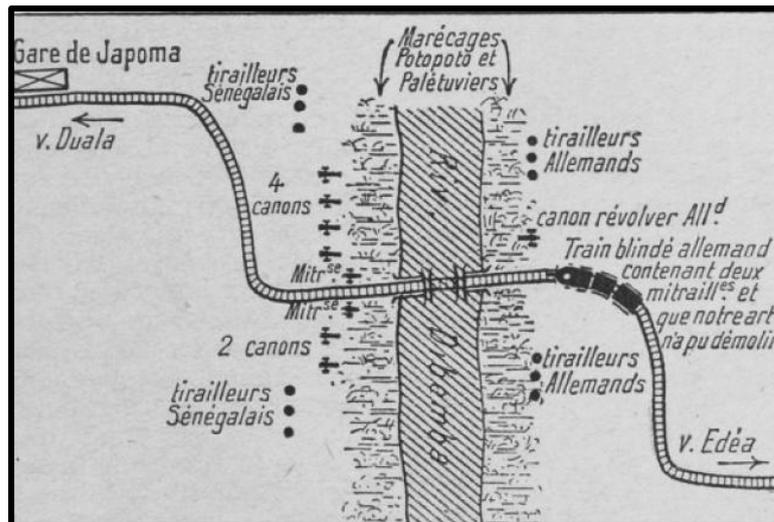


Figure 80-combats sur le pont de la Dibamba

Cette résistance des allemands soutenus par leurs troupes noires va s'étaler sur tout le parcours, avec de nombreuses pertes de part et d'autre. La zone autour d'Edéa est un de ces lieux qui mettront à mal les deux forces. Edéa ne sera prise que le 26 octobre. A partir d'Edéa, les Alliés sont face à des fronts contre les troupes allemandes.



Figure 81- poste télégraphique détruit vers Edéa

La première avance vers Eséka a lieu le 10 avril 1915. Les Allemands tendent régulièrement des embuscades. Les indigènes qui les accompagnent sont accoutumés aux combats dans ces zones de forêt où ils ont eu à vaincre des soulèvements. Ils peuvent tendre des embuscades comme ici entre Edéa et Yaoundé.



Figure 82- forces allemandes - entre Edéa-Yaoundé

Eséka n'est finalement capturée que le 30 octobre 1915, soit un peu plus de 6 mois après Edéa.

Le pays Manguissa ne sera pas traversé par les belligérants. Cependant, non loin, vers les chutes de Nachtigal, une colonne va traverser la Sanaga.

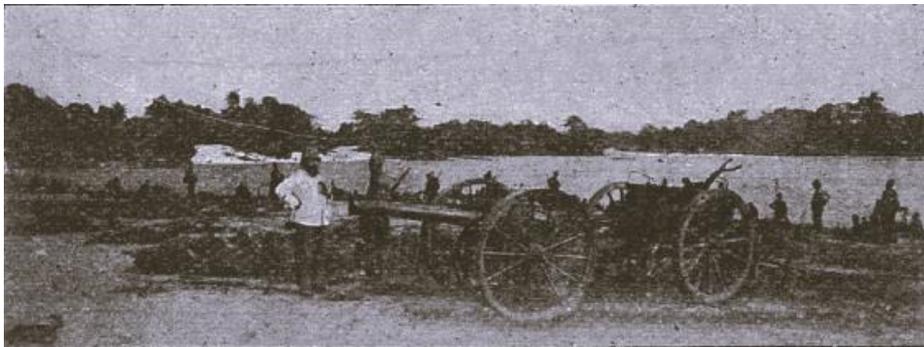


Figure 83- traversée de la Sanaga

Yaoundé n'est occupée que le 1^{er} janvier 1916 par les forces britanniques. Les forces françaises y parviennent le 8 janvier 1916.



Figure 84-Entrée des troupes françaises à Yaoundé

Un accord entre Français et Anglais daté du 4 mars 1916 détermine la frontière de leur zone d'influence respective. Cet accord est confirmé et modifié par la déclaration franco-anglaise du 10 juillet 1919. Le territoire cédé à l'Allemagne en 1911 retourne à l'Afrique équatoriale qui doit provisoirement l'administrer comme territoire occupé. L'article 125 du traité de paix signé à Versailles, le 28 juin 1919, en faisant renoncer l'Allemagne aux droits issus pour elle de la convention du 4 novembre 1911, rend définitivement à la France ce territoire.

Quelques contributions des Camerounais pour la résistance des Allemands

Dès le début de la guerre, en dehors de Douala trop heureuse de se débarrasser des assassins de leur chef, les Allemands sont soutenus par certains chefs.

Au nord, Karnak, le sultan du Logone décide d'aider les Allemands en organisant la levée de ses troupes afin de les mettre à disposition contre les Français. Ces derniers les rencontrent le 28 août 1914. Elles sont vaincues et le sultan est tué. Mais il n'est pas le seul chef à soutenir les Allemands.

Le chef Nanga Ebogo

Le chef du peuple Yekaba, le vieux Nanga Ebogo, met ses coffres remplis de pièces d'un et deux marks, son trésor public, à la disposition du gouverneur pour payer les salaires

lorsqu'il apprend que l'argent manque. C'est un véritable soutien des Allemands. En 1910 déjà, il a fourni à Dominik plus de 7 000 guerriers pour combattre les Makas.

Les Allemands dans leurs journaux le présentent entouré de sa famille.



Figure 85-chef Nanga Ebogo et sa famille

Karl Atangana

Et bien entendu, à Yaoundé, il y a Atangana.

D'après un compte-rendu allemand, outre les considérations militaires, « *il y avait également d'importantes raisons politiques pour faire de Yaoundé le centre de la défense finale. Les Yaoundés constituaient de loin la partie la plus forte et la meilleure des troupes, et leur patrie, le district de Yaoundé, était la plus loyale et la plus disposée au sacrifice sous la direction du chef compétent Atangana.* »

Cette remarque nous permet de narrer quelques événements survenus à Yaoundé et sa région.

Yaoundé – les derniers jours sous les Allemands

Toujours selon un témoignage allemand, à Yaoundé, la population, hommes et femmes, enfants et vieillards, travaille sans relâche à cultiver les champs et à soutenir les troupes. Il y est créé sous la direction du magistrat de district Dr. Winter, un atelier qui produit des munitions de remplacement avec le peu de ressources disponibles. Il y a aussi production de fusils M 71 utilisables à partir de vieux fer. A cet effet tout le métal pouvant être collecté, même celui des cloches d'église, est envoyé dans les « usines d'armement » pour être fondu. On fabrique de la poudre, des balles, notamment avec les coussinets des wagons bloqués à

Eséka, et l'on réamorce les étuis vides. On obtient ainsi des cartouches suffisantes pour le combat aux courtes distances, tel qu'il se livre en forêt. Les Allemands rassemblent aussi toutes les vieilles armes qu'ils peuvent trouver. Or elles relèvent souvent de systèmes différents et, pour la plupart, sont « démodées ». Les canons des fusils ainsi collectés relèvent de systèmes et calibres différents, ce qui rend l'approvisionnement en munitions très difficile, car les « usines » ne peuvent pas empêcher qu'il y ait un surplus de munitions pour un système et une pénurie pour un autre. Et quand on est à cours de munitions, les indigènes sont payés pour ramasser les armes et les cartouches abandonnées par l'ennemi après les combats, de manière à utiliser les premières et modifier les autres afin de les ajuster au calibre des armes à feu ainsi reconstituées.

Cet investissement des populations de Yaoundé est apprécié, bien entendu. Selon les Allemands, « *les Yaoundés, courageux et ambitieux, sont fiers que leur district soit devenu le point central de toute la bataille, et l'opinion générale se développe selon laquelle la bataille finale et décisive doit être menée ici.* »



Figure 86-Yaoundé - le palais du Gouverneur

Cependant, le commandant Zimmermann est désormais contraint de considérer que même avec les plus grands efforts, la quantité de cartouches de remplacement produites est insignifiante par rapport à l'approvisionnement inépuisable en cartouches chez l'ennemi. Par ailleurs, l'infériorité numérique a jusqu'à présent été quelque peu compensée par la bonne formation et, surtout, par les bonnes compétences de tir des Allemands. Or, ces compétences s'avèrent inutiles face au manque de munitions. De manière à conserver des relations avec le reste du monde, les Allemands aménagent des étapes entre Yaoundé et Bata en Guinée espagnole, port vers lequel vont se diriger durant l'année 1915, des convois de femmes et de non-combattants.

De Yaoundé vers la Guinée espagnole

Écoutons quelques Allemands raconter leur départ de Yaoundé :

Le 30 décembre 1915, le gouvernement allemand quitte Yaoundé. *"De nombreux yeux, blancs et noirs, regardaient les eaux brunes du Nyong, pleins de colère et de douleur d'avoir perdu leur maison"* , nous dit Schnee.

Toujours d'après ce dernier, les hommes de couleur sont libres de quitter les troupes et de retourner chez eux. Mais ils refusent : *"Nous avons combattu avec vous jusqu'à présent. Nous ne pensons pas à nous enfuir maintenant. Nous vous suivrons jusqu'à la Muni espagnole."*

Des colonnes imprévisibles de porteurs transportent des rations gouvernementales à travers les routes de la jungle jusqu'au Muni. Certains viennent des confins des prairies. En cours de route, *« les riches régions Bamun, Bagam et Tikar envoyaient leurs produits vers les localités du sud. »*

Toujours d'après les Allemands, *« ce fut une réalisation formidable, car elle impliquait 45 000 personnes, des Blancs avec leurs serviteurs, des soldats indigènes avec femmes et enfants, des porteurs, qui devaient tous parcourir un itinéraire déterminé, de détachement en détachement. Parmi ces internés se trouvaient 1 140 Allemands blancs, des officiers militaires, des fonctionnaires du gouvernement impérial allemand, des agriculteurs et des commerçants.* Le nombre de soldats indigènes est d'environ 5 900, plus 11 870 femmes, enfants et boys, soit un total de 17 070 personnes.

Et dans ces colonnes imprévisibles, entre les deux, on peut voir des chefs marcher avec leur entourage. Ils sont 70, d'après ces témoignages, qui indiquent que *« hommes, femmes et enfants se précipitaient à travers la jungle, avec trois jours d'avance sur l'ennemi, pour ne pas avoir à servir l'ennemi détesté. »* Plus tard, on évoquera la présence de 117 chefs.

Et parmi ces chefs, outre Karl Atangana, il y a le chef loyal à l'Allemagne Nanga-Ebogo. Il a assigné 1 000 guerriers auxiliaires à la force de protection et suit, accompagné de plusieurs milliers de ses hommes vers le territoire espagnol. Il mourra quelques semaines après la traversée de la frontière suite à ces efforts. Il est enterré près de Bata.

Les Allemands ont d'ailleurs créé des cartes postales le représentant, dont une reproduction est présentée ci-dessous.



Figure 87- Le chef Nanga Ebogo et sa suite

Les Alliés apprennent trop tard la fuite de Yaoundé vers la frontière espagnole et se lancent aux trousses de leurs ennemis afin de les en empêcher et d'obtenir leur reddition. Ce sont des rencontres toujours aussi violentes. A Ebolowa, les Allemands disposent aussi d'une « usine » de fabrication de munitions semblable à celle de Yaoundé.



Figure 88- fort d'Ebolowa - 1916- avant la traversée vers le Muni

A Ambam, ils fortifient le poste, installent des tranchées.



Figure 89- Ambam fortifié

Cependant, il devient impossible de tenir plus longtemps par manque de nourriture et de munitions. Les Allemands décident de passer la frontière.

Un dernier office religieux est organisé dans la brousse camerounaise.

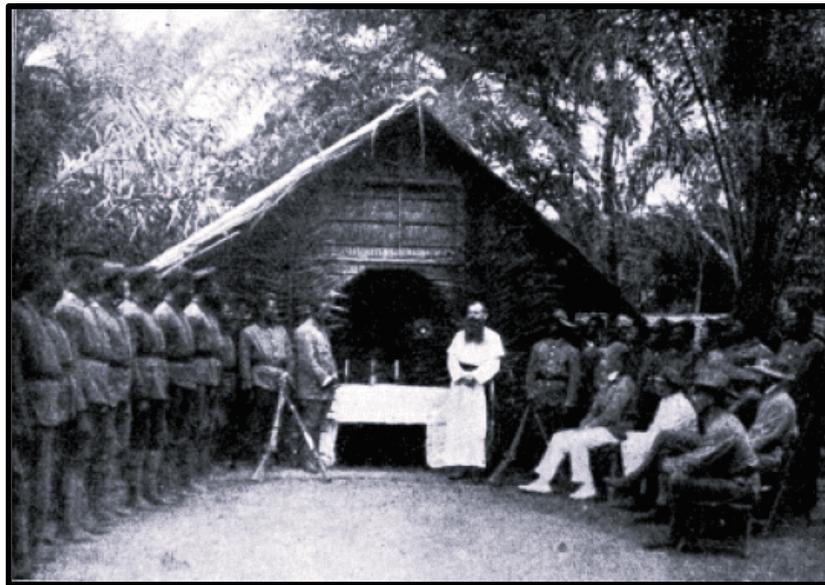


Figure 90- Troupe allemande vers le Muni –dernière messe en Brousse

De même, une dernière parade militaire d'adieu au Cameroun a lieu.

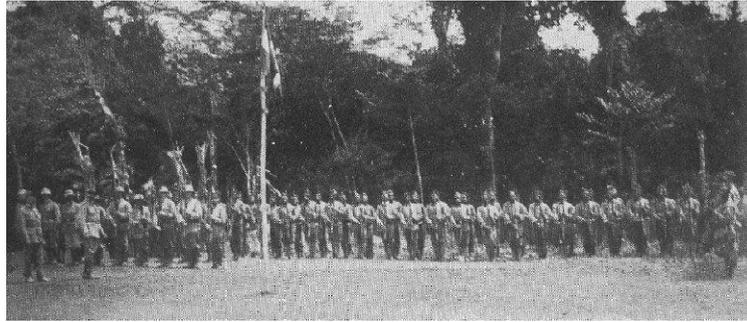


Figure 91- dernière parade d'un groupe avant l'entrée au Muni-27 janvier 1916

L'internement des Allemands en Guinée espagnole commence le 4 février 1916, jour de l'arrivée du premier détachement allemand à Mikomesen. Quelques jours plus tôt, les malades et les blessés y sont déjà arrivés. Trois jours plus tard, le 7 février, le gouverneur allemand Ebermaier franchit la frontière.

La retraite est évidemment difficile jusqu'à ce que les divers réfugiés atteignent Bata, dans le Muni espagnol. En effet, un groupe ainsi entré sur le territoire espagnol indique qu'au lieu des 8 jours habituels de la frontière camerounaise jusqu'à Bata, il faut trois semaines environ. En entrant dans le pays, les Allemands obtiennent la permission de passer armés jusqu'à Bata où ils sont désarmés.



Figure 92- dépôt des armes allemandes- Guinée espagnole-1916

Ici, le vice-gouverneur de Santa Isabel (Malabo) et le Gouverneur Barrera les accueillent. Ils ne sont pas peu fiers, les Allemands. Malgré toutes les forces engagées contre eux, ils ont réussi en grand nombre à échapper aux Alliés.

Point de vue de la Guinée espagnole

Les informations des journaux espagnols varient. Selon certains, les Allemands sont suivis par environ 1 600 indigènes de la tribu de Yaoundé ; 1 400 domestiques allemands et 30 000 porteurs. D'autres indiquent qu'au total, 48 870 personnes ont traversé le territoire espagnol sans le moindre incident désagréable lors de leur internement. Ici, les Espagnols ne disposent alors que de 30 soldats à Mikomesen, 20 à N'guamban, 20 à Ayameken, 10 à Metoko, 10 à Yengüe et 6 à Punta M'Bonda, qui par groupes de dix accompagnent les réfugiés en guise de couverture.

Un télégramme adressé à Madrid par le Gouverneur Barrera de Guinée espagnole donne des informations plus précises. L'effectif total des officiers, fonctionnaires, hommes de troupe et population civile, arrivés du Cameroun et internés dans sa colonie, se décompose ainsi :

Officiers	73
Médecins	22
Sous-officiers européens	310
Hommes de Troupe indigènes	6 000
Population civile	14 000

Les effets de la présence des réfugiés

En Guinée espagnole, la situation est critique, notamment du point de vue sanitaire. Ici, les Espagnols ne disposent que de trois médecins. Leur métropole complète cet effectif avec l'envoi de 3 autres médecins et de 7 assistants médicaux. Un médecin allemand se joint à eux, ce qui progressivement améliore l'état de santé des réfugiés.

Par ailleurs des infirmeries sont construites et équipées. D'importantes mesures sanitaires sont prises : eau potable, latrines régulièrement désinfectées, caniveaux pour les eaux usées, défrichage afin de réduire la présence d'insectes. Afin de limiter la famine qui s'installe, des champs sont aménagés.

Le premier mois, seuls trois européens décèdent. Mais chez les noirs, il s'agit d'une véritable hécatombe puisque le taux s'élève à 320 pour 1000. Il descend bientôt à 25 pour 1000 puis 7 pour 1000, chiffre considéré comme acceptable alors. Ce qui tue par-dessus tout, ce sont les maladies broncho-pulmonaires, la dysenterie, et cette famine qui accompagne tout réfugié sur la route de l'exil. D'autres comme la variole, la grippe, le paludisme, sans oublier les éternelles maladies vénériennes sont aussi signalées. Bien entendu les maladies de la peau sont légion dont la gale.

De manière à gérer efficacement cet afflux de réfugiés, les soldats allemands sont embarqués vers Santa Isabel (actuel Malabo) sur l'île Bioko (ancien Fernando Poo) et répartis par groupes, avec pour chaque groupe un cadre officier.

La population civile est répartie à l'intérieur de la même île, entre diverses régions fertiles. D'autres sont peu à peu rapatriés au Cameroun, essentiellement des vieillards et des malades.

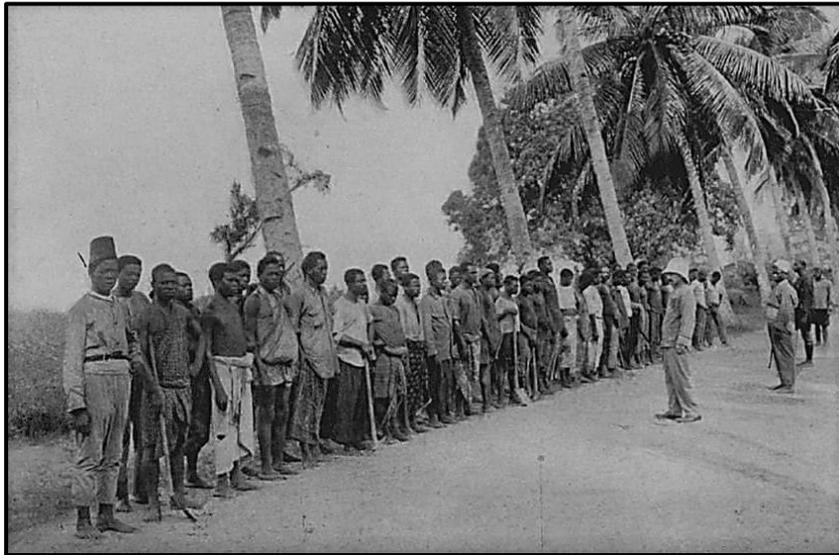


Figure 93- Réfugiés du Kamerun en Guinée espagnole

Les Espagnols fournissent des terres à cultiver et sont impressionnés par les capacités de travail des Betis qui construisent aussitôt des cases, font des cultures vivrières et peu à peu s'installent dans des villages-campements que certains ne quitteront pas même à la fin de la guerre.

Les Beti vivent majoritairement dans un campement désigné par le nom de campement de « Bokoko Chico ». Ils n'y sont pas les seuls. En mars 1918 on compte 2 854 réfugiés parmi lesquels 317 musulmans. En février 1919, le nombre de réfugiés s'élève à 3 275. En distinguant les indigènes ordinaires du personnel indigène du gouvernement allemand, le nombre de réfugiés est réparti pour les premiers en 117 chefs, 1 571 hommes, 838 femmes et 257 enfants, et pour le personnel du gouvernement en 258 employés accompagnés de 131 femmes, 103 enfants plus ou moins jeunes.

On y compte 25 chefs Ewondo avec 619 des leurs, 23 chefs Bane avec 224 des leurs, 9 chefs eton avec 111 des leurs, 2 chefs batchengas et 41 des leurs, pour ne citer qu'eux. Et aucun Manguissa ?

Les réfugiés musulmans sont tous de Ngaoundéré, et parmi eux se trouvent 23 « domestiques » du Lamido. Ils refuseront de rentrer auprès de leur maître malgré ses réclames insistantes par l'intermédiaire des Français.



Figure 94- village Beti en Guinée espagnole-BNE

Les journaux espagnols publient quelques images de ces réfugiés.



Figure 95- famille de réfugiés en Guinée espagnole-BNE

Et parmi les 117 chefs, le plus illustre : Charles Atangana et sa femme en Guinée espagnole.

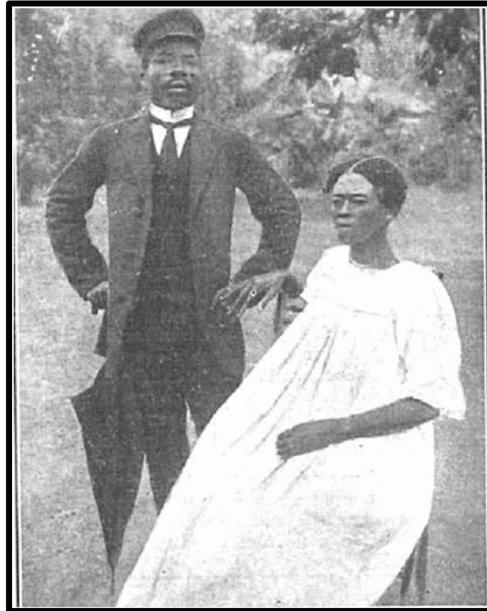


Figure 96- Atangana et Marie Biloa - Guinée espagnole-BNE

S'agissant d'Atangana, un journal espagnol dira en 1920 « *Et lorsqu'on parle de Fernando Poo, il est essentiel de rappeler le séjour de Charles Atangana et de son peuple sur cette île espagnole. Accueillis là, ils ne se sont pas contentés de recevoir l'hospitalité, mais ont donné un échantillon de leur art de coloniser, en réalisant un travail profitable qui reste sur place, en transformant un morceau de forêt vierge en une forêt utile, en construisant là où c'était nécessaire, en asséchant l'eau, en asséchant les marécages qui provoquaient des fièvres, réalisant ainsi une grande œuvre d'assainissement ; ils ont construit des maisons, des routes et des ponts et mis en place tous les services nécessaires à l'hygiène.* »



Figure 97- Betis travaillant dans une exploitation forestière- Guinée espagnole

Cependant, les Allemands du Kamerun réfugiés en Guinée ne sont pas voués à y demeurer.

Le 4 mai 1916, un premier contingent arrive en Espagne à Cadix, à bord des transatlantiques *Isla de Panay* et *Cataluña* et pour être répartis entre Madrid, Alcalá, Aranjuez, Saragosse et Pampelune, où ils resteront jusqu'à la fin de la guerre. Dans la photo ci-dessous, on peut voir quelques Allemands du Kamerun à Alcalá de Henares, en Espagne.



Figure 98-Allemands du du Cameroun en Espagne, à Alcalá de Henares

Quant aux autres réfugiés camerounais de Guinée, ils doivent rentrer au Cameroun.

Carlos Atangana en Espagne

Quant à Atangana, certains journaux en France signalent que c'est dans les régions d'Edea, Ebolowa, Yaoundé, que la résistance des Allemands s'est le plus longtemps prolongée durant les hostilités de 1914-1916, grâce à Atangana qui a mis à leur service de vrais dons d'intelligence et d'énergie. C'est l'âme damnée des Allemands. Il serait imprudent de le faire revenir au Cameroun.

Il faudra attendre 1919 pour qu'Atangana et quelques membres de sa suite partent en exil en Espagne, soutenus par les Allemands qui ont favorisé ce déplacement. Ils débarquent à Cadix, à bord du *San Carlos*, le 22 septembre 1919. Sa femme Marie Biloa est rentrée au Cameroun. Quant à sa fille Katharina Atangana (née en 1903), elle a navigué vers l'Allemagne avec le Père Rosenhuber et les religieuses allemandes. Katharina était surnommée « Ngon Ongola .»

D'après un journal espagnol, le but d'Atangana est d'abord de remercier le roi Alphonse XIII de la protection accordée pendant ses années d'exil en Guinée espagnole, mais il souhaite aussi que ce dernier exerce son influence auprès des puissances alliées afin que sa présence soit bien accueillie lors de son retour au Cameroun. Un journal néo-zélandais affirme quant à

lui qu'Atangana souhaite obtenir la permission du roi de résider à Santa Isabel, la capitale de Fernando Poo, au cas où il ne pourrait pas retourner au Cameroun. D'autres encore expliquent qu'il espère récupérer ses fonds confiés aux missionnaires de la Mission de Bâle.

Sur la photo ci-dessous, Atangana (1) est avec son fils Jean Ndengue Atangana (2), né en 1901, et un compagnon que les Espagnols appellent « Président de son conseil »(3). Atangana devient ici Carlos Atangana pour les Espagnols.

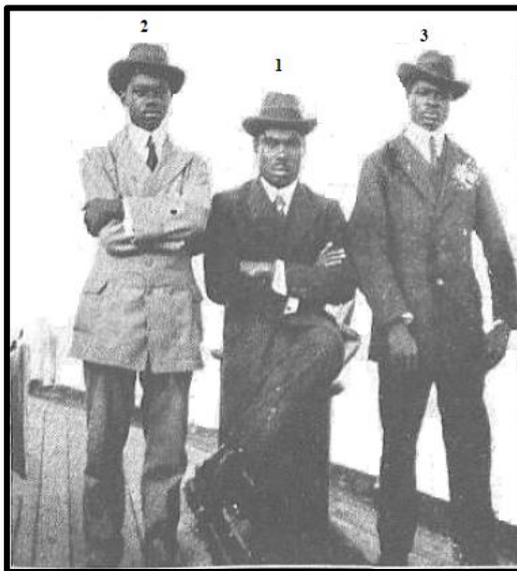


Figure 99- Atangana à bord du navire San Carlos

Le 3 octobre 1919, le groupe poursuit sa route à Madrid où Atangana demeure jusqu'en novembre 1920. On retrouve l'ensemble du groupe dans un journal espagnol du 6 octobre 1919. Les Espagnols le désignent alors sous l'expression « Rey de los Pamues » ou « Roi des Pahouins ».

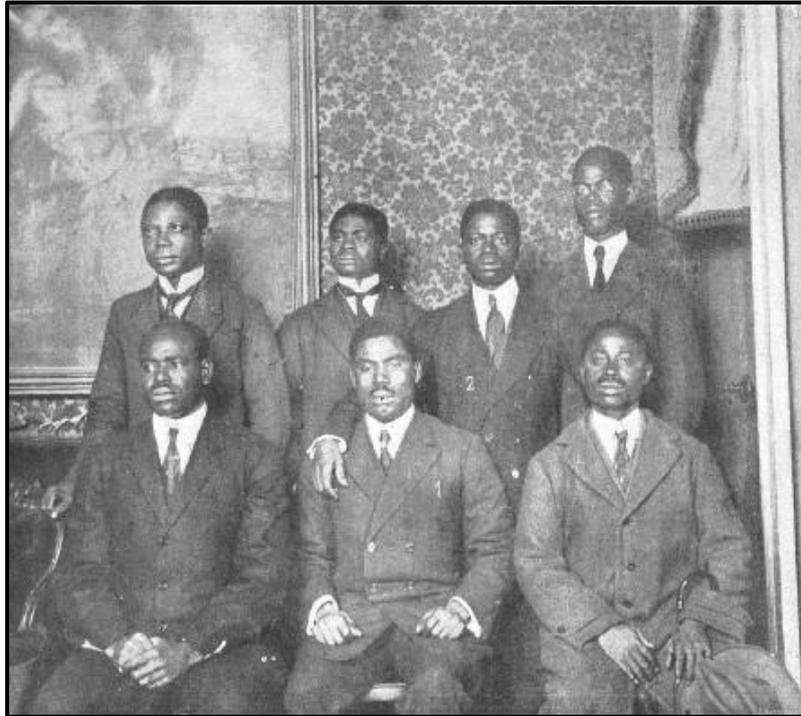


Figure 100- Atangana et sa suite - Madrid 1919

Sur cette photo se trouvent Atangana (1), son fils Jean Ndenge Atangana (2) et son neveu Paul Ntonga. Les ministres (sic) sont Hubert Nama, Maximilien Abe (Fouda), Martin Tabi et Charles Albarze, selon les écrits relevés. Nous espérons que leur identification précise existe ailleurs.

Entre-temps, les Ewondo chantent pour le retour d'Atangana comme l'indique ce texte de Béténé. Ils en profitent pour décrire la précipitation avec laquelle ils sont partis en exil, sans même s'emparer de toutes ces richesses laissées à Yaoundé.

*Hé, hé Atangana Ntsama bita biman ya,
Nkon Ngal obole ya.
Kanan kad man Ndono Edoa,
Fam nan man Ndono Edoa,
Kanan mimbil miabo dze?
Ewondo bese zan mimbil
Mvog tara zan!
Kanan kad Mindili-Ebulu mon Ndono Edoa
Ye wayi dzoge e kabat nyili, wake ai dzo hé?
- Dze y'akuma atoa na, Ye mabo te toè?
- Eye a te bendilan wa hala ana,
Ai ndog akum te.
- Akuma abu a dze, manon
- Avol, lodan ali, miabo dze?
- A moe akuma antoa h'ane angada
- A moe bilodo akum ate a yob, te bodo dzom.*

Atangana Ntsama, la guerre est finie
Le canon est brisé,
Allez le dire au fils de Ndono Edoa,
Au grand homme, le fils de Ndono Edoa,
Vite, courez, que faites-vous là ?
Vous tous les Ewondo, venez en courant,
Venez en courant mes frères !
Allez le dire à Mindili Ebulu, fils de Ndono Edoa.
Veux-tu laisser cette chèvre, Où l'emmènes-tu ?
- Comment voudrais-tu que je laisse tant de biens ?
- Hé, ils vont te surprendre,
Et ta cupidité aura sa récompense.
- Que de richesses ! je dois en prendre
- Vous autres, dépêchez-vous, que faites-vous ?
- Mon ami, il y avait des biens comme dans un marché.
- Mon ami, nous avons marché sur tout cela,
sans rien en prendre.

L'occupation française (1916-1960)

Nous avons vu les Alliés à Yaoundé dès le 1^{er} janvier 1916. C'est une force militaire d'occupation qui s'installe et va durer jusqu'au traité de Versailles au moins.

Yaoundé occupée par les Alliés

Écoutons un témoignage français de l'arrivée des Alliés à Yaoundé.

« Aujourd'hui Yaoundé est une véritable place de guerre où se coudoient les uniformes les plus divers. Les Anglais, arrivés les premiers, cantonnent dans la ville et les Français occupent le quartier des missions. Le colonel Gorges habite dans les appartements d'Ebermaier; dans la cour du réduit voisinent un magnifique obusier de 112 millimètres et une superbe auto-mitrailleuse sous le regard lointain de la statue du major Hans Dominik qui, le feutre relevé, le mousqueton à la main, ressemble à une sentinelle de bronze ; il est relégué dans le coin d'un hangar tandis que le piédestal vide, qui se dresse au centre d'une pelouse, est là pour montrer la fragilité des projets humains; ce n'est pas en effet la semaine prochaine que sera inaugurée sous les hoch ! tonitruants le monument du « kolossal » pionnier allemand. »

Nous avons déjà évoqué le sort de la statue de Dominik installée à Yaoundé le 5 mai 1914.

Quelques années plus tard, une association allemande la fera réexpédier en Allemagne.

A Hambourg le 7 mai 1935, elle est inaugurée dans les jardins de l'Université. Le bourgmestre de Hambourg, Krogmann, lors de cette inauguration dira notamment : *« Je considère que c'est un devoir sacré pour moi envers la mémoire de ce pionnier qui sacrifia sa vie à la cause coloniale allemande, de déclarer qu'il ne « s'est jamais trouvé une nation qui administra ses colonies mieux que l'Allemagne. »*



En 1968, les étudiants de cette université l'ont détruite.



Poursuivons la description de Yaoundé désormais occupée par les alliés.

Plus loin c'est la description de la maison d'Atangana.

« A une extrémité de l'esplanade s'élève une maison à un étage d'apparence cossue, couverte en tôle; elle fut donnée comme habitation à l'état-major des troupes du Tchad. Son rez-de-chaussée contient un grand nombre de tables de toilette démontées, des caisses de plateaux de marbre blanc, une fanfare avec ses contrebasses en cuivre, ses altos et des imprimés de toute sorte; au premier étage une belle salle à manger occupe le centre de l'habitation et communique avec les vérandahs par trois vestibules sur lesquels s'ouvrent huit chambres à coucher d'égales dimensions. Nous pensons d'abord être dans une dépendance de la mission; toutes ces chambres à coucher, exactement semblables et modestement meublées d'un lit de bois et d'une table de nuit, évoquent l'aspect habituel des cellules des religieuses; ce n'est que le lendemain que nous apprenons que nous sommes dans un lieu très profane, dans la maison de Karl Atangana, roi nègre de Yaoundé... »

La ville est vide. *« A notre arrivée, la population privée de son chef Atangana était en pleine anarchie ; le grand besoin de porteurs où nous nous trouvions, ainsi que nos alliés, les trop fréquentes allées et venues de nos tirailleurs et des tirailleurs anglais, accompagnées des petits excès habituels, avaient fait fuir les habitants. »*

Cependant, *« Notre premier soin fut de donner dans la zone française un successeur à Atangana; les notables consultés désignèrent un nommé Nambélé dont nous n'eûmes dans la suite qu'à nous louer. Il nous a fourni en quelques semaines de 3 à 4 000 porteurs et chaque jour il a régulièrement apporté à notre camp la nourriture de nos tirailleurs et goumiers : bananes...*

Tout le Nord du Cameroun prenait part ainsi au ravitaillement des troupes françaises et le lamido de Reï Bouba (près Garoua) poussa même la bonne volonté jusqu'à nous envoyer à Yaoundé une centaine de ses gens chargés de riz, de miel et de beurre. »

Quant au site proprement dit *« Yaoundé était en voie de devenir une belle et grande ville. Elle était déjà munie d'un réseau routier magnifique lui donnant des communications faciles avec Edéa, Kribi, Akonolinga, Nanga-Eboko et Yoko.»*

Les alliés vont devoir s'organiser pour l'occupation définitive du territoire camerounais. Intéressons-nous à quelques aspects de la période entre les deux guerres mondiales.

La période entre les deux guerres

Le Cameroun est administré au départ par un condominium franco-anglais qui prend fin le 4 mai 1916, les deux pays s'étant mis d'accord pour le partage du pays. Une convention du 10 juillet 1919 approuvée par le conseil de la Société des Nations (SDN) forme l'acte constitutif du mandat.

Mais en France, en attendant, divers décrets sont promulgués pour la partie du territoire qui lui revient. Dès le 7 avril 1916 pour l'occupation militaire, un général commandant à la tête du territoire est mis sous l'autorité du gouverneur général de l'AEF. Un autre décret du 23 mars 1921 détache le Cameroun de l'AEF, le Commissaire de la République dépend désormais directement du Président de la république française qui le nomme.

Un auteur dont nous n'avons pas pu retrouver les références pose la question suivante : Comment exercer sa domination sur un groupe ? Et il relève les moyens utilisés à travers le monde par les vainqueurs :

- Anéantir le vaincu en le réduisant en esclavage : on s'adjoint dans ce but d'autres collectivités ;

- Création d'une caste supérieure qui vous défend : chefs supérieurs, pour renforcer votre autorité, réprimer les révoltes ;
 - Travaux forcés (forme d'esclavage)
 - Transfert de vaincus d'un territoire à l'autre, bagnes, déportation...
 - Interdiction de droit de cité pour les vaincus ;
 - Illusion de création d'une autonomie : imposition de religion (christianisme), ce qui induit une certaine croyance en une liberté de conscience – liberté d'exercice d'un culte, associée à des actions bienfaites ; donner l'illusion que cette liberté de conscience équivaut à une conscience de la liberté ;
- On conteste la puissance des dieux de vaincus en détruisant tout ce qui peut favoriser la cohésion sociale, on médite sur les croyances locales en mettant en avant dans les textes des pratiques « non civilisées » : anthropophagie, poison d'épreuves, etc . On reconnaît ainsi la puissance politique des rites religieux des vaincus, rites qui peuvent se transformer en armes.

Nous avons déjà vu à l'œuvre bon nombre de ces aspects sous l'occupation allemande. Il s'agit maintenant pour le nouvel occupant de reprendre les mêmes processus dans un Cameroun pourtant sous mandat, et non colonie du point de vue juridique.

La période entre les deux guerres comporte de nombreux aspects quant à la poursuite de la résistance des populations camerounaises sur les exactions commises contre eux. Le pays pacifié par les Allemands du sud au nord et de l'ouest à l'est n'a plus rien à voir avec son état de 1884. Les Français arrivent sur un espace « nettoyé », comportant un ensemble de structures comme des voies de communication, des hôpitaux, des écoles, des églises, des forts et châteaux d'eau. Un début d'organisation avec l'imposition déjà initiée des populations, sans oublier ce travail forcé qui remplace l'esclavage dans des contrées lointaines, conforte les Français qui n'ont pas besoin de plus d'effort pour reprendre des moyens et méthodes quasi similaires, bien qu'autrefois critiqués, pour exploiter les richesses de ce territoire, « *leur bien acquis de haute lutte.* »

Les premières mesures de l'administration française

Dès 1917, le gouverneur français du Cameroun rédige une circulaire destinée à ses chefs de circonscription et chefs de subdivision, circulaire où il est dit : « *il importe que l'Etat français, en compensation des frais d'occupation, tire parti des ressources du Cameroun. C'est pourquoi l'administration des Territoires occupés devra procéder en 1917 à la perception, aussi complète que possible, des impôts institués dans le pays par l'administration allemande.* »

L'impôt de capitation, fixé à dix francs par an est dû pour tout adulte mâle capable de travailler. Il peut être acquitté pour tout ou partie à l'aide de prestation en travail, ou en nature. Ainsi commence (ou recommence) le régime des prestations, plutôt de travaux forcés au Cameroun. Bien évidemment, le non-paiement est un délit dont les peines doivent être précisées : *« Tout indigène qui refusera le paiement de l'impôt, ou se livrera à des manoeuvres de nature à entraver la perception, pourra, en dehors de l'application des peines disciplinaires, être déféré aux tribunaux de circonscription et puni d'une amende qui ne pourra dépasser 1 000 francs et d'un emprisonnement qui ne pourra excéder 3 mois ou de l'une de ces deux peines seulement. »*

Et comme si cela ne suffisait pas, en sus, *« Dans tous les centres habités par des Européens, l'autorisation pour les indigènes d'organiser des tam-tams indigènes en plein air, de faire de la musique ou d'organiser des réunions bruyantes ne peut être accordée que par l'autorité administrative du lieu et moyennant le paiement d'une taxe de 10 francs. »*

Yaoundé a donc désormais un chef, Onambélé. Si pour l'instant Onambélé convient, cependant très rapidement, les Français se rendent compte qu'il ne dispose pas de l'autorité, voire de l'efficacité reconnues d'Atangana sur ses compatriotes Beti.

Ce qui n'empêche pas de mettre en place toute une panoplie de mesures déjà testées dans les colonies voisines.

Par exemple, un arrêté du 13 septembre 1919 institue, pour compter de l'exercice 1920, une taxe sur les femmes. Argument : *« La question est d'importance dans un pays où la polygamie est développée au point de constituer un véritable danger social, auquel l'impôt est précisément susceptible d'apporter un remède au moins partiel, en taxant le mari sur les femmes qu'il possède. »* La taxe personnelle reste fixée, par un arrêté du 7 octobre 1920, à 10 fr. pour les hommes et 5 fr. pour les femmes sans enfants, les mères étant exonérées quel que soit le nombre de leurs enfants. Nous reviendrons sur cet aspect « nombre d'enfants des polygames » dans une autre partie.

Par ailleurs, toujours en 1917, un arrêté formule l'interdiction de sortir du territoire sans autorisation *« délivrée par le Commissaire de la République Française ou par les Chefs de circonscriptions, accrédités à cet effet »*, avec encore des peines pour tout individu ne respectant pas l'arrêté. On verra plus bas l'importance de cette interdiction pour les occupants du territoire.

Le ton est donné.

Les ressources du Cameroun sont en partie connues grâce aux rapports antérieurs des Allemands repris dans divers journaux occidentaux. Les travaux réalisés par eux sont admirés et critiqués tout à la fois, notamment, en ce qui concerne les conséquences sur les populations.

Pour l'Européen, les buts et les moyens de les atteindre ne risquent pas de changer.

Retour d'Atangana au Cameroun

D'après les autorités françaises, elles auraient insisté auprès d'Atangana pour qu'il revienne au Cameroun lors du rapatriement des Camerounais encore en Guinée espagnole.

Selon un de leurs rapports, Atangana a été mal conseillé en choisissant de se rendre en Europe pour intriguer auprès des dirigeants européens. De ce fait, les Français s'en méfient. Et, semble-t-il, c'est grâce à l'intermédiation de Blaise Diagne, le député franco-sénégalais, que la France accepte finalement le retour d'Atangana.

Le 26 avril 1920, un journal espagnol annonce que de Berlin, où elle a fait ses études à la célèbre école Poppar, Mlle Katarina Atangana, fille de Don Carlos, chef des Yaoundés et Banés du Kamerun, est arrivée à Madrid. Les nombreux amis de la distinguée famille Atangana sont venus à la gare pour lui témoigner leur sympathie. Le journal lui souhaite la bienvenue, ainsi qu'un agréable séjour dont il regrette la brièveté, car elle doit bientôt retourner dans son pays, ayant déjà obtenu la "faveur" du gouvernement français (c'est le journal qui met des guillemets.)

Effectivement, le 21 juillet 1920 Atangana et sa suite sont à Cadix. Le 22 juillet 1920, ils embarquent à bord du même navire *San Carlos* qui les avait emmenés en Espagne en octobre 1919. Cette fois, ses deux enfants, Jean et Katharina sont présents. Ils se dirigent tous vers Fernando Poo.

Le 31 juillet, un journal de Las Palmas évoque leur passage en ces lieux. Le 8 août, ils débarquent à Santa Isabel. Un journal espagnol évoque l'accueil grandiose et spontané que réservent ses compatriotes à Charles Atangana.

Finalement Atangana débarque à Douala le 28 novembre 1920, en provenance de Fernando Poo.

Il est mis en résidence à Dschang, « *poste au climat sain et agréable* », avec autorisation de se faire accompagner d'une suite nombreuse. Par ailleurs, il lui est accordé une pension mensuelle pour son entretien personnel. Après quelque temps, le Commissaire de la république le convoque, lui explique que son « attitude indisciplinée » est à l'origine des mesures prises à son encontre, mais que la France ne lui reproche pas son dévouement et considère au contraire cet attachement aux Allemands comme « *respectable et légitime* »

envers la puissance ayant fait de lui un chef, l'ayant éduqué et instruit. Cette manière d'agir constitue donc « *un gage de loyauté envers la nation occupante* » actuelle.

Et pour vérifier cette loyauté, le commissaire de la république lui confie la tâche de surveillance d'un des secteurs dans des travaux de construction des routes de la région de Dschang. L'administration locale est là pour des comptes-rendus convaincants sur le sérieux d'Atangana, ce qui lui permet d'être réintégré dans ses fonctions de chef supérieur des Yaoundés et Banés. Il revient à Yaoundé le 26 novembre 1921.

Et il va se rendre utile aux nouveaux occupants du territoire.

Les projets relatifs à l'exploitation de diverses ressources

Les années 1920 peuvent être considérées comme celles de la mise en place de grands travaux par l'administration française : les voies de communication (routes, chemin de fer, etc.), les plantations (cultures vivrières et cultures d'exportation), les mines et autres font l'objet de divers textes, aussi bien sur les besoins en hommes que sur les moyens juridiques permettant de contraindre les Camerounais à contribuer d'une manière ou d'une autre à l'ensemble de ces travaux.

En ce qui concerne les mines, la revue *Les Annales coloniales* du 9 octobre 1923 reprend une étude intitulée « Cameroun, Togo » dans laquelle M. Honoré Paulin, un ingénieur au ministère des Colonies révèle l'importance des ressources minérales du Cameroun. Ainsi, en 1912, les Allemands ont trouvé dans la région de Gaschaka de l'or et de l'étain. A 35 km de Garoua, du wolfram (ou Tungstène) d'une teneur de 65 à 68% en acide tungstique. En 1914, de l'or dans les alluvions de la rivière Taparé, affluent du Faro. Les monts Atlantika renferment du minerai de fer dont la teneur en métal est extrêmement élevée. Un bassin houiller dans la région de Ngaoundéré renferme aussi des pierres précieuses. De même les Allemands ont creusé 2 puits de sondage en face du kilomètre 10,5 du chemin de fer du centre dans le village Logobala qui ont donné certaines quantités de pétrole. Le journal conclut que le Cameroun a pu se présenter devant la Commission permanente de la SDN dans une situation prospère permettant les plus belles espérances. Le gouverneur est alors Marchand.

L'administration a une certaine expérience en Afrique. Qu'il s'agisse des populations du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), de l'Afrique occidentale (Sénégal, Mauritanie, Guinée dite française, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Dahomey), et en Afrique équatoriale (Gabon, Congo, ...), la panoplie des moyens sert de véritable bibliothèque à cet effet. Il s'agit de les adapter à la spécificité du Cameroun. Les populations côtières sont déjà repérées comme habituées depuis des siècles aux échanges commerciaux avec les Européens et certaines

regrettent le départ des Allemands. Au Nord, les populations musulmanes sont considérées comme « structurées » sous des chefs avec lesquels la prudence s'impose. Il reste les populations de l'intérieur, qu'elles soient forestières ou des savanes.

Le décret du 23 mars 1921 déjà cité détermine les attributions du Commissaire de la République française dans les territoires du Cameroun. En particulier, sa résidence est désormais à Yaoundé. Le 1^{er} mai 1921, le commissariat de la République conformément à ce décret est déplacé de Douala à Yaoundé. La même année, un arrêté rend obligatoires les cultures vivrières et l'élevage au Cameroun.

Dès le 1^{er} juillet 1921, le Gouverneur Cadre prend un décret applicable immédiatement et relatif aux prestations auxquelles sera désormais astreinte la population. Sont astreints aux travaux de prestations « *tous les indigènes adultes, à l'exception des vieillards et des infirmes, des militaires de tous grades et des gardes régionaux en activité de service.* » La prestation, personnelle, est fixée officiellement à dix jours par an. Les assujettis peuvent la racheter au taux d'un franc par journée. Les chefs de circonscription ou leurs délégués fixent aux chefs de groupe ou de villages, les périodes d'exécution des travaux.

En ce qui concerne les cultures d'exportation initiées par les Allemands, certaines déjà rentables se situent désormais dans la zone anglophone. Le caoutchouc et le cacao, dans la zone francophone pour ne citer qu'eux doivent être plus développés. Et pour tout cela, il faut des capitaux, comme nous l'avons vu, et des bras, le Cameroun devant se suffire à lui-même.

Pour cela, la France déclare impossible de gouverner en prenant appui sur les chefs de village comme le faisaient les Allemands.

L'administration française - Les chefs

Il faut des intermédiaires entre l'administration et les villageois : les chefs de région, ou chefs supérieurs, avec la précision : « *La seule intervention des chefs indigènes se borne à faciliter la perception. Ils sont de simples intermédiaires et non plus des fermiers généraux. Ils sont intéressés à leur tâche par une remise sur les impôts perçus* ».

La France indique, s'agissant de ces chefs, que "*leur juridiction a reçu de nombreuses modifications, inspirées par des considérations ethniques ou administratives. Bien que leur organisation ne soit pas encore tout à fait au point, il nous est désormais impossible de nous passer d'eux. Avec leurs familles et leurs fidèles, ils ont organisé une sorte de chancellerie et un corps de messagers qui leur permet de suivre ce qui se passe dans leur région, et de rassembler des ouvriers pour les travaux publics et les prestations, de rassembler les vivres destinés au gouvernement [ravitaillement], et de percevoir les impôts... Ces chefs régionaux*

nous doivent leur situation. Ils savent que leur autorité découle de la confiance et du soutien que nous leur accordons. »

Cette politique d'installation de chefs s'accompagne ainsi du retrait de l'autorité judiciaire traditionnelle que les chefs exerçaient sous les Allemands. Une circulaire du 20 juillet 1921 justifie la suppression des tribunaux indigènes, remplacés désormais par le tribunal des races.

Rappelons-nous qu'à la veille de la première guerre mondiale, seul Charles Atangana (anciennement Karl Atangana sous les Allemands), chez les Beti est le seul à bénéficier du titre de chef supérieur des Yaoundés et Banés, Yaoundés englobant les Eton, Manguissa et Batsenga, pour ne citer que ces derniers. La France décide de décomposer cette grande chefferie.

Le 1^{er} janvier 1922, Charles Atangana devient chef supérieur des Yaoundés et Banés uniquement. Dans un numéro de la gazette du Cameroun en date du 15 janvier 1924, on lit que le 10 janvier 1924 a lieu à Obala une fête célébrant le 2^{ème} anniversaire de la nomination d'Albert Ateba, comme chef supérieur des Etons de l'Est. Or Albert Ateba devient chef supérieur des Etons de l'Est en même temps que Zogo Fouda Ngonu devient chef supérieur des Manguissa, et Tchanga Manga chef supérieur des Etons de l'Ouest.

La population beti est divisée en 7 chefs supérieurs au départ, et il n'existe encore que des chefs de village. Les chefs de canton vont être créés en 1925. Environ trente.

Les rétributions de ces chefs sont précisées : *« Au Cameroun, les Français ne versent pas de salaires aux chefs mais leur versent simplement un pourcentage ou une remise sur les impôts de capitation. »*

Une exception est cependant faite dans le cas de quatre chefs. Le sultan de Fouban est payé dix-huit mille Francs par an; Atangana en reçoit douze mille; un Lamido déporté en reçoit mille cinq cents; et les chefs Kirdis reçoivent quatre cent quatre-vingts francs. Ces paiements sont effectués, disent les Français, pour des raisons politiques.

La France souligne le fait que les chefs de région, *« apprécient nos méthodes libérales et la considération que nous leur accordons, ce qui les amène à un certain attachement à notre administration. Du point de vue intellectuel, ils présentent des garanties suffisantes. Ils assimilent assez rapidement nos méthodes et portent nos ordres et conseils au peuple. Ils simplifient cependant ces ordres et ont tendance à recourir à des pratiques brutales. Par conséquent, l'administration veille à ne pas leur confier toute autorité. . . Le chef de région stimule, signale les manquements, contrôle ; c'est un agent d'exécution. »*

En quelque sorte, toute brutalité envers les Noirs devra désormais être reportée sur les chefs, et non sur l'administration coloniale.

Il semble que les chefs doivent aussi jouer un rôle dans un domaine inattendu : celui de la dignité.

Le costume des chefs

Dans la revue Togo-Cameroun de 1929, un article intitulé « Le commerce de la friperie » rappelle la décision du commissaire de la République au Cameroun « *de soumettre par sulfuration au lazaret de Bonabéri tous les effets usagés que le commerce de la friperie introduit au Territoire.* » Le bienfondé de cette mesure est justifié. Elle s'impose en premier lieu au point de vue hygiénique et sanitaire. En effet, « *les hardes peuvent être vectrices de germes morbides dont les plus redoutables et les plus résistants sont ceux de la tuberculose, affection à laquelle les indigènes sont particulièrement sensibles. C'est le plus souvent après décès qu'en France et dans d'autres pays d'Europe le linge et les vêtements des disparus sont livrés à certains acheteurs et que beaucoup de maladies peuvent être disséminées, maladies qui, en dehors de la tuberculose, sont la variole, la scarlatine, le typhus, les teignes de toute espèce.* »

Il s'agit donc de protéger la population noire prompt à paraître moderne et civilisée grâce à ces apports réguliers de vêtements usagés de seconde main. L'administration regrette d'ailleurs que les enseignements de couture proposés conduisent à court terme à un manque de clientèle pour les tailleurs et couturières qui s'installent peu à peu sur le territoire.

Seulement, il y a un deuxième aspect non négligeable.

Par ailleurs, continue l'article, « *les Français s'efforcent au Cameroun de répandre parmi les noirs le sentiment de la dignité de la personne humaine. ... La propension du noir à la parure doit être mise à profit : dégager sa coquetterie criarde de tout ce qui l'entoure de ridicule insoupçonné, pour lui donner le goût de la propreté, de la décence, voire d'une certaine élégance.* »

Et pour conclure, il est dit que « *c'est une telle considération qui inspira, en 1923, les arrêtés prescrivant pour tous les chefs et les agents auxiliaires de l'administration le port d'un uniforme réglementé.* »

Et pour illustrer cet aspect, une photo des chefs de la circonscription de Yaoundé accompagne ce propos. Assis, à l'extrême gauche, Zogo Fouda Ngonu, à côté de Charles Atangana.



Figure 101-Circonscription de Yaoundé- Chefs indigènes - BNF

Et c'est peut-être pour souligner cette dignité des chefs par rapport à la population que l'on présente dans le même article diverses femmes du Cameroun, dont une Manguissa dans sa tenue traditionnelle.

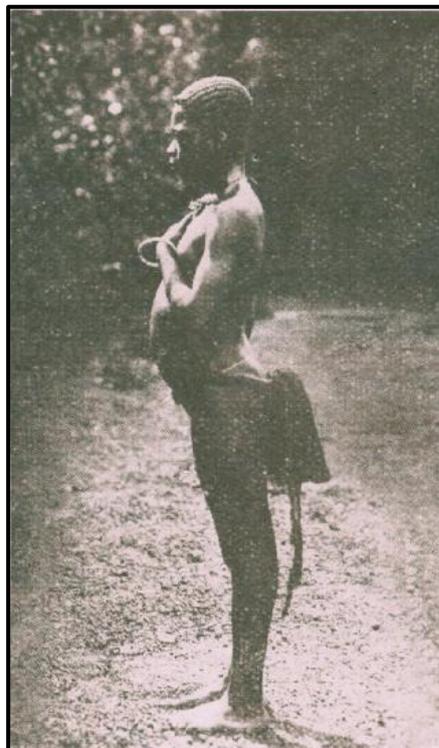


Figure 102- femme Manguissa- BNF

Le conseil des notables

Un arrêté est signé par le Gouverneur Marchand, le 25 mars 1925. Par cet arrêté, il est créé au chef-lieu de chaque circonscription, un conseil consultatif de notables, chargé d'assister le chef de circonscription dans l'examen des questions d'ordre financier, économique ou social, d'éclairer les besoins de la circonscription sur les ressources et les besoins de la circonscription, de manifester les vœux de la population indigène.

Le conseil est composé des représentants des divers groupements ethniques de la circonscription (1, 2 ou 3 selon la taille de la population), Le nombre de membres ne peut excéder 20. Peut en faire partie tout indigène de plus de 30 ans, disposant de ressources d'origine bien établie, et vierge de toute condamnation. Et en sus, tout membre du conseil reçoit un insigne, brassard tricolore timbré du sceau officiel. Il devra le rendre en cas de fin de qualité de membre. Un mandat dure trois ans.

Le conseil des notables tient sa première séance le 16 février 1926 dans la salle du tribunal des races. Lors de cette séance, Charles Atangana est désigné vice-président du conseil.

Les aspects traités sont de trois ordres :

- Questions d'ordre financier (impôt de capitation, prestations, patentes, ...)
- Questions d'ordre économique (construction du chemin de fer du centre, celle de l'embranchement Otélé-Mbalmayo, la construction des routes, le recrutement des travailleurs pour divers établissements...)
- Questions d'ordre social (améliorations à apporter à la coutume indigène...)

Lors de cette séance, Charles Atangana est désigné vice-président du conseil.

Zogo Fouda sera membre de ce conseil au moins de 1926 à 1931 selon nos sources.

Le tribunal des races

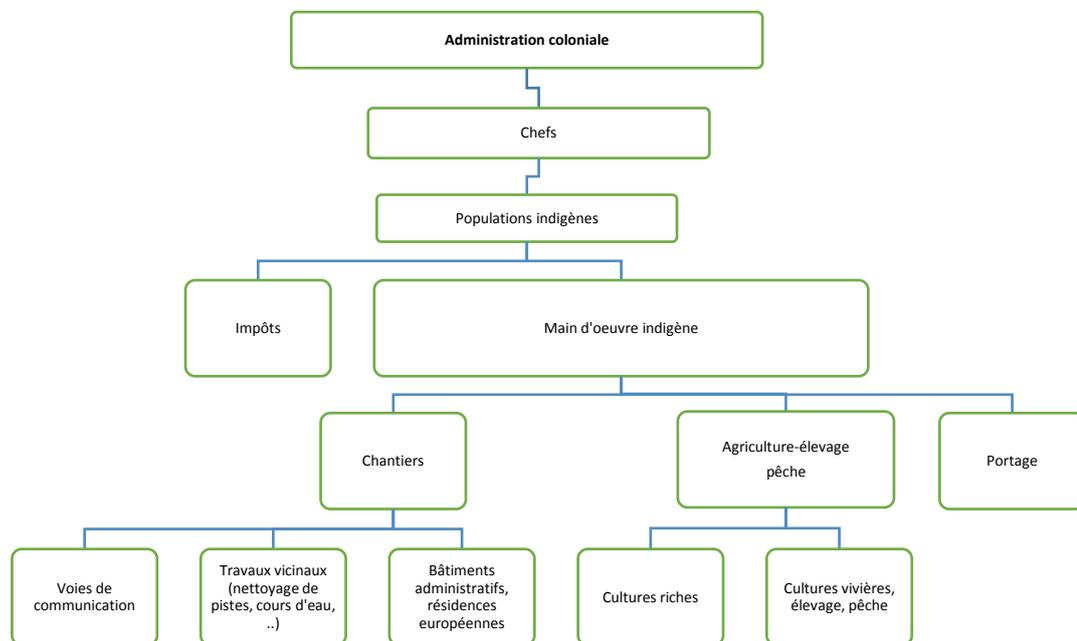
Un tribunal de races pour la « Justice indigène » est mis en place dans chaque circonscription. Selon le décret du 13 avril 1921, il est présidé, non par le chef indigène, mais par un administrateur européen, assisté d'assesseurs choisis sur une liste de chefs ou de notables nommés annuellement par le commissaire de la République. Ces assesseurs disposent d'une voix « délibérative » en matière civile, mais seulement d'une voix consultative en matière pénale.

Par exemple, par un arrêté du 16 janvier 1926, sont nommés assesseurs auprès du tribunal des races de Yaoundé comme titulaires Atemengué et Onambélé (race Youndé (sic))

et comme suppléants François Mblélé et Albert Ateba (Eton est), Tchanga Manga (Eton ouest) et Zogo Fouda (race Manguissa) (sic).

L'administration indique juger « *de bonne politique de donner aux assesseurs indigènes les moyens de mener une existence correcte en leur enlevant toute excuse de vénalité: une rétribution annuelle fixe de 1000 fr. a été attribuée par le nouveau texte aux assesseurs titulaires se cumulant avec une indemnité de 10 fr. par séance, allouée à tous les assesseurs titulaires ou suppléants.* »

Nous proposons le schéma ci-dessous pour représenter les différents niveaux, en essayant de résumer les charges qui pèsent désormais sur les mêmes épaules des indigènes à quelques mesurées près.



Les injonctions officielles aux chefs se traduisent nécessairement par des pressions inhumaines sur les populations indigènes, et en particulier sur les Manguissa. Nous en avons évidemment parlé avec l'occupation allemande. Avec l'occupation française, la situation ne peut guère obtenir quelques améliorations qu'avec le regard plus ou moins lointain de la société des Nations, le Cameroun a priori ne pouvant pas subir la même maltraitance observée dans les autres colonies françaises. C'est une « pupille » de la SDN. Nous évoquerons aussi le rôle des missions chrétiennes tantôt partenaires de l'administration dans son projet de civilisation (la coutume !), tantôt défenseurs acharnés des indigènes.

Les années 20 et les travaux dits d'utilité publique

Ces travaux concernent le chemin de fer et les routes, mais aussi les travaux dits vicinaux comme le nettoyage des pistes, ruisseaux, ponceaux facilitant les déplacements des administrateurs bien entendu. N'oublions pas non plus les besoins en hommes pour les bâtiments publics, y compris les résidences des européens chargés de l'administration du territoire. Commençons par le chemin de fer Douala-Yaoundé en ce qui concerne la circonscription de Yaoundé.

Les travaux du rail

A la fin de la guerre, l'accès à l'intérieur du Cameroun au-delà de Makak n'est obtenu que par la route, ce qui signifie que les administrateurs et les transporteurs doivent compter sur des travailleurs indigènes. Le prolongement du chemin de fer du centre relève d'une urgence absolue. Et pour cela, le plus grand nombre d'hommes est requis dans le cadre de l'extension de ce chemin de fer et ce d'autant plus que la capitale est déplacée de Douala vers le site plus frais de Yaoundé.

Rappelons que sous les Allemands le chemin de fer Douala-Yaoundé dit chemin de fer du centre va jusqu'à Njock avant le début de la guerre. Njock se situe entre Eséka et Makak, dans un massif rocheux. Avec les Français, les travaux à réaliser concernent la réfection de la ligne entre Douala et Njock (181 km), ayant subi des dégradations pendant la guerre, la construction du prolongement Njock -Yaoundé (120 km), sans oublier la ligne Otélé-Mbalmayo (35 km).

Au Cameroun, le travail forcé plus ou moins déguisé va devenir la règle.

A priori, les ouvriers de ces chantiers reçoivent un salaire par jour de travail ainsi qu'une ration alimentaire. Qu'en est-il réellement ?

Le premier coup de pioche est donné pour la ligne Douala Yaoundé le 1er janvier 1922, au km 180 (Njock) et se terminera à Yaoundé (km 307) début 1927. Quant à Otélé, la fin aura lieu le 16 mai 1926.

Commençons par les chiffres de la mortalité sur ce chemin de fer. Buell nous en fournit quelques éléments.

Au début des travaux en 1922, la mortalité est de 19,9 pour 1000, d'après le rapport de la France à la société des nations (SDN). En 1923, il descend à 8,4 pour 1000, ce qui semble correspondre à une baisse de la mortalité. Les chiffres sont fournis en pourcentage, sans que l'on ne sache exactement de combien de morts il s'agit et sur combien de travailleurs

précisément. En 1924, le rapport fourni ne donne pas de chiffre sur l'année mais simplement celui de 34 morts pour le mois de décembre 1923, 33 pour mai 1924, 21 pour le mois d'août 1924, ce qui laisse augurer une mortalité très élevée pour la période, quand on devrait s'attendre à moins de morts en 1924 qu'en 1922, début des travaux du chemin de fer, si l'on suppose que la mise en place des chantiers est généralement peu efficace au départ, et que les conditions de travail s'améliorent généralement après. Or les chiffres fournis montrent le contraire, toujours d'après Buell.

En 1925, le rapport de la France indique 5,1 morts pour 1000, toujours sans indiquer le nombre de morts. Buell s'attache finalement à obtenir le chiffre exact auprès des autorités de Yaoundé. Il est de 371 morts sur un total de 6 000 hommes employés, soit près de 62 morts pour 1000. Une véritable hécatombe !

Buell avoue l'augmentation de ses craintes sur la valeur qu'il peut accorder aux rapports de la France sur un autre aspect, celui des salaires. Par exemple, dans un rapport, le travailleur touche un salaire par jour de 90 centimes en plus de la ration, cependant plus loin dans le même rapport, le salaire devient 50 ou 75 centimes selon que le travailleur est volontaire ou conscrit. Ce qui signifie finalement que ce n'est pas 90 centimes que touche un conscrit mais 50 centimes par jour.

Buell n'est pas seul à être agacé par les omissions volontaires de la France.

A sa 4^{ème} session en 1924, la Commission Permanente des mandats (SDN) demande au gouvernement français de fournir plus de détails sur les conditions de recrutement et de vie des indigènes du chemin de fer. A la 6^{ème} session les commentaires de la commission sur le rapport reçu sont vifs : elle rappelle avec irritation ce sujet déjà mainte fois traité auparavant, renouvelle l'urgence de sa requête, exige pour le prochain rapport une information exacte et complète sur les conditions de vie des travailleurs employés à la construction du chemin de fer.

Cette pression de la commission des mandats a des effets remarquables, semble-t-il. C'est Buell qui souligne, manifestant ainsi ses doutes sur la réalité ordinaire de ce qui va lui être présenté lors de son passage en 1926. Il visite un camp de 600 travailleurs, camp placé sous l'autorité d'un sergent de l'armée française avec pour auxiliaires 10 capitans indigènes choisis parmi les noirs. Les travailleurs résident dans des cases de chantier, et sont accompagnés de femmes qui préparent les repas, une femme pour 10 hommes. Chaque soir l'europpéen en charge des vivres donne le nécessaire au capita pour son équipe, lequel les distribue sous sa propre responsabilité aux cuisinières. Bien entendu, ajoute Buell, probablement d'après les rapports des Français, il arrive parfois que le capita, qui n'est qu'un

indigène parmi d'autres sans rétribution différente de celle de ses compagnons pour cette tâche, exige un tribut de ces femmes pour fournir ce qui leur revient de droit en terme de nourriture. Il arrive ainsi qu'une certaine pénurie alimentaire prenne place comme cela a été le cas, une fois, le capita ayant choisi de faire de la vente illégale avec les vivres reçus, obligeant parfois les travailleurs à payer pour manger.

Chaque travailleur reçoit 0,25g de quinine par jour, une couverture. 2 médecins sont disponibles pour 6000 hommes, assistés d'un européen et d'un indigène, et de quelques infirmiers indigènes.

Njock est restée symbolique de la souffrance des Camerounais pour la construction du chemin de fer et comme témoignage des travaux forcés. Entre Njock et Makak, il y a 540 m de voie à construire. Trois tunnels ferroviaires doivent être construits à mains d'hommes en creusant la roche.



Figure 103- Njock - un tunnel-1924-BNF



Figure 104-pont en courbe – 1925-BNF

Lorsque ce travail commence en 1922, 3 000 indigènes sont employés. Au cours de 1925, le nombre moyen atteint six mille environ. Comme sous les Allemands, la grande majorité de ces hommes sont conscrits. Cette obligation de fournir des hommes est imposée aux districts

du Cameroun méridional par simple instruction du Commissaire et non par arrêté ou décret, et est donc, d'après des observateurs européens, de validité douteuse. En 1926, le Commissaire réquisitionne un contingent de 10 530 hommes pour être affectés en fonction de la population des circonscriptions et d'autres considérations comme suit : Yaoundé 2 870 ; Ebolowa 1 970 ; Yabassi 1 350 ; Édéa 1 400 ; Dschang 2 440 ; Kribi 500. Si les indigènes d'un contingent désertent ou meurent ou deviennent invalides, ils doivent être remplacés.

Les hommes travaillent 51 heures par semaine, et le samedi après-midi, ils sont obligés de faire l'entretien dans leurs camps, ce qui fait une journée de 10 heures. Ils travaillent sous la direction de capitas indigènes et de contremaîtres européens, dont certains sont des sergents de l'armée française.

Au cours des deux premières années de construction, certains de ces contremaîtres et capitas fouettent les indigènes n'ayant pas effectué la quantité de travail prescrite. À la suite de protestations locales, le gouvernement finit par donner des instructions pour que la flagellation par les Européens cesse.

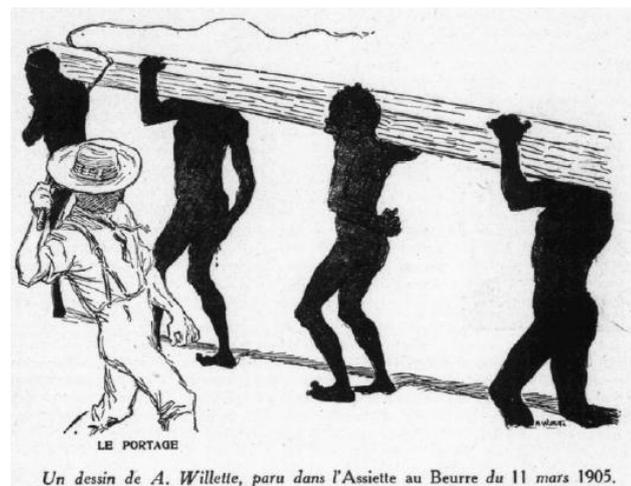


Figure 105- extrait BNF

Buell indique qu'il semble cependant que les capitas continuent à administrer cette punition sous la direction des Européens. Il signale une affaire portée devant le tribunal de Yaoundé, concernant un habitant indigène. Ce dernier reconnaît avoir fouetté un ouvrier indigène pour flânerie, mais soutient avoir agi sur les ordres d'un contremaître européen. Le noir est condamné à six mois de prison. Il semble aussi que l'administration intervient de temps à autre contre des européens. C'est le cas de deux sous-officiers comparissant devant le Conseil de guerre en raison de brutalités sur les indigènes. Ils reçoivent un blâme. Un employé civil pour la même infraction est licencié. Toujours selon Buell, ces cas restent isolés

et de nombreux témoignages présentent les capitas indigènes des camps de construction toujours porteurs de ces cannes qui remplacent le sjambock allemand.

Les travaux des routes

Les travaux ne concernent pas seulement le chemin de fer, bien sûr. De nombreuses routes sont en cours de construction.

Qu'il s'agisse de voies intérieures ou de voies favorisant l'accès aux colonies françaises voisines, bref vers l'A.E.F., les indigènes doivent contribuer par leur sueur.



Par exemple, pour la route Yaoundé-Bangui, sur les 160 premiers kilomètres, au 31 décembre 1930, les Français ne comptent pas moins de 40 ouvrages définitifs livrés, dont un exemple situé au km 146 environ.

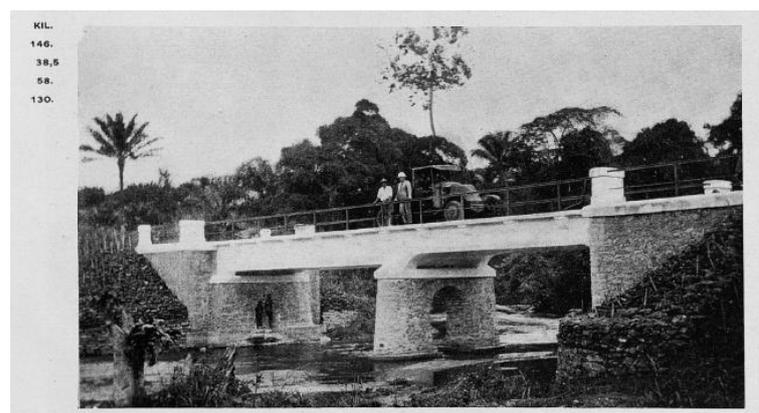


Figure 106- route Yaoundé-Bangui - 1930- BNF

A Yaoundé, en 1930, une belle borne kilométrique est installée, témoin du travail des indigènes.

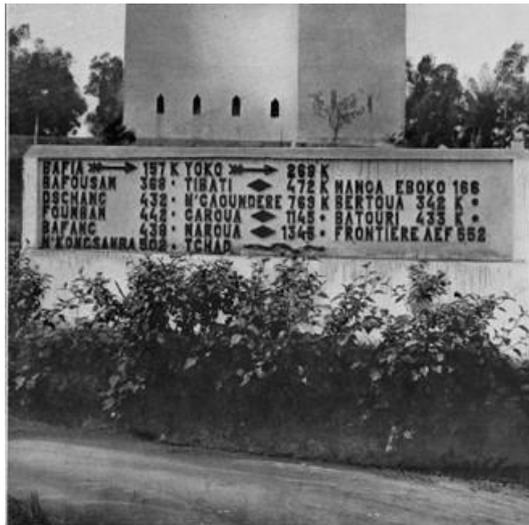


Figure 107- borne kilométrique- Yaoundé - BNF

En 1930 toujours, on construit les bureaux de la circonscription de Yaoundé



Figure 108-Bureaux de la circonscription et de la subdivision de Yaoundé- 1930-BNF

Le rôle des chefs pour ces travaux est toujours le même : fournir la main d'œuvre nécessaire.

Guyer cite le cas de Max Abe Fouda chez les Mbidambane. En 1925, il fournit un grand contingent de travailleurs pour le chemin de fer Mbalmayo-Otele, 250 travailleurs pour la route Sangmelima-Mbalmayo.

Nous présentons un exemple de contrat relevé par Buell à Yaoundé. Il s'agit d'un contrat passé entre l'administrateur et Charles Atangana :

« Entre le Chef de Circonscription de Yaoundé, délégué à cet effet par le Commissaire de la République Française au Cameroun et le Chef Supérieur Atangana, représentant la Communauté de Yaoundé, il a été convenu ce qui suit : Le Chef Supérieur Atangana s'engage au nom de la communauté à effectuer les travaux de dégagement de la chaussée entre le km. 249 et km. 306. Cette clairière comprend 43 km de forêt primaire à une somme ronde de 4 000 francs le km, soit 172 000 francs ; et 14 km de forêts secondaires à une somme ronde de 2000 francs le kilomètre, soit 28 000 francs. Le déblayage complet doit être terminé le 31 octobre 1925. Le paiement sera effectué mensuellement par un agent du district en fonction des travaux effectivement réalisés. »

En vertu de ces « contrats collectifs », le chef fournit la main-d'œuvre pour une durée illimitée. En contrepartie, le gouvernement verse au chef une somme forfaitaire, s'élevant en l'occurrence à deux cent mille francs — système également suivi dans certains districts pour le paiement des vivres. D'après les pièces justificatives examinées par Buell au bureau de l'Agent spécial, le chef signe seul pour la somme forfaitaire. Buell considère alors que dans un tel système, il y a un danger que les chefs empochent la plupart de ces paiements. Il constate que les plaintes des indigènes contre cette forme de contrainte et de non-rémunération sont nombreuses. Grâce à ces contrats collectifs, il peut voir des femmes, souvent âgées, travailler sur les routes de Yaoundé. Dans certains cas, les routes sont réalisées par une main-d'œuvre de prestation. La route Eseka-Lolodorf est ainsi réalisée presque entièrement avec de tels ouvriers, dont certains se plaignent d'avoir travaillé pendant six mois sans être payés. Des ouvriers sur la route entre Edea et Sakbayeme font la même plainte.

L'administration s'enorgueillit de ces travaux de route, au point d'en faire des cartes postales comme c'est le cas ci-dessous pour la route Abong-Mbang Lomié.



19. - CAMÉROUN. - Route automobile Abong-Bang-Lonié - Travaux en tranchée

Bien entendu, les voies intérieures font aussi l'objet de travaux spécifiques. Cela aussi conduit à des bouleversements. Finies les clairières où se regroupaient les familles, clairières reliées par des pistes maîtrisées par les locaux, ces clairières qui permettent, en cas d'épidémie incontrôlée de prévenir les voisins par le tam-tam, et de proche en proche, de protéger les voisins successifs. C'est encore par le tam-tam qu'on peut annoncer le contrôle de ce malheur qui frappe, et s'il ne résonne pas, l'on sait alors que dans telle ou telle clairière, il n'y a pas de survivants. On l'évitera pendant longtemps, laissant la forêt reprendre ses droits.

Les chefs sont sollicités, bien entendu et en profitent dans certains cas pour régler des comptes avec ceux qui leur résistent, toujours au nom de l'administration.

On verra ainsi, à Nkolmebanga, à Nkolo, l'injonction par Zogo Fouda Ngonon à Ndome Amagnya de quitter ses terres pour aller s'installer dans une autre clairière, plus loin, au nom de la route, terres qui sont occupées plus tard par ses proches. Parfois, c'est tout un clan qui est ainsi décomposé. Les Benyavouma d'Ayissi A'Ndzama vont être séparés les uns des autres, certains se retrouvant au village de Tchang, d'autres à Leyong, toujours au nom de la route voulue par l'administration.

Et désormais, toutes les cases doivent se trouver le long des routes ainsi ouvertes, ce qui facilite le contrôle de l'administration pour les impôts, les réquisitions pour les travaux plus ou moins forcés, pour le bétail, sans oublier les productions agricoles dans ces villages dont l'agriculture vivrière est la principale activité. Alors, puisque ce sont les hommes de la terre, il s'agit d'exploiter au maximum tous les bras valides quels que soient l'âge et le sexe.

Cas de l'agriculture

A Paris, du 21 au 25 mai 1918 s'est tenu un congrès d'Agriculture coloniale dont le compte rendu a été publié en 1920. Dans ce rapport, le Cameroun nouvellement conquis occupe une place appréciable sous la plume du docteur Gustave MARTIN, Médecin principal des Troupes coloniales et ancien directeur de santé au Cameroun. Il déclare que « *Le régime d'oppression qui consiste à exploiter à outrance les ressources du sol et les facultés de travail de ses habitants a vécu. Il est indigne de penser au seul profit momentané sans songer à l'avenir plus ou moins lointain des populations que nous avons mission d'éduquer et de civiliser.* »

Dans ce rapport, on lit aussi le point de vue d'un autre médecin sur les femmes de la circonscription de Yaoundé :

Le Dr Jullemier, de Yaoundé, écrit : « *Tandis que l'homme travaille au portage, la femme élève les enfants, débrousse les chemins, s'occupe des plantations. Si pénibles que soient certaines tâches, elles ne dépassent pas cependant celles des paysannes de nos campagnes. La femme indigène acquiert même, par les travaux auxquels elle se livre, un développement physique parfait. Loin d'être déformé, son corps présente parfois une remarquable harmonie de lignes. Particulièrement résistante, elle accouche debout, entourée de ses compagnes qui la soutiennent en chantant, tandis qu'une matrone agenouillée devant elle s'apprête à recevoir l'enfant sur une feuille de bananier. Si celui-ci tarde à venir, on fait boire à la mère une dissolution de plantes contenue dans une corne d'antilope. Le cordon est coupé au couteau et lié avec un fil de bambou. Le lendemain ou le jour même la femme reprend ses occupations. Ainsi habituée aux rudes besognes, elle constitue pour le travail des champs un auxiliaire vraiment précieux. Sa condition sociale mérite cependant d'être relevée. Vendue ou échangée, suivant les caprices de son maître, son état de domesticité rappelle singulièrement l'esclavage.* »

Les femmes sont donc solides, elles peuvent aussi contribuer au développement de l'agriculture.

Et justement, en ce qui concerne l'agriculture, un arrêté du 31 décembre 1920 rend obligatoires les cultures vivrières et l'élevage au Cameroun. Le texte permet aussi de punir de peines disciplinaires les indigènes qui ne s'y soumettent pas. Vivrière, mais pour qui ?

Le Cameroun est alors divisé en treize circonscriptions administratives : Douala, Mbanga, Edéa, Yabassi, Kribi, Dschang, Ebolowa, Yaoundé, Doumé, Lomié, Ngaoundéré, Garoua, Maroua. Sangmélima, de Djoum, poste d'Ambam.

La Circonscription de Yaoundé a pour subdivisions Yaoundé, Akonolinga, Bafia, Nanga-Eboko, Yoko, et le poste d'Ayos.

Par ailleurs, un autre arrêté du 20 décembre 1923 institue dans chaque circonscription une commission agricole.

En 1924, le Gouverneur Marchand crée au Cameroun un « Ordre pour le mérite indigène. »

Cette décoration n'est destinée qu'aux indigènes du Cameroun et est en nombre limité : 800 médailles de 3^{ème} classe, 180 de 2^e classe, et 20 de 1^{ère} classe. La représentation choisie s'apparente à celle d'une peuhle par sa coiffure, et semble issue d'une photo d'une femme peuhle présentée parmi d'autres coiffures camerounaises à la même époque dans une revue française et que nous mettons en comparaison.



Figure 109-médaille du mérite indigène-BNF



Figure 110-Femme peuhle - BNF

Pour obtenir cette médaille, les postulants doivent obligatoirement s'être signalés par l'un ou l'autre des « motifs » suivants : organisation de cultures, exploitation de produits naturels, progrès d'élevage, mise en valeur de terres en friche, drainage ou irrigation du sol, développement du commerce, habileté particulièrement reconnue dans l'exercice d'un métier, exécution libérale d'œuvres d'intérêt public, etc.

Outre cela, nul ne peut recevoir la médaille de 2^e classe s'il n'est titulaire depuis quatre ans au moins de la médaille de 3^e classe et s'il n'a constitué ou mis en valeur un domaine agricole de deux hectares au minimum.

C'est le cas de Zogo Fouda Ngonu.

Par un arrêté du 7 juillet 1925, il est nommé titulaire de la médaille de la médaille de 3^{ème} classe de l'ordre du mérite indigène. Le commentaire justifiant cette médaille dit : « *Nommé Chef supérieur des Mangissa (sic) en récompense des services rendus pendant la guerre. Excellent chef, dévoué et zélé. Propriétaire de grandes plantations, a su, par son exemple et son énergie, développer les cultures vivrières chez les chefs de sa région.* »

Lors de l'exposition qui se tient le 29 septembre 1925, Zogo Fouda obtient un diplôme d'honneur « *pour ses échantillons d'huile d'arachide, son manioc, ses pommes de terre et ses produits potagers. Mais aussi pour « le nombre et le bon entretien de ses cultures vivrières et sa participation au ravitaillement de la ville en produits maraîchers.* »

Comme avantages, il est indiqué que les membres de l'Ordre seront dispensés de l'accomplissement des prestations ou de leur rachat.

L'exposition agricole, nous l'avons dit, permet d'évaluer la capacité des chefs à respecter les consignes de l'administration. Il s'agit donc pour cette dernière de manifester sa satisfaction de diverses manières.

Les textes sur l'indigénat sont remaniés en 1924, ce qui permet de prévoir entre autres que peuvent être punis de peines disciplinaires ceux des indigènes qui sans motif valable, s'abstiennent « *de faire des plantations vivrières ou d'entretenir celles qu'ils ont déjà faites* ». Les chefs des unités administratives doivent « *vaincre l'inertie de leurs administrés.* »

Les injonctions sur l'agriculture

Les rapports sur les commissions agricoles sont riches en informations de diverses natures. C'est un véritable lieu de formation en agronomie tropicale au sens large puisqu'y interviennent aussi l'élevage et la pêche. Les pratiques conseillées sont illustrées par des visites de jardins d'essais comme celui de Mvog-Betsi à Yaoundé.

Les échanges font apparaître les rapports de sujétion entre les colons et leurs administrés indigènes directs, les chefs locaux. A de multiples reprises, le maître s'adresse à eux comme à de véritables collaborateurs dans un effort commun de développement, en les questionnant sur les obstacles rencontrés dans les tentatives de certaines activités, en sollicitant d'autres pour expliciter les moyens utilisés en vue de franchir les mêmes obstacles, en reformulant des solutions proposées ou en en suggérant d'autres. Il ne peut pas s'empêcher à certaines

occasions de leur rappeler leur position réelle d'exécutants, n'hésite pas dans d'autres cas à formuler des menaces sous-jacentes, voire à humilier certains administrés en les interpellant sur leurs résultats non conformes aux attentes. Les commissions agricoles s'avèrent ainsi un lieu d'évaluation du colon. Il peut féliciter directement certains chefs, rappeler à d'autres ses mots d'ordre. Il ne peut s'empêcher à ces moments-là de manifester son agacement par des termes condescendants, voire de mépris révélant son opinion sur les noirs. La commission apparaît aussi un tribunal avec son pendant d'accusations diverses où le justiciable doit répondre de ses actes.

Les commissions à travers les rapports qui s'ensuivent révèlent aussi certains aspects du travail forcé qui s'abat sur le peuple, les abus qui s'ensuivent de la part des chefs à qui l'on fournit tous les moyens nécessaires à la contrainte favorisant ainsi leur véritable enrichissement au détriment de leurs concitoyens.

Intéressons-nous à l'une de ces commissions agricoles.

Commission agricole du 18 avril 1925

Le 18 avril 1925 se tient à Yaoundé, dans le bureau de M. Lozet, chef de la circonscription, une commission agricole à laquelle divers chefs participent ; Zogo Fouda (Zok'a Kune Ngon), chef supérieur des Manguissa, Charles Atangana, chef supérieur des Yaoundés-Banés, Albert Ateba (Ateba Ebè), chef supérieur des Etons de l'est, et Tchanga Manga (Awana Koah), chef supérieur des Etons de l'ouest. Les autres chefs supérieurs sont Touloukou (Mvélés de l'ouest), Zé Mendouga (Mvélés de l'est). A leurs côtés les onze chefs de village suivants : Atamengué, Max Abé Fouda, Malem Boubakar (chef haoussa), Onambélé, Jean Owana (Awana) Abana, André Amougou, Simon Etaba, Jean Tsoungui, Mvilongo, Elongo Ananga, Foé, selon la liste donnée par le compte-rendu. Nous suggérons Awana Abana, chef de Nkol-kossé, et mettons les noms usuels de certains chefs dans leur territoire d'origine.

Le programme examiné est celui des résultats acquis après les dernières commissions, programme qui tient en 3 points :

- 1° — Assurer à l'indigène une alimentation suffisante, et diminuer la mortalité ;
- 2° — Fournir des vivres aux travailleurs des chantiers publics ;
- 3° — Sélectionner, améliorer les produits du pays et en augmenter la quantité.

Nous ne nous attarderons pas sur les conseils donnés qui profiteraient éventuellement à toute personne concernée. Intéressons-nous à certains aspects des échanges.

L'essentiel finalement du compte-rendu montre que le point relatif à l'alimentation de l'indigène reste secondaire. Assez rapidement, le but visé est l'écoulement des produits.

La première partie concerne les cultures ayant un intérêt immédiat, cultures que sont le riz, l'arachide, la pomme de terre et l'oignon « *dont le grand développement a été demandé pour pousser activement à la construction du chemin de fer et pour la nourriture de la population.* »

Le président le rappelle à de multiples occasions. En effet « *le chemin de fer qui emploie chaque jour un nombre plus grand de travailleurs demande beaucoup de vivres... Les chefs se féliciteront plus tard de nous avoir écoutés lorsqu'ils verront le chemin de fer à Yaoundé.* » C'est le cas du riz, et de l'arachide dont « *à l'heure actuelle la plus grande partie de la production va au chemin de fer dans les mêmes conditions que le riz.* » Le rapport en présente d'ailleurs les productions dans la circonscription, dont les quantités fournies (en kilogrammes) sont reprises ci-dessous.

	Riz	Arachides
Akonolinga	15 967	48 893
Bafia	116 314	9 443
Nanga Eboko	182 404	
Yaoundé	71 111	
Yoko	24 772	
Total fourni 1ère récolte 1925	410 568	58 336

Dans une autre revue, plus de détails sont donnés sur la production de riz par trois chefs supérieurs de la circonscription de Yaoundé sur deux années, quantités en kilogrammes que nous présentons ci-dessous.

	1923-1924	1924-1925
Tchanga Manga	2 555 kilos	4 523 kilos
Zogo Fouda	6 441 --	8 376 --
Albert Ateba	13 124 --	22 960 --

Reprenons la commission agricole.

Certaines de ces cultures a priori vivrières méritent plus d'attention car « *dans un avenir proche, c'est au commerce que les chefs vendront leurs arachides, avec des possibilités d'exportation de l'arachide locale en Europe.* » D'ailleurs, « *cinq à six tonnes ont été*

exportées - Le produit valait 800 francs la tonne sur la place de Yaoundé.... avec cette arachide on fait de l'huile et du savon, la France en consomme des quantités énormes. »

Quant à la pomme de terre, sa culture « *présente pour les Européens un intérêt tout particulier.* » Et il n'y en a pas suffisamment, et « *les commerçants se plaignent de ne pas en avoir* », pour satisfaire la demande alors que « *tous les blancs mangent des pommes de terre.* »

La deuxième partie concerne les cultures riches, selon le rapport. Le président s'adressant aux chefs les présente comme des cultures « *qui vous rapporteront beaucoup dans un avenir plus ou moins prochain* ». Ce sont des cultures « *dont les produits sont demandés en quantités énormes par l'industrie.* »

Et elles sont pléthore : palmier à huile, caféier, cacaoyer, kolatier, arbres à liane à caoutchouc, tabac, coton, canne à sucre, mil, pois d'Angole, ricin. Bien entendu, ici ce sont essentiellement des conseils pour augmenter leur rendement qui sont fournis.

S'agissant des rapports administrateur-administrés, nous avons évoqué le ton sur lequel les européens s'adressent aux chefs indigènes.

Dans le cas du riz, on fait remarquer que « *en pays Mvélé et Yésoum tous les champs n'étaient pas ensemencés. C'est un tort.* » Par ailleurs, « *Tchanga Manga, chef supérieur des Etons Ouest (4t.6), Toulou Nkou (Mvélés Est 5t.30), et Ze Mendouga (7t.3) doivent produire davantage cette année, s'ils veulent avoir l'estime de l'administration... Tchanga Manga a moins fourni qu'un simple chef de village de la subdivision de Nanga Eboko qui, lui, a donné 9 tonnes.* »

On compare la production d'autres chefs supérieurs pour appuyer ce propos : « *Parmi les grands chefs producteurs de riz, Atangana (22 tonnes), Ateba (23t5) et Zogo Fouda (12 tonnes) ont fourni des quantités satisfaisantes.* » Ce sont de bons élèves, comme le dit Albert Ateba quand il justifie ses résultats en affirmant « *J'ai planté du riz sur les indications qui ont été données à la précédente réunion* », enfonçant un peu plus Tchanga Manga.

Cependant, le grand champion pour les produits attendus reste Atangana. Pour l'arachide aussi, il a fourni 33 tonnes « *dans des terrains pas très bons* », souligne un européen. Et le président de préciser que « *les autres Subdivisions sont en arrière.* » Et comme pour rabattre le caquet à Albert Ateba, il enfonce le clou en disant : « *Les Etons n'ont qu'à suivre l'exemple des Yaoundés.* » Il faut dire qu'Albert Ateba fournit des explications qui accusent ses propres villageois. Ils ne font qu'une récolte par an au lieu de deux, laissent leurs chèvres et moutons

en liberté pendant une grande partie de l'année, plantent près de leurs villages tandis que les Yaoundés plantent très loin.

Atangana se positionne dans ces échanges comme l'égal des administrateurs à travers ses très nombreuses prises de parole. Nous en avons dénombré 16, contre 7 chez le suivant Albert Ateba, suivi par Zogo Fouda très silencieux qui ne prend la parole que 2 fois.

Atangana dès le départ indique que le programme proposé est bien suivi par ses chefs, et si les résultats ne correspondent pas aux attentes, les explications sont à chercher ailleurs. Il peut s'agir des caprices de la météo, comme par exemple la sécheresse. Et surtout il y a l'intervention des missions. D'après ses dires, les nombreuses difficultés rencontrées du côté du Nyong leur sont dues : *« la culture du riz demande un effort en commun, les indigènes doivent être commandés par leurs chefs. Or les missions considèrent ce travail des rizières comme une punition pour les gens de la région d'Obout et de Metet. De même lorsqu'il s'agit du transport de la récolte. »* Et le Président de confirmer les dires d'Atangana en assénant que *« la mission américaine fait certainement beaucoup de bien au pays, mais elle ne doit pas intervenir dans les affaires de l'administration. »*

De même, les suggestions d'Atangana sont généralement admises comme celle d'un cadeau aux chefs en cas de fourniture des quantités de riz demandées : *« Chaque chef récoltant un certain nombre de tonnes de riz aurait sa décortiqueuse dans son village. Les autres chefs apporteraient leur riz à la machine. »*, suggestion aussitôt approuvée. C'est aussi lui qui propose une date pour l'exposition agricole et ses arguments sont acceptés et la date retenue. D'après le président, au cours de cette exposition des produits de toutes sortes du pays, *« les chefs pourront se rendre compte de ce qu'a été fait par leurs voisins. »*

Atangana est cité en exemple de nombreuses fois par les Européens. Nous l'avons vu champion pour le riz et l'on rappelle à toute l'assemblée : *« Atangana a fourni plus de 33 tonnes dans des terrains pas très bons. »*, il n'y a donc aucune excuse valable. Il en est de même pour de nombreuses cultures qu'elles soient vivrières ou de rente et pour lesquelles Atangana reste le champion.

Mais ne rien dire ne signifie pas nécessairement être à la traîne. Il est légitime de s'interroger sur le niveau de français des participants après de 9 ans d'occupation française et sans école comme nous le verrons plus bas. Le compte-rendu tel que rédigé n'informe ni sur la présence d'un interprète, ni sur la capacité de Charles Atangana à s'exprimer correctement en français. Vers 1930, un journaliste français évoquera d'ailleurs le français hésitant de ce dernier.

Zogo Fouda ne parle pas, écoute, et n'intervient éventuellement et brièvement que lorsqu'il est cité en exemple. C'est le cas pour l'arachide dont la bonne méthode d'extraction lui permet d'avoir une bonne huile, dit-il, huile qui est vendue aux européens. Il aimerait aussi acheter une décortiqueuse supplémentaire.

Il laisse les européens décrire ses réussites, par exemple pour cette pomme de terre si attendue. Bertaut qui fera plus tard le script du film sur le Sso chez les Manguissa souligne pour la pomme de terre qu'il en a vu « *de fort beaux champs à Saa chez le chef supérieur Zogo Fouda* ». Un autre européen souligne que la région Manghissa (sic) est très favorable à cette culture et que « *Zogo Fouda fournit des quantités appréciables de pommes de terre. Il conviendrait de le spécialiser.* » Ce à quoi Bertaut conclue en indiquant que « *Zogo Fouda se fait fort de nous ravitailler dans un avenir très proche. Je pense qu'il réussira.* »

Et qui travaille dans ces plantations ?

Nous avons entendu parler des travaux du rail ; dans l'ensemble, on parle peu de cette population astreinte aux divers travaux. Nous avons entendu Atangana se plaindre des missions chrétiennes qui dressent des obstacles face aux exigences en main d'œuvre de l'administration et de leurs intermédiaires, les chefs. Et d'ailleurs, cette administration rappelle régulièrement que la population est là pour traduire en travail les ordres donnés. Ainsi, pour le calendrier des cultures, avec les indigènes « *il faut fixer une date impérative si on veut être à peu près suivi.* » Pour le riz, « *les femmes et les enfants peuvent aisément ôter les mauvaises herbes à la main.* »

Dans l'assistance, certains chefs osent évoquer cette pression sur le peuple.

Lucas Mbongo, chef de région des Sanagas, réagit dans une longue tirade sur le portage qui limite le rendement potentiel en riz : « *Nous voulons faire plus encore, et cela nous serait très facile si nous n'avions pas à assurer le portage de nos récoltes sur des distances considérables.* » Il souligne la pénibilité du portage, sans oublier que « *pendant que les hommes vont porter du riz, ils ne travaillent pas. Chaque année la récolte augmente et le nombre de journées de portage aussi.* » En fait, Mbongo aimerait bien que ces routes construites par les mains des noirs, « *grâce aux soins de l'Administration* » servent enfin à transporter ces marchandises qu'elle exige, dans des camions dont elle dispose. C'est le cas de la route de Bafia qu'il cite en ce qui le concerne. Et le président de rétorquer : « *le moment viendra où des camions iront chercher du riz à Bafia et à Nanga Eboko. Pour le moment,*

entretenez toujours avec beaucoup de soins le réseau de routes que vous avez. », donc une tâche que le Lucas Mbongo ne doit pas oublier. Les routes continuent à servir pour les automobiles européennes. Les indigènes, au lieu de marcher sur les pistes, le feront sur des routes.

Les propos « ordinaires » sur les indigènes confirment d'ailleurs le peu de cas qu'on en fait. Par exemple, en ce qui concerne la pêche, le président constate une quasi inactivité actuelle dans la circonscription, après une période de prospérité. Il apostrophe ces indigènes insouciant du lendemain qui « *ont usé tout le matériel que l'administrateur leur avait donné ..., sans songer à le remplacer.* » Le président continue à les fustiger puisqu'ils s'imaginent à tort pouvoir en recevoir d'autres : « *Ce serait une prime à leur paresse et à leur insouciance* ». De plus, « *Comment se fait-il qu'ils ne pêchent que lorsqu'il y a un blanc sur place ?* »

Comme le disait un auteur, « *l'usage du bourreau est de calomnier les victimes* » ; et pourtant, on se souvient de Morgen, voire d'Atangana évoquant ces cultures prospères qui se développaient sous les mains libres des Manguissa.

En résumé, pour l'Administration, les indigènes sont un matériel humain qu'il faut contraindre à satisfaire ses besoins en richesses de diverses natures. Elle dispose à cet effet d'une panoplie de textes de lois, décrets, arrêtés, qu'elle ajuste au fur et à mesure, toujours selon ses besoins. Pour sévir, il y a aussi ces 5500 tirailleurs environ, dernièrement rapatriés de Fernando-Po, avec 9000 autres indigènes. Bien que peu dangereux individuellement, lit-on dans un journal français, « *ces tirailleurs, pleins d'orgueil, paradent dans les villages avec leur uniforme et se refusent à la corvée ; il serait à souhaiter qu'on les reprît dans les régiments du Cameroun, ce que la plupart ont demandé d'ailleurs, ou tout au moins qu'on les employât comme gardes régionaux.* » Et ce sera le cas. Et ils seront exemptés de prestations, bien sûr.

Les coopératives agricoles

L'administration a déjà une certaine expérience avec ses autres colonies. En Afrique du nord et ailleurs existent des coopératives agricoles. Il s'agit aussi de les mettre en place au Cameroun. Dès 1926, ces coopératives sont créées.

Leur but principal : acheter en commun les machines agricoles trop coûteuses pour des individus isolés mais nécessaires pour faciliter le travail, les mettre à disposition des sociétaires.

La coopérative est sous le patronnage de la haute administration et aide à son établissement notamment par des subventions, sans oublier la collaboration de personnel européen pour divers conseils. Les membres de la coopérative doivent verser une cotisation de 1 franc.

L'administration est assurée par un conseil d'administration de 20 membres dont 12 sont élus parmi les délégués des groupements indigènes, 4 sont désignés par le chef de la circonscription. Le trésorier est un agent spécial de la circonscription. Les membres du conseil ont une rétribution égale à 0.5% sur tous les fonds reçus (cotisations, subventions, dons divers).

Une commission de surveillance composée du chef de la circonscription et autres européens permet de vérifier les livres de compte, l'inventaire...

Notons tout de suite que ce n'est pas avec 1 franc de contribution que la coopérative peut acheter le matériel dont il est question. Cette création de coopératives judicieusement présentée comme propriété des indigènes cotisants va accroître la légende des chefs supérieurs dont certains les présentent auprès de leurs communautés villageoises comme leur création propre.

Les réactions des indigènes : le tribunal des races

Cette position des chefs auprès des blancs ne peut que renforcer le sentiment de puissance de certains d'entre eux. Les corvées exigées peuvent tomber inégalement sur les amis et les adversaires. Par ailleurs, des chefs gardent des prestataires avant et après leurs dix jours de travail pour le gouvernement. Les européens eux-mêmes comme Wilbois constatent que quand il s'agit de recueillir l'impôt, le chef peut, à son profit, majorer la taxe ou faire payer les exempts. Les plaintes des contribuables abondent.

Toujours selon Wilbois, excédé par les plaintes au tribunal de races, un chef de circonscription fait envoyer en prison, pour des durées de trois à sept ans, une vingtaine de chefs. Mais l'administrateur avoue que ceux qui les remplacent en feront autant l'année suivante. Wilbois continue en indiquant que « *quiconque est investi d'une fonction n'y voit pas un service à rendre, mais un gain à tirer. Ecrivains interprètes ou assesseurs du tribunal ne se gênent pas, à maintes reprises, pour imiter les capitans et les chefs.* » Il parle des noirs, bien sûr, les européens n'étant pas considérés comme devant rendre un service. Les choses n'ont pas changé.

Ainsi, toujours selon des témoins européens, au greffe du tribunal de Yaoundé, on peut voir chaque jour de la semaine plusieurs centaines d'indigènes assis à attendre pour déposer une plainte ou répondre à une plainte, certains de ces indigènes parcourant des kilomètres et des kilomètres à cet effet.

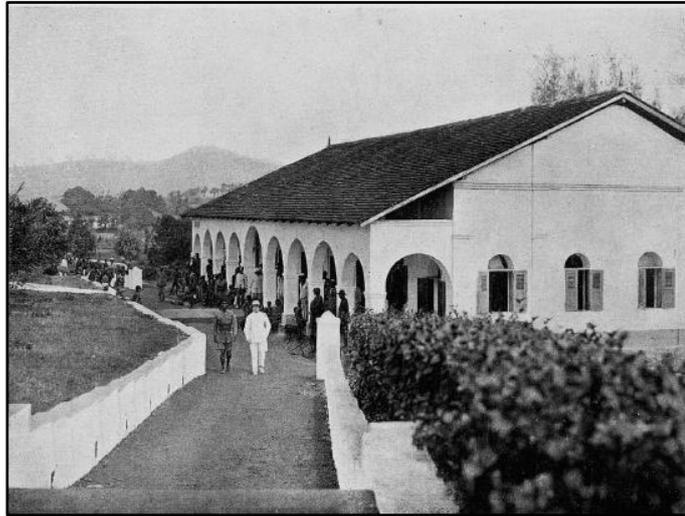


Figure 111-Yaoundé- tribunal des races -BNF

Revenons aux intermédiaires administratifs que sont les chefs. Ils reçoivent des injonctions et doivent s'y plier. En même temps, ces chefs, face à leurs compatriotes se présentent comme des équivalents des blancs. Ils disposent parfois d'une puissance qui leur permet dans de nombreux cas d'exercer une véritable tyrannie en fournissant des hommes pour les divers chantiers, en s'accaparant de terres sur lesquelles leurs villageois travaillent gratuitement, plantent des semences fournies par l'administration, récoltent les produits, les rendent conformes en qualité grâce au matériel fourni, les transportent sur leurs têtes pour les réquisitions de l'administration ou pour les ventes aux commerçants étrangers, toujours au nom des chefs, chefs qui en retour reçoivent d'autres faveurs de l'administration, tout en bénéficiant de la vente des produits.

On comprend ainsi que certains chefs s'enrichissent outrageusement au détriment des leurs, que d'autres soient tirillés entre les leurs et les contraintes imposées qui en cas de désobéissance leur feraient perdre une position acquise, pour quelques-uns, selon les lois coutumières et non par simple captation favorisée par l'administration.

Prenons maintenant le cas de certaines productions ainsi obtenues.

En 1925 la circonscription de Yaoundé fournit pour la nourriture des ouvriers de tous les travaux dits neufs 775 tonnes de riz et 1600 tonnes d'arachides.

Les exportations de cacao dans les années 20 montrent une réelle progression.

Années	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925
Exportations de cacao en tonnes	2400	2580	3300	3500	3500	4494	4917

Si ce cacao sert pour les chocolateries, les fèves avariées ne sont pas pour autant inutiles. En effet, le cacao avarié sert aux entreprises pharmaceutiques qui peuvent en extraire après traitement de la théobromine. Cette molécule a divers effets : comme vasodilatateur, elle favorise la diminution de la tension artérielle par exemple, sans oublier ses effets diurétiques, antitussifs, etc.

Le cacaoyer étant un arbre délicat, installer une plantation nécessite des travaux intenses. Il faut abattre une forêt, « *de préférence en bordure des rivières* », nettoyer le terrain, respecter des règles spécifiques pour l'installation des plants, l'entretenir etc....

Le rendement est intéressant à partir de la quatrième année seulement.

Par ailleurs, la récolte se fait à la main, cabosse par cabosse. Toujours manuellement, et une par une, les cabosses sont cassées, les fèves extraites, mises à fermenter, séchées, triées avant d'être transportées à dos d'homme ou sur la tête vers les lieux de vente.

On comprend donc que certains chefs qui reçoivent les consignes de l'administration, les plants, des outils, et des promesses sur des bénéfices futurs, s'empressent d'exploiter leur pouvoir d'intermédiaires pour soumettre leurs populations à des travaux sur leurs propres plantations. De fait ce procédé leur permet d'exploiter de grandes surfaces. En conséquence, au moment où leurs plantations deviennent rentables, celles des villageois déjà de moindre superficie, peuvent à peine démarrer.

Et les chefs s'enrichissent

A priori, celui qui désire obtenir une concession rurale choisit le terrain qui lui convient, en établit le plan et le joint à une simple demande qu'il adresse au Commissaire de la République. Suit une procédure d'instruction qui a pour objet de révéler, d'une part, les droits éventuels des indigènes, d'autre part, les oppositions ou déclarations de concurrence de toute personne. S'il n'y a eu aucune déclaration de concurrence, le terrain est attribué au demandeur ; au cas contraire, on procède à une adjudication. Le résultat de la procédure est ratifié par arrêté du Commissaire de la République. Mais comment s'assurer que la population est au courant de ces publications ? Quel villageois mis au courant pourrait réclamer ses droits sur ces terres considérées comme un droit de l'administration ? Avec quels moyens ?

En 1925, l'administration à Yaoundé autorise les chefs supérieurs à percevoir des contributions de leurs sujets pour acheter des véhicules à moteur ; l'année suivante, tous les chefs importants possèdent un moyen de transport motorisé : Atangana possède trois camions et une voiture privée, Ateba et Tchanga Manga possèdent deux camions et une voiture chacun, et Max Abe Fouda possède deux camions.

En 1926, on compte au Cameroun 1 570 Européens, parmi, lesquels les colons ou commerçants forment la majorité. Les seuls transporteurs routiers réguliers sont les entreprises des expatriés qui évacuent les exportations agricoles. L'administration à Yaoundé se rend compte que les chefs mènent des activités agricoles privées avec leurs véhicules. Et ce n'est pas leur seul écart de conduite ! Il va falloir en parler.

La commission agricole de mars 1927 a pour président le chef de la circonscription de Yaoundé, Nicol. A cette commission comme d'habitude participent divers chefs supérieurs, chefs de groupements et de village. Notons que pour l'exposition agricole précédant cette commission, des mentions sont accordées à certains membres dont Ongolo Pierre, qui reçoit un diplôme d'honneur. Il est présenté comme « *notable du village Saa-Manguissa* » et les raisons fournies indiquent « *pour les échantillons d'huile d'arachides, les oignons, les pommes de terre et les vivres indigènes* » présentés à l'exposition. Zogo Fouda son père ne reçoit aucune mention. Le seul chef supérieur à en recevoir une est Tchanga Manga.

Une mention honorale est accordée à Fabien N'djomo, « chef de village Ossogo-Menguissa », avec l'indication « *pour ses échantillons de produits vivriers et le développement des cultures vivrières* ».

Lors de la commission se déroule la répartition suivante de matériel commandé en France et destiné aux coopératives des chefs supérieurs de la circonscription :

Chefs	Albert ATEBA (Eton-est)	Charles ATANGANA (Ewondo et Banés)	Jean TCHANGA et MANGA (Eton-ouest)	ZOGO FOUDA (Manguissa)
Matériel				
Concasseur Buissier	1	2	1	0
Concasseur Olier	1	2	1	1
Pressoir Simon	1	2	1	1
Pressoir continu Colin	1	8	1	0
Lessiveuses de 100 L	6	12	6	3
Atelier Lafon	1	2	1	1
Atelier Pilter	1	2	0	0
Clayons	5	10	5	5

Les chefs pourront d'ailleurs ensuite se rendre à Mvog-Betsi pour une démonstration de l'utilisation de ce matériel. Une fois ce moment gratifiant passé, il s'agit pour l'administration de pointer son insatisfaction. Les rôles semblent bien répartis.

Des chefs sont accusés par Darasse, un commerçant français membre de la commission, de faire du commerce sans patente. A la demande du président de citer des noms, il désigne Albert Ateba, qui explique ne pas être au courant de cette interdiction.

Et Darasse continue sur les pratiques des chefs. Cela donne l'occasion d'une mise au point par Nicol.

« De nombreux chefs ont acheté, très cher, des camions qu'ils payent, non avec l'argent provenant de leurs plantations personnelles, mais en achetant à bon compte les récoltes de leurs administrés. Ceux-ci se plaignent des bas prix du palmiste ; ce n'est pas étonnant. Le chef use de son influence pour se faire céder dans d'excellentes conditions le palmiste dans son groupement et il le revend ensuite très cher. »

Dans les villages manguissa, une chanson est créée pour le véhicule de Zogo Fouda Ngono.

Zoke a pam'ke ingengen i mot,
a kuske ivultu,
ivultu i Zoke î nga di miban
vroum, vroum, vroum,
dam le lik nyé vé mezik m'Atewa

Zogo est devenu un homme d'importance
Il s'est acheté une voiture
le véhicule de Zogo prend son repas d'amandes palmistes
Vroum, vroum, vroum,
Il ne manque plus à Zogo que la fanfare d'Ateba (Albert)

L'on raconte alors que Zogo exige de ses gens encore plus d'amandes palmistes pour les besoins de cette voiture, d'où la métaphore associant le ronflement du moteur et la mastication des palmistes. Albert Ateba, à l'instar d'Atangana disposait d'un orchestre.

Rappelons que pour accroître la croissance de la palme dont les produits constituent la première exportation du Cameroun, le gouvernement oblige chaque village indigène à installer une palmeraie "d'Etat", dont la plus petite est constituée de cinquante arbres. Il dispose de plusieurs pépinières pour fournir le meilleur type d'arbre. Mais cette pépinière d'état, si elle atteint un hectare, devient la propriété du chef. C'est donc la course à l'acquisition de terres qui est ainsi suscitée entre autres, et bien souvent au détriment des terres coutumières.

Effectivement, Charles Atangana et d'autres chefs ont des plantations de cacao, de palmiers et de denrées alimentaires sur lesquelles des centaines d'indigènes sont employés.

Charles Atangana a planté plus de quatre cents hectares de terre, tandis que le chef Ateba a planté deux cents hectares. En 1925, Atangana dit posséder 110 hectares de palmiers.

Un chef à Yaoundé possède une plantation de cacao de dix-huit mille arbres ; un autre a une plantation de caoutchouc de vingt-six mille arbres.

On apprend aussi qu'au cours de ces années, de nombreux chefs de l'arrondissement de Yaoundé construisent d'imposantes maisons à deux étages, qui coûteraient quinze mille dollars et plus aux États-Unis et qui sont dans bien des cas plus élégantes que les résidences des fonctionnaires.

On le souligne, mais on ne peut pas réellement sévir, tant les exportations des produits agricoles exigés bien qu'appréciables, peuvent et doivent s'accroître. Voici le cas de quelques-unes de ces productions en 1929, avec pour chacune, son principal port de destination.

Produits	Port principal de destination	Quantités exportées – 1 ^{er} trimestre 1929 En tonnes(t.)
Les amandes de palme	Hambourg	5500 t. sur 10 234 t.
Les huiles de palme	New-York	670 t. sur 1 754 t.
Le cacao	Le Havre	2572 t. sur 4 000 t.
Le caoutchouc	Bordeaux	135 t. sur 136 t. 500
L'ébène	Le Havre	102 t. sur 167 t.

Au bas de l'échelle, les villageois continuent à manifester leur colère face à cet ensemble de pressions. Nous en avons vu des exemples au tribunal indigène. D'autres formes de rébellion existent et vont être employées sur l'ensemble du territoire.

Les rébellions contre les travaux forcés

En effet les villageois ne restent pas aussi passifs que cela face aux abus découlant des plantations imposées.

Quand le propriétaire est un chef il peut, du fait de sa position, pratiquer le travail forcé pour labourer ses fermes. Les exactions de ce genre sont particulièrement graves dans l'arrondissement de Yaoundé. Des chefs gardent des prestataires avant et après leurs dix jours de travail pour le gouvernement ; ils installent leurs plantations dans différents villages sous leur commandement et demandent à la population locale de les travailler régulièrement ; d'autres chefs utilisent leurs auxiliaires sur leurs plantations lorsqu'il n'y a pas d'autre travail pour eux. De cette manière, ils peuvent maintenir une main-d'œuvre permanente d'hommes qui échappent ainsi à l'appel ailleurs au travail forcé. Des travailleurs, pour échapper aux

exactions de leurs propres chefs se réfugient comme clients auprès d'autres personnes, devenant ainsi ce qu'on appelle aussi «ntob'nam.»

Ces exactions sont facilitées par la disponibilité des gardes indigènes des chefs.

Charles Atangana, le chef de file, compte environ deux cents policiers, chacun portant un badge à ses initiales, qui sillonnent le pays et, selon des dizaines de plaintes, obligent avec force les indigènes des villages à venir travailler dans ses plantations. Dans certains cas, ces policiers disent aux populations qu'on les réquisitionne pour le gouvernement. Les indigènes ainsi capturés sont obligés de travailler sans salaire jusqu'à ce qu'ils puissent s'échapper; et dans certains cas, ils sont obligés de se faire apporter leur nourriture de chez eux.

Dans une autre affaire, devant le tribunal de Yaoundé, les habitants Bane se plaignent que les hommes d'Atangana, par l'intermédiaire des chefs subordonnés, ont exigé le double du nombre d'hommes réquisitionnés par le gouvernement. Les Banés déclarent que le nombre excédentaire a été utilisé sur une plantation d'Atangana. Dans un autre cas encore, vingt-et-un indigènes, dont onze femmes, se plaignent d'avoir été contraints de travailler pour deux planteurs indigènes sur leurs plantations. Ces planteurs se trouvent être des villageois ordinaires et non des chefs et sont condamnés par le tribunal à plusieurs mois de prison.

Ces plaintes et ces jugements ne sont que poussière face aux attentes de l'administration sur le territoire. En 1930, elle peut produire une carte du Cameroun identifiant les productions attendues en cultures et élevage selon les zones géographiques.

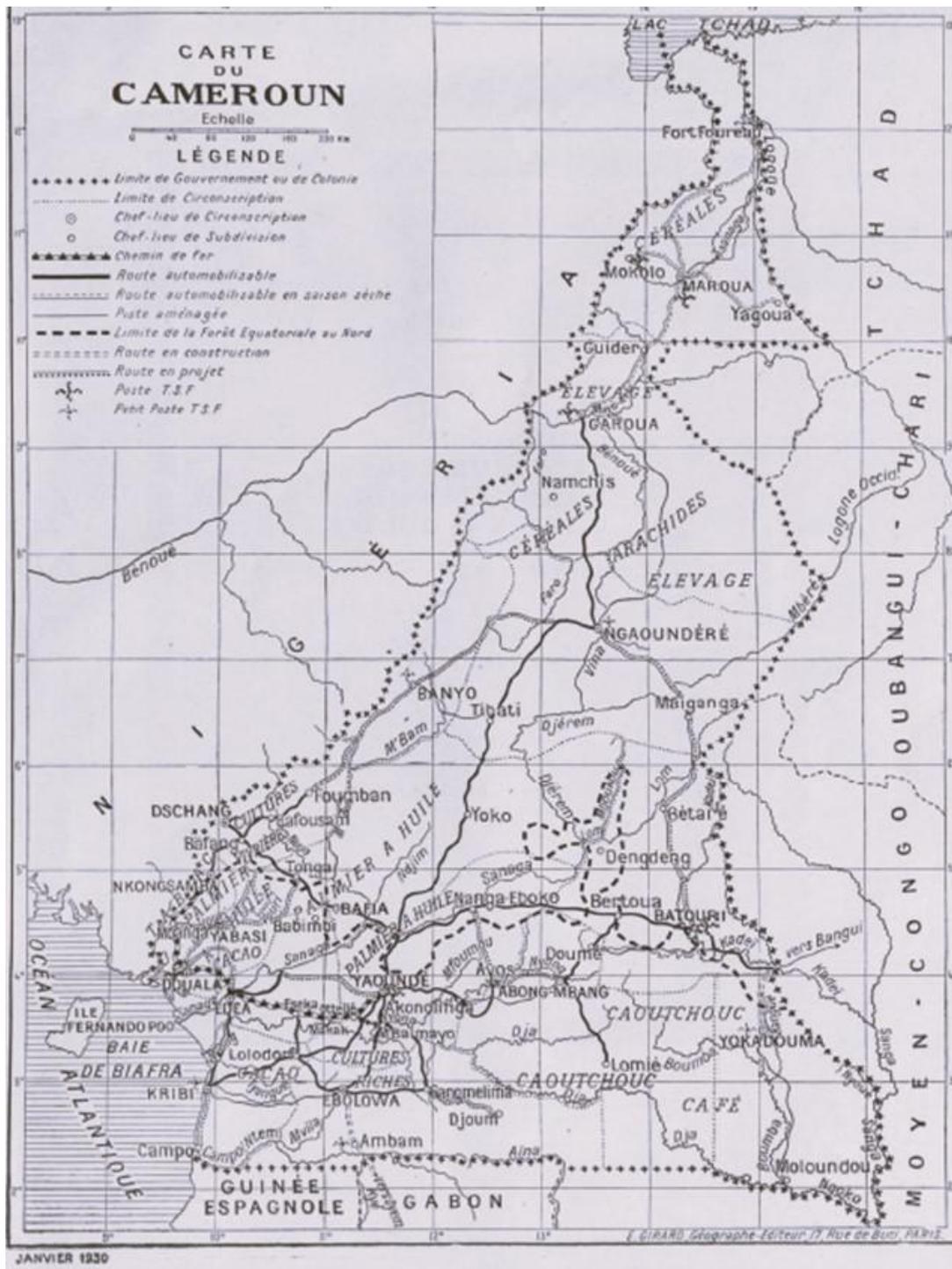


Figure 112-Cameroun - 1930- Produits de la terre -BNF

Cependant, des chefs de village arrivent à résister aux contraintes imposées, et des villageois trouvent d'autres moyens que le tribunal. Nous en illustrons quelques cas ci-dessous.

Rebellion des Manguissa : 7 chefs mis aux arrêts

On assiste parfois à une grève du travail chez les chefs. Chez les Batsenga, le chef est accusé de fournir très peu des productions attendues, d'avoir très peu de terres cultivées à cet effet. Ses villages sont aussi de ceux qui tardent le plus à régler leur impôt, et quand ils le font, les rentrées s'avèrent insuffisantes.

En 1926, plusieurs chefs de villages se révoltent. Chez les Mbidambane de Max Abé Fouda, ils sont menacés de déportation au nord du pays.

Chez les Manguissa de Zogo Fouda, sept chefs de village sont arrêtés. Ils passent huit jours en prison. A leur libération, des gardes les accompagnent chez eux pour vérifier que les plantations exigées ont été effectuées et que les maisons des villageois sont regroupées en véritables villages. Nous n'avons pu identifier ni les noms de ces chefs ni celui de leurs villages respectifs.

Un autre moyen de résistance consiste à disparaître du territoire.

À la suite de ces diverses exactions, un grand nombre d'indigènes du Cameroun choisissent d'émigrer vers un territoire étranger. Certains affluent dans le Cameroun britannique tandis que d'autres se rendent par exemple au Gabon, en Guinée espagnole selon leur proximité avec telle ou telle frontière. Un rapport trimestriel du district d'Ebolowa au Commissaire de la république déclare que sur vingt-et-un villages (21) d'une subdivision comptant 1 065 hommes, quatre cent soixante-et-un hommes (461) sont absents.

Buell (*The native problem*) relève dans des procès-verbaux d'un conseil de notables, l'affirmation de plusieurs chefs selon laquelle leurs hommes ne rentreront chez eux qu'après l'achèvement du chemin de fer du centre. D'autres déclarent que de peur d'être pris, les déserteurs du chemin de fer n'osent pas retourner dans leurs villages et émigrent en conséquence. Un autre chef dit : "*Dans l'ensemble des villages de ma région, environ un quart des hommes sont absents.*"

Pour la fuite, on estime à 25 000 environ ceux qui s'échappent dans diverses régions du Cameroun ou vers Fernando Poo. Vers 1927, ceux qui restent se plaignent de ces lourdes tâches qui pèsent sur leurs épaules. Des troubles persistent chez de nombreux chefs comme chez Max Abe Fouda.

Pour freiner cet exil salvateur, le Gouvernement, à ses habitudes choisit de sévir à travers le décret du 9 juillet 1925. Il interdit à tout indigène de quitter le territoire sans une

autorisation personnelle du commissaire de la République ou du chef de district habilité. Cette autorisation d'émigrer n'est accordée que moyennant le versement d'une caution de cinq cents francs, remboursable au retour, et contre le paiement d'une taxe spéciale de passeport de vingt-cinq francs. Cette mesure est même applicable aux femmes susceptibles de se marier au Cameroun à des indigènes originaires d'autres colonies.

Cependant, même pour ceux qui restent sur place, diverses astuces persistent. Ainsi, dans un des journaux du territoire publié en juin 1925, on peut lire l'appel suivant aux populations en ce qui concerne le recensement : *« Il est juste que tous les habitants d'un village paient l'impôt. Pour cela, il faut que nous connaissions les noms de ces habitants. Quand nous venons vous demander ces noms, certains se sauvent dans la brousse. Des indigènes cachent leurs enfants, des chefs de case ne donnent pas les noms des gens qui sont aux plantations ou dans les campements de cultures. Des chefs de case cachent les noms des gens qui se trouvent dans les environs des fêtes, pour une visite à des amis. Enfin, beaucoup ne donnent pas les noms des gens qui ont quitté le village pour faire du commerce ou pour travailler. »*

Et pour cause !

En même temps, on sollicite les Camerounais pour un soutien à la France

Une demande de contribution en 1926 – sauver le Franc français

Un arrêté en date du 24 avril 1926 institue au ministère des colonies en France un comité chargé de préparer l'organisation de la propagande aux colonies et dans les milieux coloniaux de la métropole pour sauver le franc français, en difficulté depuis la fin de la première guerre mondiale.

Le Commissaire de la République au Cameroun par interim choisit de mieux contextualiser cet appel pour inviter à cette contribution volontaire. Le texte est ainsi formulé :

« Habitant du Cameroun, qui que tu sois, homme de Douala à la démarche élégante, ou cultivateur du plus lointain hameau de la brousse, tu es avant tout, maintenant, un fils de la France. Souviens-toi que la France est une nation grande, forte et généreuse, une nation qui te protège. N'oublie pas que jusqu'aux confins les plus reculés de ton pays, elle a détruit le hideux esclavage et pourchassé le trafiquant d'hommes. La France a fait de toi un homme libre, un homme que l'on ne peut plus vendre et acheter comme un vil bétail, un homme que l'on ne peut plus enchaîner et mettre en prison sans motif. Tu aimes cette liberté et tu en es fier !

Songe également à tous les tribunaux édifiés par la France, ta protectrice, dans les chefs-lieux de circonscriptions et subdivisions. Là règne une justice qui est la même pour tous, aussi bien pour la veuve et le travailleur déshérités, que pour le riche. Nous savons que tu apprécies cette justice.

Souviens-toi enfin, que grâce à la France, forte et généreuse, la paix règne au sein des tribus. On n'enlève plus les femmes. On ne tue plus les hommes. L'autorité n'est plus entre les mains du plus fort, mais d'un Blanc qui fait régner la véritable paix.

Tous ces bienfaits, tu les dois à la France.

Pour payer les suites de la grande guerre, la France a maintenant besoin d'argent parce qu'elle en a trop dépensé pendant 5 ans. Tu ne comprendras peut-être pas toujours pour quels motifs la France demande de l'argent. Qu'importe : Elle ne demande rien sans raisons. Si tu es riche, tu dois donner ton obole. Si tu es pauvre, tu ne donneras rien: La France ne t'en tiendra pas rigueur. »

Cet appel est entendu car la première liste publiée le 15 juillet 1926 indique un total de 32 273fr.55, avec des dons d'indigènes.

Chez les Manguissa, nous relevons quelques noms que nous pensons avoir identifiés comme tels ainsi que les contributions volontaires correspondantes. Les écritures correspondent à celles du document de référence.

Nom	Contribution
Mbatounga - chef de Djounyad	500
Enambala - chef de Elisogé	800
Manga Mbolo - chef de Ebogo	1 000
Ongolo Abanda - chef de Ebomzoud	1 200
Ayissi Andzama - chef de Lenyong	2 050
Ongoli - chef de Nkom	2 500
Ayissi Mbala - chef de Polo	1 000
Ongolo Esaga- chef de Betseba	2 000
Ngala Zogo - chef de Onguélé	1 500
Abega Manga - chef de Benyouktou	1 700

Bien entendu, la morphie des noms de personnes ou de village peut avoir changé dans certains cas. Ce que nous remarquons pour le village de Nkom, c'est la ruse de Ndzana Ngaba Joseph, le chef déjà mentionné, qui à sa place fait mettre le nom d'Ongali (écrit ici Ongoli). Ongali (Ewounou) est son frère utérin, ce dernier portant le nom de leur grand père commun. Ewounou est le nom de leur mère, pratique très courante chez les Manguissa qui accolent aux noms des enfants celui de leur mère. Ndzana peut alors être désigné par Ndzana Ewounou de manière à mieux le distinguer des autres Ndzana de la famille.

Cette pratique des chefs consistant à désigner un chef-écran face à un inconnu est encore courante à cette époque. Elle agace prodigieusement les Européens qui ignorent qu'il s'agit d'auto-défense d'un clan, voire d'une tribu désireuse de préserver le chef traditionnel de toute menace ennemie. En même temps, les colons signalent eux-mêmes que dans certains cas, ils ont ainsi enregistré définitivement certains chefs-écran au détriment de la tradition, sans possibilité de modification pour ne pas se déjuger eux-mêmes, de nombreuses possibilités

existant par ailleurs pour se séparer d'un chef ne convenant pas à leurs attentes. Cette pratique conduit forcément à une hiérarchie où un chef supérieur peut avoir localement moins de pouvoir, au sens traditionnel, qu'un chef de village.

Nous avons décrit jusqu'ici un ensemble de malheurs vécus quotidiennement par les populations du Cameroun. Leurs conditions sociales ne sont pas à envier, et ce d'autant plus que s'abat sur eux une terrible pandémie, la maladie du sommeil.

Il faut sauver le Franc français, en 1926, et cela concerne la métropole. Ici, au Cameroun, ce sont les hommes qu'il s'agit de sauver.

Le Docteur Jamot et la maladie du sommeil

Les Français vont être confrontés à l'expansion de la maladie du sommeil et comme les Allemands ils s'y attellent à leur tour. Depuis quelque temps, on comprend mieux comment se répand la maladie, et les conditions favorables à sa propagation.

Écoutons le docteur Jamot parler de l'origine de la maladie du sommeil en avril 1929, dans la revue Togo-Cameroun.

Il explique que la maladie est apparue il y a plus de cent ans sur la côte occidentale d'Afrique. L'on constate ces derniers temps qu'elle envahit l'intérieur, et il « *existe un parallélisme évident entre la pénétration et l'occupation européenne de l'Afrique noire et la marche de l'endémo-épidémie.* »

Dans une longue tirade, Jamot continue : « *... en brisant les cloisons qui séparaient les diverses tribus et qui permettaient à la maladie d'évoluer en vase clos, en ouvrant des voies de communication, et en créant des mouvements commerciaux entre la côte et l'intérieur, en circulant avec des gardes, des porteurs et des boys recrutés un peu partout, en déplaçant les populations, en mélangeant sur les chantiers des travailleurs originaires de régions saines avec d'autres provenant de zones contaminées, l'européen a été le véritable agent de la propagation du fléau.* »

A l'origine de tous les foyers de trypanosomiase, il y a donc toujours un premier cas importé. La maladie se propage d'abord dans l'entourage du premier malade, puis elle gagne les cases voisines et finit dans tout le village. Bientôt les villages voisins s'infectent de proche en proche, et toute la région finit par être contaminée. Des 1916, les médecins français de Yaoundé et de Doumé signalent que la maladie sévit avec intensité dans leurs circonscriptions respectives. Pendant toutes les années qui vont suivre de nombreuses équipes médicales vont mener une prospection méthodique permettant de dresser une carte de zones contaminées.

La revue Afrique française en avril 1926 propose un article du Professeur agrégé en médecine L. Tanon, Paris, intitulé « il faut sauver l'Afrique ».

Le professeur cite en premier lieu des éléments issus de la revue allemande Koloniale Rundschau du 15 décembre précédent pour fustiger l'inertie de la France sur la santé publique dans ses territoires. L'allemand Fink, auteur de cet article compare les moyens mobilisés en 1914 par les Allemands pour leurs territoires africains à ceux mobilisés pas les nouvelles puissances mandataires que sont la France et l'Angleterre en 1924.

Ainsi en 1914, au Cameroun, se trouvaient 46 médecins allemands, 40 infirmiers diplômés et 2 pharmaciens, alors qu'en 1924, sur tout le territoire, on ne dénombre plus que 20 médecins dont 18 français et 2 anglais, et un seul pharmacien pour tout le territoire. Le nombre de médecins, s'est abaissé de 57% au Cameroun. Par ailleurs, dit Fink, la France ne fait aucune communication en ce qui concerne les effectifs du personnel médical.

Bien entendu, si le Pr. Tanon reconnaît chez Fink toutes les campagnes que fait l'Allemagne pour récupérer ses anciens territoires, force lui est d'admettre à son tour l'inertie de son pays dans le même domaine. Il rappelle le combat héroïque des médecins des troupes coloniales contre le fléau de la maladie du sommeil, certains perdant leur vie dans ce combat sans limites. Ils sont mal secondés, dit-il, insuffisamment armés, obligés de disperser leurs efforts sur d'immenses territoires. Il évoque l'armature militaire des services de santé dans les territoires français. Malgré la présence d'excellents auxiliaires européens, les autorités locales n'embauchent pas.

Et Tanon cite le cas de la lutte contre la maladie du sommeil au Cameroun. Dans les camps de travail pour les divers chantiers de construction du rail par exemple, les autorités ont prévu des infirmeries, mais sans infirmier européen. Et finalement, « *le service de santé a dû demander à l'autorité militaire de mettre à sa disposition quelques sous-officiers européens des corps de troupe pour tenir ces infirmeries et surveiller les infirmiers indigènes auxquels aucune initiative ne peut être laissée et dont tous les actes doivent être contrôlés.* »

Et Tanon de conclure : « *on ne s'improvise pas infirmier en chef du jour au lendemain et on conçoit mal un chef de chantier qui ignore à peu près tout du travail qu'il doit diriger ou surveiller* »

Le professeur voit dans cette carence de personnel formé une source possible : la loi de l'offre et de la demande. Au Congo belge, un médecin contractuel à ses débuts se voit proposer un salaire annuel de 50 000 francs soit plus de 4 000 francs environ par mois, quand au Cameroun son collègue français de même classe se voit offrir 1500 francs par mois. Pourquoi venir au Cameroun dans ce cas ?

Etudiant cet aspect, le gouvernement français prend finalement des mesures pour augmenter le traitement annuel des médecins civils à 30 000 francs, et celui de ceux engagés contre la maladie du sommeil à 36 000 francs.

Les moyens employés jusque-là pour combattre le fléau s'avérant insuffisants, il s'agit aussi de renforcer le service prophylactique. Par décret ministériel du 8 juillet 1926 est créée la mission permanente de Prophylaxie du Cameroun. Elle sera dirigée par un officier supérieur du corps de santé des troupes coloniales spécialisé dans ce domaine et comprend 11 médecins, 20 agents-sanitaires européens et 150 indigènes.

Cette mission a pour premier but de déterminer les limites du mal et de dresser la carte de la maladie du sommeil au Cameroun. L'on précise aussi les divers émoluments prévus pour ce personnel. En plus de la solde du supplément colonial et des indemnités diverses pour chaque grade, est prévu un supplément de fonction selon un taux journalier.

Les premiers grades des médecins européens reçoivent respectivement par jour 65 fr., 41 fr., 32 fr, 21 fr. L'agent sanitaire européen reçoit 11 fr. et son collègue indigène 3 fr., l'infirmier et l'interprète indigènes 2 fr.

Toujours pour les européens, il est prévu d'autres indemnités spéciales variables selon les corps et grades, mais aussi selon le nombre d'années de service.

Un arrêté en date du même jour, 8 juillet 1926 place à la tête de cette mission le Docteur Jamot, médecin-major des troupes coloniales.

La zone contaminée a une superficie d'environ 80000 km² et sa population est évaluée à 800 000 habitants, soit 10 habitants en moyenne au km². Mais, comme beaucoup de contrées de forêt et de savane sont presque inhabitées, la population est en réalité beaucoup plus dense. Elle englobe en totalité ou en partie les quinze unités administratives suivantes: Yaoundé, Akonolinga, Abong-Mbang, Doumé, Batouri, Bertoua, Deng-Deng, Nanga-Eboko, Lomié, Sangmelima, Ebolowa, Djoum, Bafia, Ndikinmeki et Babimbi.

Cette prospection fine permet au docteur Jamot et à ses équipes de dégager trois zones.

- Zones épidémiques où les taux d'infections sont partout supérieurs à 15% ;
- Zones endémo-épidémiques où ils sont tantôt supérieurs et tantôt inférieurs à 15% ;
- Zones endémiques où ils sont inférieurs à 15%.

Les Manguissa et la maladie du sommeil

Le Docteur Jamot détermine ainsi un foyer des Manguissa et des Etons vivant au voisinage de la Sanaga. De 1921 à 1926, l'équipe y a examiné 47 640 habitants dont 6 274,

soit 13%, ont été reconnus trypanosomés. Les taux de morbidité varient de 6 à 26%, le taux le plus élevé étant à Monatélé. Ce foyer est ainsi considéré comme endémo-épidémique secondaire.

Ceci est rendu possible puisque le développement routier s'est accru par la mise en chantier de nouvelles voies dont la route d'Efok à Saa.

Le travail de Jamot est considérable aussi du point de vue des cartes dressées relatives à toutes les zones explorées. Nous en avons extrait une partie, celle recouvrant ce que Jamot appelle « le foyer des Manguissa et Etons voisins de la Sanaga », parmi celles publiées par le docteur Jamot le 29 octobre 1928 à Ayos. Cette carte révèle les villages ayant fait l'objet d'une prospection.

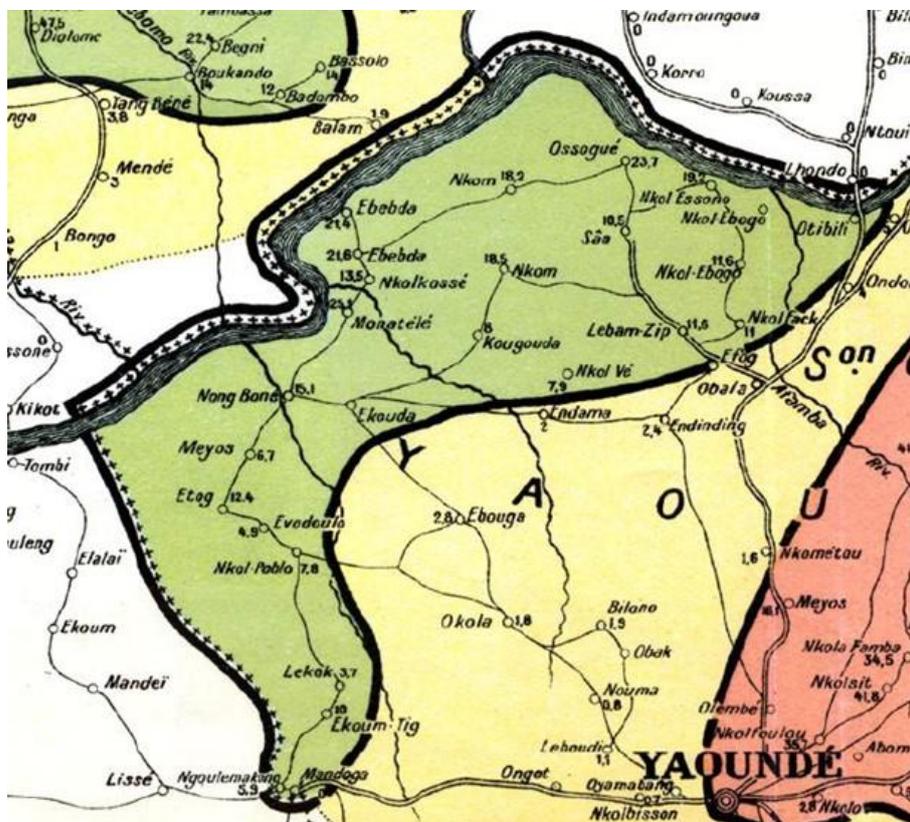
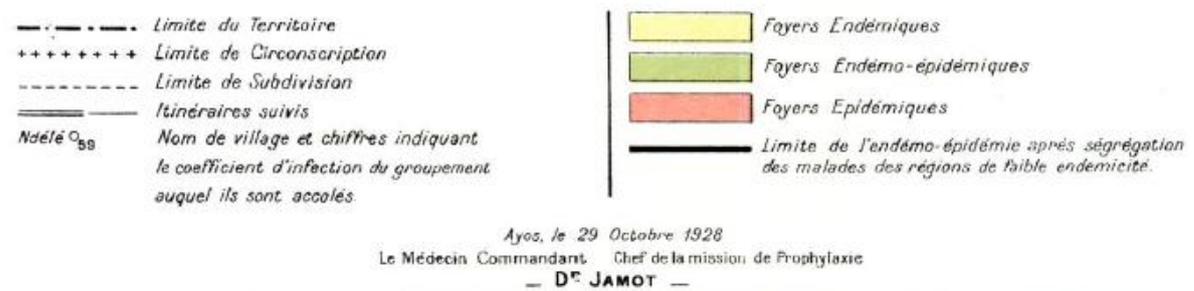


Figure 113- foyer manguissa-eton-Jamot-1928

Comme l'indique la légende, sur la carte sont portés les noms des villages et le coefficient d'infection du groupement auquel ils sont associés. Pour une meilleure lisibilité, nous reportons ci-dessous ces coefficients (en %) . Ainsi, dans le groupement de Nkom, chef Ndzana Ngaba Joseph, le coefficient d'infection des villages associés est de 18,5%.

Groupement	Taux d'infection (%)	Groupement	Taux d'infection (%)
Ossogue	23,7	Nkolkosse	13,5
Ebebda	21,6	Nkol Ebogo	11,6
Ebebda	21,4	Lebanzip	11,5
Nkol Essono	19,2	Saa	10,5
Nkom	18,5	koukouda	8
Nkom	18,2	Nkolvé	7,9

Comme on le voit, Nkom et Ebebda ne sont pas encore numérotés en 1 et 2.

L'administration prend des mesures à la suite de cet état de la région manguissa. Un arrêté du 12 juin 1928 interdit le recrutement des travailleurs originaires des régions Manguissa, Mvélé-Est et Ouest, Tsinga, Mbidabané. Il sera abrogé par un autre arrêté du 21 janvier 1937.

Wilbois rappelle aussi que l'équipe emporte dans ses bagages d'autres instruments que des microscopes. Nul diagnostic ne doit échapper à sa vigilance. La prospection, ajoute aux index de la trypanosomiase ceux de la syphilis et de la lèpre.

« Elle fournit encore des renseignements démographiques. C'est, par tribu, l'indice de mortalité selon les âges, la répartition de la population par âge et par sexe, le taux de fécondité et de capacité génitale, le taux de la nuptialité, c'est-à-dire la proportion des foyers à 1, 2, 3... épouses. Chaque docteur est un démographe. Le procédé de la prospection s'applique à tout. »

Et wilbois continue :

« Il ne servirait de rien de développer soit l'agriculture, soit l'instruction, soit même la pitié, si le Cameroun devenait un désert d'hommes. Avant de faire bien vivre, il faut faire vivre. Même les colons, qui ne cherchent que les profits des plantations ou du commerce, comprennent que seul un peuple abondant peut leur fournir des travailleurs et des consommateurs et, avec une brutalité qui n'est peut-être que dans les mots, ils disent : « Avant tout, il faut faire du Noir ». »

Les chefs et la maladie du sommeil

Evidemment pour prospecter dans les villages, il faut le secours des chefs des différents degrés. Toujours sous le contrôle de leurs chefs de division européens respectifs,

accompagnés de forces de police, ils rassemblent les populations, fournissent des informations diverses permettant d'établir des statistiques, d'identifier des absents, de fixer le nombre de décès etc.

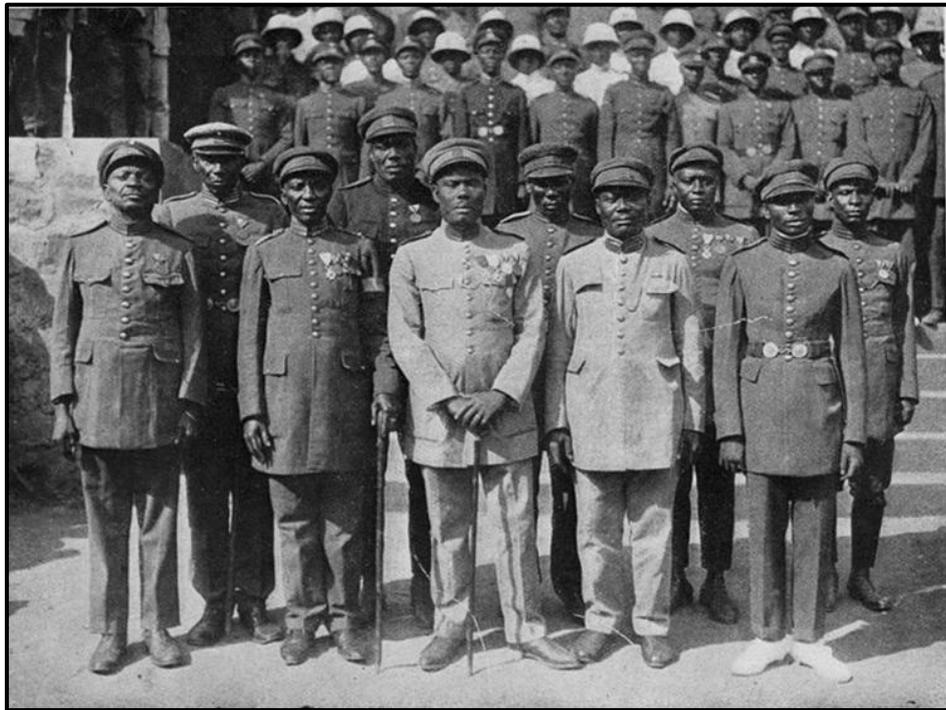


Figure 114- Chefs circ. Yaoundé- (Togo-Cameroun 1931-BNF)

Dans l'exemple ci-dessous l'équipe de prospection du Docteur Jamot se trouve dans la circonscription de Yaoundé, et dans des villages avoisinants, sans précision sur les villages : consultation individuelle, recensement et examen microscopique ont lieu.

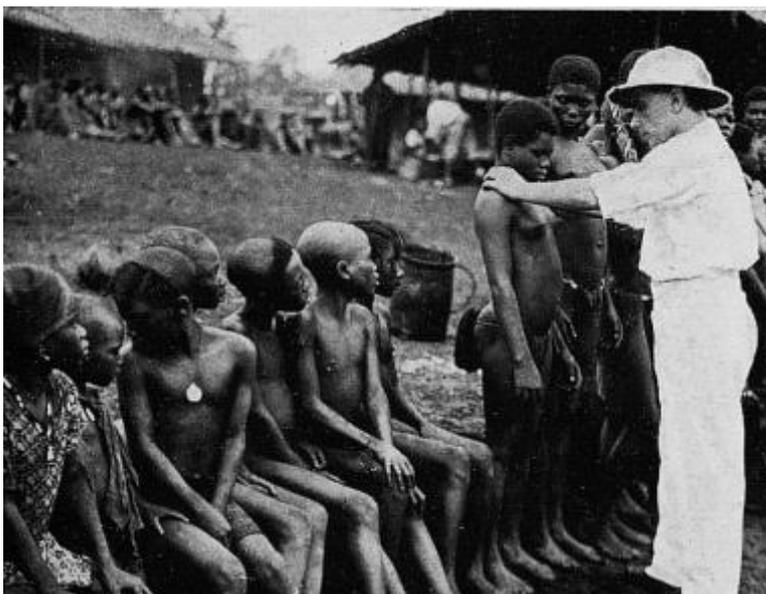
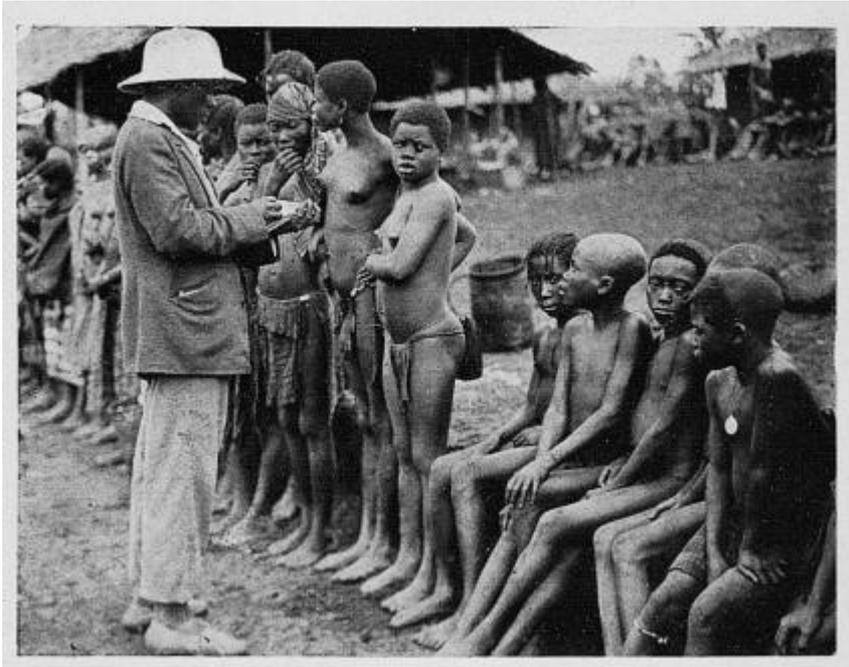


Figure 115- Dr Jamot - prospection - circonscription de Yaoundé- BNF



L'équipe de prospection donne les premiers soins puis l'équipe de traitement passe pour une injection. Ci-dessous, une image d'enfants rentrant au village après l'une des étapes.



Figure 116- retour d'enfants au village - BNF

Par ailleurs, les chefs sont invités à Ayos pour prendre conscience des moyens mis en œuvre dans le combat contre la maladie du sommeil, de la nécessité de contribuer à ce combat en favorisant la mise en œuvre de toutes les étapes nécessaires de la prospection à la guérison des malades.

Il faut dire que de 1921 au milieu de 1926, dans la circonscription, 69 692 trypanosomés ont été recensés et plus ou moins régulièrement soignés. Les équipes constatent que 8 686

parmi ces malades ont disparu sans laisser de traces. Parmi les 60 000 environ qui restent et ont pu être suivis, 21 963 sont morts soit 36%.

Le centre d'Ayos – vitrine de l'équipe Jamot

Une visiteuse du centre d'Ayos, Isabelle Cellarier, décrit le centre d'Ayos. L'hôpital comprend plusieurs bâtiments en briques aux ouvertures garnies de toiles métalliques, à cause des moustiques. Il peut hospitaliser 400 à 500 malades. Dans la salle des visites, on fait les prises de sang, qui sont l'objet d'un examen microscopique.

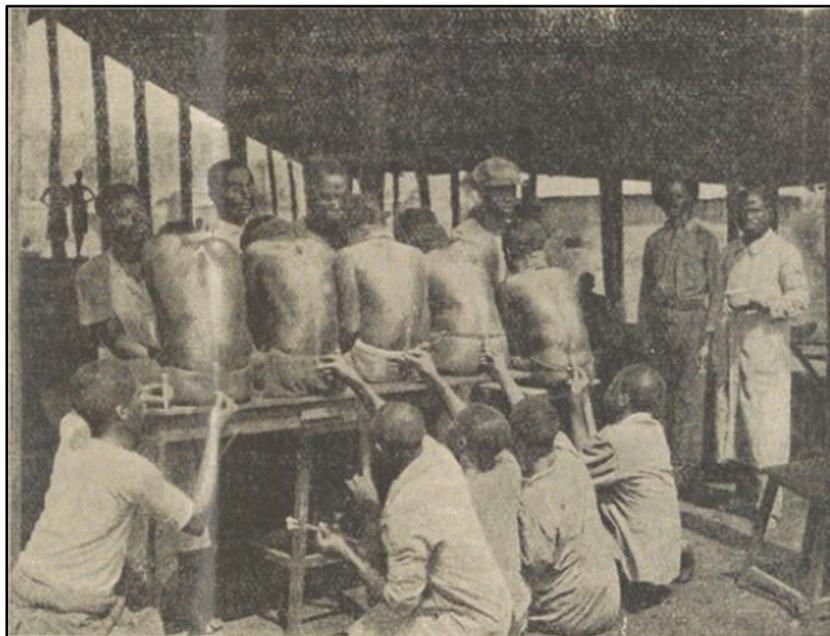


Figure 117-ponction lombaire - recueil de liquide céphalo-rachidien des suspects de maladie

C'est là aussi qu'on injecte par des piqûres aux malades la dose du remède approprié :
« *Enfermés dans leurs laboratoires, dans les salles de visites et d'opérations, dans les cases des malades, chacun des médecins mène, ici, la vie austère et d'abnégation du religieux dans son couvent. Modestement, sans vaine réclame, ils accomplissent une oeuvre de haute humanité. Les animant, leur insufflant sa foi : le maître, le Docteur Jamot, le grand Français, le bienfaiteur de ceux qui souffrent.* »

Certains considèrent Jamot comme le premier des *French Doctors*.

On comprend ainsi l'intérêt de faire visiter ce centre aux chefs.



Figure 118-Ayos- Jamot et chefs Beti-1930 ?-BNF

Nous venons d'entendre Cellarier caractériser l'attitude des médecins en lutte contre la maladie du sommeil comme un comportement de dévotion religieuse. Et cette remarque n'est pas gratuite tant religion et soins médicaux sont liés. On le verra plus bas avec l'arrivée d'un autre French doctor, le docteur Aujoulat missionné par l'archevêché de Lille et qui jouera un rôle politique majeur dans la circonscription de Yaoundé. Rappelons donc la présence missionnaire à Yaoundé.

Les missionnaires de la circonscription de Yaoundé

Tout d'abord, rappelons les propos d'un français sur l'importance des missionnaires aux côtés de l'administration européenne dans une colonie d'Afrique :

« Une fois que la force a fait son oeuvre, c'est au missionnaire de la civilisation à intervenir. Plus que le laïque, le prêtre qui poursuit une oeuvre désintéressée est qualifié pour cette propagande pacifique. Là où le soldat et l'administrateur échouent, il peut réussir. Il sait l'art d'appivoiser les âmes, c'est même son métier. Alors, qu'on le laisse faire son oeuvre : ouvrir doucement les yeux au barbare, lui faire comprendre l'infériorité de son état, lui inspirer le désir d'en sortir et, pour commencer, lui donner l'exemple de vertus que seule la religion peut impunément pratiquer.... Le militaire, l'administrateur ne lui montrent que la face brutale de notre pays. Le Français et l'Européen en général ne lui révèlent que tes tares ou les vices de la civilisation occidentale. Pour l'Africain, cette civilisation, c'est quelque chose d'affreusement matériel, une question de chemin de fer, d'alcool, d'industrialisme intensif. Notre science et notre littérature laïques ne lui fournissent que des armes ou des arguments contre nous. Le seul homme qui puisse l'aborder avec quelque chance de succès,

c'est le prêtre dont l'âme religieuse est aussi près que possible de la sienne et qui, sans arriver sans doute à déraciner toutes ses haines, peut du moins les adoucir. »

La mission de Mvolyé existe depuis 1901, créée par les Pallotins, sous la colonisation allemande. Elle reste pendant longtemps la seule mission de référence pour les Manguissa. En effet, celle de Minlaaba, créée en 1912, est un peu plus éloignée. En pays eton-manguissa, on trouve de-ci de-là quelques cases chapelles sous la responsabilité de catéchistes.

En 1926, Mgr Vogt, arrivé du Zanguebar en 1922 pour être vicaire apostolique de Yaoundé, effectue auprès de l'administration des demandes de concessions rurales : 15 hectares à Akono, 43 hectares à Ngoulmakong, et 43 hectares à EfoK.

Mgr Vogt est alors Président du conseil des biens de l'ex-mission des Pallotins.

Le nombre de chrétiens de la mission d'EfoK va doubler en 7 ans, comme le montre le tableau ci-dessous, avec les chiffres de la population chrétienne recensée à la fin du mois de juin de chaque année.

	EfoK – Population chrétienne recensée fin juin de chaque année						
Année	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932
Effectif	5575	6005	7400	8000	10441	11229	11547

Bien sûr, les Européens ne sont pas dupes de ces conversions en flèche dans tout le Cameroun méridional. Wilbois souligne le doute soulevé par les Européens même en métropole. Ils se posent la question d'un dédoublement possible des Noirs, chrétiens quand ils sont à l'église, certes, mais « *chacun d'eux est moins une personne qu'un membre d'un groupe* » et de plus, « *en lui ce qui vit le plus, c'est le groupe qui l'absorbe tout entier* », comprenons chrétien à l'église, païen ou fétichiste ailleurs.

Les chiffres de conversions intéressent les missionnaires, certes, mais ce qui est commun à tous, y compris l'administration française dans son ensemble, « *c'est la question de leur moralité qui se pose* », en parlant des noirs, bien sûr.

Wilbois balaie d'un revers de main les péchés des noirs, guère différents de ceux des blancs. Selon lui, en se convertissant, les Noirs remplacent par exemple les interdits associés à leur fétichisme à ceux de l'évangile. Et ce qui intéresse le colon à travers Wilbois, c'est la vie sociale, c'est-à-dire, « *comment les chrétiens se comportent-ils en face de la polygamie, de l'adultère, de l'élévation de la femme, de la fécondité et de l'éducation.* »

Et plus loin, « *la question de la polygamie ne se pose que pour les chefs et les notables. Or l'Eglise l'interdit.* »

La polygamie et les missionnaires

La question de la polygamie fait régulièrement partie des aspects relatifs aux conditions sociales quand la France établit ses rapports vers la SDN.

En 1921, dans son rapport, on lit déjà que « *la polygamie est un danger social.* » En même temps, cette polygamie a des côtés positifs pour l'administration, semble-t-il. Le rapport indique qu'au stade actuel, la polygamie apparaît « *comme une nécessité qui ne peut pas être envisagée du seul point de vue social* », malgré ses inconvénients. En effet, la vie agricole « *exige un labeur multiple : l'homme qui a la charge d'éclaircir la forêt pour y tailler une parcelle cultivable, confie à ses ouvrières agricoles - ses épouses par surcroît, le soin d'ameublir le sol et d'y semer les graines et les rhisomes alimentaires.* »

Et pour cause ! Toute cette arrachide nécessaire dépend des champs de femmes, tout ce travail de cultures vivrières, de récoltes, de décorticage, de transport etc. Comment remettre en cause un système qui enrichit ?

Wilbois ajoute que « *les ambitions économiques priment les instincts sexuels.* »

Evidemment, les missions ne l'entendent pas de cette oreille. Elles ne sont pas les seules. Les rapports annuels sur les conditions sociales révèlent les effets des travaux forcés sur les maladies, la baisse de la natalité. Comment justifier ces maladies sans rejeter la faute sur leurs Noirs, sans interpeler leur polygamie, responsable des maladies vénériennes, leur paganisme, les coutumes, cet ensemble qui à lui seul constitue la principale source de dénatalité selon l'administration ? Comment favoriser la monogamie si ce n'est en « prouvant » par des statistiques le faible nombre d'enfants par femme dans les foyers polygames ?

De plus il faut légiférer sur la dot qui empêche les plus pauvres de se marier, incite certains à offrir leur fille au chef indigène pour attirer ses faveurs en évitant d'être choisi pour les corvées, ou en échange de cet impôt que l'on ne peut pas payer. Des travaux d'ethnologues, de sociologues et autres soulignent la nécessité de mieux définir ce que l'on appelle épouse chez les noirs. On étudie le transfert des veuves pour mieux expliciter les notions de parent, qu'il s'agisse de mère ou de père.

Le recensement d'un village établi pour l'impôt mais aussi pour les travaux de prestation livre déjà des détails fort utiles. On l'a vu avec Jamot. Wilbois en fournit des exemples sur la dénatalité. Ainsi, chez les Batsenga, au village du chef Elias Tsimi, M. Cournarie interroge 56 femmes et relève 62 enfants vivants, 43 enfants morts et 19 femmes stériles.

Ailleurs chez les Mvelés, pour un groupement de 351 femmes imposables et 1 109 non imposables car ayant des enfants, il relève 0,96 enfant par femme, chiffre qui reste stable dans la circonscription de Yaoundé à peu de choses près.

Avec Efo, fondée en 1926, les Missions sont présentes désormais non loin du pays Manguissa. Aidées de leurs auxiliaires locaux, catéchistes, catéchumènes et autres chrétiens, mais aussi grâce à un rôle médical effectif, les missions recueillent des informations de toute nature. Le confessionnal pour lequel les autochtones semblent avoir une passion à travers les longues queues qu'évoquent divers témoignages de missionnaires est une véritable source d'informations de toute nature.

Qu'on ne s'y trompe pas. Ces hommes qui ont embrassé la vie de missionnaires ne sont pas généralement issus du peuple en France. Prenons le cas du père Henri de Maupeou. De son vrai nom Henri de Maupeou d'Ableiges, il est né en 1902. Il est le fils d'un comte, et sa marraine est une marquise. Après son Baccalauréat scientifique, il entre au Séminaire français de Rome et en sort docteur en philosophie. En 1924, il intègre le noviciat des Pères du Saint-Esprit. Pour un an, avant d'intégrer le Scolasticat de Chevilly en banlieue parisienne. Ici, à côté de matières liées à l'ordre religieux, formation en vue des Missions : médecine et hygiène, petite chirurgie, linguistique, ethnographie, comptabilité élémentaire etc. Il continue quelques mois en Bretagne dans une abbaye où il peut s'exercer à divers métiers manuels et autres arts comme la musique, le dessin. Il arrive au Cameroun en 1928, à Yaoundé auprès de Mgr Vogt. Il enseigne au Grand Séminaire de Mvolyé, apprend l'Ewondo auprès de Tobie Atangana. Bien entendu, avec sa formation, confessions, prêches, échanges avec la population pour régler les problèmes locaux dans la paroisse de Nkil-Zok sont ainsi facilités.

Le père De Maupeou connaît une fin dramatique. En mars 1932, il reçoit un coup de sagaie d'un indigène polygame pour avoir tenté d'extraire une jeune fille objet de ses désirs et l'avoir installée dans une sixa. Il en meurt un mois plus tard.

Cependant, ce bref rappel de sa formation nous sert à illustrer le fait que les Missionnaires sont armés d'une formation multidisciplinaire qui permet très rapidement d'être efficaces dans leur projet de civilisation chrétienne. Une rapide intégration à travers l'apprentissage de la langue ewondo permet d'ailleurs à certains comme le père Pichon d'élaborer une grammaire ewondo bien utile aux nouveaux confrères. Une diversité d'expertises distingue les Frères bâtisseurs d'églises, les menuisiers, les imprimeurs, etc. Sans oublier cette ethnologie qui donne à la plupart le minimum requis pour s'attaquer à divers sujets de société, disposer de grilles d'entretiens, de questionnaires, d'éléments de statistiques de manière à soutenir les projets de l'Empire.

Cette langue ewondo facilite le recueil d'informations, avons-nous dit.

Des histoires de vie alimentent parfois ces informations. Des critères sont élaborés pour une réelle étude socio-chrétienne, ils sont présentés dans des tableaux dignes d'un chercheur en sociologie. L'analyse des données multiples permet des rapports étayés et convaincants pour la SDN, mais aussi pour toutes ces conférences et articles de journaux dans la métropole.



Figure 119- Albert Ateba – Efok -1934

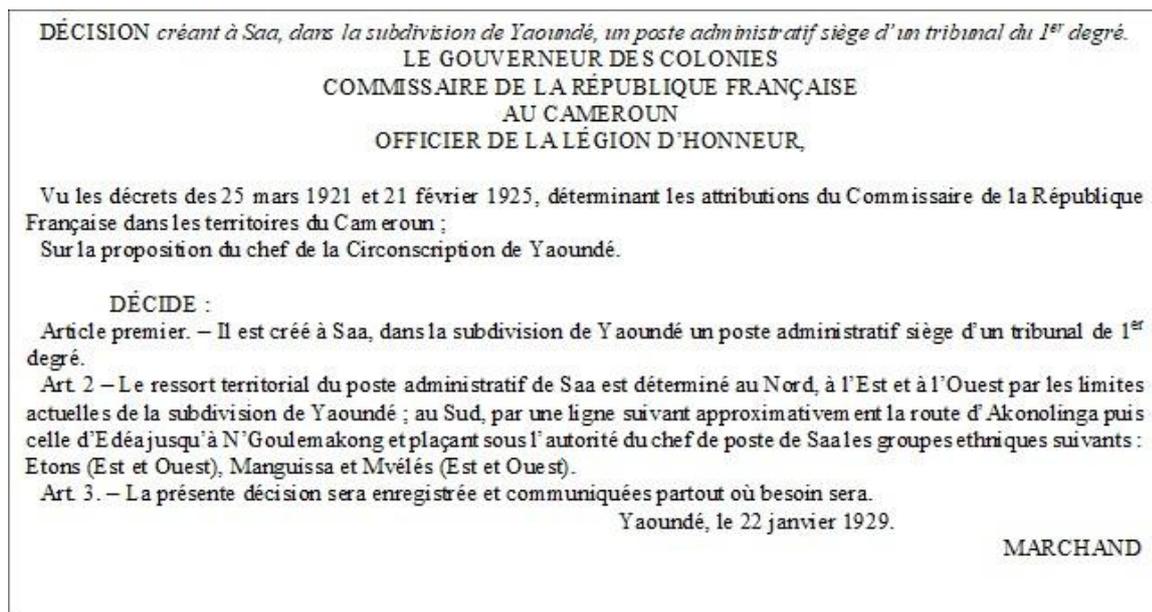
Afin d'illustrer un type de recueil d'informations, nous présentons ci-dessous un tableau fourni par Wilbois et utilisé par les missions catholiques, exploité bien entendu par tout responsable de l'administration.

Le montant de la dot fait partie de cet acte, en deux rubriques, le montant convenu et le montant réel : 5000 Fr./ 4000, 13 cabris / 9 cabris, 4 pagnes / 2pagnes. Une ligne relative aux dates et versements complémentaires apparaît. Notons aussi la ligne « Groupement », où le nom de Pierre Ongolo, fils de Zogo Fouda Ngono est cité.

Revenons au pays manguissa, en particulier à Saa.

Saa-1929- création d'un poste administratif

Par une décision du 22 janvier 1929 et signée par le Gouverneur Marchand, un poste administratif siège d'un tribunal de 1^{er} degré est créé à Saa, subdivision de Yaoundé. C'est le premier poste administratif chez les Eton et Manguissa tous confondus. Nous reproduisons ci-dessous le texte officiel correspondant qui montre que même les Mveles dépendent désormais du poste de Saa.



Pour ce tribunal, les assesseurs titulaires désignés sont les chefs supérieurs Zogo Fouda, Albert Ateba et Tchanga Manga, avec pour auxiliaires le chef de village Etienne Abe, et le chef de groupement Gilbert Essala.

Une décision du gouverneur Repiquet modifie les ressorts de ce tribunal le 22 mai 1935. Seuls les groupements Eton-est et Manguissa seront rattachés à Saa.

Les assesseurs du tribunal de 1935 sont présentés dans la reproduction ci-dessous. Relevons l'insistance sur l'aspect religieux de ces assesseurs par la République Française qui en même temps prône la laïcité.

TRIBUNAL DU 1^{er} DEGRÉ DE SAA.
(Secteur des Eton-Est et Manguissa).
Assesseurs titulaires
Albert Ateba, chef supérieur Eton-Est, catholique.
Auguste Essomba, chef de groupement Eton-Est, catholique.
Assesseurs suppléants :
Simon Etaba, chef de groupement Eton-Est, catholique.
Mebara Belibi, chef de groupement Eton-Est, fétichiste.
Zogo Fouda, chef supérieur des Manguissa, fétichiste.
Pierre Ateba, chef du village Manguissa, catholique.

De même un arrêté signé du gouverneur Repiquet autorise en 1936 l'ouverture d'un édifice du culte catholique, arrêté reproduit ci-dessous, avec l'écriture Sâa.

ARRÊTÉ portant autorisation d'ouverture d'édifice du culte.

Article premier. — Est autorisée l'ouverture au culte public d'un édifice du culte catholique au bameau de Sabok, dépendant du village de Sâa, région Manguissa, subdivision de Yaoundé, sur le terrain de la concession rurale de 1^{re} catégorie, sollicitée par la mission des Pères du Saint-Esprit.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Yaoundé, le 18 avril 1936.

REPIQUET

Avec une telle proximité de l'administration et de la mission catholique, les Manguissa peuvent être scrutés de plus près.

La polygamie – une explication de la dénatalité

Avec les Allemands, nous avons vu les maladies vénériennes comme un facteur à regarder de près face à la dépopulation. Avec les Français, on ne rejette pas cette explication. Par contre, il s'agit de transférer ici le débat alors en cours en Occident sur la polygamie, débat qui concerne en particulier les Mormons aux Etats-Unis.

Le Père Maurice Briault, ancien missionnaire au Gabon, dont nous avons parlé en ce qui concerne le costume des chefs, évoque quant à lui le fait qu'on parle peu de certains aspects de la colonisation. Il décrit l'escorte de l'Européen, « *cette population de boys, de scribes, d'interprètes indigènes ; de tirailleurs, de laptots, de miliciens et les femmes de tous ces déracinés ; musulmans, païens, chrétiens même, mais de peu d'instruction.* » il souligne le fait que l'on enlève la main d'œuvre des villages souvent à l'époque des plantations annuelles, provoquant ainsi de cruelles famines dont les premières victimes sont les enfants. Il relève les justifications du colon devant la dépopulation qui s'accélère et que l'occupant préfère attribuer à l'alcool, à la maladie du sommeil, voire aux sorciers et à leurs poisons. Pour le père Briault, il faut rechercher les causes de la dépopulation à la conquête blanche. Ainsi, contagions, corvées, exodes, vagabondages, se groupent autour d'une infraction capitale : la dislocation du lien familial chez l'indigène face aux lois des civilisés plus pressés de disloquer la cellule sociale des indigènes pour leurs propres intérêts, et il faut aussi se poser avec angoisse la question des moyens pour y remédier.

On pourrait penser que le Père Briault propose des solutions après cette analyse de la colonisation. Mais non, bien au contraire, il fustige les populations noires du Gabon. L'évolution africaine des noirs, dit-il « *participe du tempérament des noirs qu'on a comparé, avec une justesse sans cesse vérifiée par de nouveaux faits, au tempérament des enfants.* »

Et d'asséner l'antienne classique : « *Travailler ! En définitive, voilà ce qui fait peur au noir...* » On retrouve le « *ora et labora* », prie et travaille !

Briault rend hommage à la route qui aura sans le savoir travaillé pour l'évangile : « *en groupant les villages, en permettant de voir de plus près leur vie, leurs coutumes, leurs différends... en supprimant le mystère où se complaisaient les sorciers, les réfractaires, les malfaiteurs, en épargnant aux missionnaires beaucoup de temps et de fatigue...* »

Et au nom de cette évangile, et grâce à ces routes, Zogo Fouda va devenir Le Cas !

Nous venons de parler d'Efok, situé sous la juridiction d'Albert Ateba. Parmi les chefs supérieurs entre Yaoundé et le pays manguissa, nous avons Atangana et Albert Ateba tous chrétiens. Zogo Fouda Ngonon est le seul païen ! Il devient célèbre malgré lui non pas par ses qualités de grand producteur agricole, qualités valorisées par ailleurs par l'administration à diverses occasions comme nous l'avons vu, mais comme caricature du grand polygame.

Zogo Fouda – le grand polygame

Avec la création du poste de Saa en 1929, Zogo Fouda Ngonono devient objet d'observations plus fines. Commençons par Joseph Wilbois, dans son ouvrage LE CAMEROUN, publié en 1934.

S'agissant de la polygamie, Wilbois évoque le cas du pays yaoundé, où les grands polygames repérés dans le pays bamiléké sont rares.

Zogo Fouda Ngonono constitue selon lui une exception notable :

« On cite le chef supérieur Zogo Fouda, qui inscrivit 203 femmes au recensement de 1932. On dit — ce n'est qu'un on-dit — qu'il en a plus de cinq cents et qu'il dérobe à l'impôt les trois cents autres dans une brousse bien défendue, au besoin par le poison administré à l'indiscret. »

Et voilà Zogo accusé en plus d'être un assassin !

Wilbois précise cependant que *« plusieurs polygames officiels sont de véritables monogames ou tout au moins ont-ils moins de concubines que ne le fait paraître le contrôle fiscal. »*

Et pour revenir sur l'effet néfaste de la polygamie sur la natalité, les proches de Zogo Fouda sont aussi étudiés, comme le dit Wilbois :

« Un plus bel exemple est fourni par le village de Saa. Dans une famille de ce village, celle de Zogo Messina, les polygames à plus de quatre femmes jeunes sont » :

Famille de Zogo Messina	Nombre de femmes	Nombre d'enfants
Zogo Messina, 40 ans	8 jeunes	4
Bodi Ekassi, 38 ans	17 jeunes	3
Bodi Menanga, 36 ans	4 jeunes	0
Mono Bodi, 29 ans	6 jeunes	6
Nke Mbala, 32 ans	6 jeunes (et 1 vieille)	2
Mbatounga Bodi, 35 ans	5 jeunes	9
Bodi Ndjengue, 38 ans	6 jeunes	1
Moogo Endang, 38 ans	4 jeunes (et 1 vieille)	6
Leodo Zogo, 38 ans	9 jeunes	3
Total	65 jeunes	34

Soit environ 2 femmes pour un enfant.

Wilbois ajoute :

« Quant au chef du village et de la région, Zogo Fouda, vieux de 55 ans, il avoue au recensement 203 femmes : 22 ont plus de 45 ans ; 10 ont moins de 20 ans ; deux sont ses sœurs, une est sa fille ; une, à qui on prête 50 ans, est mère de 5 enfants ; une autre, à qui on attribue 46 ans, est mère de 6 enfants ; en tout, les 203 femmes, dont la plupart sont autour de la trentaine, n'ont que 32 garçons et 31 filles ou 63 enfants ; pour un enfant, trois femmes. »

Comprenons que si dans la ciconscription, il y a un peu moins d'un enfant par femme, chez Zogo Fouda, ce chiffre est à diviser par 3. Par ailleurs, même Wilbois englobe dans les femmes de Zogo ses sœurs, ses filles.

Le livre de Wilbois est publié en 1934. La date du dernier recensement général est de 1931. Et il donne 55 ans à Zogo Fouda, soit une naissance vers 1876. Or la biographie actuelle le fait naître entre 1864 et 1865.

Wilbois précise cependant que « plusieurs polygames officiels sont de véritables monogames ou tout au moins ont-ils moins de concubines que ne le fait paraître le contrôle fiscal. »

Et Wilbois n'est pas seul dans à scruter l'entourage de Zogo Fouda Ngonon.

En effet, la mission d'Efok vient de subir un grand développement avec l'arrivée de la fondation Ad Lucem du désormais célèbre Docteur Louis Paul Aujoulat, médecin chrétien envoyé par l'épiscopat de Lille. Avant de jouer le rôle politique qu'on lui connaît au Cameroun, il est celui qui s'investit dans une offre de soins médicaux inégalés jusque-là dans la région à l'hôpital d'Efok. Il s'installe au Cameroun avec son épouse en 1936. Et dès le 15 mars 1936, il publie dans le journal *La croix du nord* un article intitulé « En marge d'une enquête médicale au Cameroun – que faut-il penser de la polygamie ? »

Nous avons choisi de reproduire une partie de cet article dont le héros, Zogo Fouda Ngonon, sert d'exemple.

« On avait parlé au Cameroun d'un polygame de grande envergure dont le nombre de femmes devait être compris entre cinq et sept cents. J'ai voulu en avoir le cœur net : je suis allé lui rendre visite. Je l'ai trouvé au seuil de son palais réglant quelques palabres ; autour de lui sur des chaises longues, se tenaient quelques favorites dont chacune remplissait une fonction déterminée : l'une présentant le mouchoir, l'autre la tabatière, l'autre servant à boire. Je demandais au fils aîné : « Et les autres femmes ? – Les autres femmes, me dit-il, ne sont jamais ici : elles travaillent aux plantations et elles occupent des cases particulières. »

Et Aujoulat continue :

« Je m'en voudrais de présenter ce cas exceptionnel comme l'image de ce qu'on rencontre au Cameroun. Les polygames de ce calibre peuvent sans doute se compter et je ne

sais même pas si ce vieux Zogo Fouda n'en est pas le seul spécimen. Les autres chefs païens ne dépassent guère trente femmes et beaucoup se contentent de bien moins. Ce qui est sûr c'est que partout la polygamie semble être dictée avant tout par un motif économique. »

Aujoulat explique ce motif économique : « la richesse se mesure non au nombre des hectares, mais bien au nombre de bras dont on dispose pour la culture. Or, s'il est vrai que ce sont les femmes qui sont chargées des plantations, le chiffre des femmes deviendra signe de richesse et de puissance. On pourrait affirmer qu'en fait, la plupart des femmes de polygames sont beaucoup moins des femmes que des ouvrières, mais des ouvrières non salariées et qui appartiennent à leur maître. »

Aujoulat ajoute cependant que « d'autres motifs non moins sérieux interviennent à leur tour : on sait que, après la naissance d'un enfant, la femme cesse d'être épouse pour se consacrer pendant deux ans à son bébé ; entre temps, le mari vit avec d'autres femmes.

De même le culte des ancêtres, exigé par la religion fétichiste, réclame un grand nombre d'enfants : or les femmes sont souvent stériles et la mortalité infantile est considérable. Nous touchons là à ce que nous pourrions appeler le « motif religieux de la polygamie. » »

Motif économique associé à un motif religieux, et voilà la polygamie analysée, pourrait-on croire. Mais non, il y a encore mieux chez Aujoulat, qui poursuit ses analyses.

« Comme si ce n'était pas assez, voici que l'introduction de notre monnaie a transformé en un commerce ce qui n'était qu'un échange anodin. Si naguère les chefs ne trouvaient pas grand avantage à voir s'accumuler chez eux des cabris, des chèvres ou des morceaux de fer en compensation de la fille qu'ils perdaient, par contre ils se sont aperçu que la multiplication des pièces de monnaie ouvrait devant eux des perspectives alléchantes. Les dots se sont donc élevées jusqu'à atteindre des chiffres fabuleux et la cupidité des vieux a progressé avec elles. »

Mais ce n'est pas la seule conséquence, il y a pire, avec l'introduction de la monnaie, comme nous l'explique Aujoulat.

« Ce qui est plus grave, c'est que ce même appât du gain a conduit les polygames à louer leurs femmes aux jeunes gens qui ne pouvaient pas se marier faute d'argent (ou parce qu'il n'y a plus de jeunes filles). Ainsi un médecin pouvait dire à Mgr Tardy que la polygamie n'est trop souvent que « l'exploitation d'un groupe de prostituées par celui qui les a achetées »

Et nous aurons montré l'aboutissement final de cette évolution si nous ajoutons que les filles qui peuvent naître de ces femmes deviennent la propriété de ce dernier qui s'enrichit encore de la dot qu'il recevra au moment de leur mariage. »

Zogo Fouda devient aussi un grand éleveur de filles à louer, avec son troupeau de femmes.

Zogo Fouda étant le prototype des grands polygames, on comprend qu'il s'agit d'un esclavagiste, doublé d'un proxénète de haut vol, selon Aujoulat.

Aujoulat le chrétien n'est pas seul à s'intéresser à ce païen de chef supérieur grand polygame de surcroît.

Mme de Lyée de Belleau est une aristocrate, artiste, grande voyageuse dont les récits sont publiés dans les journaux métropolitains. En janvier 1938, elle entreprend un voyage au Cameroun. Elle arrive à Yaoundé où elle est reçue par Mgr Vogt et son jeune coadjuteur, Mgr Graffin. Comme à son habitude, elle publie ensuite un récit de son passage sur le territoire et dans la partie intitulée *L'éternelle traite*, elle nous livre certaines informations recueillies sur place.

Trois jours de conversations avec les Pères et sœurs de la Mission de Mvolye permettent à Mme De Lyée, comme elle le dit, d'avoir confirmation « *de la triste condition féminine, principalement chez les fétichistes.* »

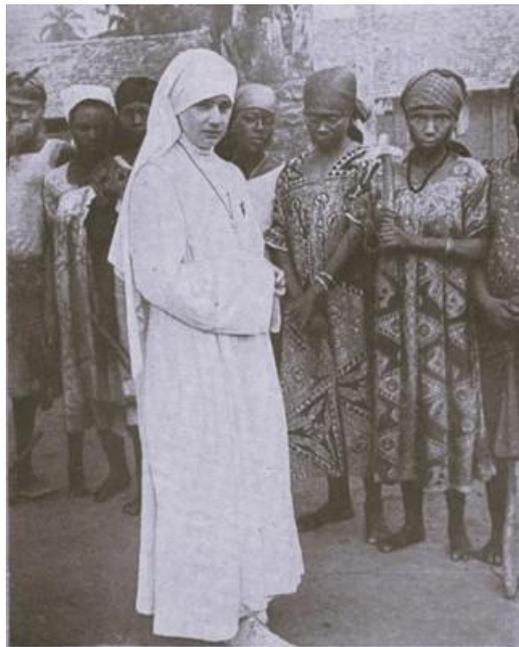


Figure 121-Supérieure de la Mission de Mvolye et jeunes filles du Sixa-1938

La jeune supérieure de la mission de Mvolye lui explique que « *chez les noirs, la question primordiale, c'est la femme ; non au point de vue cœur ou sens, mais en tant que valeur commerciale, et si la traite prohibée a officiellement disparu, sous une autre forme elle persiste toujours.* »

Et pour étayer cet aspect, qui est choisi pour exemple ? Le vieux Zogo Fouda, bien sûr, dont Mme de Lyée écrit le nom « Yogofuda », et qu'elle considère comme un puissant

personnage qui « *possède 800 femmes : c'est une fortune ! par une sage gestion, il en tire parti en les mariant, touchant le prix d'une dot, ainsi que le font les parents pour leurs filles, la dot demeurant la base des institutions noires ; ou bien il les donne à des serviteurs ou des gens qu'il veut honorer, donation comportant la clause que les filles lui appartiennent ; comme il en récupèrera des dots, n'est-ce pas une traite déguisée ?* »

Reprise des écrits d'Aujoulat ?

Cependant, la valeur commerciale des femmes de Zogo Fouda ne s'arrête pas aux dots qu'il peut en retirer. Mme de Lyée continue sur un autre point, celui du travail : « *les femmes étant seules ouvrières agricoles et leurs enfants étant source de prospérité, elles sont positivement la seule richesse du pays.* »

Mme de Lyée ne poussera pas la curiosité jusqu'à se présenter chez Zogo Fouda le fétichiste.

Même après sa mort survenue en 1939, Zogo Fouda continue à étayer les propos sur la polygamie.

Ainsi, en 1948, Sœur Christiane Masseguin dans son ouvrage « à l'ombre des palmes » décrit « *le riche et païen Zogo Fouda Ngonon* » par son attitude envers ses femmes : « *... le mari aux centaines de femmes portant leur nom tatoué sur leurs bras de façon qu'il soit aisé de les retrouver si elles avaient des vellétés de fuite.* »

Eh oui, pour ceux des Manguissa qui l'ignorent, toute la gente féminine offerte à Zogo, épouse réelle ou concubine, ou petite fille en attente soit d'être remarquée un jour par lui, soit pour être proposée à un de ses proches était ainsi marquée du sceau du chef sur son bras, ou sur d'autres parties du corps : « *Zogo Fouda Ngonon* », tatouage ineffaçable, conservé à vie.

Cette habitude de marquer ses femmes viendrait peut-être de cette religion musulmane qu'il aurait épousée, si l'on en croit J. P. Ombolo, au point d'installer une mosquée quelque temps chez lui ? Aurait-il fréquenté le milieu des Haoussas transporteurs d'esclaves marqués selon les propriétaires ? Sa date de naissance (années 1870) correspond à la période des incursions des Voutés islamisés, comme nous l'avons vu, ses voisins Batsenga pactisant parfois avec ces derniers.

Son paganisme se mêle forcément de croyances, car comme le souligne Sœur Christiane, « *Zogo-Fouda assure voir de temps en temps son frère, sur la Sanaga, en un hippopotame reconnaissable à la tache blanche qui lui marque la tête, animal que les Européens ont remarqué.* »

Evidemment sur la polygamie, elle revient sur ses femmes : « *Zogo-Fouda, chef des Manguissa, au Cameroun, a eu, paraît-il, un millier de femmes, nombre modestement réduit,*

maintenant, à 5 ou 600. Après s'être montré hostile à la mission, malade, il a appelé les Sœurs du dispensaire. Dès ce jour, ses dispositions ont changé, et guéri, il réclame de fréquentes visites. »

Et alors, elle protège ce Zogo Fouda, qui semble proche de la conversion. Il subit la contrainte de ses épouses qui *« inquiètes de ce qui pourrait se passer pour elles, si, allant au-delà de la simple bienveillance pour le catholicisme, il l'embrassait, mettent tout en œuvre pour empêcher les Sœurs d'approcher. Plusieurs fois, bien que les femmes aient assuré qu'il était absent, ce dernier faisait dire qu'il désirait absolument les voir. »*

Et voilà nos femmes-esclaves qui affichent un certain pouvoir, celui d'empêcher le maître de recevoir des visites !

Ces cas de grande polygamie tendent de plus en plus à devenir rares, dit encore Sœur Christiane, ajoutant que *« le fils héritier de Zogo-Fuda est un chrétien exemplaire qui, même sans texte officiel donnant la liberté aux veuves, aurait dispersé ce harem. »*

Et ce n'est pas fini avec Zogo Fouda, puisque la revue Etudes en 1968 publie un article - « l'Afrique des enchaînés », Compagnie de Jésus- où l'on peut lire : *« On a vu des chefs comme Zogo Fouda, au Cameroun, disposer de 700 femmes et Mengelès de Makak de plus de 300. Sans parler, bien entendu, des harems des lamibés du Nord, où la polygamie était autorisée par le Coran. »*

Eh oui. N'oublions pas les propos sur les lamidos ou lamibés peuls du nord. Un explorateur français avouait d'ailleurs son admiration pour eux en ces termes : *« après tout ils sont monothéistes comme nous »*. L'article confirme ainsi le respect envers cette religion monothéiste qui à travers le coran prescrit la polygamie. L'administration n'ira pas étudier les harems du nord pour établir les liens néfastes entre polygamie et esclavage ou polygamie et dénatalité, ou polygamie et proxénitisme.

Et en 1981, c'est l'américaine Guyer qui revient sur le lien entre polygamie et travaux forcés. Elle cite Ahanda Noah et ses nombreuses femmes utilisées comme main-d'œuvre agricole. Mais surtout, il y a Zogo Fouda Ngonon dont les vastes plantations sont cultivées presque exclusivement avec la main-d'œuvre de ses femmes. C'est aussi elle qui nous livre une information sur l'héritage de Zogo Fouda. A sa mort en 1939, il laisse 583 veuves, dont un nombre très limité n'a exercé comme fonctions que celles d'ouvrières agricoles.

Betty Potash en 1986 dans son travail sur le traitement des veuves en Afrique rend compte de manière plus précise du testament de Zogo Fouda Ngonon.

« Les documents relatifs au partage de la fortune de Zogo Fouda Ngonon fournissent un exemple de l'interprétation du chef du droit successoral coutumier. Immense fortune, Zogo

Fouda laissa une fortune si complexe que deux inventaires furent dressés à sa mort en 1939, l'un par l'administration et l'autre par un chef de canton voisin, Albert Etaba. »

Signalons tout de suite l'erreur de Betty Potash. Le chef de canton dont il est question est Albert Ateba, un mvog-kani comme le père de Zogo Fouda Ngonu, Mbatounga Minfoumou, père ayant choisi de vivre dans le village de sa femme manguissa, Kuna Ngonu.

Ceci n'empêche pas Betty Potash de fournir le détail de cet héritage :

Zogo Fouda a laissé 33 fils adultes, 32 garçons, 37 filles célibataires et 583 épouses. Son fils aîné et successeur à la chefferie, se voit attribuer 80 veuves et 15 enfants, ainsi que des fermes, une maison et diverses richesses mobilières. Chacun des autres fils adultes a reçu environ 15 veuves. Chaque veuve était inscrite à l'inventaire avec une valeur de dot. Si celle-ci avait été remboursée en cas d'autorisation de se remarier, la somme aurait représenté une immense fortune en espèces. L'héritage des veuves était encore un aspect clé de la transmission du pouvoir. De manière significative, les plantations de cacao ont été réparties plus équitablement, reflétant l'importance politique relativement mineure de la terre. »

Quelle remarque ! et voilà que la terre vaut moins qu'une femme !

Malheureusement, ajoute-t-elle, « personne ne peut donner les âges des veuves de Zogo Fouda à partir de son testament. Ongolo a dû hériter d'une plus grande part des veuves âgées que ses jeunes frères. Cependant, l'âge moyen des femmes de Zogo devrait avoir été assez bas car il a commencé sa carrière relativement tard et a accumulé une très forte proportion de ses femmes durant les sept dernières années de sa vie. »

Laissons-là Zogo Fouda et sa célébrité de grand fétichiste polygame, riche esclavagiste et proxénète à travers les journaux occidentaux.

Une remarque malgré tout. Dans toutes ces traces évoquant les femmes, aucun nom n'est cité, comme-ci ceux qui en parlent les considèrent eux-mêmes comme de simples objets sans identité aucune.

En attendant, revenons aux années 1929 et suivantes, quand Zogo Fouda est encore en vie.

Années 1929 et suivantes - La crise économique mondiale et ses effets

La crise économique de 1929 va avoir des effets redoutables. En effet, dès 1930, les prix fixés sur les places internationales subissent une très forte baisse.

L'administration et ses chefs

Pour y faire face, au Cameroun l'administration française choisit de favoriser les entreprises exportatrices qui sont généralement entre les mains des expatriés. On réduit le tarif de fret ferroviaire, leurs impôts, tout en maintenant les salaires des cadres européens et de certains chefs, sans oublier les coûts d'entretien de l'administration etc.

Les producteurs indigènes subissent une chute de près de deux tiers de la valeur de leur travail. Le cacao est à 1 fr.15 le kilo. Il a coûté, en 1926, 9 fr.50. Les palmistes à 0 fr.15. Ils ont coûté 1 fr.50.

Cependant les rentrées d'impôts se maintiennent et donc aussi les revenus des chefs. Attention, on augmente même les coûts du personnel et de l'administration générale de 13% !

En même temps, en France, des décisions sont prises de manière à réduire au maximum les dépenses des entreprises de la métropole. Un moyen classique est d'amoinrir autant que faire se peut les taxes douanières d'importation de manière à favoriser le développement de son pays. C'est ainsi que par un décret signé par le Président Paul Doumergue le 14 février 1930, tous les produits issus de la sueur des Camerounais sont exemptés de taxes douanières à leur entrée en France et en Algérie.

On y trouve une longue liste comportant des graisses végétales comme l'huile de palme, des amandes comme les palmistes, les arachides, des produits riches comme le cacao, les peaux brutes du Nord, l'ivoire, le caoutchouc, le bois, ...

Chez les chefs, les villageois résistent à payer les taxes exigées, ce qui réduit les rentrées de fonds dont la majorité d'entre eux dépend du point de vue des revenus. Il faut dire qu'entre 1921 et 1929, le taux d'imposition de la circonscription de Yaoundé a triplé. De 10 F par homme et 5 F par femme sans enfant en 1921, il est passé à 25 fr pour un homme et 15 fr pour une femme en 1929. Pendant le pic de la dépression de 1931, à 27 fr et 22 fr respectivement. Or pour les indigènes les prix d'achats de leurs produits chûtent de manière drastique alors même que leurs charges augmentent. Les producteurs indigènes subissent une chute de près de deux tiers de leurs revenus.

Les Européens craignent désormais des soulèvements de la population.

Effectivement, un sentiment d'hostilité envers les Français s'établit peu à peu chez les indigènes. Il se manifeste de diverses manières, notamment à travers le tam-tam.

Un exemple concerne les désignations des blancs qui traduisent le rapport des colonisés aux occupants.

Le père Louis Guillemin arrive au Cameroun en 1929. Il décrit cette hostilité ainsi : « voleurs, assassins, débauchés ! C'est ainsi que, sous nos yeux débonnaires et devant nos sourires ingénus, ils nous traitent journellement. Voilà les compliments que depuis cinquante ans ne cessent de battre les oreilles sourdes du Blanc : c'est la revanche du noir. »

Et pour illustrer cet aspect, il présente quelques exemples de désignations de Blancs utilisées sur le tam-tam pour nommer les Blancs.

BLANCS					
1.	Mod	angœlœ	mvaman	ai mod	ancœ
	Homme	n'est plus	à s'attacher	à homme,	depuis que
	mintanan	mingakui.			
	blancs	sont venus.			
	<i>(Il n'y a plus d'attachement au prochain, depuis l'arrivée des blancs). Allusion aux vexations et aux exactions des chefs.</i>				
2.	Bevœ	wa nnam,	bevœ	wa byem	a mo.
	Ils donnent	vous pays,	ils donnent	vous choses	en mains.
	<i>(On vous a donné le pays avec toutes ses richesses). C'est la sentence avec laquelle les chefs excusent leurs rapines. Elle est employée par les autres par ironie.</i>				
3.	Mfari	nnam	angafari	nnam	okèn odzogo
	Voleur	du pays	a volé	pays	glaive est suspendu
	ebogo	nnom	ngon	Mbida	Mengœ.
	au côté	mari	de fille	de Mbida	Mengœ.
	C'est le ndan des Blancs.				
	<i>(Le voleur a volé le pays, le glaive pend à son côté, il est le mari de la fille de Mbida Mengœ). Mbida Mengœ était un chef très puissant qui avait beaucoup de filles : les Allemands les prenaient en ménage.</i>				

En 1930, le Gouverneur Fourneau décrit le mécanisme ingénieux du tam-tam : Chaque indigène, homme ou femme, possède un « endam » ou indicatif d'appel. Il décrit une situation vécue chez les Boulous. Le Ndan, nous dit-il est le plus souvent une maxime originale qui se transmet de père en fils, de mère en fille. Séverin Cécile Abéga désigne le Ndan par l'expression « devise tambourinée. »

Pour désigner l'administrateur, d'après Fourneau, un Ndan peut être :

A wôê bât élan.

Il tue selon sa volonté.

Le Père Guillemin est désolé de la disparition progressive de ce savoir inconnu ailleurs : « malheureusement beaucoup de Noirs de la nouvelle génération, qui apprennent et copient tout ce qui est « Blanc », ignorent et parfois méprisent leur patrimoine intellectuel et moral pourtant si intéressant. Et il continue : « Quand donc inscrira-t-on au programme de certificat d'études une question sur la langue et l'art indigène ? », s'exclame-t-il ? Le père Guillemin ignore peut-être que l'administration elle-même choisit quand elle le veut d'interdire ce tam-tam dont elle ne maîtrise pas le langage, notamment pendant les périodes incertaines pour sa propre sécurité et celle de ses compatriotes au sens large.

Face à cette hostilité croissante des populations des années 29 et suivantes, l'administration prend diverses mesures.

Un arrêté du 31 mai 1933 relatif à tout rassemblement et toute manifestation sur la voie publique, est pris sur leur interdiction, « *quels que soient sa nature et son objet, défilé, procession, manifestation quelconque avec ou sans emblèmes ou drapeaux à l'exception des convois funèbres* », sauf avec autorisation de l'autorité administrative.

De même, suit un arrêté du 15 février 1934 interdisant l'introduction et la circulation des journaux « *la Défense* », « *le cri des nègres* », et rappelle l'interdiction le 30 mai 1929 du journal « *La race Nègre* », cette dernière étant considérée comme pro-allemande et réclamant le retour du territoire aux Allemands.

Le 15 mars 1934 c'est « *Le journal des peuples opprimés* » qui subit le même sort.

Ceci nous donne l'occasion d'évoquer le combat de certains Camerounais à l'étranger.

Luttes anti-colonialistes des Camerounais à l'étranger

A Berlin, le 17 septembre 1929, un groupe politique est formé par 7 hommes douala, « *Liga zur Verteidigung der Negerrasse* », (LzVN), La ligue de la défense de la race nègre. Ils vivent depuis plusieurs années en Allemagne et comme d'autres Africains des anciens territoires allemands d'Afrique leur sort n'est pas à envier aussi bien sur le plan économique car ils sont souvent dans la misère, que sur le plan de l'ostracisme subi.

Le comité de 5 membres est entièrement composé de douala: Victor Bell, Thomas Kuo Ngambi, Louis Bebe Mpesse (encore appelé Louis Brody), Richard Ekamby Menzel et Bilé, secrétaire de l'association.

Dans un rapport secret français de décembre 1929, Bilé serait la figure dominante du groupe, un autre rapport indiquant en mars 1930 que l'association regroupe 200 membres environ à Hambourg, Francfort et Munich.

La période est intéressante en Europe par les idées progressistes qui y circulent dans divers partis de gauche et ce d'autant plus que la Russie depuis la révolution de 1917 a prouvé la possibilité de renverser des pouvoirs autarciques. Une véritable formation politique s'effectue par dans des groupes politiques divers en Europe, favorisant des échanges, suggérant une panoplie de moyens de protester contre les injustices, et pour ceux des territoires occupés, contre le colonialisme. Et ce d'autant plus qu'en Allemagne une propagande existe à travers de nombreuses publications pour le retour des colonies perdues.

En 1924, Berlin a eu une grande Exposition coloniale (septembre 1924), Munich a eu sa semaine coloniale (octobre 1924), le duc Adolphe de Mecklembourg, le kronprinz Ruprecht de Bavière sont à la tête du mouvement. Les parlementaires Dernburg, Bell, Schnee, Sachs vont partout. Par ailleurs, un télégramme adressé le 24 avril 1924 par la Société coloniale allemande à la Société des Nations à Genève indique : « *Le rapt des colonies allemandes constitue une violation des promesses solennelles, faites au peuple allemand par ses ennemis avant la conclusion de l'armistice. Le peuple allemand tout entier demande, en conséquence, la restitution de ses colonies.* »

Dans la LZVN un membre douala très actif est Joseph Ekwe Bilé mobilisé par le Komintern (l'Internationale communiste) de Moscou. Bilé est né en 1892, et son père, James Bilé A' M'bule un riche commerçant, l'a envoyé en Allemagne, accompagné de son frère, de sa sœur et d'une cousine, pour des études. Il reste en Allemagne après la première guerre mondiale. De 1912 à 1914, Il étudie dans une école technique de Hilburghausen. Un de ses anciens professeurs lui suggère d'intégrer l'armée comme volontaire mais il y reçoit une blessure et est démobilisé sans compensations.

Son mentor écrit à l'ambassade de France à Berlin pour obtenir son droit de retour, sans succès, comme ce sera le cas de nombreux autres compatriotes. Il est vrai que la France, comme ce fut le cas pour Atangana se méfie de ces pro-allemands. Or leur situation dans ce pays devient de plus en plus précaire.

Dans ses statuts, le paragraphe 3 de la Ligue indique le but de l'association :

1. Du point de vue international, la libération de la Race Nègre dans tous les aspects et par tous les moyens et avec la solidarité des travailleurs et l'intelligentsia du monde entier
2. Du point de vue national d'obtenir l'indépendance du peuple Nègre d'Afrique et d'établir un grand état moderne

La LZVN de Berlin se met en relation avec le grand mouvement anti-colonialiste et anti-raciste de l'internationale communiste et s'établit au 24, Friedrichstrasse, lieu dans lequel se trouve la ligue contre l'impérialisme (LGI) du publiciste communiste Willi Münzenberg. Ce dernier, dès 1926 se met en relation avec le douala Wilhelm Munumé, futur membre de la LZVN originaire du même quartier que Bilé et un autre, Makubé, identifié par la suite comme Peter Maukauri Makembe, pour assister à un meeting anti-colonial dans un pub de Berlin en février 1926.

Tiemoko Garan Kouyaté est un activiste malien Secrétaire de la Ligue de Défense de la Race Nègre (LDRN). Le journal *La race nègre* est quant à lui animé par Emile Faure et

André Breton, et combat le colonialisme. Il assiste à une conférence internationale de la LGI à Francfort, puis se rend à Berlin et assiste à la création de LzVN. Ceci lui permet par la suite d'être considéré par les français comme le créateur de la LzVN.

Tiemoko collabore à la naissance de l'Union des travailleurs nègres et à son journal « le cri des nègres ». il mourra au camp de concentration de Mauthausen en Autriche.

Toute organisation de combat contre le colonialisme est déjà à cette époque caractérisée par l'épithète « communiste », comme c'est le cas en Tunisie. Dans un journal français on lit ainsi sous le titre « propagande communiste », l'information suivante : « *Un nouveau journal communiste arabe, El-Istiklal (L'indépendance), dont le lieu d'édition est inconnu, a été récemment introduit en Tunisie.* »

L'article présente le dessin imprimé à côté du titre du journal :



La légende entourant le dessin dit ceci : « *L'indépendance se prend et ne se donne pas. Sa base est le ralliement des diverses parties du peuple à un parti révolutionnaire.* »

Avec toutes ces campagnes anticoloniales qui s'exercent désormais dans les milieux français, l'administration se méfie désormais des immigrants européens. Il s'agit donc aussi de les contrôler, car « *les indésirables se glissent un peu partout dans nos colonies et ils doivent être particulièrement surveillés dans les pays à mandat* », comme l'indique un journal. D'où un décret du 30 octobre 1936 promulgué suite à l'afflux croissant d'immigrants français et étrangers. Les motifs sont d'abord fournis : « *Nous ne pouvons que nous réjouir de cette constatation et accueillir toutes les bonnes volontés qui peuvent aider à la mise en valeur des territoires dont l'administration nous est confiée. Mais, parmi ces bons éléments, il peut se glisser quelques individus indésirables, aventuriers ou fauteurs de troubles, qu'il est nécessaire de connaître et d'écarter avant qu'ils aient pu, par leurs agissements, menacer la tranquillité du pays.* »

Suit le texte du décret : « *En conséquence, toute personne, de nationalité française ou étrangère, devra, pour être autorisée à pénétrer dans les territoires du Togo ou du Cameroun placés sous mandat de la France, être porteur d'un passeport ; produire, dès son arrivée, une déclaration de résidence à renouveler lors des changements successifs de résidence à l'intérieur du pays ; verser au Trésor la somme nécessaire à son rapatriement ou fournir une caution agréée par l'administration.* »

Les responsables de la crise : les chefs

L'administration trouve les responsables de l'hostilité affichée par la population : les chefs ! Un des premiers à tomber est le très célèbre Sultan Njoya. Depuis quelques années on assiste à une dégradation de ses rapports avec les Français. C'est un grand polygame, certes, mais il y en a d'autres. Il a l'outrecuidance de persister à imposer ses écoles et sa langue à ses sujets, sujets dont certains préféreraient désormais être intégrés dans la culture de l'occupant. L'administration lui arrache peu à peu ses pouvoirs et contrôle désormais son territoire. Son autorité s'émiette. Le coup de grâce tombe en 1931. Njoya est prié de s'éloigner de Foumban pour être mis en résidence sous les frais de l'administration à Yaoundé, non loin de la mission catholique de Mvolyé. Une suite modeste l'accompagne : quelques-unes de ses femmes, son fils Yérïma et des guerriers fidèles.

L'administration lui accorde cependant quelques faveurs. Njoya et les siens sont exemptés d'impôts et de toutes taxes. On l'invite à des manifestations et il prend place à la tribune officielle. Njoya meurt le 30 mai 1933. Son corps est ramené à Foumban.

La mort de Njoya fait l'objet d'un article dans la revue *Les annales coloniales* du 23 août 1933, sous le titre « *Mort de Njoya, ancien sultan Bamoun* ». Le texte de l'article est reproduit ci-dessous.

« Le 30 mai dernier, décédait à Yaoundé, où il était en résidence forcée, le dernier sultan de Foumban, Njoya. Chef de la race Bamoun, Njoya est un des derniers rois indigènes de l'Afrique noire. Tyran et despote maître de la vie et des biens de ses sujets, Njoya se souciait fort peu du bien-être matériel et moral des populations qu'il commandait. Depuis plusieurs années déjà, nous avons substitué à sa cruelle autorité celle d'un certain nombre de chefs choisis parmi ses parents et ses dignitaires. Njoya n'avait conservé que le prestige attaché à son titre avec tous les égards et les prérogatives coutumiers. Notons d'ailleurs que toute la population bamoun estimait que cela suffisait, et s'était montrée satisfaite de voir un roi un

peu trop dur, résider loin de Foumban. Njoya, polygame, a laissé en mourant 173 enfants et 210 petits-enfants. »

Un autre chef supérieur meurt l'année suivante : Tchanga Manga, chef supérieur des Eton-ouest décède le 12 mai 1934 à 12h à l'hôpital indigène de Yaoundé. Il est enterré à Ngoulemakong, sa résidence.

L'administration prend certaines mesures sur les autres chefs de la circonscription de Yaoundé. Puisque depuis des années, ce sont d'eux que les villageois se plaignent, sans comprendre en quoi ils profitent des ordres donnés en haut lieu, il est possible de les conserver tout en leur faisant jouer un rôle moindre.

Ils vont être attaqués de tous les côtés. Si les impôts ne sont pas suffisants, c'est de leur faute.

En 1935, on publie dans des journaux comme *Cameroun information*, publication reprise ailleurs en A.E.F, certaines de leurs exactions en ce qui concerne l'impôt de capitation : *« l'impôt est perçu par les chefs indigènes qui doivent remettre au commandant une somme déterminée, calculée selon le nombre d'individus taxables. Mais, presque toujours, dans ce nombre sont compris les vieillards, même complètement impotents, les enfants, non encore en âge de payer, les indigènes qui ont quitté le village, parfois depuis plusieurs années, voire ... les morts!*

Si bien que l'impôt de la communauté est souvent double, voire triple de ce qu'il devrait être; chaque contribuable effectif paie donc double ou triple impôt; enfin, il arrive même quelquefois que l'impôt soit indûment perçu ... une seconde fois dans l'année. »

Rappelons-nous que les chefs sauf quelques-uns ne perçoivent pas de salaire mais un pourcentage de ces impôts.

Et cette accusation vise ainsi à expliquer la grande misère des indigènes dans le même article, cet indigène : *« qui, toute l'année, vit dans la hantise de l'impôt à payer, n'a plus le goût ni les loisirs de travailler pour son propre compte. L'argent qu'il se procure par son travail lui est immédiatement soustrait pour être versé à la caisse commune; la femme qui vient du lointain marché des palmistes ou du coton avec les 3 ou 4 francs qui lui ont été payés pour la lourde charge transportée souvent à plus de 100 kilomètres de distance, n'aura même pas le droit de s'acheter de quoi manger avec cette misérable somme. »*

L'administration se met à exiger le paiement des taxes pour le 1^{er} janvier, des sanctions disciplinaires tombent. Les chefs éprouvent maintenant des difficultés à conserver autant d'auxiliaires qu'auparavant.

Le gouverneur Marchand va s'attaquer aussi à l'église catholique qui à travers Mgr Vogt protège les catéchistes. Ces derniers et autres chrétiens deviennent les porte-paroles des villageois, et Mgr Vogt à Mvolyé est informé sur les souffrances des populations. Il réagit en demandant à l'administration de surveiller de plus près ses administrés que sont les chefs et autres personnels indigènes employés par elle.

Max Abe Fouda en est l'illustration car il va être démis de ses fonctions dès 1934, pour sa brutalité envers les travailleurs de ses plantations, brutalité qui aurait causé des morts.

Quant aux autres chefs, ils se sentent de plus en plus isolés. Ils occupent tant de fonctions : serviteurs de l'administration, entrepreneurs agricoles, chrétiens bien en vue auprès des missions pour la plupart, rôles qu'ils souhaitent continuer à jouer. Et voilà que le Maître, l'administration qui leur a permis tous ces pouvoirs cherche à les réduire. On les accuse d'entretenir des auxiliaires fort nombreux, ils rétorquent que c'est grâce à cela que la chefferie peut fonctionner de manière efficace, comme le dit Atangana, et que cela coûte de l'argent.

Même dans le conseil des notables, certaines décisions comme l'augmentation des impôts sont prises sans qu'ils ne soient consultés, en rupture avec le but du conseil des notables, alors même que les populations n'en peuvent plus. Or c'est dans ces conseils que les chefs demandent déjà depuis quelque temps la réduction de nombreuses taxes (justice, patente, ...), soulèvent le problème de la baisse des prix d'achat des produits vivriers qui permettent jusqu'ici aux populations de s'acquitter de ces taxes, soulignent l'absence d'acheteurs pour les productions agricoles. Et pour couronner le tout, les fonds de leurs coopératives versés dans une banque sont perdus, la banque ayant fait banqueroute avec la crise de 1929.

L'administration a malgré tout quelques moyens pour calmer ses chefs.

Lors de la promotion du 1^{er} juillet 1930, Zogo Fouda est nommé dans l'ordre du mérite indigène, 2^{ème} classe. Les justifications indiquent alors que Zogo Fouda N'gono (sic), chef supérieur des Manguissa, « *vénéré de ses ressortissants, serviteur dévoué qui n'a jamais mérité que des éloges des chefs de subdivision successifs. Fait beaucoup pour la mise en valeur de sa région.* »

Finalement, l'administration fait le choix de retirer un peu de leurs ressources aux chefs supérieurs, compte tenu du mécontentement des chefs de niveau inférieur.

En 1932, Atangana subit l'humiliation de voir ses chefs de village recevoir une partie du pourcentage des impôts qu'il recevait jusqu'ici, réduisant ainsi ses propres rentrées d'argent.

La répartition des impôts va désormais concerner l'ensemble du territoire. Bonnacarrère, alors gouverneur décide de généraliser cette pratique en confiant désormais la collecte des impôts au niveau des chefs de village. Cette réorganisation, ainsi que la fin progressive des grands travaux vont conduire aussi à la réduction de besoins en travailleurs pour les chantiers, travailleurs pouvant auparavant ensuite être détournés par les chefs supérieurs pour leurs besoins propres.

Pendant toute cette période, certains chefs prennent la poudre d'escampette. Par exemple, dans la circonscription d'Ebolowa, une décision du 15 septembre 1933 est publiée. Elle signale trois cas de destitution de chefs :

Abessolo Mengué, dont le chef de région est Angoue Ebo, parti au Gabon sans autorisation depuis 1931 ;

Ossa Ngomo, chef de village de Meko, chef de région Nkoulou Oyono, enfui en Guinée espagnole au moment des travaux de construction du chemin de fer ;

Ondo Bokoro, chef du village de Mekoassi, (Nkoulou Oyono – chef supérieur des Ntoumous), fixé au Muni depuis octobre 1932 ;

Ce sera aussi le cas en 1935 pour Eloumou Zobo, chef de groupement de Monatélé, destitué de ses fonctions et remplacé par son fils Augustin Essomba Eloumou.

D'autres chefs manifestent localement leur résistance. C'est le cas à Edéa. Ici, un arrêté du 14 septembre 1933 condamne Moukoko Jean, chef de la région Malimba, qui s'est rendu coupable d'agitation politique, à 10 ans d'internement à Mokolo. Le Nord, toujours terrain de baignade ! Pour ne citer que ceux-là.

Mais il y en a un qui s'en sort toujours, c'est Atangana. Avec la destitution de Njoya, il est désormais le chef camerounais le plus célèbre à l'étranger.

Lors de la conférence économique de la France d'outre-mer (décembre 1934-avril 1935), conférence organisée à l'initiative du ministre des colonies Louis Rollin, il est choisi comme délégué des notables du Cameroun. Il fait partie de la commission d'hygiène et de prévoyance sociale.



Figure 122-Atangana, (à g.) et son secrétaire Henri Essomba- visite au Trocadéro –Paris

Au Cameroun, l'administration continue à jouer en faveur des chefs compte tenu de ses propres besoins impératifs.

Les chefs, les missions et les concessions rurales

Nous venons de voir les pressions que subissent désormais les chefs supérieurs. Cependant l'administration a toujours autant besoin d'eux. Ils continuent à recevoir des félicitations pour le rendement de leurs plantations. C'est le cas de Zogo Fouda. Et de manière à répondre aux besoins de l'administration, et surtout à agrandir sa richesse, comme les autres chefs, il lui faut continuer à s'approprier des terres.

Dans le journal officiel du Cameroun – 15 août 1934, - un avis de demande de constatation de droits fonciers est ainsi formulé : *« il est porté à la connaissance du public que le sieur indigène Zogo Fouda, chef supérieur des Manguisas, domicilié à Saa, ... agissant en son nom personnel, sollicite la reconnaissance de ses droits fonciers sur un terrain rural non bâti d'une superficie approximative de cent-six hectares, sis à Levazam. Ce terrain est limité au Nord, par les parcelles Pierre Ongolo, Abega Ndzana, Nguédé Michel et Atangana Odi ; à l'est, par la piste de Saa à Nkolo, la parcelle Bela Mbani et la piste de Saa à Nkom ; au sud et à l'ouest, par la rivière osama. Les oppositions et réclamations relatives à la présente requête seront reçues au bureau de la circonscription de Yaoundé pendant trois mois à partir de l'insertion au journal officiel de l'avis du public. »*

A la suite de Zogo Fouda apparaît une demande d'Albert Ateba de même nature sur 3 terrains, un bâti de près de 16 hectares, les deux autres non bâtis de 5 hectares et 11 hectares environ.

Ils ne sont pas les seuls à demander des concessions rurales.

Le 18 avril 1936, par un arrêté, le Gouverneur Repiquet autorise « *l'ouverture au culte public d'un édifice du culte catholique au hameau de Sabok, dépendant du village de Saa, région mangoussa ... sur le terrain de la concession rurale sollicitée par la mission des Pères du Saint-esprit.* »

En 1936, le journal officiel du Cameroun en date du 1^{er} octobre publie une demande d'attribution d'une concession rurale, concession sollicitée par les pères du Saint-Esprit. Elle est d'une superficie de 35 hectares environ sise à environ 4,5 km au Nord-Nord-Est du village de Saa, à proximité des rivières Nga et Oteteme et de part et d'autre des pistes allant de Saa vers Nkolo et Elesoge. On reconnaît sans peine la mission de Nkolmebanga.

La même année, Zogo Fouda reçoit une médaille d'argent lors de l'exposition agricole. L'appréciation associée à cette médaille indique « *Le chef supérieur Zogo Fouda, exposant indigène particulier.* »

Le 15 janvier 1937, la gazette du Cameroun publie un long article sur le marché forain de Saa, sous la plume d'un certain Henri Essomba Atangana, celui-là même que nous avons vu à Paris aux côtés de Charles Atangana. M. Houques-dit-Fourcade est alors chef du secteur de Saa. Il a invité Charles Atangana à venir à Saa. Il faut dire que quelque temps auparavant, Houques-dit-Fourcade a présidé aux noces de Jean Etaba, fils de Simon Etaba, nous dit le journal.

En effet, dans un autre numéro de ce journal, on peut lire l'annonce de ce mariage qui a eu lieu le 24 octobre 1936.

MARIAGE

Le public est informé que le 24 octobre 1936 fut célébrée, à Efoke, l'union entre M. Jean Etaba, fils du chef de groupement Simon Etaba et M^{lle} Marie Biloa Mbida, nièce du Chef supérieur Charles Atangana.

Houques-Fourcade en a profité pour rendre visite à Simon Etaba, dont le fils a épousé la nièce de Charles Atangana, Marie Biloa. On apprend au détour que Simon Etaba possède 76 hectares de cacao, café et cultures vivrières, propriété officiellement reconnue, ajoute l'auteur des lignes.

Henri Essomba précise qu'il y a longtemps qu'ils ne sont pas venus à Saa et constate des améliorations : les routes sont élargies, les cases refaites, les plantations mieux entretenues. C'est le compte-rendu du juge.

Les visiteurs se rendent à la mission catholique où ils sont reçus par le Père Pierre Bulier. Mais aucun mot sur le chef supérieur Zogo Fouda.

Saa et l'administration

Saa prend de plus en plus d'importance par la présence renforcée de l'administration qui va désormais lui attribuer plus de poids.

Le 10 mai 1937, un arrêté crée à Saa une subdivision administrative comprenant toute la région occupée par les groupements Eton-Est et Manguissa placés respectivement sous l'autorité des chefs supérieurs Albert Ateba et Zogo Fouda.



Figure 123- Saa-résidence du chef de subdivision- 1931-Archives Anom

Nous reproduisons cet arrêté.

ARRÊTÉ portant création d'une subdivision à Saa, dans la région de Nyong et Sanaga.

Le Gouverneur des Colonies
Commissaire de la République Française au Cameroun,
Officier de la Légion d'honneur

Vu la décision du 22 janvier 1929 portant création à Saa d'un poste administratif siège d'un tribunal du 1^{er} degré ;

Vu la décision du 29 décembre 1934 créant dans la subdivision de Yaoundé des secteurs d'administration indigène;

Vu l'arrêté du 31 juillet 1927 portant réorganisation de la justice indigène au Cameroun et tous actes modificatifs subséquents ;

Sur la proposition du chef de la région de Nyong et Sanaga;

Le conseil d'administration entendu,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est créé à, Saa, dans la région de Nyong et Sanaga, une subdivision administrative

Art. 2. — Le ressort territorial de la subdivision de Saa comprend toute la région occupée par les groupements Eton-Est et Manguissa placés respectivement sous l'autorité des chefs supérieurs Albert Ateba et Zogo Fouda.

Art. 3. — Le présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, abroge la décision du 22 janvier 1929 ainsi que la décision du 29 décembre 1934 en celles de ses dispositions concernant le secteur d'administration indigène Eton-Est-Manguissa.

Yaoundé, le 10 mai 1937.
BOISSON.

En 1937 lors de la foire exposition de Yaoundé du 31 juillet au 2 août, Zogo Fouda est présent dans les stands indigènes. Le compte rendu décrit ses articles en ces termes : « *Zogo Fouda présente, d'une façon curieuse, de merveilleux produits agricoles, et un choix de légumes qu'il est rare de retrouver en Afrique.* »

Exposant particulier ? De façon curieuse ? Essayons de ne pas y voir une critique voilée.

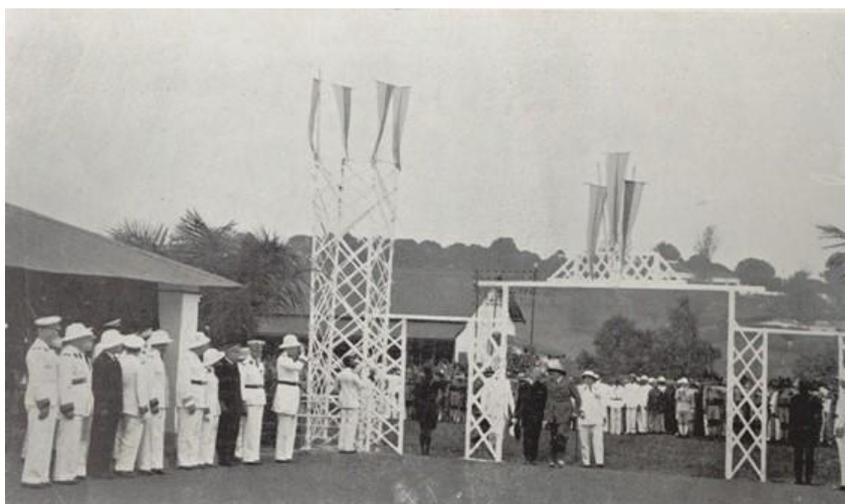


Figure 124-Foire exposition de Yaoundé - 1937-BNF

En effet, Zogo Fouda intéresse l'administration sous d'autres aspects liés à son fétichisme déclaré. Grâce à lui, nous disposons désormais d'un document unique, un film sur quelques traces, même artificielles du rite Sso chez les Manguissa.

Le rite Sso chez les Manguissa

Nous ne cherchons pas ici à revenir sur les nombreux travaux relatifs au Sso, dès le 19^e siècle par exemple sous la plume de l'Allemand Zenker.

En 1921, dans son premier rapport à la SDN, l'administration française écrit : « *L'exercice des cultes et l'enseignement religieux —catéchismes, enseignement coranique,*

même initiation religieuse du « Sso » chez les primitifs — sont rigoureusement libres .» On croit rêver en lisant cette phrase, quand on se rappelle l'acharnement à imposer le christianisme au moins dans le Cameroun méridional.

Laburthe-Tolra, prenant appui sur des témoignages d'anciens, nous explique que *« c'est d'abord à Yaoundé que le So fut interdit en 1907, sans réel texte officiel, sous l'influence des missionnaires de Mvolye qui le considéraient comme l'ennemi principal du christianisme naissant, mais aussi par l'influence grandissante de Charles Atangana qui ensuite envoya des messagers annoncer partout que le So devait finir. »*

Les témoins de Laburthe Tolra ajoutent : *« Les vieillards pleuraient, ... certains se laissaient mourir de chagrin. »* Cependant, nous dit-il, cette disparition se fait lentement, puisque Von Hagen Gunther Tronje en 1914, continue à évoquer *« les grands vertus éducatives du Sso. »*

Dans la littérature, le terme Sso est généralement mis en relation avec l'antilope Sso, sans que l'on sache précisément l'origine de cette association. Chez les Manguissa, les anciens remettent en cause cette définition du Sso. A Kokoe, village manguissa où vivent les Betsebas par exemple, on remet en cause ce lien, comme nous l'indique Laburthe-Tolra. C'est un nom propre. Il désigne au départ *« dans son origine ati, une force de la nature ou une déité puissante qu'il s'agissait d'apaiser par l'offrande d'une victime consentante aussi proche que possible du coupable frappé ; quand cette victime aura « vu le So », le châtiment cessera. »*

Et de là dériverait l'expression *« so-so a mot »*, un homme de confiance. Quant à l'association avec l'antilope, il faut y voir la similitude avec la difficulté à l'attraper à cause de sa rapidité, presque insaisissable, et telle doit être la principale qualité du *mboon*, l'initié, s'il veut survivre. Sans oublier que l'initiation donne accès à des viandes interdites, où l'on inclut l'antilope Sso.

Les écrits tendent régulièrement à associer le rite Sso à une religion, ce qui s'explique finalement puisqu'apparemment, ce sont toujours les missionnaires, allemands, français ou d'autres nationalités qui sont désignés comme responsables de la disparition du rite. Effectivement, la France dans son programme de civilisation prend appui sur elles pour son projet d'assimilation, assimilation qui passe par la destructuration des sociétés traditionnelles dites païennes, comme nous l'avons-vu. Les missionnaires catholiques ont depuis longtemps prouvé leur compétence dans ce domaine. On les a vus auprès des anti-esclavagistes construire des zones de droit pour les anciens esclaves, des villages des esclaves libérés. Ces villages se sont transformés ensuite en villages chrétiens. Et devenir chrétien, c'est renoncer au

culte des ancêtres, c'est remplacer les fameux fétiches par d'autres plus modernes, la croix que l'on porte autour du cou, les médailles religieuses, c'est adresser un culte non plus à ses propres ancêtres, mais à des divinités venues d'ailleurs. Qu'importent les yeux bleus, les cheveux lisses des statues, c'est leur Dieu suprême qui est le guide, c'est lui qui donne le pouvoir dont sont munis les Blancs vainqueurs. Alors, pour devenir chrétien, il faut abandonner son village natal et vivre dans le nouveau village chrétien, comme à Nkolo. On y reçoit un morceau de terre à cultiver sous le patronage de la mission, et on peut contribuer par ses cultures à l'alimentation des autres membres. Pour devenir chrétien, il faut renoncer en cas de polygamie à ses épouses (et parfois aux enfants qui en sont issus), et n'en conserver qu'une. Pour envoyer son enfant à l'école de la mission, la seule proche, il faut accepter le baptême, etc. Sans oublier ces sixas pour l'encadrement des futures épouses où les célibataires que sont les prêtres et les religieuses se chargent d'expliquer ce qu'est une bonne épouse.

Cependant, cet aspect religieux n'est pas le seul à prendre en compte, même si Laburthe-Tolra se demande « *en quoi donc le So se distingue-t-il de l'initiation chrétienne, qui transforme contre nature l'individu fini et pécheur en participant communautaire à la vie divine.* »

. Certes. N'oublions pas cependant que lors de la dernière période de la traite transatlantique, les membres d'un même groupe tribal sont alors vendus par lots provenant d'un même village ou d'une même zone, les négriers étant pressés de se débarrasser d'une cargaison ramenée de haute lutte sous la menace des bateaux de guerre des abolitionnistes. Or dans les territoires de vente, ces esclaves tentent de conserver la mémoire de la terre perdue en reprenant les rites ancestraux. Dès cette époque, les sociétés secrètes sont combattues d'abord comme organisation politique capable de mener des rebellions, et non à cause de leur religion qui elle va se maintenir tout en incorporant des éléments chrétiens comme on le voit pour le Vaudou en Haïti, et ses variantes à Cuba, au Brésil ou ailleurs.

Les sociétés rituelles font ainsi peur dans leur capacité d'organisation d'une révolte. Et c'est déjà le cas au Nord-Cameroun dans les années 1920 chez certaines tribus qui s'attaquent aux caravanes haoussa, ainsi qu'aux Fulbés. Un français y trouve la mort.

C'est surtout cet aspect politique qui est visé à travers l'interdiction du Sso.

Cette jeunesse qui disparaît pendant de longues semaines voire des mois en forêt, cet enseignement de son passé qui vous ancre dans une culture, cet entraînement à l'endurance, cette préparation militaire qui ne dit pas son nom, éliminant les plus faibles pour dégager une élite, forger le caractère des futurs initiés, les amener à s'imprégner de cette force intérieure qui permet d'affronter tout danger pour protéger les siens, c'est cela qu'il faut supprimer à

tout prix. Atangana les a vus, ces Manguissa qui vaincus, acceptent de se rendre au nombre de 500 !

On les a vus encore, ces Manguissa, refuser de dénoncer un meurtrier à l'administration coloniale et préférer mettre en place des rites pour laver la souillure ayant éclaboussé l'ensemble du lignage. Et on les vus, ces Manguissa à l'œuvre au début des années 60, se coucher sur la route d'un village, et demander aux véhicules de police de rouler sur eux, tout ceci pour protéger l'un des leurs, Ngaba Ndzana Médard, devant subir les tracasseries du pouvoir Ahidjo. Et on a vu les véhicules faire demi-tour afin d'éviter un carnage de part et d'autre.

La discipline, le courage devant la mort, l'esprit de sacrifice et la maîtrise de soi, là prennent racine les qualités qui font la force des peuples. C'est cela aussi, les Manguissa de cette époque.

Et les occidentaux eux-mêmes ne s'y trompent pas quand ils citent le témoignage d'un indigène, témoignage recueilli par un missionnaire: l'endurcissement des jeunes gens ne serait pas la finalité du rite. S'il doit servir aussi à les incorporer à une organisation religieuse secrète, reconnaissable par des signes comme le tatouage, l'une des phases du rite, il vise aussi à les habilitier à prendre part au conseil et aux assemblées judiciaires et administratives des hommes et des guerriers où se traitent les affaires les plus importantes de la tribu. Le rite doit servir aussi à leur assurer une protection contre les sorciers, les mauvais esprits.

Quant à la création du rite Sso après la traversée de la Sanaga, il faudrait probablement en douter. Les rites d'initiation ont été repérés et parfois étudiés chez tous les Bantous, jusqu'en Afrique du sud. Léon Siroto (African Arts) aussi émet des doutes sur cette création récente, et d'après lui, une autorité comme Charles Atangana dans son propos sur le Sso (que lui-même n'a pas subi) en 1942, semble être celui qui a renforcé cette idée, reprise ensuite de proche en proche même chez les Manguissa.

Effectivement, en 1942, la revue *Anthropos* sort un article intitulé « Aken So chez les Yaoundés-Banès », dont l'auteur affiché est Charles Atangana. Atangana, le fossoyeur des rites chez les Beti, apparaît ici comme un expert et se contente de reprendre à son compte les écrits divers des occidentaux. Et d'ailleurs souligne l'article : « *nous sommes redevables, pour la publication de cet article, au R. P. Révérend Dr Raphaël Meile, O.S.B. de l'Abbaye d'Engelberg, ancien professeur au Séminaire de Yaoundé (Cameroun). Les Révérends Pères Bénédictins de Yaoundé ont pris l'intelligente initiative d'encourager les indigènes cultivés et compétents à noter leurs mœurs et leurs coutumes.* » Atangana attribue la création du rite par deux Eton, un Ngoe et un Benyagda.

Il est vrai que l'on retrouve certains termes désormais transférés dans le monde chrétien comme « nsem », l'interdit, devenu le péché, Ovuma, qui était le terme utilisé pour saluer une assemblée n'est plus entendu que dans les chants religieux.. Atangana évoque aussi d'autres rites dont les rites féminins. S'agissant du Sso proprement dit, la liste des différentes phases est fournie, phases en fait qui pouvaient varier selon les zones beti.

Atangana justifie l'interdiction du Sso, car ce rite induit des conséquences (pour l'administration coloniale évidemment) :

- Exciter les hommes à rester dans la sauvagerie ;
- Troubler les travaux publics et empêcher les enfants d'aller à l'école quand ils ne sont pas encore initiés à ce rite ;
- Exciter les indigènes au fanatisme, à l'indiscipline et à la superstition ;
- Causer des victimes de diverses infirmités.

La voix de son maître, comme diraient certains, on ne peut faire mieux.

Pour revenir sur la période de la création du Sso, on peut s'intéresser à d'autres tribus du Cameroun. Par exemple, au Nord Cameroun, des tribus ayant pu échapper à l'islam pratiquent aussi des rites d'initiation. Un exemple en est fourni par J.P. Benoît, médecin lyonnais dans son ouvrage « Kirdi au bord du monde », publié en 1957.

Benoît arrive au Cameroun en 1955 comme membre d'une équipe chargée de porter du matériel médical à des missionnaires au Nord-Cameroun. Il décrit des aspects de l'initiation chez les Toupouri et les Masa-Banana, initiation appelée Labana, qui a lieu au moment de son passage : « *Bien des explorateurs se sont acharnés à percer le mystère des rites d'initiation* », nous dit-il. « *Toujours au premier plan, de la douleur : douleur-épreuve, douleur-purification, douleur-témoin de la valeur de celui qu'elle déchire et qui ne bronche pas, gage de son appartenance à une nouvelle classe d'hommes* ». Et il continue sur le lien de fraternité qui unit les initiés d'une même époque, et compare ce groupe comme fonctionnant ultérieurement de la même manière que les « conscrits » des campagnes militaires françaises. Et là-bas aussi, comme pour le Sso, circulent parmi les Européens des « on-dit », sur un nombre incalculable de morts survenus en cours d'initiation, les tortures infligées, les européens sacrifiés..., informations qui lui sont fournies aussi bien par les missionnaires et que par l'administration. Et là-bas aussi, on disparaît en forêt si l'on peut dire, et à la sortie se déroulent de magnifiques fêtes où les hommes se peignent en rouge, et là-bas aussi, les missionnaires nouvellement arrivés combattent l'initiation, provoquant la déchirure pour ceux dont le géniteur vient jusque dans les missions récupérer leur enfant candidat à l'initiation. Mais même chez ceux-là, alors

que les missions n'y sont que depuis 1946, alors qu'ils ont réussi à échapper à l'islam, il est déjà trop tard.

Plus près des Manguissa, chez les Vouté, sur la rive droite de la Sanaga, J.L. Siran, cité par Laburthe-Tolra, décrit un rite qu'ils disent avoir emprunté aux Bati. Ce rite s'appelle *mvung*, terme que Siran rapproche du mot *mvon*. Et surtout, les Vuté évoquent une divinité désignée par le terme *So*.

Un film : le rite Sso chez les Manguissa et les Eton

Sous l'occupation française, certains Européens continuent à s'intéresser au rite, bien entendu, tant il a été décrit dans de nombreux articles et ouvrages. Parmi eux, Maurice Bertaut, l'administrateur, en poste à Yaoundé dès 1927.

Il faut dire qu'en 1929, Paris annonce la tenue en 1931 d'une exposition coloniale à laquelle le Cameroun participera pour la première fois. Pour cette exposition, il s'agit de faire découvrir les grandes richesses du Cameroun du point de vue artistique, architectural et évidemment, certaines coutumes. Bien entendu, les réalisations de la France seront à l'honneur. Lors de l'exposition, un stand cinéma libre d'entrée facilitera à travers des films divers, l'illustration de ces aspects. Par ailleurs, Maurice Bertaut souhaite effectuer des recherches de type ethnologique sur les coutumes des Boulous. Il lui faut des éléments sur le Sso si célèbre chez les Ethnologues de tout bord, et pas seulement.

Au Cameroun, le gouverneur Marchand est ouvert aux cultures non-européennes, semble-t-il. Maurice Bertaut cherche à réaliser un film sur le Sso, film dont il rédige le script. Marchand dégage les crédits nécessaires, ce qui entre autres permet de faire appel à René Bugniet, cartographe formé au cinéma pour filmer une reconstitution du rite Sso. Evidemment, à Yaoundé, les missionnaires s'y opposent soutenus en cela par le chef supérieur Charles Atangana. C'est ainsi que la cérémonie est organisée à Saa, plus précisément à NKOL BOGO chez le chef supérieur Zogo Fouda Ngono, le fétichiste, comme le désignent alors les Français. Souvenons-nous aussi de Bertaut lors d'une commission agricole qui indique avoir été à Saa et y avoir vu de beaux champs de pommes de terre chez le chef supérieur Zogo Fouda. Les sources de son script sont ainsi évidentes.

Zogo d'une certaine manière affiche ainsi sa résistance face à ces envahisseurs qui déstructurent la société. Le Sso est interdit, cependant chez les Manguissa, les initiés peuvent en reproduire des étapes, révéler quelques-uns des aspects de cette culture que l'on cherche avec violence à faire disparaître.

Zogo peut réunir des centaines de figurants. Le film est réalisé en 1930 apparemment. Le chef Ateba Pierre de Ntsan Menduga, encore jeune, y joue un rôle de candidat à l'initiation. A cette époque, l'administrateur à Saa est M. Dugast. Il enregistre le script sous le nom de « *Document recueilli en pays menguissa par M. Dugast.* » Logique.

Maurice Bertaut choisit de présenter ensuite dans son ouvrage, « le droit coutumier des Boulous », en 1935, le rite Sso chez les Boulous, en reprenant les étapes du rite à partir du script du film tourné à Saa. Or, les Boulous ne pratiquent pas le Sso, ou du moins, ceux qui, voisins des Ewondo, s'y intéressent, font venir ces derniers pour mettre en place le rite, nous rappelle Laburthe-Tolra. De plus, le balafon, instrument de musique ordinaire chez les Manguissa, n'est pas non plus aussi habituel chez les Boulous qui privilégient le Mvet. Tant pis, on fera avec.

Et Laburthe-Tolra de conclure à ce sujet : « *M. Bertaut, n'a pas voulu perdre le fruit de son labeur en reprenant tel quel quasiment, et en reproduisant le texte du script dans son « Droit coutumier des Boulous (1935).* »

Le film Sso impressionne de nombreux chercheurs.

Paul Henley explique que pour l'exposition coloniale internationale prévue, 300 films vont être projetés dans cette salle de 1500 places pendant 6 mois sur des thèmes très divers souvent proches d'un catalogue d'images touristiques visant aussi à magnifier les réalisations coloniales de la métropole. Le seul film à faire exception sur le plan ethnographique, c'est le film de Bertaut sur le rite Sso, tourné par Bugniet.

Une publicité est d'ailleurs faite pour les films de Bugniet dans la presse en 1931, lors de l'exposition coloniale.



— Le territoire du Cameroun fera projeter, à la salle de l'Empire, le 16 décembre prochain, à 16 heures, une série de films documentaires tournés par René Bugniet. Ces films se proposent de donner un aperçu de la vie indigène et aussi des efforts accomplis par la puissance mandataire en matière d'outillage économique et de colonisation.

Henley considère le film sur le Sso de Bertaut comme un réel modèle pour les films ethnographiques qui suivront dans la période post-guerre mondiale. Il nous en propose d'ailleurs quelques images que nous reprenons ci-dessous.



Ces images en noir et blanc nous donnent l'occasion de rappeler les couleurs utilisées lors du rite Sso :

- le rouge : couleur qui représente l'intensité d'une vie débordante, la richesse ;
- le blanc : couleur des fantômes, de ceux qui ont quitté cette terre et qui continuent cependant à la remplir de leur présence, pour le bien ou pour le malheur des hommes ;
- le noir symbolise la vie sur terre, par opposition au blanc.

Sans oublier les références à la panthère, le plus grand prédateur considéré comme ayant un pouvoir surnaturel, « celui qui nécessite de la bravoure », celui dont la chasse doit être envisagée sous de bonnes augures en menant une consultation chez les devins du *ngam*. Celui dont la mort chez les Ewondo les amène à citer Omba Manga, leur aïeule manguissa.

Le lion ne mérite alors aucun respect. Et chez les Manguissa, traiter quelqu'un de lion, c'est souligner sa cruauté gratuite, son asociabilité, c'est quelqu'un à éviter.

Le film est actuellement dans les archives françaises. Il a déjà été projeté 2 fois au Cameroun, selon nos informations. La dernière fois au centre culturel français, à Yaoundé, suite à la demande de l'association Mboon des Manguissa dans son projet de faire connaître le patrimoine culturel des Manguissa.

On retrouve d'ailleurs au centre des archives ANOM des photos de danseurs manguissa de cette époque, probablement prises lors du tournage du film.



Danseurs Manguissa – Archives nationales d’outre-mer- années 30

Dans son ouvrage publié en 1935, Bertaut nous livre quelques données concernant les Manguissa sur lesquelles nous nous attardons ci-dessous.

Tout d’abord, il rend compte des différences linguistiques entre les Manguissa qu’il a rencontrés et chez les Boulous où il est nommé chef de la subdivision d’Ebolowa en 1932.

La numération chez les Manguissa d’après les recueils de Bertaut

Bertaut nous propose un tableau de comparaison de la numération orale entre quatre langues, yaoundé (ewondo), boulou, eton et manguissa, tableau que nous choisissons de présenter tel quel en ce qui concerne la numération orale, retranscrite par le chercheur. On constate que dans les années 30, la langue Manguissa est encore identifiée par l’ati par Bertaut.

Français	Yaoundé	Boulou'	Eton	Manguissa
1	fok	fok	pok	omosi
2	bé	baé	bè	mowan
3	la	la	la	motat
4	nye	nyin	na	muéné
5	tan	tan	tan	motano
6	saman	saman	saman	muaratu
7	zangba (1)	zangwa (1)	zangba	muaratu ne mosi(6+1)
8	mom	nwom = mwom	muam	muéné man(4×2)
9	ebu	ebu	ebu	muéné man ne mosi(4×2)+1
10	awom	awôm	lewom	mobot
11	awom ai dzia	awôm a fok	awom ai mbok	abot ne mosi

Il est dommage qu'il ait choisi de présenter la numération écrite chiffrée française et non l'orale pour cette comparaison : un, deux , trois,, onze.

. En Afrique subsaharienne de nombreux systèmes de numération orale existent. Ici, comme ailleurs, les peuples ont compris la difficulté de compter et de calculer en inventant chaque fois un mot différent pour toute nouvelle quantité. Il s'agit alors de composer les nombres à partir de ceux qui existent en utilisant des relations arithmétiques.

Ainsi, la numération orale française est dite décimale, avec un mot différent pour tous les dix premiers nombres, si on se limite à cette tranche de nombres. Elle s'avère complexe pour les jeunes élèves entre dix et seize, car rien dans le mot-nombre ne permet de comprendre par exemple que onze, c'est dix et un, douze, dix et deux, etc. ce n'est qu'à partir de dix-sept que la composition en 10 et 7 est « transparente ».

Ici, jusqu'à 10, les Ewondo, Eton et Boulous utilisent déjà lors du recueil de Bertaut, des mots différents pour les dix premiers nombres, comme en français. Les Manguissa ayant conservé la langue ancienne, l'ati,(ou leti) utilisent un autre système de numération.

Observons des exemples d'opérations utilisées chez les Manguissa.

- l'addition seule : ainsi pour sept, alors que les trois groupes tribaux du tableau utilisent un nouveau mot –zangba-, les Manguissa disent « muaratu ne mosi », composant ainsi : $6+1$.

- La multiplication seule : pour 8, un nouveau mot pour les trois langues, (mom ou muan), et chez les Manguissa, « muéné man », soit 4×2 .

- Combinaison de l'addition et de la multiplication :

Un nouveau mot : pour dire « neuf », pour les trois langues, « ebu », mais en leti, muéné man ne mosi [$(4 \times 2) + 1$].

L'avantage d'une numération complexe enrichit les stratégies en calcul mental pour lequel les Africains ont été souvent admirés, avec des travaux de thèse à ce sujet.

C'est aussi sur le vocabulaire ordinaire que Bertaut mène une comparaison.

Exemples de vocabulaire manguissa – année 30

Nous présentons aussi ce tableau extrait de l'ouvrage de Bertaut sur du vocabulaire ordinaire permettant de relever de nombreuses différences.

(Les lettres ou syllabes* entre parenthèses indiquent les indices de classes au pluriel.)

Français	Yaoundé	Boulou	Eton	Manguissa
l'être humain	mot (b)	mot (b)	mot (b)	mot (b)
l'homme	fam	fam	pam	onomtu (ba)
femme	mininga (b)	minga (b)	m'ninga (b)	okutu (ba)
enfant	mongo (b)	mongô (b)	mongo (b)	mangadiu
tête	nlo (mi)	nlo (mi)	nno (mi)	oti (e)
œil	dis (m)	dis (m)	dis (m)	angissa (invariable)
dent	asong (me)	asong (me)	asong = lesong (me)	nio (pl. angio)
langue	oyem (a)	ôyem (a)	oyem (b)	kelembe (bi)
nez	dzôe (m)	dzôé (m)	dôe (m)	oroaba = Ohomba (e)
peau	ekop (bi)	ekop (bi)	ekop (bi)	ira (b)
poisson	kos	kos	kos	tue
oiseau	onon (a)	onon (a)	onon (le)	enoni (me)
hippopotame	ngub	ngub	ngub	ndjowa
viande	tit	tit	tit	nama
maïs	fon	fon	mbas	mbasa
courge	ngon	ngon	ngon	tso
tabac	ta	ta	ta	adanga
houe	ebak (bi)	ebak (bi)	ekop (bi)	i-sura (mo)
couteau	okeng (a)	otyeng (a)	okeng (le)	epan (me)
lit	enong (bi)	enong (bi)	enong	ekudu
tam-tam	nkul	nkul	nkul	kworo (bi)
tortue	kulu (be)	kulu (be)	kul	kono
chapeau	ntom (mi)	ntom (mi)	ntom (mi)	puqda (be)
soleil	nlo-diop	nlo-diop	nno-dop	mena
lune	ngon	ngon	mgbel	ovué
œuf	eki (me)	etyi (me)	eki (me)	egal (an)
feu	ndoan	ndoan	don	edzia (mu)
Pierre	ngok	ngok	ngok	etana (a)

En manguisa actuel, le son « r » n'existe pas. Ce qui n'est pas le cas pour l'ati. Par ailleurs, très peu de mots sont proches de ceux équivalents dans les trois autres langues.

On comprend mieux pourquoi les particularités de la langue des Manguissa ont amené Guthrie (Depuis les premiers travaux de M. Guthrie (1948 et 1953) sur les parlers du Cameroun méridional) à considérer les Manguissa comme ayant une autre origine que le reste des Beti. Tantôt d'origine soudanaise, tantôt bantou-soudanais, les Manguissa sont alors regardés comme un peuple à part, avec une langue considérée secrète par certains n'ayant pas encore compris la communauté d'origine, et l'effet des migrations qui amène peu à peu une certaine dilution de sa propre culture par mixité avec des peuples voisins.

Notons que depuis Bertaut, l'ati, appelé désormais tuki comporte de nombreuses variantes à l'heure actuelle chez ceux des Manguissa qui le parlent encore.

Bertaut profite aussi du film Sso pour présenter sans le commenter un autre aspect : la symbolique du nombre neuf.

Symbolique du nombre 9.

C'est la fin du rite qui permet de découvrir combien le nombre 9 joue un rôle important chez les Manguissa. Ainsi, l'organisateur du Sso reçoit des cadeaux à la fin qui sont réunis, cadeaux dont Bertaut nous fournit la liste, et dont certains sont partagés sauf : 9 barres de fer ; 9 kolas ; 9 ndong (cardamome d'Afrique) ; 9 pains de sel ; 9 paquets de sel indigène ; 9 cornes d'antilope sso ; 9 lances ; 900 bikie, sans oublier une marmite, un coq et une poule, 5 cabris et 2 matchettes.

Rappelons aussi qu'un homme pouvait être, en cas de faute grave, être condamné à organiser 9 fois le rite Sso.

Le musée Peabody possède plusieurs exemplaires de Bikie du Sud-Cameroun. Nous en présentons un exemple.



Figure 125- Bikie - Musée Peabody

Les bikie servent en fait pour tout troc, c'est ce qui fait dire qu'il s'agit d'une monnaie. Bien entendu, on semble insister sur le fait qu'ils servent à acheter des femmes, pour renforcer cette idée de femme-objet. C'est assez étrange, car en Europe, en particulier en France, ce sont les femmes qui doivent verser une dot à leur mari, et on ne dit pas alors que les femmes achètent des hommes, ou qu'un homme est alors un homme-objet.

Retenons surtout que les bikie obtenus à toute occasion peuvent être fondus pour créer d'autres objets de la vie courante. L'industrie du fer existe encore bien qu'en voie de disparition chez les Beti. Zenker par exemple décrit l'activité des forgerons. Ce sont eux qui produisent lances, couteaux, houes, bêches à main, haches, sans oublier les bikie, et certaines parures.

« Les fonderies dans lesquelles le fer est forgé se distinguent par leurs hauts toits pointus et leurs boiseries, ainsi que par les pierres de fer et les scories qui se trouvent devant elles. Au milieu de ces grandes huttes se trouve le four et quatre grands piliers en bois. Le four de fusion est carré et est reconstruit à chaque fusion. Ses murs extérieurs sont faits de troncs de Pisang, il mesure environ 1 m de haut et a une surface au sol d'environ 1/2 mètre carré. Au fond, au centre, se trouve une cavité tapissée d'argile, dans laquelle le fer en fusion s'accumule lors de sa fusion.

Toute la caisse est remplie de charbon de bois, mais le centre est rempli d'un mélange de fer et de charbon de bois. Avant le remplissage, un tube d'argile en forme d'entonnoir est inséré de chaque côté et sert à souffler de l'air à l'aide d'un soufflet manuel.... Les personnes qui effectuent ce travail, généralement des jeunes, sont assises sur les piliers en bois d'environ deux mètres de haut. Pour protéger le toit, une solide grille en bois est placée au-dessus de la fonderie.

Le travail de fonte prend plusieurs heures. Le fer obtenu, très tendre, est battu puis forgé. L'enclume est généralement remplacée par une pierre, de même que le marteau, mais on utilise aussi de grosses barres de fer rondes. »

Ce savoir-faire a progressivement disparu, au profit d'objets importés.

Les Manguissa sont les seuls Beti à avoir conservé le caractère guerrier pour l'esana, avec des lances, comme le souligne Séverin Cécile Abega. Mais jusqu'à quand ? Trouve-t-on encore ces lances ? Ou ces grelots que les chasseurs mettaient au cou de leurs chiens ? Ou ces arceaux qui servaient à aiguiser les matchettes ?

Avec la disparition du rite, disparaissent aussi les cases sacrées où se déroule l'initiation, cases détruites par les villageois eux-mêmes sous la pression des missions. Bien entendu, ce sont aussi tous les objets associés aux rites qui disparaissent : masques, sculptures, etc., ce sont les danses, des instruments de musique, sans oublier tout un système de symboles.

Ci-dessous, par exemple, de jeunes filles exécutent une danse lors des festivités du rite Sso filmé par Bertaut, danse qui semble avoir disparu et pour laquelle il faut beaucoup de souplesse !

La danse rappelle le sautillerment des oiseaux, animaux dont la plupart interviennent dans de nombreux contes betis. Ils sont considérés comme des messagers particuliers, soit pour donner des conseils, soit pour prévenir de malheurs à venir. Les plumes du touraco ou du perroquet revêtent les coiffures lors de cérémonies.



Figure 126- jeunes danseuses - film de Bertaut- 1930

Il y a aussi ces jeux de guerre des enfants. Le jeu consiste à former deux camps, chacun armé d'un bâton taillé en pointe. L'un des camps fait rouler un fruit rond gros comme le poing vers l'autre qui cherche à atteindre la balle en pleine course avec ses sagaies. Quand il y arrive, il a le droit de lancer la balle.



Ainsi entraînés dès leur plus jeune âge, les jeunes gens plus tard jeteront la lance de guerre avec une grande sûreté à une assez grande distance.

Et puis, pour toutes les fêtes y associées, il y a ce balafon dont l'enseignement est quasi général chez les jeunes hommes. La photo ci-dessous prise dans la région de Yaoundé est d'ailleurs devenue une carte postale.

A Nkom I, chez les Mvog Ayissi Nguina, le dernier des patriarches Ohandza Yewka, né au 19^e siècle dispose ainsi d'un orchestre de balafon célèbre dans la contrée jusqu'aux années 60.



Figure 127-circonscription de Yaoundé - années 30

Et puisque nous sommes sur des objets d'art liés aux « croyances païennes », arrêtons-nous sur quelques-uns que l'on retrouve dispersés dans bon nombre de musées occidentaux.

Objets d'art Beti dans les musées occidentaux.

Nous avons repris en premier une sculpture présente au *Museum für Volkerkunde* de Munich. Les Allemands conservent un certain nombre d'objets issus du pays Yaoundé, sans pouvoir toujours en préciser le lieu précis de récupération.

Bertaut décrit une sculpture, désignée par Ndjom-So, ou Ndzom-So selon les auteurs, à partir de ses observations et questions lors de la cérémonie. Il s'agit de l'une des phases du rite.

« Le Ndjom est terminé. La façon a demandé plusieurs semaines. La bille de bois présente sur les deux tiers de sa longueur une surface absolument plane, l'autre tiers est occupé par des statuettes. »

Les images ci-dessous montrent deux parties du Ndzom-Sso utilisé par les Manguissa lors de ce tournage.



Figure 128-Ndjom-So - manguissa - film Bertaut



Figure 129-ndjom-Sso- ibidem

« Un matin, les initiés se rassemblent dans « l'essam » pour mettre le fétiche à sa place. Ils écartent les feuilles de raphia, au milieu de la façade de l'esam, juste au-dessus du panneau peint, sortent le ndjom, l'extrémité sculpté la première, et le disposent sur deux solides piquets fourchus à environ deux mètres au-dessus du sol. L'autre extrémité de la bille de bois repose sur la palissade. Une petite échelle construite à l'intérieur de l'esam permet d'accéder sur le ndjom. »

Et les meilleurs danseurs vont se produire sur ce ndjom-Sso, comme le montre cette image extraite du film de Bertaut chez les Manguissa.



Figure 130- danseurs manguissa sur le ndjom-Sso

Léon Siroto, dans un article de 1977 - « *Njom : The Magical Bridge of the Beti and Bulu of Southern Cameroun* », reprend cette description de Bertaut. Bien entendu, contrairement à Laburthe-Tolra, Siroto semble ignorer le secret de Bertaut sur l'origine de ses données. Il présente par ailleurs quelques autres specimens de ndjom. Selon lui, certaines des billes sculptées étaient parfois brisées pour n'en conserver qu'un morceau aisément transportable sur la côte pour son transfert en bateau vers les musées européens.

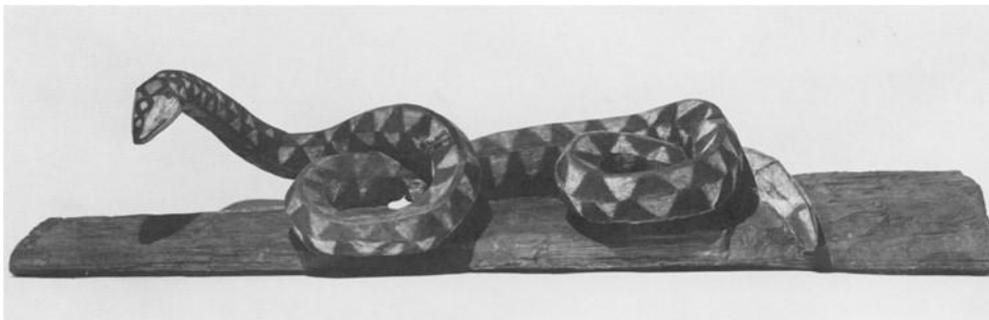


Figure 131-python -longueur 212 cm- musée d'histoire naturelle de Chicago- 1925 (L. Siroto)

Ci-dessous, une autre sculpture de même type, trouvée dans la zone de la Sanaga, sans autre précision.



Figure 132-Longueur 132 cm – museum für Völkerkunde - Berlin

Siroto signale que c'est Michel Leiris, par ses notes sur les objets liés au Sso et recueillis chez les Manguissa (Musée de l'homme, dossier technique n° 31.74.2801-09) qui va rendre accessible le riche patrimoine lié au Sso pour les chercheurs.

En effet, dans son ouvrage intitulé *l'Afrique fantôme* (De Dakar à Djibouti, 1931-1933) Michel Leiris décrit la « caravane » dépêchée par l'état français pour piller, osons dire le mot, tout ce qui concerne les objets d'art africains sur tous les territoires sous contrôle de la France.

Dans son carnet de voyage, Leiris décrit son arrivée à Saa le 1^{er} mars 1932, chez le chef de Saa, comme il dit, sans citer son nom. Bien entendu, il a déjà dû entendre de meilleures sur ce chef qu'il décrit comme « *un brave homme, qui porte par-dessus son complet blanc à vareuse d'officier un brassard de premier communiant composé d'une lanière de peau de bête garnie de quelques dents de fauves.* » Il sait aussi certainement que le film Sso vient d'être tourné ici.

Et il continue sur le même ton : « *Nous nous entendons très bien avec ce chef, ravi de parler du rite du Swo (sic, certainement Sso) interdit maintenant par l'administration, à cause, dit-on des beuveries de vin de palme qu'il occasionnait, ravi aussi de quelques rasades de cognac que nous lui offrons, en dépit des règlements.* » Comprendons qu'il y a interdiction d'offrir un verre de cognac à un indigène, fût-il chef supérieur.

Et ce n'est pas tout. Le lendemain 2 mars, Leiris continue : « *nouvel entretien avec le chef supérieur, vêtu cette fois d'un uniforme bleu marine participant de celui du chef de gare, de celui de l'aviateur, de celui du portier de palace. Il porte toute une série de médailles agricoles et un brassard tricolore au bras gauche. Sa mère – vieille femme nue à chevillères de cuivre, long bâton, jupe de feuilles et, enroulée au front – loque innommable de marchande de quatre saisons – vient saluer.* »

Sans commentaire.

Et il osera dire dans son ouvrage qu'il n'a recueilli qu'un peigne manguissa, alors que Siroto parle du riche patrimoine manguissa.

Mais revenons à ces objets que l'on peut encore trouver chez les Beti à la même époque.

Les objets d'art collectés ne concernent pas que le rite Sso. Certains se souviennent que chez les Manguissa, autrefois, comme chez la plupart des Beti, chacun se déplaçait avec sa cuiller. Certaines de ces cuillers étaient de véritables objets de fierté, que l'on faisait décorer avec des symboles spécifiques.

Le Musée Peabody en présente certains exemplaires dont les deux ci-dessous avec le python et le touraco.



Parmi les productions Beti les plus célèbres, n'oublions pas celles des jetons d'Abbia, jeu de hasard interdit déjà par les Allemands. Ils avaient d'ailleurs exigé des populations de Yaoundé qu'elles rapportent toutes les pièces de jeu à leur disposition. Ils ont pu en récupérer, bien sûr, et elles font partie des fonds de leurs musées. Les Français s'attaquent à leur tour à ce jeu. Dès le 18 août 1917, un arrêté est publié selon lequel les jeux de hasard, quels qu'ils soient sont interdits aux indigènes, sujets français ou étrangers sur tout le territoire. C'est la moralité qui prévaut, regardant les effets nocifs du jeu sur les perdants pouvant être mis en gage comme autrefois en cas de non-paiement de leurs dettes, en attendant d'être éventuellement libérés par leurs familles. On évoque même le cas de femme passée ainsi d'un homme à un autre.

De nombreuses publications ont été effectuées sur ces jetons, dont certaines ont tenté un classement des diverses représentations, selon qu'elles rappellent des symboles du rite Sso, la traversée de la Sanaga et son serpent, les animaux des contes dont ceux ayant un rapport avec Zamba, cet ancêtre de tous les Beti qui n'a pas créé l'homme mais lui a laissé en punition 9 charges à porter pour lui avoir désobéi. Encore le nombre 9.

En 2002, à Barcelone s'est tenu un colloque international sur les jeux. Le jeu d'abbia y figurait en bonne place, bien sûr pour ses règles, mais surtout pour la finesse des gravures sculptées avec des moyens rudimentaires.



Saa et la fin des années 30

Par un arrêté du 2 mars 1938, « *la limite entre les subdivisions de Yaoundé et Saa est fixée au kilomètre 28 de la route de Yaoundé- Obala.* »

Sous le gouverneur BOISSON, un arrêté du 20 juin 1938 fixe les limites du périmètre urbain de Saa (sic).

Article premier. Le périmètre du centre urbain de Saa tel qu'il ressort du plan est fixé comme suit :

Au Nord :

Par une ligne idéale partant de la source du ruisseau N'gobeviaza, passant à 150 mètres à l'extérieur de la route circulaire du poste administratif et parallèle à cette route.

A l'Ouest : Ouest-Ouest-Nord : La ligne idéale ci-dessus définie jusqu'à son intersection avec le ruisseau Sabock ;

2° Ouest : Le cours du ruisseau Sabok du point d'intersection défini ci-dessus jusqu'à 150 mètres en amont du pont de la route Obala-Saa sur ce ruisseau.

Au Sud :

1° Sud-Sud-Ouest. – Du point ci-dessus situé (à 150 mètres en amont du pont sur le Sabok), une ligne idéale parallèle à la route Obala-Saa jusqu'à son point d'intersection avec le ruisseau Minka, à 150 mètres en amont du pont de la route Obala-Saa sur ce ruisseau ;

2° Sud-Sud-Est. – Le cours du ruisseau Minka du point défini ci-dessus jusqu'à son confluent avec le Thalweg prenant naissance au col situé à l'Est du poste sur la piste de Nkolbogo.

A l'Est :

1° Le thalweg ci-dessus défini de son point d'intersection avec le ruisseau Minka au col de la piste de Nkolbogo ;

2° Une ligne idéale, partant de ce col et aboutissant au col de N'kolmessebé tête du thalweg du ruisseau N'gobeviaza ;

3° Le thalweg du col de N'kolmessebé à la source de N'gobeviaza

Cet ensemble de mesures sur Saa facilite certainement le recensement des populations, recensement qui fait l'objet de nombreux rappels aux divers chefs de subdivision.

Population statistiques

Malgré ces difficultés, l'administration française fournit des informations relatives à la population de la région Nyong et Sanaga, de 1931 à 1938.

La région Nyong et Sanaga comportait les subdivisions suivantes en 1938 : Yaoundé, Saa, Mbalmayo, Akonolinga, et Nanga-Eboko.

La Subdivision de Saa n'ayant été créée qu'en 1937, les données du recensement de la population de la subdivision de Saa (donc eton et manguissa) ne sont fournies qu'en 1938. Le tableau regroupe ainsi Yaoundé et Saa jusque-là en ce qui concerne le recensement.

Les chiffres restent approximatifs. D'après Buell, l'administration locale dans les subdivisions ne dispose pas de véritables méthodes fiables de recensement. Les habitants eux-mêmes sont peu enclins à fournir les informations demandées, et ce d'autant plus qu'un tabou existe chez les Manguissa : on ne dénombre pas les êtres humains !

Par ailleurs, le recensement sert aussi pour la collecte d'impôts et d'autres remontrances sont faites aux populations comme celle concernant le changement de nom. L'administration a du mal à comprendre qu'une personne en pays manguissa peut être désignée par plusieurs noms. L'auteur de ces lignes en porte au moins quatre, dont celui par lequel elle a été inscrite à l'école et que quasiment personne n'utilise dans sa famille pour l'appeler.

Subdivision	Surface (en km ²)	Population					Densité (par km ²) 01/01/1938
		01/01/ 1931	31/12 1934	01/01 1936	01/01 1937	01/01 1938	
Yaoundé	7045					194 146	27,6
Saa	1630	278 628	290 335	295 007	288 010	85 198	52,3
Total Cameroun francophone	419 028	2 223 802	2 228 095	2 238 495	2 377 125	2 513 517	6.0

La subdivision de Saa étant composée d'Eton et de Manguissa, il est difficile de les distinguer les uns des autres parmi les 85 198 habitants recensés en 1938.

Cependant, un inventaire ethnique et linguistique établi à partir de documents mis à jour au 31 décembre 1933 et communiqués par M. le Commissaire de la République française dans les territoires du Cameroun donne pour les Manguissa le chiffre de 14 000 individus, et pour les Eton 114 551 individus.

Saa et l'école – histoires de vie

Entre temps, par un arrêté en date du 6 mars 1938, il est créé une école de village à Saa.

Relevons ce que l'administration entend par école de village.

Faute de ressources suffisantes en argent et en personnel, l'administration admet l'impossibilité d'étendre sur tout le pays un réseau important d'écoles et d'envisager l'éducation de la masse des indigènes. Une circulaire du 8 mai 1925 a institué des écoles de village, des écoles régionales et des écoles primaires supérieures.

L'école de village ne doit être qu'une école de passage et de triage. Elle doit attirer le plus grand nombre possible d'enfants de 8 à 10 ans car des enfants plus âgés, selon

l'administration, sont souvent moins vifs et profiteraient mal des leçons données. De plus, inutile de détourner de la terre des adolescents non destinés à devenir des agents de l'administration ou des commerçants.

Les enfants qui vont à l'école de village n'y séjournent qu'un an. Ils ont un enseignement de dix mois en français parlé, un rudiment du calcul et système métrique. Une première sélection est effectuée à l'issue de cette première année.

Pour la plupart, les enfants seront renvoyés chez eux pour reprendre leur rôle dans l'activité économique au sein du foyer paternel. L'instituteur pourra par ailleurs connaître chez d'autres enfants des dispositions naturelles et une bonne volonté faisant penser qu'ils sont susceptibles de recevoir avec fruit une instruction plus élevée. Ces derniers pourront rester deux ou trois ans, période à l'issue de laquelle une nouvelle sélection aura lieu. Pour ceux-là l'administration prend l'engagement de les mettre en mesure de profiter pratiquement de leur instruction et d'exercer un métier, sans que cela soit un droit.

A côté de ces écoles de village, l'administration crée des écoles régionales.

Une école régionale doit fonctionner d'abord dans chaque chef-lieu.

Ici, le régime est l'internat sauf pour les élèves habitant la localité ou qui vivent chez des correspondants. Le cycle est de trois ans : CE1 et CE2, et CM1. Le cours moyen prépare les candidats au *certificat d'études indigène* et au concours d'admission à l'école primaire supérieure. Aucun élève ne peut être maintenu au cours moyen au-delà de 15 ans, à l'exception des candidats à l'école primaire supérieure qui peuvent être maintenus jusqu'à l'âge de 16 ans. Une mesure d'exception en 1937-1938 autorise cependant le maintien jusqu'à l'âge de 17 ans.

En 1933, au Cameroun, les écoles régionales sont alors les suivantes :

- a) Dschang pour les élèves de race Bamiléké, Bamoun et Tikar ;
- b) Edéa pour ceux de la subdivision de Ndikinemeki, des circonscriptions d'Edéa, Nkongsamba, Yabassi, Douala ;
- c) Yaoundé pour les élèves de la circonscription de Yaoundé et des subdivisions de Bafia et Yoko à l'exclusion des Tikar ;
- d) Ebolowa pour les élèves des circonscriptions d'Ebolowa et Kribi ;
- e) Doumé : circonscription d'Abong-Mbang, Batouri et les Baya de Meiganga ;
- f) Garoua : circonscriptions de Fort-Foureau (Kousseri), Maroua, Mokolo, Garoua, N'gaoundéré sauf Tikar et Baya.

Parallèlement, un arrêté du 27 décembre 1933 crée une école de fils de chefs, dont le but est la préparation des futurs chefs. Cette école a déjà été testée à Saint-Louis au Sénégal par Faidherbe qui l'appelle alors « école des fils d'otages. »

Peuvent y être admis les jeunes gens d'âge scolaire « *apparentés aux chefs de région, de groupement et assimilés à l'exclusion des chefs de village paraissant susceptibles d'être appelés ultérieurement à exercer en cette qualité un commandement territorial* ». Ils sont préparés à l'exercice du commandement dans certaines conditions après désignation par le chef de circonscription ou de subdivision et après avoir parcouru les mêmes étapes de l'école primaire dans des sections spéciales « section des fils de chefs. »

Ainsi, l'école de fils de chefs de Yaoundé est réservée aux anciens élèves des écoles régionales de Yaoundé, Edéa, Ebolowa. Les élèves y sont admis sous la condition d'avoir subi avec succès les épreuves d'un examen sur les matières exigées pour le certificat de fin d'études et subi dans les mêmes conditions que celui-ci.

La durée de la scolarité est d'un an. Les élèves sont soumis au régime de l'internat. L'administration précise que l'enseignement reçu dans les écoles de fils de chefs ne constitue à aucun moment au profit des intéressés un droit quelconque à l'exercice du commandement, lequel est laissé à l'entière appréciation du Commissaire de la République.

On comprend donc que 22 ans d'occupation française n'ont pas encore permis aux élèves de Saa et environs de bénéficier d'un cycle d'études primaire près de chez eux. Les plus chanceux ont éventuellement pu le faire à Yaoundé soit en école publique, soit à Mvolyé où existe une école depuis 1903.

En fait, l'administration applique une sélection sociale et un double système d'enseignement : écoles pour l'élite, des fils de notables, écoles de fils de chef et enseignement populaire tout entier orienté vers les métiers, comme le signale en 1931 Mme Hardy, épouse du directeur de l'école coloniale. Elle oublie l'école des métis, avec l'idée que ces derniers pourraient par leur sang européen servir de modèle pour l'élite camerounaise en cours de construction. Bien entendu, Elle convient sans ambage que l'enseignement des filles ne marche pas de pair avec celui des garçons .

Puisque nous parlons d'école, signalons la réussite de Zogo Massy, fils de Zogo Fouda Ngono au certificat d'études primaires élémentaires à l'école régionale de Yaoundé session du 14 décembre 1937.

Par décision en date du 26 février 1938, Zogo Massi (sic) est nommé boursier du Territoire en qualité d'élève de 1^{ère} année de l'école supérieure de Yaoundé.

Zogo Fouda Ngono, son père, décède en 1939, à la veille de la deuxième guerre mondiale.

Nous n'avons pas trouvé pour l'instant de traces de l'annonce de ce décès dans les journaux du territoire. Est-ce parce qu'il était fétichiste ? Ce qui nous pousse à cette remarque, c'est la publicité faite la même année au décès de l'épouse de Charles Atangana.

En effet, dans la revue *Le Monde colonial illustré*, l'auteur de l'article, Pierre Mille annonce le décès de la femme de Charles Atangana sous le titre « Chrétiens du Cameroun .»

Nous reprenons ce texte de manière à justifier notre interrogation. Tout d'abord, la présentation du texte par la revue : « *M. Charles Atangana, chef supérieur des Yaoundés-Banés, notre ami et abonné, vient de nous faire part de la mort de son épouse, Mme Marie Atangana, née Biloa Binyègue, décédée le 10 mai 1939, dans sa cinquante-sixième année, munie des sacrements de l'Eglise. Le Monde Colonial Illustré prend part à ce deuil et adresse ses condoléances à M. Atangana et à sa grande et belle famille.*

Belle et grande, comme on le verra par les noms que nous relevons ci-dessous dans le faire-part dont Pierre Mille signale ici l'émouvant intérêt. »

« Ce « faire-part » est digne d'être médité. Il signifie qu'aujourd'hui plus d'un million d'indigènes sont convertis au christianisme, qu'ils soient catholiques ou protestants. Les conversions avaient commencé dès l'occupation allemande ; mais, sous l'administration française du mandat, elles se sont multipliées. Non pas chez les indigènes déjà passés à l'Islam, mais chez les fétichistes. Le fétichisme « ne tient pas » contre les religions organisées, et les fétichistes, dans cette population du Cameroun très intelligente, ont préféré le christianisme à l'Islam, qui n'y fait plus guère de conquêtes, peut-être parce que le christianisme est la religion des « Blancs », mais aussi parce que ses rites et ses mystères paraissent lui convenir.

Deux résultats : d'abord, remarquez que le « faire-part » est rédigé en français ; le français « gagne » en même temps que le christianisme. En second lieu, il ne s'agit plus, comme chez les fétichistes, d'une « famille » au sens large, analogue à la gens romaine, ou à celle du vieux droit germanique : c'est la famille de type chrétien-occidental : mère, sœur, tantes, enfants, petits-enfants, agnats et cognats directs. Observez pourtant comme elle est nombreuse ! Et c'est parce qu'elle est issue d'une union monogame. La polygamie est, en effet, par un paradoxe apparent, un obstacle à la natalité : car, alors, il n'y a que les riches qui peuvent « acheter » des femmes. Pour être riche, il faut être âgé. Quand on est âgé, on a peu d'enfants. Quand on est jeune, on a des matins triomphants. Mais, dans le cas de la polygamie réservée aux vieux, qui sont riches, les jeunes gens, qui n'ont pas encore d'argent, sont forcés de rester célibataires.

Autre remarque, d'ordre psychologique, et, je crois, importante : on ne s'entend absolument que sur les choses dont il n'est plus besoin de parler. Or, tous les chrétiens, à quelque race qu'ils appartiennent, ont sur le mensonge, le vol, le crime, le respect de la personne humaine, les relations entre hommes et femmes, les mêmes conceptions, sans qu'il soit besoin d'en parler... D'autre part, il faut reconnaître—ce qui est un inconvénient au moins passager—que la christianisation des fétichistes ébranle profondément l'ancienne organisation sociale, fondée sur la responsabilité totale de toute la gens, sous la domination du chef de cette gens, lequel, appuyé sur le sorcier (qui n'est qu'un prêtre fétichiste), parle au nom des ancêtres, qu'il représente et qui sont toujours vivants en lui.

Malgré cette réserve, une seule question pour finir : la France peut-elle abandonner à d'autres des populations qui ont appris à prier le Dieu qui est celui de toutes les races blanches civilisées dans sa langue ? Cela ne me semble pas possible. »

Eh non, La France ne cherche pas à abandonner à d'autres ce territoire, et ce n'est pas parce que les habitants sont devenus chrétiens, comme semble le supposer l'auteur de l'article. Les habitants du Cameroun ont eux-mêmes compris depuis des décennies que ce n'est pas par amour pour eux que les Allemands se sont installés sur leur territoire, ce n'est pas par amour pour eux que des hommes ont accouru et sont morts chez eux, les entraînant dans cette violence sans nom pendant la première guerre mondiale. Paul Messi, lors de son séjour en Allemagne avec Charles Atangana est stupéfait par la capacité des blancs à se massacrer.

La deuxième guerre mondiale et le Cameroun

Entre le 10 mai et le 22 juin 1940, l'Allemagne nazie a attaqué et occupé la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Le 22 juin 1940, en France, l'armistice est signé par le maréchal Pétain. Entre temps, le Général De Gaulle décide de continuer à se battre et se rend en Angleterre. Les Forces Françaises Libres s'opposent au gouvernement de Vichy sur le territoire français, gouvernement de collaboration avec les Nazis, ainsi que dans de nombreux territoires coloniaux. C'est le cas du Cameroun.

En effet, Félix Eboué, un guyanais noir descendant d'esclaves, est le premier noir gouverneur d'une colonie, celle du Tchad depuis 1939, veille de la guerre. C'est de ce pays qu'il annonce le ralliement du Tchad à la France libre.

Au Cameroun, certains Français certes minoritaires, décident de répondre à l'appel et aidés de Camerounais qui maîtrisent les parcours fluviaux, ils rejoignent le Nigéria sous occupation anglaise, et permettent l'arrivée en catimini du Colonel Leclerc le 27 août 1940 à Douala; signalons que chez les Français, certains quittent alors le Cameroun pour rejoindre les zones qu'ils considèrent « françaises », comme le Gabon ou le Sénégal.

C'est le cas de Pierre Boisson, le Gouverneur qui a signé l'arrêté délimitant le périmètre de Saa. Au Sénégal, il devient Gouverneur de l'AOF et va appliquer avec acharnement un arrêté du gouvernement Vichy daté du 17 septembre 1940, et qui indique que sur simple décision du Gouverneur d'une colonie, les individus dangereux pour les Allemands et le régime vichyssois peuvent être internés jusqu'à la cessation légale des hostilités. Parmi les détenus de Boisson, on trouve un de ses collègues, Edmond-Jean Louveau. Gouverneur des colonies, Administrateur supérieur de la Haute Côte d'Ivoire, ce dernier proclame le ralliement de sa région au Général de Gaulle. Il se rend à Dakar, invité par Boisson qui le condamne aux travaux forcés à perpétuité, à la confiscation de ses biens et à la déchéance de tous ses droits. Emprisonné à Riom, il réussit à s'évader en 1944 et gagne Alger.

Mais Boisson va plus loin que l'internement. Au 27 septembre 1942, on lui attribue au moins 115 condamnations à mort, 60 aux travaux forcés 354 arrestations et autres condamnations ou internements administratifs. Au moins, car l'Afrique occidentale est vaste et toutes les informations ne parviennent pas au Commandant Ponton qui tente d'évaluer les méfaits du Gouverneur Boisson. De plus, certains camps d'internement sont éloignés des capitales des territoires en question. Par ailleurs, peu de noms d'indigènes lui parviennent, alors même qu'ils font partie des victimes.

Et même tout près du Cameroun, au Gabon un homme d'église va s'en prendre aux anti-Vichy.

Le 11 septembre 1940, l'évêque de Libreville, Monseigneur Tardy, lance un appel aux Français de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun, appel qui s'adresse aussi aux chrétiens indigènes. Mgr Tardy fait lancer ce pamphlet par avion le 14 septembre, et l'appel est repris en France, sous le titre « *l'appel émouvant d'un évêque missionnaire* ». Nous en reproduisons quelques extraits.

« Français ! C'est un évêque Missionnaire qui vous parle d'esprit. Il est « patriote » autant que quiconque. Il y a vingt ans, il est parti volontaire avec les troupes coloniales du Cameroun. Il est Français libre. Les coloniaux qui le connaissent savent qu'il n'a jamais dit plus d'amen qu'il n'en convient et qu'il n'a pas selon son expression de charnière dans le dos... je manquerais à mon devoir d'évêque et de Français si je ne vous indiquais la voie

droite et loyale dans la clarté, dans la fidélité et dans l'honneur. La voie droite et loyale, il n'en est qu'une seule. C'est la fidélité à la Mère Patrie. C'est la confiance entière dans ses grands Chefs que sont le Maréchal Pétain et le Général Weygand. Dieu, qui veut le relèvement de notre chère France, hélas ! si abaissée et si douloureusement meurtrie, nous demande d'obéir à ces grands Français. Ils sont sans peur et sans reproche. Ils sont pour nous les plus sûrs garants du plus pur patriotisme et ils sont l'AUTORITE LEGITIME... »

Le journal continue en présentant comment l'évêque juge l'entreprise gaulliste :

« C'est la confusion et le désordre. C'est la force et la violence primant le droit, c'est le triste exemple, hélas donné à nos populations indigènes de la rébellion à main armée contre les représentants de la France...

Il faut voir clair. Cette rébellion a été exploitée et il faut qu'on le sache aussi pour des fins bassement politiques ou mercantiles. Et c'est là ce qu'un VRAI FRANÇAIS n'admettra jamais. On n'abandonne pas sa mère, surtout quand elle est blessée et meurtrie pour une question de ravitaillement ou pour moins encore.

Pour nous MISSIONNAIRES, pour vous CATHOLIQUES, pour vous CHRETIENS INDIGENES, le devoir est clair. »

Le cas de Monseigneur Tardy n'est pas unique dans les positions de l'église française. Comme le signale Georges Cogniot en 1948, *« de notre temps, sous nos yeux, les prélats, les chefs responsables de l'Eglise romaine, les évêques chargés du patronat des Facultés et des écoles catholiques se sont, dans leur grande majorité, mis au service de l'envahisseur hitlérien et de ses complices français ; leurs appels à la trahison fourniraient la matière d'épaisses brochures... »*

Et citons Georges Padmore *« la France est discréditée par son incapacité à défendre ses citoyens blancs chez eux, et à assurer la protection de ses sujets coloniaux de couleur. »*

Malgré cela, les Camerounais vont toutefois participer à l'effort de guerre des Partisans de De Gaulle.

Participation des Camerounais à la seconde guerre mondiale

Commençons par les engagements militaires, avant de nous intéresser aux contributions financières.

Engagements militaires

Pendant la seconde guerre mondiale, de nombreux camerounais s'engagent auprès des forces françaises pour combattre le nazisme. Combien sont-ils décédés ? Combien ont disparu ? Combien en sont revenus ?

Le tableau ci-dessous nous donne quelques exemples de militaires camerounais morts pour la France pendant la seconde guerre mondiale, le lieu de décès, terrains situés aussi bien sur la terre africaine qu'ailleurs. Bien entendu, c'est une liste infime.

Lieu de décès	Date de décès	nom	Né à
Mali (El Obeid)	18 mai 1941	Ahanda Edouard	Etoudi
Syrie (Gabarheb)	11 juin 1941	Abessolo Ela	Ambam
Libye (Bir Hacheim)	09 juin 1942	Adiabo	Begné
Tchad (Fort Laury)	14 avril 1943	Abogso Jean	Lolodorf
Djibouti (Arta)	01-09-1943	Moukomo	Badoumga
Maroc (Rabat)	13 octobre 1943	Amougou Maurice	Popia-Kribi
Nigéria (Postikum)	18 mars 1944	Owona Cosmas	Zalom
France (Lyon)	14 septembre 1944	Bakote Paul	Tseko
Italie (Cassino)	22 mai 1944	Kamarou	Boko
Algérie (Batna)	08 juin 1944	Bengono Alexandre	Yaoundé
Madagascar (Tamatave)	24 novembre 1944	Abanda Kanga	Mengang

Des survivants, il y en a.

Des Camerounais sont décorés pour faits de résistance auprès des Forces Françaises Libres (FFL), comme c'est le cas d'un certain N'gaba Ndzana (sic), né vers 1911 à Ebogo. Et il ne s'agit pas de Ngaba Ndzana Médard.

Par contre, d'autres camerounais sont condamnés pour faits de trahison, car espérant d'après l'administration le retour des Allemands au Cameroun, dans leur hostilité aux Français.

En effet, à Douala a lieu un procès. Le 19 mars 1941, Dikongué Théodore Milton, condamné à mort par le tribunal militaire de Douala pour rapports avec l'ennemi est fusillé. Par ailleurs, une affaire considérée comme une propagande anti-française et d'intelligence avec l'ennemi amène devant le tribunal de 2^e degré de Douala 71 inculpés indigènes. Elle se termine le jeudi 31 juillet 1941 par l'acquittement de 56 prévenus et la condamnation de 15 autres à des peines allant de 8 ans à 2 ans de prison et de 10 ans à 5 ans d'interdiction de séjour.

Comment a commencé cette affaire ?

Un certain Edinguele Metome, surnommé Hilter, est condamné à 8 ans de prison, 10 ans d'interdiction de séjour et 2000 francs d'amende. Un autre, Teisseire, condamné à 10 ans de travaux forcés et un troisième, Gomboes, aux travaux forcés à perpétuité.

Lobé Manga-Priso est acquitté par le tribunal. Il est sembler-t-il l'auteur d'une lettre adressée le 17 août 1939 à Von Brauchitsch, chef des armées allemandes dans laquelle il exprime des sentiments anti-français. Dans sa lettre, il rappelle ses liens avec Rudolph Douala Manga-Bell, son neveu, exécuté ainsi que son secrétaire Ngosso Din par ordre du Gouverneur Ebermaier. Il évoque les « bienfaits de la colonisation allemande », cette dernière lui ayant fait don d'un terrain sur lequel se trouve à l'heure dite une plantation de cacao et de bananes couvrant une superficie de 50 hectares. C'est « grâce à cette plantation que mon fils aîné a pu faire en France ses études d'ingénieur d'Agronomie coloniale et que les autres ont pu faire leurs études dans diverses branches », ajoute-t-il.

Les 31 prisonniers acquittés sont membres d'une association pro-allemande, la K.E.D.G.V. (Kamerun Eingeboren Deutsch Gesin Verein), et ont un hymne intitulé « *Les chagrins de la captivité et les espoirs des compagnons allemands* ».

Les membres de deux autres associations pro-allemandes « Bund der Freunde » et « Mboka ma Yabassi » ont été lavés de tout soupçon, dit l'article cité.

Cependant, la population européenne de Douala est surprise par l'indulgence du tribunal selon son point de vue, accordée à Lobe Manga Priso, et ce d'autant plus que le Président de la jeunesse Camerounaise française a pris la « *défense de certains inculpés, de Manga Priso en particulier* ». Pour terminer, le Gouverneur Cournarie prend la décision d'interner Lobe Manga Priso pour 5 ans à Mora, dans l'extrême nord du Cameroun. Encore !

Dans le même article sont rapportées diverses décisions du gouverneur du Cameroun « témoignage officiel de satisfaction » à diverses personnes en service à la Sûreté aussi bien européennes que camerounaises, pour le zèle dont elles ont fait preuve « *au cours de l'instruction des affaires de propagande anti-française.* »

Pour le reste de la population, il va s'agir de contribuer financièrement à l'effort de guerre.

Contributions financières des Camerounais à la seconde guerre mondiale

Diverses souscriptions sont demandées aux habitants du Cameroun quelle que soit leur origine pour contribuer à l'effort de guerre français. Dans cette partie, nous présentons celles dont nous avons pu trouver des traces, ainsi que les souscripteurs Manguissa associés.

- Les avions spitfire – 1940

Le 29 octobre 1940, un premier appel aux populations du Cameroun dit français est lancé pour l'ouverture d'une souscription destinée à l'achat d'un avion : le Spitfire du Cameroun.

Le spitfire doit être offert à l'aviation anglaise, la RAF (Royal Air Force), en effort de guerre. Il est baptisé par les Alliés « *Cameroun Français* ». Les souscriptions permettent par la suite d'offrir un deuxième spitfire à la RAF, le « Yaoundé », puis un troisième qui sera offert au Général de Gaulle pour les Forces Françaises libres. En tout, ces souscriptions tout atteint la somme de 2 747 908 Francs.

Ci-dessous sont représentés les deux premiers avions offerts par les Camerounais, *le Cameroun Français*, et *le Yaoundé*.

Spitfire « Cameroun français »



Spitfire « Yaoundé »



- Souscription pour l'escadrille Normandie - 1941

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'escadrille Normandie est créée par le général de Gaulle et le commandant Mirlesse d'origine russe. Elle restera la seule force occidentale à s'être battue aux côtés de l'Armée rouge sur le sol soviétique. Plusieurs pilotes français de

cette escadrille s'illustrent sur différents champs de bataille. S'étant couverts de gloire en 1944 lors de la grande offensive russe dans la région du fleuve Niémen, Le Maréchal Staline décide de rebaptiser l'Escadrille Normandie du nom de « *Normandie-Niémen* ».

Comme précédemment, les Camerounais répondent à l'appel d'une souscription pour les avions de cette escadrille. Ci-dessous est présentée la liste de quelques souscripteurs de la subdivision de Saa.

Escadrille Normandie – 1943 – Subdivision de Saa –

Liste de quelques souscripteurs

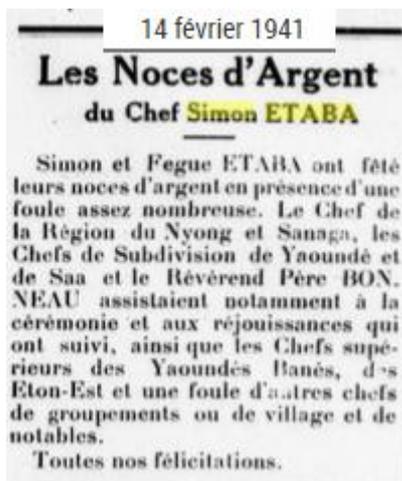
Noms	Souscription	Noms (suite)	Souscription
Ongolo Pierre – Chef supérieur (sic)	300	Akono Joseph	100
Population des villages du groupement Manguissa	15 809	Onguene Ebassimbi	100
Zogo Simeon	50	Onguene Bandolo	50
Metomo Mballa	50	Mekanda Ndzié	50
Elegue Jacques	50	Bekaga Ongolo	100
Mekanda Paul	50	Awono Sangala	50
Eyebe Thimothée	50	Ekassi Maurice	100
Ayissi Mbala	50	Tiga Pierre	50
Kanga Yebé	50	Abendore Cerôme	100
Bessa Kanga	50	Elouga Tamba	100
Atangana Odia	50	Edongo Mélingui	50
Zogo Richard	50	Ndzana Ngaba	100
Betia Ndili	50	Atangana Ngaba	50
Abega Tsondo	50	Minkoulou Ndzomo	50
Ndjana Essimi	100	Ayissi Andzama	50
Ahanda Cartor	50	Kondo Etemé	50
Etambi Mbala	50	Fouda Mathias	100
Menguene Ndoumba	50	Fouda Letono	50
Atangana Kah	100	Ongolo Abanda	100
Ndzana Gabriel	100	Ayissi Benoit	100
Ongolo Essaga	100	Beyinda Paul	50
Eloundou Aliguena	100	Amenda Bourchard	50
Bilogue Fouda	50	Elouga Simon	100
Eloundou Ossegué	50		

Ceci n'empêche pas de poursuivre des réjouissances chez certains chefs.

C'est un journal espagnol qui nous rapporte les faits : Charles Atangana, appelé par le journal Carlos Atangana comme autrefois, se marie en janvier 1940. Nous le savons veuf de Marie Biloa depuis le 10 mai 1939.

La revue *Guinea Espanola* a repris l'information d'un journal publié par le renommé Joseph Ayissi, catéchiste puis instituteur à Mvolyé. Le nom de la mariée n'est pas fourni. Par contre il est indiqué qu'elle sort de la Sixa de Mvolyé et que les témoins des époux sont le chef de la subdivision Guilloux et son épouse Mme Salin. Le mariage est béni par Mgr Graffin. A l'église, les séminaristes entonnent des cantiques accompagnés par l'orgue. Les festivités auxquelles participent toute la coterie européenne religieuse ou laïque, les chefs indigènes et la population ont duré trois jours.

Un autre chef, Simon Etaba d'Efok, organise à son tour des festivités. Comme l'indique cette annonce (BNF), il fête ses noces d'Argent, c'est-à-dire ses 25 ans de mariage en 1941, accompagné du beau monde religieux et administratif sans oublier des chefs de tous ordres.



Par ailleurs le 30 octobre 1942, un journal de la France libre du Cameroun publie un appel invitant les indigènes à participer à un tournoi de football dans les villes de Yaoundé, Edéa, Nkongsamba, Dschang, et Abong-bang, au profit de la « France qui combat ». Cette « grande journée nationale » est fixée le 11 novembre 1942. Le journal précise que les recettes intégrales sont « réservées à l'achat d'avions destinés à l'escadrille « Normandie » qui combat sur le front russe. »

Les demandes de souscriptions se poursuivent.

Entre-temps, le 16 septembre 1942, le Général de Gaulle arrive à Yaoundé. Il est évidemment accueilli par une foule nombreuse et fait un discours au palais du Gouvernement dont nous ne retenons que ces paroles :

« Il est absolument essentiel d’abord, que l’Empire participe à la libération de la Patrie. Je n’oublierai jamais et personne n’oubliera jamais, l’Histoire n’oubliera pas que c’est de l’Afrique Equatoriale et du Cameroun que sont partis les premiers signaux du réveil de l’Empire. »

Dans l’après-midi, à Douala où il se rend, il renouvelle sa reconnaissance au Cameroun et le Gouverneur Cournarie lui confirme *« l’assurance que la population du Cameroun est prête à tous les sacrifices. »*

Et effectivement, prêts ou pas, les sacrifices se poursuivent ne serait-ce qu’à travers les demandes de souscriptions pour *« la libération de la Patrie »* du Général De Gaulle.

- 1942 – Souscription pour la construction de l’église de Fort-Lamy

En 1942 toujours une autre souscription est demandée pour répondre à une demande du Général Leclerc d’ériger une église à Fort-Lamy, afin que *« l’esprit de résistance de l’Afrique Française trouvât une expression durable à l’endroit même où le Gouverneur Éboué et ses compagnons avaient entendu se soustraire à l’insidieuse lâcheté de Vichy et à la barbarie païenne que cette lâcheté devait entraîner »*, nous informe un article d’une revue de Brazzaville.

A Saa répondent à cette souscription :

- L’administrateur Merlin de Saa - 236 Fr 05 cents
- le Docteur Aujoulat d’Efo - 300 Fr
- le R. P. Johasekt de la mission catholique de Saa - 100 Fr.

Mais pas seulement. Nous trouvons aussi sous l’intitulé *« Chefferie supérieure des Manguissa »*, une liste de villages que nous reproduisons dans le tableau ci-dessous.

Souscriptions pour la construction de l’église de Fort-Lamy en 1942 – Chefferie Manguissa	
Villages	Souscription (Francs et centimes)
Saa	236 .05
Elessogué	195 .50
Nsan-Mendouga	156
Ndovolo	59
Nkol-Ebouma	260
Kokoé	79
Nkol-Ebassimbi	101

Ndong-Elang	134 .35
Nkol-Elouga	208 .50
Nkang-Efok	71
Mbénéga	113 .20
Lenyong	82 .10
Nlong-Zok	89 .85
Dzougnat	91
Ebebda II	67
Mbassila	125

- Souscription Valmy – 1943

Une souscription en 1943 est demandée dont l'objet est présenté ainsi :

« L'instant approche où va s'engager l'action décisive pour la libération de la France. Les Français qui se trouvent hors de la Métropole ont le devoir de tout faire pour aider ceux qui sont sur le sol national et n'ont jamais accepté la défaite. Chacun d'eux doit donner aux alliés et au monde l'exemple de la solidarité nationale.

« C'est pourquoi le Comité central de la France Combattante en Afrique du Nord en accord avec le Comité Français de la Libération Nationale a décidé d'organiser une grande campagne de solidarité française qui commencera le 20 septembre ; anniversaire de la victoire de Valmy et sera couronnée le 11 Novembre par une journée patriotique d'aide aux combattants de la résistance.

« Les fonds qui seront recueillis à partir du 20 septembre seront destinés :

1. — A ravitailler en armes, munitions et vivres les héroïques combattants des organisations paramilitaires qui chaque jour risquent leur vie en multipliant les actes d'audace pour harceler l'ennemi.

2. — A assurer la subsistance des réfractaires à la relève de ces jeunes Français qui, refusant leurs bras à l'effort de guerre allemand, ont préféré le combat à l'esclavage.

« Nous faisons appel à toutes les organisations, à tous les groupements, à toutes les bonnes volontés, où qu'elles soient, pour assurer le plein succès de cette grande campagne patriotique. Nous sommes sûrs que les populations d'Afrique du Nord, de l'Empire, conscientes des responsabilités que leur impose le privilège d'être libérées auront à coeur de venir en aide à la France qui combat.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à donner leur obole pour cette souscription qui est un devoir national. »

Pour cette souscription, nous n'avons retrouvé que quelques éléments sur la subdivision de Saa.

M. Spandos	1000
M. Marinos	2000
Groupement	Manguissa à Saa	32267
_____	Eton de Nkolmvak	10912
_____	Nkolbogo	6250,75
_____	Endinding	8554,45
_____	Lebamzip	3344
_____	Obala	3583,50
_____	Nkolkossé	8493,50
_____	Kougouda	4277
Canton Eton	Loua	7246,50

_____	Eyen Meyong	3062,50
_____	Efok	4184,50

En cette même année 1943, dans un article en date du 3 septembre, la Revue « Cameroun libre » publie l'annonce du décès et des obsèques de Charles Atangana, comme en indique la copie ci-dessous. L'encart se trouve sur la dernière page du journal, entre deux autres encarts, l'un sur l'assassinat du roi Boris de Bulgarie, un pro-hitlérien, le deuxième sur les prix de certaines denrées à Yaoundé, que nous avons tenu à reproduire.

<p>MORT DE CHARLES ATANGANA</p> <p>Charles Atangana, Chef supérieur des Yaoundés-Banés, Chevalier de la Légion d'honneur, est décédé mercredi dernier, 1^{er} Septembre, à son domicile, des suites d'une longue et douloureuse maladie.</p> <p>Ses obsèques ont eu lieu le 2 Septembre, à 10 heures du matin, dans la cathédrale de la Mission Catholique de Mvolyé. Une grande affluence d'Européens et surtout d'Indigènes avaient tenu à assister à cette cérémonie.</p> <p>Au cimetière, M. Salin, Administrateur-Maire de Yaoundé en termes émus, retraça la carrière du défunt unanimement regretté de toute la population indigène.</p> <p>A son fils, à son frère et à toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.</p>	<p>Le Chef de la Région de Nyong et Sanaga porte à la connaissance de MM. les commerçants de la place que, par décision en date du 30 Août 1943 de la Commission Régionale de Fixation des prix de Yaoundé, les prix des articles suivants sont fixés comme ci-après :</p> <p>JEAN ABTOUR</p> <table> <tr> <td>Dame-jeanne de vin blanc de 10 litres</td> <td>317 40</td> </tr> <tr> <td>Dame-jeanne de vin rouge de 10 litres.</td> <td>317 40</td> </tr> </table> <p>C^o. F. A. O.</p> <table> <tr> <td>Vin blanc " Nabao " de table sec le litre par barrique.....</td> <td>18 50</td> </tr> <tr> <td>le litre au détail.....</td> <td>19 50</td> </tr> <tr> <td>Vin rouge " Nabao " de table le litre par barrique.....</td> <td>18 75</td> </tr> <tr> <td>le litre au détail.....</td> <td>19 75</td> </tr> <tr> <td>Vin " Nabao " blanc et rouge en dame-jeanne de 10 litres.....</td> <td>447 »</td> </tr> </table> <p>S. H. O.</p> <table> <tr> <td>Sel en sac de 112 lbs en gros.....</td> <td>118 »</td> </tr> <tr> <td>au détail.....</td> <td>131 »</td> </tr> </table>	Dame-jeanne de vin blanc de 10 litres	317 40	Dame-jeanne de vin rouge de 10 litres.	317 40	Vin blanc " Nabao " de table sec le litre par barrique.....	18 50	le litre au détail.....	19 50	Vin rouge " Nabao " de table le litre par barrique.....	18 75	le litre au détail.....	19 75	Vin " Nabao " blanc et rouge en dame-jeanne de 10 litres.....	447 »	Sel en sac de 112 lbs en gros.....	118 »	au détail.....	131 »
Dame-jeanne de vin blanc de 10 litres	317 40																		
Dame-jeanne de vin rouge de 10 litres.	317 40																		
Vin blanc " Nabao " de table sec le litre par barrique.....	18 50																		
le litre au détail.....	19 50																		
Vin rouge " Nabao " de table le litre par barrique.....	18 75																		
le litre au détail.....	19 75																		
Vin " Nabao " blanc et rouge en dame-jeanne de 10 litres.....	447 »																		
Sel en sac de 112 lbs en gros.....	118 »																		
au détail.....	131 »																		

Si peu. Pour le principal collaborateur de l'administration. A-t-il dans ces années de guerre manifesté un quelconque souhait de voir le retour de l'Allemagne au Cameroun ? Il est vrai que les journaux de la métropole évoquent régulièrement les demandes de l'Allemagne bien avant le début de la guerre de recouvrer ses anciennes colonies, en particulier le Kamerun. Et d'ailleurs, un paquebot « Kamerun » de la société Woermann continue à sillonner les mers. En 1936, on l'accuse de transport d'armes vers l'Espagne en guerre civile. Et sur le territoire camerounais, des Allemands sont présents sous une autre nationalité, en général suisse. En guinée équatoriale, territoire de Franco le nazi, ils sont pléthore dans les activités commerciales diverses.

- **Souscription en faveur des prisonniers et déportés - 1944**

La souscription précédente est suivie en 1944 par un appel vers les habitants du Cameroun pour une collecte en faveur des prisonniers et des déportés.

Le 22 mai 1944, l'Administrateur-Maire de Yaoundé Salin ouvre cette souscription en faveur « *de nos prisonniers et Déportés* ». Il demande à toute la population de Yaoundé (circonscription), « *qui elle a la chance de se trouver à l'abri, de manger à sa faim, de ne manquer pour ainsi dire de rien, de se montrer très généreuse pour nos compatriotes malheureux* .» A lire le texte, on pourrait penser qu'il s'adresse aux européens et affiliés. Cependant, les résultats obtenus révèlent qu'elle s'étend aux populations noires, à moins que ces derniers en ces instants soient assimilés aux compatriotes évoqués par Salin et mangent à leur faim, ce dont nous doutons. Par exemple, pour la Subdivision de Saa, on trouve publiée le 9 juin 1944 la liste ci-dessous. A côté de 16 noms de Greco-Levantins (Syrie, Liban, ...), apparaissent les populations Manguissa, Eton et Batsenga.

Palogakis	500	Pers. indigène Subdiv. Saa	661	
Katsaris	500	Groupement	Manguissa	17815,5
Devanakis	500	-----	Eton de Kougda	6040
Meimaris	500	-----	Eton d'Obala	9098
Delyannis (frères)	500	-----	Eton d'Endingding	10455,5
Pissinos	500	-----	Eton de Lebamzip	4459
Papadopoulos	500	-----	Nkolbogo I	9000
Cleopas	1000	-----	Eton de Nkolkossé	16602
Xenophontos Militiade	1500	-----	Eton de Nkol-Mvak	13389
Abdallah frères	1000	Canton d'Eyen-Meyong	1895	
Meleagros	1000	Village d'Efok, chef Onomo Hubert	800	
Spandos	500	Groupement Batschenga	701	
Kulikovsky	500	Divers	2675	
Sprecher	500				
Total Subdivision Saa					104591	

Bien entendu, état de guerre oblige, des restrictions sont imposées. Par exemple, par un arrêté du 23 janvier 1942, la vente du pain et de la farine est interdite aux indigènes. Quant aux Européens, des tickets de rationnement leur sont fournis, et les quantités de pain ou de farine réglementées.

Et malgré ces souscriptions, malgré ces appels à l'effort de guerre pour libérer la France, les travaux forcés sont réinstaurés, avec évidemment beaucoup d'insatisfaction de part et d'autre.

En 1942, le rapport annuel de la circonscription de Yaoundé relève que « *l'administration indigène est déficiente et sera toujours difficile à améliorer ... le niveau de*

répression n'est pas assez élevé. Le résultat en est que les indigènes deviennent de plus en plus arrogants envers les européens. »

Arrogants ? Non. Révoltés, oui, et cela va être le cas des Manguissa.

Révolte des Manguissa – 1942 – Bétaré Oya

En cette même année 1942, un contingent d'Etons et de Manguissa est envoyé aux travaux forcés pour l'extraction d'or dans les mines de Bétaré Oya. Ils organisent l'une des rares résistances contre le gouvernement français dans la région de Yaoundé. Le chef supérieur Albert Ateba (Eton-est), qui pourtant n'exerce pas de pouvoir direct, est envoyé comme médiateur entre les maîtres européens, et les insoumis. Il meurt peu après, le 12 décembre 1942, et ne sera jamais remplacé.

Le mécontentement gronde donc dans la région et persiste longtemps.

En même temps un décret du 15 septembre 1943 signé à Alger par GIRAUD et DE GAULLE (Comité français de la libération nationale) exempte l'or du Cameroun français (en lingots, poudre ou feuilles) de la taxe sur le chiffre d'affaires à l'exportation.

Et pourtant les Camerounais souffrent encore plus.

Arrivée de De Gaulle – conférence de Brazzaville

La conférence de Brazzaville se tient du 30 janvier au 8 février 1944, chez Félix Eboué, alors gouverneur. On y décide l'abandon de la doctrine coloniale d'assimilation mais le rejet de tout droit à l'autonomie complète ou à l'indépendance des territoires occupés. Tous les mouvements politiques français approuvent cette nouvelle politique de l'Union française.

Mais qui se soucie des populations noires en cette période de guerre ?

Le 5 mai 1944, un article de la revue *Cameroun libre*, signé J. M. C. lance un cri d'alarme : « *un peu partout les villages se dépeuplent. La proportion des vieillards s'accroît, les enfants diminuent.*

Cela est vrai pour nos populations de forêt, Ewondo, Boulou, Bassa. Certaines tribus même sont en voie de disparition : Mabéa, par exemple, Ewuzok ou Mvae... Il est temps de le dire, de le crier, la vague d'anéantissement qui a dépeuplé le bassin congolais exerce ses ravages chez nous. Allons-nous assister à la réalisation de la sinistre prophétie du baron de Mandat-Grancey : « L'Afrique a résisté à trois siècles de traite des esclaves. Elle ne résistera pas à cinquante ans de civilisation » ?»

Evidemment, l'article évoque les mêmes raisons dont les diverses maladies déjà maintes fois signalées, cependant souligne aussi la famine qui frappe certaines populations.

Le 11 août 1944, c'est le Secrétaire du Syndicat des Fonctionnaires du Cameroun, membre du syndicat Confédération Générale Du Travail (CGT), Maurice Soulier qui s'adresse au Gouverneur, à Douala. Il rappelle qu'en France, la CGT, taxée de communiste, a 95% des membres dans les comités de lutte contre l'occupant nazi. Il souligne qu'une consigne a été donnée aux membres des territoires libérés dont le Cameroun, « *de travailler de toutes ses forces pour un rendement accru afin d'abrèger le plus possible le martyre de nos camarades de France et de hâter la libération de la Patrie.* » Depuis plusieurs années, dit Soulier, « *les cheminots noirs au nombre d'un millier sont groupés en une organisation quasi-syndicale.* »

Dans son playdoyer publié dans le journal « *l'Eveil du Cameroun* », directeur Charles Lalanne, il évoque un message antérieur du 6 juillet 1944 destiné au représentant du Gouverneur lors d'une réunion regroupant un ensemble de représentants européens de diverses entités économiques, administratives et religieuses à Douala. Dans son playdoyer, il a attiré l'attention du Gouverneur sur le mécontentement qui couve au Cameroun. Il a demandé que l'Administration du territoire fasse d'urgence quelque chose pour, « *empêcher la hausse constante et vertigineuse du coût de la vie ..., revaloriser d'urgence les traitements des travailleurs européens et surtout les salaires des travailleurs indigènes qui, sous alimentés, crèvent littéralement de faim.* »

L'administration a fait un premier pas, les Fonctionnaires et auxiliaires ont été augmentés de 150 à 300 francs par mois. Cependant, ajoute Soulier, « *les ouvriers, les manœuvres, c'est-à-dire les journaliers de l'Administration ou du commerce qui pour une grosse part ne touchent pas ou à peine 150 francs par mois, n'ont pas été augmentés.* » Et Soulier de préciser que ce sont ceux-là qui s'agitent car ils ne comprennent pas pourquoi seuls, ils ne sont pas augmentés. Par ailleurs, prévient-il, « *d'autres indigènes, poussés par la faim, risquent demain de manifester leur mauvaise humeur.* »

Evidemment, au Cameroun, si l'ensemble des Français qui y demeurent encore sont pour la libération de la France, des tensions existent sur les choix politiques des uns et des autres.

Et effectivement les prévisions de Soulier se réalisent.

Sans relever toutes les manifestations liées au mécontentement des noirs, nous choisissons de présenter quelques éléments d'événements survenus à Douala en 1945. C'est encore le journal « *l'Eveil du Cameroun* », sous la plume de son directeur Charles Lalanne, anti-CGT notoire, que nous trouvons une relation de ces faits.

Tout semble démarrer par l'étude d'une enquête sur les revendications salariales des manœuvres noirs le 9 septembre 1945 à la chambre de commerce de Douala. Lalanne conclut « c'est tout, et l'on remet cela dans les dossiers poussiéreux de l'Administration où dorment depuis des temps des sollicitations sans fin. »

Mais ce n'est pas tout. Le jeudi 20 septembre 1945, les travailleurs du chemin de fer de Bonabéri-Nkongsamba démarrent une grève. Samedi 22, le directeur du réseau tente une négociation. Le travail doit reprendre lundi 24 septembre. Cependant, ce ne sera pas le cas. Les travailleurs décident de poursuivre la grève.

Les Européens découvrent divers faits.

Le dimanche 23 septembre 1945, Lalanne apprend d'un Maître du Barreau de Douala que son personnel lui a formulé ses inquiétudes de ne pouvoir le servir le lendemain, « des hommes armés de bâtons, délégués par les grévistes, devant les en empêcher. » Lalanne prend l'information pour certaine, affirmant sur un ton ironique la raison puisque « *venant d'un des défenseurs qui s'est dévoué à la défense des noirs indigènes et qui ne cesse de leur prodiguer des conseils, de bons conseils.* » Ses informations se confirment de proche en proche dans la ville. Les noirs auraient pris certaines décisions visant à « *empêcher des masses d'indigènes de se rendre au travail.* » Et pas seulement. « *Les organisateurs de la grève, jouant sur la défense publiée par la Radio-presse aux indigènes de sortir de leurs quartiers aux fins de vaccination, en profiteront pour interdire par la force à nos employés de venir travailler.* »

Lalanne dans son rôle de journaliste tente de prévenir les autorités dont le chef de la subdivision de Douala, le sous-chef de la sûreté, sans oublier l'Administrateur maire de Douala. Le chef du réseau de Bonabéri semble sceptique, et déçu de ces nouvelles, sans plus.

Effectivement, lundi à Douala, même le service de la Sûreté est débordé par le déferlement de « *bandes d'énergumènes* », comme les désigne Lalanne. Attaque du Grand Hôtel, de la Banque d'Afrique Occidentale (B.A.O.), tentative vers les bureaux de l'Administration, ...

Lalanne accuse l'administration qui a fait passer une note demandant aux gendarmes de ne pas tirer, note dont les grévistes appelés par Lalanne « la pègre », disposent. Et les gendarmes noirs deviennent selon lui les complices des grévistes : « *la pègre de Douala est de beaucoup dans leur entourage et dans celui des tirailleurs d'ailleurs. Une épuration et une ségrégation de ces milieux s'impose. Le problème a largement dépassé le cadre des revendications.* » Et de clamer : « *C'est une émeute. C'est une insurrection. Les vies, les biens, ... sont en danger.* »

Et surtout, pendant ces émeutes, « *le sang européen a coulé.... L'école a été saccagée, ...le camp d'aviation a dû repousser les armes à la main les assaillants.* »

Plus de 200 européens réclament désormais des armes. Et ils vont les obtenir. Ils sont répartis en 4 à 6 groupes d'auto-défense. Les familles sont regroupées les unes chez les autres. De nombreux noirs fuient vers Bassa. La répression fait 8 morts ce lundi, selon le décompte européen.

Seulement voilà. Des Européens désignent certains de leurs compatriotes dirigeants syndicalistes responsables des émeutes, parmi lesquels Soulier, dont nous avons déjà parlé, et Lalaurie. Un certain Ollivier a choisi d'en découdre avec ce dernier. Il s'est rendu chez Lalaurie. Et Lalaurie a tiré, tuant Ollivier. Les obsèques d'Ollivier ont lieu à la cathédrale de Douala dès le lendemain.

Un laissez-passer est instauré à Douala pour les noirs, laissez-passer qui peut être remplacé par la carte de travail. Quant à Lalaurie, il attend son jugement.

Le bilan réel chez les noirs nous est inconnu.

Les années post-guerre

Le 24 octobre 1945 est instituée l'Organisation des Nations Nations Unies (ONU), enterrant ainsi la SDN, Société des Nations, qui existe depuis 1920.

Signalons tout de suite la création du Franc CFA. Un texte officiel indique : « *Le franc du Cameroun est le franc C.F.A. créé le 25 décembre 1945 et qui vaut actuellement 2 francs métropolitains. Le franc C.F.A. est librement convertible en toutes monnaies de la zone franc.* »

Le Cameroun passe du statut de territoire sous mandat à celui de territoire sous tutelle des Nations unies.

En lien avec la conférence de Brazzaville, une circulaire du 6 août 1945 prescrit aux chefs des territoires d'outre-mer de n'appliquer les sanctions de l'indigénat que dans des cas exceptionnels. Le 22 décembre 1945, Jacques Soustelle propose un décret supprimant au Cameroun et dans d'autres territoires, les sanctions ordinaires de l'indigénat, décret publié au J.O du 26 décembre 1945. Cependant, il constate que malgré cette circulaire, l'indigénat persiste dans son principe. « *Il ne se justifie pourtant plus. Puisque les territoires de la communauté française doivent désormais désigner des députés qui élus par les citoyens et*

non-citoyens participent avec leurs collègues de la métropole à l'élaboration de la nouvelle constitution. »

Dans la plupart des territoires occupés par la France, les revendications des colonisés sont de plus en plus exigeantes. Ils ont contribué à l'effort de guerre de la métropole. Bon nombre de leurs enfants sont allés mourir gratuitement, convaincus que ceux-là dont le pays a été envahi comprennent enfin ce que c'est que de vivre sous la botte d'un autre pays. Les soldats rentrés de ces guerres ne reçoivent aucune reconnaissance. Impossible de relever tous les soulèvements qui ont lieu dans ces années post-guerre. Citons quelques exemples.

Dès 1944, au Sénégal, des tirailleurs anciens prisonniers apprennent que leurs primes et indemnités de guerre ne leur seront pas versées. Ils organisent une manifestation. La réponse coloniale est le massacre de ces soldats. Le nombre de victimes est inconnu : 70 tirailleurs au maximum, selon les Français, près de 200, selon les Sénégalais.

A Madagascar, seul pays sous les tropiques avec le Cameroun à avoir mené une guerre pour son indépendance, une insurrection a lieu entre 1946 et 1947. Les Français répliquent. On évoque le chiffre de 40 000 morts. Plus loin, en Indochine commence la guerre contre le colon français dès 1946. Elle ne se terminera qu'en 1954, au moment où commence la seule guerre en Afrique actuellement reconnue par la France, la guerre d'Algérie.

Le Cameroun n'est pas en reste. Les lendemains de la guerre s'accompagnent de revendications de plus en plus pressantes pour recouvrer la liberté perdue depuis des décennies d'occupation. Ici, on se rappelle que l'on est le premier pays à se rallier aux Gaullistes, et que c'est d'ici que la France va mener les luttes pour le ralliement de l'Afrique centrale. Des syndicats se créent pour défendre les droits des Camerounais, des organisations tribales, des partis politiques voient le jour. Des Européens sensibles aux « *droits des peuples à disposer d'eux-mêmes* » soutiennent ceux qui combattent contre la colonisation, dont l'UPC, créée le 10 avril 1948 et caractérisée évidemment par les coloniaux de communiste. C'est le premier parti, et il est aussi celui qui demande aussitôt la réunification des deux Cameroun et l'indépendance, conformément à la charte de l'ONU.

Pour ceux de l'arrière-pays, la lutte contre les travaux forcés se poursuit sans oublier d'autres revendications comme nous allons le voir dans la partie qui suit. L'ONU devient le récipiendaire de très nombreuses pétitions où se lit le quotidien des Camerounais.

L'ONU et les Manguissa

Dans cette partie, nous regroupons un ensemble de données relatives aux revendications de Manguissa, quelles qu'elles soient, jusqu'aux premières années d'indépendance. Bien

entendu, nous ne pouvons pas ignorer certains voisins des Manguissa comme les Eton de Saa et environs. Certains des thèmes régulièrement évoqués dans les revendications font parfois l'objet d'une parenthèse.

A l'ONU -1949 – Une célèbre pétition -le cri des Manguissa

Le 27 septembre 1949, l'ONU organise une première mission de visite au Cameroun sous tutelle française. Sont désignés membres de la mission pour cette visite : M. Awni Khalady – Président (Irak) ; M. Alfred Claeys Boùuàert (Belgique) ; M. A. Ramos Pedrueza (Mexique) et M. Benjamin Gerig (Etats-Unis).

Le Mandat de la mission de visite est entre autres d'observer l'évolution des conditions politiques, économiques, sociales et de celles de l'instruction dans le territoire, d'accepter et de recevoir des pétitions. Lors du passage de la mission à Yaoundé en novembre 1949, c'est M. Casimir, Haut-Commissaire par interim qui la reçoit.

Le 1^{er} décembre 1949 est présentée au siège des Nations Unies, une pétition signée au nom des Manguissa. Le texte fourni a été traduit en anglais par l'ONU. Nous présentons ci-dessous le texte original rédigé en français, véritable cri de révolte mêlé de désespoir face à une injustice innommable.

Yaoundé, le 19/11/49

Nous soussignés habitants de la subdivision de Saa prions les membres de la Mission de visite Conseil de tutelle de prendre connaissance que le travail forcé et l'indigent existents encore dans notre subdivision.

Nous avons été arrêtés et envoyés à la voirie de Yaoundé où nous travaillons comme les esclaves. Nos logements se trouvent sur un terrain marécageux et les conditions dans lesquelles nous vivons ne sont pas admissibles et nous ne recevons ni nourriture, ni bois de chauffage. Nous sommes au nombre de plus de 101 personnes qui ont été arrêtés pour venir travailler. Nous avons entendu qu'il est interdit de taper sur quelqu'un sans cause. Pour nous autres on nous frappe et nous traite comme des prisonniers.

Alors quand le chef de groupement t'arrête, tu lui dit je refuse, il t'envoie à la poste de police d'Obala là où tu es obligé de payer 1200 frs. Il faut que vous arriviez ici à la compagnie pour voir comment nous sommes.

Signature commune

La liste des signataires de la pétition est présentée ci-dessous ; A priori, il s'agit de 65 personnes, cependant, en absence du nom de deux d'entre elles, la pétition sera présentée comme celle de 63 Manguissa.

1. .i.i.ecolo Bernard - A.D.	34. Onihondou Jean
2. Avono Etou - A.E.	35. Mandoman Alogue
3. Edzama Hubert - H.H.	36. - - - - -
4. Okala Berlelemy - O.B.	37. Ayissi Jacques
5. Ougnece Gaston - O.G.	38. Atangna Jean
6. Nomo Donacien	39. Nguma Manga
7. Eloudon Sosthène	40. Ebaga Gama
8. Mbah Maurice	41. Ntode Otsah
9. Nyola Ebogo	42. Messi Elias
10. Olinga Mbani	43. Nekomu Avono
11. Bela Zacharie	44. Noah Edzama
12. Ateha Hubert	45. Noah Antoine
13. Avono Ansha	46. Elouga Fouda
14. Anono Jean	47. Elouga Noah
15. Ayissi Nguede	48. Lomo Bassa
16. Ombede Noah	49. Neme Ivogo
17. Ohoouza Nluga	50. Zogo Adalbert (N°51 cmis)
18. Etundi Gustave	51. Fouda Joseph
19. Okala Chourad	52. Assiga Joseph
20. Etoga Auguste	53. Belinga Exuba
21. Ivogo Ferfinos	54. Edouga Timothé
22. Engolo Ambroise	55. Atono Legue
23. Onale Venant	56. Avono Pascal
24. Fouda Bidzono	57. Ivogo Edouza
25. Assolo Ngono	58. Otila Lebrono
26. Ntsogo Lemana	59. Fogo Dieudonné
27. Messi Jean	60. Tuna Manga
28. Onana Mhida	61. Mlongo Lehogo
29. Enama Nicolas	62. Motomo Feana
30. Mado Ambroise	63. Youda Etroe
31. Obama Tadeus	64. Manguissa
32. Ayissi Sébastien	65. Manguissa
33. Eyelic Norbert	

Cette pétition va devenir célèbre.

Elle est citée par une autre pétition d'un syndicat qui précise :

In the Saa Subdivision (Yaunde), the Administration stages mass arrests of planters, who are then employed on administrative work-sites as labourers. Even women with babies have been conscripted to carry official parcels for distances of as much as 35 km.

Le comité des pétitions établi par le conseil de tutelle à sa 14^e rencontre de la 6^e session et composé de représentants de l'Australie, de la Chine, de la République dominicaine, de la nouvelle Zélande, des Philippines et des USA examine les 22, 23, 24, 30 et 31 mars 1950 un ensemble de 9 pétitions regroupées sur un thème commun :

Les pétitionnaires affirment en étayant leurs dires par de nombreux exemples que le travail forcé persiste au Cameroun en dépit de son abolition par une loi française de 1946 (dite loi Houphouet-Boigny). Ils demandent l'interdiction urgente « *sans restriction ou ambiguïté* » (Union des syndicats confédérés du Cameroun) du travail forcé. 9 pétitions sont ainsi regroupées dont celle des habitants de Saa, 3 de l'UPC, 2 de la CSGT et les deux autres venant l'une des populations de la région du Nyong et Sanaga, et la dernière des petits planteurs d'Eseka. Le comité indique que les représentants de la France n'ont apporté aucun commentaire sur ces pétitions.

La pétition des habitants de Saa ne va pas rester enfermée dans les archives de l'ONU, accessibles alors à un public restreint.

Une revue française, « Démocratie Nouvelle », va la rendre célèbre. En mai 1951, elle publie un Numéro spécial. Et dans ce numéro, Aimé Césaire, alors député à la Martinique prend la parole dans une rubrique intitulée *colonisation et civilisation* :

« Je regarde et je vois partout où il y a, face à face, colonisateurs et colonisés, la force, la brutalité, la cruauté, le sadisme, le heurt et, en parodie de la formation culturelle, la fabrication hâtive de quelques milliers de fonctionnaires subalternes, de boys, d'artisans, d'employés de commerce et d'interprètes nécessaires à la bonne marche des affaires.

Entre colonisateur et colonisés, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, l'impôt, le vol, le viol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie, des élites décérébrées, des masses avilies.

Aucun contact humain, mais des rapports de domination et de soumission qui transforment l'homme colonisateur en pion, en adjudant, en garde chiourne, en chicotte et l'homme indigène en instrument de production. »

Jacques Mitterand, frère cadet du Président français François Mitterand, ajoute « *Qu'est-ce donc que la vie d'un noir dans ces territoires lointains ? La chicotte a repris sa place d'honneur dans l'arsenal de la civilisation et les coups de fusils des gardes de cercle n'ont pas d'écho en Europe ! Les arrestations arbitraires, les incendies de paillottes, les tortures, ont enfin rétabli l'hégémonie de l'Homme Blanc.* »

Abdoulaye Diallo (1916-1998) est un guinéen. En 1951, il est vice-président de la Fédération Syndicale Mondiale. Son témoignage dans le même numéro spécial a retenu notre attention. Il cite des exemples de salaires prévus par le Haut-Commissaire du Cameroun par un arrêté du 23 février 1950 : dans les mines du Mayo-Darlé, 29 francs par jour de travail, dans celles de Meiganga, 29 francs, et 25 francs dans le reste de l'Adamaoua. Diallo écrit : « *quand on sait que la viande coûte près de 100 francs le kilo, que le riz revient à 70 francs le*

kilo, le manioc à 67 francs le kilo, on se rend mieux compte de la valeur réelle de ces salaires de misère et on comprend que les travailleurs sont employés presque sans être payés, et qu'en somme le travail forcé n'est pas supprimé. »

Dans la même publication, une contribution de M. Jean. Dresch, professeur à la Sorbonne porte sur les fameux « *bienfaits de la colonisation* », thème classique des discours officiels et de la littérature coloniale. Sous le paragraphe intitulé « *quelques tableaux d'atroces misères* », il illustre à travers divers exemples combien la colonisation est destructrice dans son ensemble, malgré les efforts de quelques européens dont certains médecins qui se dévouent à leurs tâches pour essayer de limiter les effets de cette violence. L'auteur évoque ainsi au Cameroun la misère qui s'abat sur la population, la main d'œuvre corvéable à merci, les incursions policières dans les villages où hommes et femmes sont raflés pour les travaux forcés.

Afin d'illustrer cette misère, l'auteur explique que lors du passage d'une mission de visite de la mission des Nations unies dans le Cameroun français une pétition lui a été adressée. Elle a été rédigée en date du 19 novembre 1949 au nom des habitants du district de Saa. Le texte de la pétition est entièrement cité, avec bien entendu, l'orthographe corrigée, et en sus l'indication que la pétition est rédigée au nom des habitants du district de Saa. Nous reproduisons le texte tel que présenté par Jean Dresch :

au nom des habitants du district de Saa, en date du 19 novembre 1949, déclare :
« Nous avons été arrêtés et envoyés aux travaux pour l'établissement de la route de Yaoundé où nous travaillons comme des esclaves. Nos cantonnements se trouvent sur un terrain marécageux, nos conditions d'existence sont intolérables, nous ne recevons ni nourriture ni bois de chauffage. Nous sommes 101 personnes arrêtées pour venir travailler ici. On nous a dit qu'il est interdit de frapper quelqu'un sans raison : en ce qui nous concerne, ils nous battent et nous traitent comme des prisonniers. »

Entre temps, discrètement, l'Occupant français choisit de promouvoir Ongolo Zogo Pierre. En effet, un décret du 1^{er} mars 1950 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre de l'Union française, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et de la France d'outre-mer promeut au grade de chevalier ONGOLO ZOGO Pierre. Dans ce document, Ongolo Zogo est présenté comme « *chef supérieur des Manguissa à Saa (Cameroun) ; 20 ans de service.* » S'agit-il de calmer les Manguissa ?

Dans tous les cas, la pétition des Manguissa reçue par la mission des Nations Unies semble avoir reçu au moins des autorités cette réponse. Cependant, les Manguissa semblent toujours aussi soucieux de résister autant que faire se peut aux injonctions de l'administration.

Les Manguissa résistent aux injections de la lomidine.

Nous avons suivi le valeureux combat du médecin militaire Eugène Jamot et de ses équipes contre la maladie du sommeil. Jamot est décédé en France en 1937. Mais pas la pandémie dont il aurait voulu sortir victorieux. Le rapport annuel de la France vers l'ONU en 1954 signale que les campagnes de prospection et de soins se sont poursuivies. Il fournit le nombre de trypanosomés dépistés depuis 5 ans, l'année 1938 servant de base.

Années	1938	1950	1951	1952	1953	1954
Cas dépistés	4 216	1918	1430	744	1125	742

On lit aussi que « *la lomidinisation préventive a porté sur 235 678 habitants ainsi répartis par région* » : Nord-Cameroun : 29 118 ; Bamoun : 18 152 ; Bamiléké : 9 401 ; Mungo : 59 859 ; Wouri : 6 645 ; Mbam : 802 ; Nyong-et-Sanaga : 49 068 ; Haut-Nyong : 38 638 et Boumba-Ngoko : 23 995.

Les commandes pour cette lomidinisation sont aussi rapportées :

Dépenses en trypanocides.

	Unité	Consommation 1952	Consommation 1953	Consommation 1954	Commande 1955
Lomidine (poudre).....	kg.	39,700	60	51,200	0
Lomidine (flacon).....	Nombre	0	0	2.300	14.000
Tryparsamide et Moranyl...	kg.	81,550	50	80,450	200
Arsobal (flacon).....	Nombre	760	500	6.600	20.000

Mais de quoi s'agit-il ?

En ces années post-guerre, ce sont tous les territoires de l'Afrique de l'ouest qui sont concernés par la même souche de maladie du sommeil et donc aussi les métropoles occidentales des divers territoires occupés. Les Scientifiques des laboratoires pharmaceutiques n'ont pas cessé de rechercher un moyen de vaincre définitivement le trypanosome, et la fin des années 40 marque enfin un espoir, celui d'un vaccin contre la maladie du sommeil par injection de la lomidine.

Les premières tentatives de vaccin dans les territoires occupés par la Grande-Bretagne s'avèrent prometteuses. La France a une vitrine, le Cameroun, ce territoire dont la SDN, puis

l'ONU reçoivent des rapports annuels révélant ses grandes compétences de colonisateur soucieux du bien-être de ses noirs.

Alors, à son tour, confiante, elle va profiter des lois renouvelées de l'indigénat pour se lancer dans des campagnes de vaccination à grande échelle. En effet, au Cameroun, dès le 13 juin 1947, le passeport sanitaire est établi dans les zones reconnues infectées de trypanosomiase, soit quasiment tout le territoire. Le 1^{er} juin 1948, toujours au nom du code de l'indigénat, un arrêté rend obligatoires les visites médicales de dépistage suivi de soins. Il s'agit de reprendre les méthodes militaires de Jamot. Et comme auparavant, les infractions sont punies d'emprisonnement de 1 à 15 jours.

Celui qui décrit la lomidinisation au Cameroun se nomme Lachenal. Sans relater ici le hasard qui lui a permis d'accéder aux archives du laboratoire français entourant le scandale de la lomidinisation au Cameroun, nous en reprenons quelques éléments. L'ouvrage s'intitule « *le médicament qui devait sauver l'Afrique* », éditions la Découverte – 2014.

Dès l'année 1948, la lomidinisation commence à Yokadouma et s'accompagne d'un réel succès, puisque le taux d'incidence de la maladie passe de 14% à 0,08%. On parle de miracle ! Et c'est un réel motif de fierté nationale, nous dit Lachenal. On peut maintenant étendre la lomidinisation à l'ensemble du territoire.

Mais hélas ! De nombreux accidents vont se produire. L'exemple typique est de nouveau dans la région de Yokadouma : abcès inquiétants, fesses et cuisses enflées, gangrènes ... la liste des décès s'allonge d'heure en heure. L'administration et les responsables européens minimisent le phénomène. Ils accusent les indigènes. D'abord les infirmiers noirs. Piquer dans le nerf sciatique, c'est une erreur connue. Mais ne pas respecter les règles d'aseptie, c'est une faute. On accuse les boys. L'eau doit être bouillie, ou filtrée pour dissoudre les sels de diamidine. Ils sont jugés incapables de comprendre l'enjeu de cette règle. Plus tard, lors des échanges entre Européens, on avouera sur ce point avoir choisi de ne pas procéder comme les Anglais pour la lomidine. Ces derniers, conscients des limites des zones rurales africaines pour le respect des règles d'aseptie privilégient des solutions toutes prêtes à injecter, ou encore une dilution du sel de lomidine dans du sérum physiologique. La France avoue que cela lui coûterait cher d'appliquer l'une ou l'autre de ces règles. D'où l'utilisation de l'eau fournie localement.

Et parmi les membres de l'équipe, il y a ce qu'on appelle alors un médecin africain, le Dr Théodore Boteteme, en charge du dispensaire de Yokadouma. Pour information, L'Ecole africaine de Médecine de Dakar (1918-1953) forme alors des médecins africains sans équivalence de diplômes avec la France. Au départ, elle est appelée école de médecine de

l'AOF, devient école Jules Carde en 1936, avant de de venir Ecole africaine de médecine et de pharmacie commune à l'AOF, à l'AEF, au Togo et au Cameroun en 1944. Le fait de souligner médecin africain n'est donc pas anodin dans le rapport.

On va « coller un motif » au docteur Boteteme, comme il est depuis l'usage : des témoignages très orientés l'accusent d'avoir mangé « *pendant sa tournée 15 chèvres, 51 kg de viande fumée et quelques dizaines de poulets* ». Le juge le condamne à 12 000 francs d'amende et un an de prison avec sursis, nous dit Lachenal.

A Yaoundé et ses environs, ce sont les populations qui sont accusées d'indiscipline. Si l'on observe des syncopes, des gangrènes et vomissements, voire des décès, c'est de leur faute. On utilise un jargon médical « *l'instabilité vago-sympathique particulière* » de la population. *Les effets secondaires résulteraient au moment de l'injection d'un facteur de pusillanimité et d'émotivité plus marquée ;... de l'absorption de nourriture malgré les prescriptions ;... de l'absorption de boissons alcooliques.* » L'indiscipline des populations qui tombent le long des routes après vaccination est d'ailleurs souvent évoquée. Ils froteraient les points d'injection avec de la boue ou des bananes séchées, comme de coutume, ils ne respecteraient pas le repos exigé avant de reprendre la route.

On tente une comparaison entre villes et campagnes, les uns étant plus sensibles aux syncopes que d'autres. Notons que les tentatives pour cacher les décès de Yokadouma en 1954 échouent puisqu'à l'assemblée André Mdidia, informé par des amis français, demande des comptes, exige une enquête, compare avec la France où un scandale lié à un médicament vient d'avoir lieu. Pourquoi n'y a-t-il pas d'enquête comme en France ?

Et Lachenal évoque le cas de Saa dans son ouvrage. Il sait par la lecture de ses documents que des accidents similaires à ceux de Yokadouma y ont eu lieu. Cependant, un administrateur affecté à Saa, dont il ne cite pas le nom signale Saa comme un haut lieu de la lomidinisation. Selon cet administrateur, un jeune médecin de l'équipe de prophylaxie lui a expliqué comment il organise la visite d'un village récalcitrant, vers 1954, au moment où la maladie est en passe d'être éradiquée. Son récit met en scène le Dr Charles, « chef du service régional d'hygiène mobile », qui fait face, dans la région dont il s'occupe, à des « taches », des « enclaves » où « chefs et populations », manipulés par les indépendantistes de l'UPC, sont « *farouchement opposés à tout traitement* » et refusent la lomidine, « *médicament vainqueur de l'endémie.* » Le médecin et l'administrateur définissent leur stratégie, qui passe d'abord par la motivation des chefs, « *comme on dit aujourd'hui au Cameroun pour ne pas dire corruption* », ajoute Lachenal : « *on distribue des promotions et des promesses aux autorités locales.* »

Pour le reste, on compte sur la force, comme le raconte l'ancien chef de région :

« La région me confie un contingent de gardes camerounais et, au lever du jour, la Base SHMP n° 33 s'installe dans un premier village, préalablement cerné par les gardes. La population s'affole un peu, mais le docteur explique, le Chef approuve et recommande – car rares sont les chefs qui commandent encore. La vaccination a lieu. Personne ne meurt. L'UPC a menti. On peut se moquer de la tsé-tsé. »

Et il ajoute : *« L'UPC a menti. On peut se moquer de la tsé-tsé. »*

Et il a tort car cette expérience de force sur la zone de Saa ne s'étendra pas. A Nkom, la chefferie Mvog-Ayissi Nguina choisit de protéger ses enfants, selon le témoignage de Mme Nkolo Ngaba Clotilde.

Elle raconte. Son père a été affecté comme Brigadier des Douanes à Akonangi, à la frontière avec la Guinée espagnole, haut lieu de trafics divers. Là-bas, pas même une école de village. Alors sa grand-mère paternelle décide de venir la chercher et de la ramener à Nkom. A Nkol-Mebanga, il y a alors une école de village. Les bâtiments de cette école devenue plus tard école primaire, ont été intégrés dans ceux du Collège Bulier actuel.

On y apprend à lire et écrire le français. Le matériel est rudimentaire. Le moniteur est un noir. Les pères blancs, Père Camille et Père Joseph veillent sur le grain.

« Ce jour-là, c'était vers 1954-1955, alors que nous étions en classe, on a entendu un grand brouhaha dans la cour. Des adultes ont surgi dans la classe, dont ma grand-mère. Ils criaient tous : « sortez ! fuyez ! les blancs arrivent pour tuer les enfants ! »

Et alors ma grand-mère m'a tirée par le bras, et nous nous sommes mises à courir. C'était la fuite éperdue pour tous. Nous n'avons pas suivi la route carrossable menant à Nkom. Nous avons pris une piste aboutissant plus loin. Et de proche en proche l'information circulait, et les parents cachaient leurs enfants, les envoyaient parfois encore plus loin. J'ai su après que les Blancs souhaitaient nous injecter un produit. Nous ne savions pas ce que c'était. Nous, les enfants, savions seulement que cela entraînerait notre mort. »

Nkolmebanga est à 4-5 km environ de Saa. Il semblerait que les Pères Blancs de Nkolmebanga n'aient manifesté aucun appui aux membres de l'équipe de prophylaxie.

Droit de censure au Cameroun

Et toujours des journaux interdits. Dans le rapport de 1954 dont nous venons d'extraire les commandes de lomidine, la France indique que *« La publication et la distribution de*

journaux et périodiques sont libres. Elles ne peuvent faire l'objet de mesures restrictives comme dans la Métropole que dans la mesure où elles risquent de provoquer des troubles graves de l'ordre public. »

Et parmi ces journaux interdits sur cette base, le rapport cite les suivants : une série de journaux étrangers d'obédience communiste, tels que : *Daily Worker* et *Frente Popular* (interdits en 1940), le périodique étranger *La Tour de Garde* (interdit en 1950), l'ouvrage *Discrimination raciale*, de Mary Yeates, publié par la Fédération syndicale mondiale (interdit en 1951), la brochure étrangère *Les conditions de vie, de travail et de lutte des travailleurs des transports et des ports en Afrique et Madagascar* (interdit en 1952), tous les ouvrages de propagande édités par la Fédération syndicale mondiale (interdits en 1953), les ouvrages de propagande édités par la *Watch tower Bible and Tract Society* (interdits en 1953), la brochure *Complot colonialiste à Foumban*, éditée par l'U.P.C. (interdite à titre temporaire en 1953).

Les titres de ces publications sont suffisamment parlants pour tout lecteur. Toute publication mettant en mots les injustices dont souffrent les noirs, clarifiant les processus en jeu, illustrant par des exemples les luttes des peuples frères réclamant leurs droits, se voit interdite d'accès aux Camerounais.

Et ce ne sont pas les USA, le grand frère de l'ONU qui vont souligner ces atteintes à la liberté de se former à exercer son esprit critique. Souvenons-nous que les Noirs n'y ont accès au droit de vote qu'à partir du 6 août 1965 ! Souvenons-nous que la femme turque vote depuis 1934 et qu'en 1935, 18 députés femmes y sont élues aux élections législatives. Il faut attendre le 21 avril 1944 pour que la femme française obtienne le droit de vote et celui de se présenter à une élection. Il faut attendre une loi de 1965 pour que toutes les femmes françaises mariées aient le droit de travailler, d'ouvrir un compte bancaire et de signer des chèques sans l'autorisation de leur mari. Et ce n'est qu'en 1970 que la notion de chef de famille est supprimée. Et jusqu'à ce jour, des religieuses catholiques continuent à demander le droit d'officier, donc de devenir prêtres et autres, le vatican trainant des quatre fers contre ces mineures incapables. Et pourtant, dans le même rapport de 1954, la France écrit « *Au Cameroun, comme dans l'ensemble des populations africaines, les coutumes n'accordent à la femme que peu de droits.* » Sans autre commentaire.

Alors, on comprend que les populations profitent désormais des missions de l'ONU pour l'informer des injustices qu'elles subissent, de la terreur qui s'abat sur le territoire.

A l'ONU – 1955-1956 -Nouvelles pétitions

La propagande s'organise. Toute la communauté française y participe. Dans la région de Yaoundé et ailleurs, les Missionnaires qui contrôlent désormais les esprits à travers les prêches dans les églises, les nombreux dispensaires, les écoles, s'en mêlent. Tout habitant sensible aux discours nationalistes est menacé d'excommunication. Il ira en enfer. Lors des campagnes de prophylaxie, les affiches « UPC = tsé-tsé » pullulent. En avril et mai 1955 ont lieu des émeutes au Cameroun, émeutes qui permettent à la France de désigner un coupable, l'UPC. Elles sont suivies d'une répression sans nom qui touche jusqu'aux élèves. Dès le 13 juillet 1955, la France dissout l'UPC et toutes les organisations qui lui sont affiliées dont la Jeunesse démocratique camerounaise et l'Union démocratique des femmes camerounaises, seule organisation politique du Cameroun regroupant des femmes. Motif de la dissolution dans le rapport de la France à l'ONU sur l'UPC : « *un mouvement à forme totalitaire copiée sur celle des partis communistes européens.* » Il est loin le temps où De Gaulle comptait sur les communistes russes pour la victoire contre les Nazis.

Nous reproduisons ci-dessous le décret relatif à cette dissolution

Ministère de la France d'outre-mer: décret du 13 juillet 1955 portant dissolution d'une association et de ses filiales au Cameroun	
Le Président du Conseil des ministres, Sur le rapport du Ministre de la France d'outre-mer, Vu la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées, modifiée par l'ordonnance du 30 décembre 1944; Le Conseil des ministres entendu, Décrète:	rounaises (UDEFEC), sont et demeurent dissoutes sur l'ensemble des territoires relevant du Ministère de la France d'outre-mer. ART. 2. Le Ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au <i>Journal officiel</i> de la République française. Fait à Paris, le 13 juillet 1955. (Signé) Edgar FAURE
ART. 1 ^{er} . L'Union des populations du Cameroun (UPC) ainsi que toutes organisations ou associations qui en émanent ou s'y rattachent directement, et notamment la Jeunesse démocratique camerounaise (JDC) et l'Union démocratique des femmes came-	Par le Président du Conseil des ministres: Le Ministre de la France d'outre-mer, (Signé) Pierre-Henri TEITGEN

Une nouvelle mission de l'ONU est organisée après ces événements.

Les membres de la mission de visite sont : MM. Robert Scheyven (Belgique), Hsi-kun Yang (Chine), Edward W. Mulcahy (Etats-Unis d'Amérique) et Max H. Dorsinville (Haïti). M. Dorsinville est élu Président de la Mission. La Mission de visite part des USA le 15 octobre 1955, elle parcourt le Cameroun sous administration française, puis le Cameroun sous administration britannique. La visite dure environ deux mois.

La mission de l'Onu nous communique les informations suivantes de l'administration française au Cameroun en ce qui concerne les émeutes : 722 personnes inculpées ainsi réparties lors du passage de la mission, et parmi elles : 140, dont 75 ont fait appel,

condamnées à des peines de prison; 40 acquittées; pour 30 d'entre-elles, un non-lieu; 80 en liberté provisoire; 357 en état de détention préventive; 75 en fuite. Le rapport ajoute :

« Les victimes des événements de mai 1955 se comptent, d'après les renseignements communiqués par l'Autorité administrante, comme suit: forces de l'ordre: 1 tué, 62 blessés (Africains); population civile: 4 tués (dont 2 Africains), 13 blessés (dont 2 Africains); manifestants: 21 tués (Africains), 114 blessés (Africains). »

La pétition des Manguissa de 1949 a fait des émules. Parmi les nombreuses pétitions remises aux membres de l'ONU, celles des Eton-manguissa de la subdivision de Saa ne sont pas en reste. Nous pouvons y ajouter celles des Batsengas voisins.

Il nous est difficile ici de reprendre l'ensemble des pétitions des habitants de Saa et environs, nous avons choisi quelques-unes qui nous semble-t-il, reflètent le mécontentement qui règne alors, qu'elles proviennent ou non de la subdivision de Saa.

Les pétitions proprement dites

Une première série de pétitions d'octobre-novembre 1955 est présentée à l'ONU le 22 juin 1956. Certains signataires ont daté leur pétition. Nous avons repris des informations telles qu'indiquées dans le rapport de l'ONU.

Pétitionnaires	village	date	objet
Bibi Ndjodo Vincent	Nkolbogo I par Obala	04-11-1955	Planteur- crédit refusé
Betsi Hubert	Nkolyege	05-11-55	Planteur-demande de prêt
Kono Simon et autres	Au nom de Ndigué Groupement Nkolkossé Capita Max Tsanga Signé par 23 notables	03-11-1955	Nombreuses revendications : vente directe du cacao à ceux qui l'achètent aux grecs, routes secondaires, écoles ...
Dima Bodo (manguissa)	Saa – chef Zogo Abraham	31-10-1955	Planteur - demande autorisation de port d'arme
Ndjié Etienne	Eton Ondondo II, gpt Nkolbogo I	04-11-1955	Demande d'équité : à travail égal, salaire égal ; patente chère (16000 francs)
Muogo Irénée, Muilango Pierre et Ateba Muego	groupement Alano-Ngoe	1955	Prix faible du cacao ; travaux sur les routes de la subdivision arrêtés donc pas de revenus
Onana Ayissi et autres	Nkolkossé (au nom de toute la population) 36 signataires	02-11-55	Améliorations de nkolkossé + un bac sur la sanaga

Une deuxième série de pétitions est présentée le 24 juin 1956.

Pétitionnaires	village	date	Objet
Zogo Siméon et alii	Saa	–	Cacao, routes etc.
Essomba Ayissi	Ezezan – groupement Endinding	–	Les chefs de village devraient être payés comme les autres chefs qui reçoivent un salaire mensuel.

Ombala Bono	Chef du village Nachtigal depuis 34 ans	-	le kilo de cacao n'est payé que cinquante cinq (unités ?) Travaille pour rien. Demande un salaire mensuel
Afiana Robert	Saa – (chef Zogo Abraham)	02-11-1955	Malade des yeux depuis 2 ans, demande maintien salaire de 250 fr/jour
Ahanda Zogo	17 ans – quartier de Zogo Fouda – Saa	2-11-1955	Demande un chef supérieur à Saa
Zibi Henri	Nkolnyada Okola	05-11-1955	Impôt très élevé, amende si travail non accompli

Commençons par la pétition d'un manguissa bien connu, Zogo Siméon, encore appelé Zok'Melende chez les Manguissa, pétition signée par d'autres comme Elengué Jacques, Endène Fabien, Zogo Mbessa Ernest, Ndzonno (ou Ndzomo ?) Benoît, Zogo Amogo Felix et Enonga Joseph. La pétition est rédigée au nom des notables de Saa.

Zogo Siméon est connu pour être un homme plein de ressources. Il a créé une école de village à Nkolè, le village chrétien, école dans laquelle Ngaba Ndzana Médard, l'ancien ministre, a pu faire ses premiers pas d'écolier en habitant chez sa grand-mère maternelle Koh Bella qui y vit. Pour ceux qui l'ignorent, Zogo Siméon est le père de Léonard Mbida, professeur de lettres, Nkada Zogo, médecin, Ndzana Zogo, haut fonctionnaire et d'autres dont la réussite impressionne tant la région manque alors de structures scolaires. Siméon Zogo est aussi un grand et riche planteur de cacao.

La pétition de Siméon Zogo (non datée) et co-signataires suggère aux membres de la mission de visite d'organiser une rencontre avec tous les mouvements politiques, y compris l'UPC, et évidemment les Français de manière à mieux saisir les différents points de vue. Car « *une pareille affaire doit se passer des écrits.* » La présence française n'est pas remise en cause, affirment les signataires, cependant ils émettent des souhaits pour la subdivision de Saa, qui compte environ 94 000 habitants. Ils demandent aux Français « *de créer de grands cours secondaires tenus par de bons professeurs dans cette subdivision assez peuplée* ». Par ailleurs, « *les planteurs camerounais travaillent inutilement, ils sont malheureux ; cause : à présent, le cacao se vend à un prix plus bas, faites donc que le cacao soit vendu en un meilleur prix.* »

Ce qui frappe dans de nombreuses pétitions, c'est de prime abord l'homogénéité des déclarations sur la distance affirmée par la plupart envers l'UPC, avec des phrases-type s'apparentant à une leçon apprise. Dans celle de Zogo Siméon et alii, on lit ainsi « *Pour terminer, Messieurs, nous tenons à vous dire que nous ne sommes pas des Upécistes* »

Certains se protègent contre tout soupçon de révolte contre la France, ou contre tout soupçon de sympathie avec l'UPC, d'autres précisent ne pas être UPC mais contre la France.

On y trouve des phrases telles que :

- *Nous les gens de la route du Nord avions refusé l'UPC même de laisser à ses gens de venir faire leur propagande ...* (pétition individuelle)
- *L'UPC est une assemblée que nous ignorons* (Nkolkossé- pétition 1-23 signataires)
- *Je ne peux jamais entrer dans l'UPC* (pétition individuelle)
- *Je n'ai même pas demandé de renseignements* (sur l'UPC)
- *Les Upécistes ont une autre religion ;*
- *Pour les communistes, nous ne les connaissons pas ;*
- *Nous avons l'honneur de vous nier connaître l'existence de l'UPC dans notre groupement éloigné* (Nkolkossé de nouveau – 36 signataires)
- *Nous refusons l'UPC qui dit que le Cameroun soit indépendant, puisque chez nous, loin même du chef, nous voulons se tuer sans motif (sic).*

Par ailleurs, la question scolaire revient dans des pétitions autres que celle de Zogo Siméon.

Ce que les pétitionnaires ne savent pas, et comment pourraient-ils le savoir, c'est le fait qu'en métropole, tous ceux qui réclament pour le peuple une certaine égalité de traitement, en particulier le droit à une éducation secondaire sont encore traités de communistes.

Une pétition a retenu notre attention en 1955. C'est celle de Mvondo Kombolo Pierre Honoré. Il se présente comme jeune maçon de Saa et évoque les difficultés rencontrées pour scolariser les enfants. « *Nous les noirs, dit-il, surtout de la Subdivision de Saa, habitons loin des écoles d'une distance de 20 à 30 km. Nous ne pouvons pas laisser nos petits enfants âgés de cinq à 7 ans partir à l'école, sachant qu'ils n'auront personne qui prendra les peines de veiller sur eux.* » Mvondo Kombolo décrit les conséquences subies par les enfants qui ne peuvent aller à l'école parfois qu'à partir de 9 ans : « *on les renvoie disant qu'ils sont trop grands* ». Et Mvondo Kombolo aimerait que l'on permette aux élèves même jusqu'à 25 ans d'obtenir leur certificat d'études, et ceux qui le peuvent de poursuivre des études secondaires dans des établissements créés dans la subdivision. Car dit-il, « *nos petits dépensent beaucoup quand ils partent fréquenter dans les pays voisins.* »

C'est aussi le cri d'un Ndzana Balthazar – poste administratif à Obala qui prend moins de précautions dans sa pétition : il rappelle que le Cameroun est vaste et le budget « riche » ; il questionne l'action du gouvernement français. Qu'est-ce qu'il attend pour « *créer des écoles : écoles techniques, lycées, collèges et cours complémentaires.* »

Dans sa pétition, on apprend que des élèves sont renvoyés des établissements scolaires suite aux événements de mai 55, par 2 ou 3 tous les jours, à Yaoundé, à Dibamba, qu'un grand nombre d'élèves admis en centre d'apprentissage n'ont finalement pas été autorisés à intégrer ces centres à la rentrée et se retrouvent sans perspectives pour l'année scolaire.

Et Ndzana Bathazar, d'Endinding près de Saa de conclure : « *Moi je réfléchis et trouve que le Gouvernement français ne cherche plus qu'à couillonner le petit Nègre* »

Dans ce grand ensemble de pétitions où certains se protègent d'être pro-upécistes malgré les récriminations, d'autres affichent plus de distance encore vis-à-vis des français.

C'est le cas de la pétition d'Eugène Eloundou et d'autres moniteurs de la mission catholique de Nkolvé – par Saa.

Nous reproduisons : « *Nous voulons notre indépendance. Nous serons toujours reconnaissants aux hommes qui auront travaillé pour nous et pour notre développement tant matériel qu'intellectuel et que spirituel, mais nous nous sentons de plus en plus capables d'avoir nos idées sur la marche de notre pays* ».

Eloundou et ses pairs disent avoir passé les mêmes examens que les moniteurs dits « officiels », et avoir présenté chaque année un nombre plus important d'élèves que dans les écoles dites officielles, avec des taux de réussite aux examens généralement plus élevés. Par ailleurs, ils sont soumis aux mêmes inspections que leurs pairs de ces écoles, et payent l'impôt dû sans distinction de croyance. Et pourtant, leurs salaires sont deux à trois fois moins élevés, et leurs établissements ne reçoivent pas d'aide officielle équivalente à celle des autres établissements.

Ci-dessous la liste des signataires.

Nom	Prénom		Nom	Prénom
Eloundou	Eugène		Mungu	Etienne
Edene	Léonard		Bessala	Damien
Zini	Maurice		Mevene	Maurice
Ambomo	Justin		Oloa	Pascal
Ateba	Nicolas		Ntere	Raymond
Amogo	Martin		Atangana	Adalbert
Ndzana	Godefroy		Manga	Symphorien
Lebongo	Cyprien			

Plus loin de Saa, retenons la pétition de Nanga René Maurice – Moniteur – mission catholique de Nkometou centre-Nkolfep. C'est la seule à s'en prendre à l'église catholique comme support de l'administration. Il n'a rien contre les Français, dit-il seulement il y a une chose importante qu'ils « *ne veulent pas montrer. Le Cameroun a besoin de tout.* » Et dans ce tout, il cite ces usines qui appartiennent aux Français, mais dont les métiers qui y

interviennent ne sont pas objet de formation pour les noirs, ce qui finalement signifie que « *Les Français ne veulent pas qu'un Noir du Cameroun sache.* » Et finalement, « *un noir travaille, le Français profite.* »

Et c'est aussi le cas dans les bureaux administratifs, selon Eloundou. Le noir travaille et le Blanc signe, et pour cette tâche, ce dernier peut toucher de cinquante à cent mille, alors que pour le noir, le salaire varie de cinq mille à 10000 seulement. Dans « *le grand registre*, dit-il, *ils marquent 25, 30, 40, 50 mille pour se moquer de nous.* » Entendez que la France continue à communiquer des informations fausses à l'ONU.

Nanga rappelle la source de la dépopulation. Le Cameroun était un pays peuplé, et maintenant « *on n'y voit que quelques rares gens.* » Et il cite les causes . « *Nos grands-pères et nos pères son morts en frayant le chemin de fer ; regardez les remblais, le long du chemin de fer. On ne peut pas croire que ce chemin-là a été fait par la main des hommes. D'autres sont morts en transportant les marchandises. Voyez-vous de Kribi à Yaoundé, de Yaoundé à Yoko, on peut compter de 600 à 700 kilomètres, on ne voyageait qu'à pied avec les lourds fardeaux sur la tête ou sur le dos.* »

Et Nanga ajoute : « *tout ce que les Camerounais font, ils disent que ce sont les Blancs qui le font. Les Français sont charitables, mais cette charité est pour les blancs et non pour les Camerounais. Voyez-vous, comme la question du cacao, tout individu de la partie sud du cameroun a sa plantation de cacaoyers qui lui donne un rendement plus ou moins considérable. Durant une année, le Noir a sa plantation et pendant la vente, il ne gagne rien, il travaille pour les autres. Est-ce que c'est juste, ça ?* »

Et l'impôt augmente chaque année, continue-t-il. « *Nous arrivons maintenant de 8000 à 10000 francs.* »

Nanga expose après son point de vue sur les missionnaires :

« *les gens qui rendent le Cameroun plus malheureux, ce sont les Missionnaires. Les prêtres du Cameroun sont contre l'évolution... Si vous entendez que la civilisation du Cameroun vient des missionnaires, c'est parce qu'on vend l'école primaire. Et comme elle est payante, on les multiplie.* » Avec le coût de la vie, les difficultés sont accrues. Nanga accuse les missionnaires de renvoyer chez eux « les subventions et recettes diverses », « de manger avec cet argent. »

Nanga ne veut rien savoir de l'UPC mais termine sa lettre ainsi : « *les français se moquent copieusement de nous, en disant que nous n'aurons pas suite favorable dans nos lettres, nous peinons pour rien.* »

Et puisqu'on parle des élèves, justement ceux du lycée Leclerc de Yaoundé s'expriment à travers deux pétitions envoyées à l'ONU.

Une pétition signée Ali Denis en date du 1^{er} novembre 1955 revient sur les événements de mai 55. Elle est signée « les élèves du Lycée de Yaoundé » et se réclame ouvertement pour l'UPC. Dans cette pétition on comprend que le lycée Leclerc qui existe depuis 1939 (ancienne école supérieure) a conservé les mêmes bâtiments jusqu'en 1953. Depuis lors, ont été construits deux internats, l'un pour les Noirs, l'autre pour les Blancs, les Noirs vivant dans les anciens locaux de 1939, avec les mêmes meubles et vaisselle d'alors, locaux qui viennent de subir un rafraîchissement à l'approche de la visite de la mission. Ali Denis conclut : « *Nous, élèves du Lycée, nous demandons l'amélioration de l'enseignement, tant moderne que primaire, la libération des détenus politiques, l'indépendance et l'unification du Kamerun.* »

Suit une autre pétition signée cette fois des élèves internes du lycée Leclerc exclus de ce lycée et réfugiés, disent-ils dans différents gîtes. Selon ces élèves, depuis les événements de mai 55, les renvois des élèves ont augmenté, des établissements sont fermés (école normale de Yaoundé, ou encore seulement quelques classes (classe de 2nde et à Libamba, 3^e et 4^e à l'école professionnelle de Douala).

Les élèves demandent à l'O.N.U. de prendre position cette fois-ci, de donner une conclusion sur les revendications Kamerunaises, en particulier l'indépendance et l'unification immédiate au Kamerun.

La question scolaire revient régulièrement dans ces pétitions, il nous semble intéressant de regarder où en est l'enseignement au Cameroun dans ces années 50.

Les établissements scolaires au Cameroun dans les années 50.

Nous avons déjà évoqué la distinction que fait l'administration sur les divers types d'établissements scolaires. Rappelons que Zogo Siméon parlant de Saa, demande dans sa pétition 1955 de « *créer de grands cours secondaires tenus par de bons professeurs dans cette subdivision assez peuplée.* » Qu'en est-il au Cameroun à cette époque ?

Intéressons-nous au rapport du gouvernement français à l'ONU pour l'année 1954, rapport dans lequel il distingue l'enseignement du second degré et l'enseignement technique.

Etat de l'enseignement scolaire dans le Cameroun francophone en 1954

Commençons par cet enseignement technique pour lequel l'administration choisit de distinguer un enseignement destiné aux garçons de celui destiné aux filles.

Ainsi, les garçons peuvent intégrer les sections de préapprentissage et artisanal rural à partir du cours moyen et recevoir un enseignement polyvalent pour les travaux du bois, du fer et du bâtiment. Ils peuvent ensuite intégrer des centres d'apprentissage destinés à former des ouvriers qualifiés en trois ans. Ici les élèves obtiennent un CAP.

Par ailleurs une école professionnelle de Douala admet des élèves sur concours. Ici la scolarité va de la 6^{ème} à la seconde. Les élèves obtiennent un brevet d'enseignement industriel. Les spécialités proposées y sont la mécanique, l'électricité, la forge, la menuiserie et le bâtiment.

Et pour les filles, que propose l'administration ? Comme on peut s'y attendre, *« l'enseignement professionnel des filles est dispensé dans les sections ménagères où, ... recrutées dans les écoles primaires, les élèves reçoivent un enseignement ménager familial comportant la coupe, la couture, la broderie, le raccommodage, le blanchissage, la cuisine, l'hygiène et la puériculture. »*

Les études, qui durent trois années, sont orientées vers la formation de bonnes ménagères. »

Les carrières sociales ne sont certes pas à négliger, mais pourquoi fermer d'emblée l'accès des filles à d'autres formations semblables à celles des garçons ? C'est un débat qui dépasse ce cadre puisqu'au même moment, dans la métropole, on retrouve alors quasiment le même type d'orientation pour les filles.

Profitons-en pour signaler qu'il a fallu attendre 1975 pour qu'une femme française ait le droit de piloter un avion de ligne en France, peut-être parce qu'elle n'avait pas assez de forces pour le porter sur son dos, malgré un diplôme de pilote acquis dans les mêmes conditions que les diplômés de sexe masculin, malgré le cumul reconnu de nombres d'heures de vol nécessaire pour accéder au corps des pilotes d'Air France.

Les établissements privés ne sont pas en reste. C'est un copier-collé du même principe.

Revenons à l'enseignement secondaire proprement dit, selon l'expression de l'administration.

Elle fournit les chiffres sur l'enseignement officiel du second degré lors de la rentrée scolaire de 1954, second degré qui regroupe *« les lycées et collèges donnant un enseignement*

général ; ... les écoles normales et cours complémentaires qui donnent un enseignement spécialisé pour la formation d'instituteurs adjoints et moniteurs d'enseignement ou pour la préparation à des emplois de la fonction publique. »

Le mot « lycée » étant au pluriel, on peut être surpris de ne trouver qu'un seul dans tout le Cameroun sous administration française, le lycée Leclerc de Yaoundé, après 38 ans de présence française sur le territoire. Et si désormais il s'appelle lycée, c'est une dénomination récente. En effet, en juin 1944, le journal « Le Cameroun libre » annonce la création d'un cours secondaire à Yaoundé le 15 juillet de la même année avec internat pour filles et garçons. Il ne s'adresse pas aux élèves n'ayant pas atteint le niveau de la classe de 6^e. Il comporte deux immeubles, l'un avec l'internat des garçons et les classes, l'autre avec l'internat des filles. Le personnel enseignant comprend deux professeurs et institutrices. L'article ajoute que « *des cours pourront être faits par des fonctionnaires ou officiers présents à Yaoundé* », ce qui en soi interroge quant aux connaissances pédagogiques des enseignants européens chargés de ces cours.

Nous reproduisons ci-dessous les données du rapport de 1954, qui distingue deux types d'enseignement secondaire, le général et le spécialisé.

A. Pour l'enseignement général.

Etablissement	Ville	Niveaux	Effectifs
Lycée Général Leclerc	Yaoundé	6 ^e à terminale	831 (dont 684 Africains)
Collège Moderne	Nkongsamba	6 ^e -3 ^e	373
Collège classique et moderne	Douala	6 ^e -4 ^e	166
Collège du Nord	Garoua	Non indiqués	67
Collège moderne de jeunes filles	Douala	6 ^e -3 ^e	165*

* Les élèves sont orientées vers l'enseignement et les carrières sociales ; l'établissement est complété par une classe de préparation aux concours d'entrée dans des écoles de sages-femmes, d'assistantes sociales ou d'institutrices.

S'agissant de l'enseignement spécialisé, le rapport distingue les cours complémentaires des centres créés pour la préparation aux concours administratifs.

Le nombre de cours complémentaires est de 2 en 1953. A la rentrée 1954, il est porté à 9 par la création de classes de 6^e à Kribi, Sangmélina, Akonolinga, Batouri, Bafia, Abong-Mbang (garçons) et Yaoundé (filles). On compte alors en tout 561 élèves dont 33 filles dans ces cours complémentaires.

En ce qui concerne la préparation aux concours administratifs, les deux cours complémentaires de Yaoundé et de Douala sont orientés vers la préparation aux concours d'accès aux cadres locaux de l'administration. A partir de la classe de 4^e, une formation comptable est donnée. Le diplôme obtenu est le brevet élémentaire.

Une annexe du lycée de yaoundé créée en 1953 sert de centre de préparation aux concours administratifs (admission sur concours pour les élèves titulaires du brevet). Il compte 49 élèves à la rentrée 1953.

Le gouvernement français ne peut donc offrir que peu d'établissements publics aux Camerounais. Il faut compter sur les missions catholiques et protestantes. Nous avons vu les plaintes de certains enseignants des établissements des missions sur leurs faibles salaires par rapport à ceux des établissements publics. Intéressons-nous à leur offre.

Enseignement privé du second degré (rapport de 1954)

A. Etablissements d'enseignement général

Etablissement	Ville	Niveaux
Institut des missions évangéliques	Libamba	3 ^e – 1 ^{ère}
Collège Vogt	Yaoundé (catholique)	6 ^e -2 ^{nde}
Institut Libermann	Douala (catholique)	6 ^e -5 ^e
Pensionnat-collège du Sacré-Coeur	Douala (catholique)	6 ^e -2 ^{nde}

On compte aussi six classes de sixième ouvertes auprès des missions protestantes à : Elat, Ilanga, Metet, Sakbayémé, Douala et Bangangté à la rentrée 1954.

Toujours selon ce rapport, certains établissements privés du second degré des missions proposent à côté de l'enseignement général, un enseignement professionnel. Le rapport les désigne par l'expression « établissements mixtes. »

Etablissements mixtes

Etablissement	Ville	Section collège	Formation de moniteurs	Formation autre
Institut catholique	Makak	6 ^e -3 ^e	6 ^e -4 ^e	-
Collège St Jean	Mbanga	6 ^e -3 ^e	6 ^e -4 ^e	Non moniteurs

D'autres établissements se sont spécialisés dans la formation des moniteurs, un indigène ne pouvant quasiment pas alors avoir le titre d'instituteur. On y compte 1755 élèves en tout (1640 garçons et 115 filles.)

Etablissement	Localité	Section collège
Ecole normale d'instituteurs-adjoints	Foulassi (protestant)	5è-3è
Mission adventiste Elie-Allégret	Nanga-Eboko Bafoussam (protestant)	6è-4è
Association scolaire laïque du Ntem	Nkpwang	6è-4è

Relevons aussi que finalement, dans l'enseignement général dans tout le Cameroun francophone, seul le lycée Leclerc permet aux élèves d'obtenir le Baccalauréat. Bien entendu, il n'y a aucun établissement d'enseignement supérieur.

Et surtout, en présentant l'enseignement du second degré, l'administration montre qu'elle ne dégage pas les crédits nécessaires au développement de l'enseignement public. Malgré l'astuce qui consiste à classer différemment les établissements de l'enseignement privé, elle révèle son choix d'adresser une clientèle au secteur confessionnel avec ses 6 établissements pour la formation de moniteurs, et donc d'enseignants, et 10 collèges contre 5 seulement dans le secteur public. Les critères confessionnels (catholiques, protestants, adventiste) essentiellement rappellent s'il en est besoin que les organisations en question, également acharnées à se disputer l'âme des enfants camerounais, peuvent rassurer l'ONU et le grand-frère américain. Les hommes et femmes de ces organisations religieuses sont aussi profondément liés par « *des vœux d'obéissance passive à leurs supérieurs* », comme le dit Georges Cogniot, qualités qu'ils ne peuvent que chercher à transmettre à ceux qui leur sont confiés.

Mais pas seulement. Il s'agit aussi et surtout d'imposer la langue française et non la culture française issue de la révolution de 1789. Dans certains établissements confessionnels comme au collège chevreul à Douala, il est interdit de parler sa langue, ce qui nous rappelle aussi que les Camerounais ont des langues, et non des patois et/ou des dialectes, termes utilisés pour bien appuyer le statut de primitifs des noirs. Par ailleurs, N. K. Kroupskaïa, l'épouse de Lénine, décrit ainsi l'instruction dans la Russie tsaritse : « ... *Le gouvernement trouve avantage à tenir le peuple dans l'ignorance, et c'est pourquoi on interdit dans les écoles d'exposer aux enfants... comment d'autres peuples ont conquis la liberté, quels sont leurs lois et leurs systèmes ; on interdit d'expliquer pourquoi les uns ont tel système, les autres tel autre, pourquoi certaines gens sont pauvres et d'autres riches. En un mot, on interdit dans les écoles de dire la vérité, et les instituteurs ne doivent apprendre aux enfants qu'à honorer Dieu et le tsar.* » Et l'anti-soviétisme célèbre du Vatican ne peut que faire des émules. Sans oublier le projet de civilisation pour ces peuples arriérés. C'est ce qui fait dire à

Cogniot : « *Il y a une certaine volonté politique d'imposer au peuple une religion capable d'entretenir sa résignation et de légitimer la domination.* »

Cogniot évoque les Catholiques. Cependant, le Cameroun est terre de mission bien avant l'arrivée des Allemands, avec l'arrivée d'Alfred Saker d'abord à Fernando Po en 1844 et sa suite de Jamaïcains. Saker appartient à la Baptist Missionary Society. Chassé par la très catholique Espagne lorsque cette dernière en 1858 reprend son territoire prêté à l'Angleterre, Saker achète une bande de terre au roi de Bimbia qu'il nomme d'après la reine d'Angleterre, Victoria (Limbé). De là se poursuit l'expansion de l'église protestante à Douala avec les premières écoles, une traduction de la bible en douala, etc.

Depuis ces années-là, qu'il s'agisse des Allemands ou des Français, le Cameroun du sud, principalement, devient une terre de rivalités religieuses entre non seulement les catholiques et les protestants, et même entre les divers sous-groupes de chacune de ces religions chrétiennes.

Ceci est surtout facilité après la première guerre mondiale, la liberté de religion faisant partie des règles de la SDN à respecter sur ce territoire sous mandat. On comprend donc mieux la diversité des missions chrétiennes au Cameroun, aussi bien du point de vue confessionnel que de l'origine, puisque s'y trouvent par exemple en 1954, à côté des Français, des Suisses, des Américains, des Norvégiens, des Canadiens, sans oublier d'autres nationalités africaines ou antillaises. On les retrouve dans l'éducation et la santé.

Nous reprenons ci-dessous quelques-unes de ces missions présentes au Cameroun en 1954.

Missions catholiques

- Pères du Sacré-Coeur de Saint-Quentin (Ouest)
- Pères du Saint-Esprit (Sud)
- Oblats de Marie-Immaculée, (Nord).
- Fraternités du Père de Foucauld (environs de Douala)

Missions protestantes

- Mission presbytérienne américaine;
- Société des missions évangéliques de Paris;
- Mission adventiste du Septième jour
- Église baptiste camerounaise,
- Mission protestante norvégienne;
- Mission fraternelle luthérienne, d'origine américaine;
- Société presbytérienne « Sudan Mission », d'origine américaine;
- Mission unie du Soudan.

Cas particulier des missions catholiques

En ce qui concerne les missions catholiques, nous disposons des statistiques des établissements scolaires de missions catholiques d'après la revue *Les Annales Spiritaines* de mai 1951.

Pour l'enseignement du second degré, on compte 208 élèves dans les Petits Séminaires. En ce qui concerne les collèges : 236 élèves autochtones et 63 élèves Européens soit un total de 299 élèves.

C'est essentiellement dans le premier degré que se concentrent les missions catholiques, comme le montre le tableau ci-dessous.

Cours	Garçons		Total	Filles		Total	Total général	Nb de classes
	Autochtones	Euro-péens		Autochtones	Euro-péens			
Cl. infantine	26 010	28	26 038	5 014	27	5041	31 079	714
Préparat.1	12 475	36	12 511	2 093	32	2 125	14 636	372
Préparat.2	8 947	30	8 977	1 072	22	1 094	10 071	234
Elément.1	5 864	23	5 887	610	28	638	6 525	168
Elément.2	3 997	22	4 019	326	33	359	4 378	136
Moyen.1	2 891	24	2 915	205	27	232	3 147	110
Moyen.2	2 528	22	2 550	92	28	120	2 670	97
Total	62 712	185	62 897	9 412	197	9 609	72 506	1 831

La distinction école de filles et école de garçons est encore de mise, comme en métropole il y a quelques années.

Pour 103 écoles de garçons, on compte 34 écoles de filles, soit 3 et demi fois moins environ dans les écoles primaires tenues par les missions catholiques, celles-là mêmes qui se donnent pour projet l'éducation des indigènes. A côté de ces écoles non mixtes, existent 478 écoles de brousse dont la composition n'est pas précisée. On a du mal à croire que sur tout le territoire camerounais, en 1950, seules 92 filles sont en classe de CM2 dans les écoles catholiques ! Or s'il y a une institution à laquelle on peut faire confiance s'agissant des statistiques, c'est bien l'église, tant elle se bat alors pour obtenir ces subventions que l'administration résiste à lui accorder. Par ailleurs, c'est encore plus le rapport entre les effectifs de garçons et de filles qui frappe à l'école primaire, quand on considère les autochtones.

Si l'on considère ce rapport de la classe enfantine à celle du cours moyen 2^e année, on passe de 5 fois plus de garçons que de filles allant à l'école à un peu de plus de 27 fois en CM2, comme le montre le tableau ci-dessous.

	Cl. Enfantine	CP 1	CP 2	CE 1	CE 2	CM1	CM2
Garçons	26 010	12 475	8 947	5 864	3 997	2 891	2 528
Filles	5 014	2 093	1 072	610	326	205	92
Rapport Garçons/Filles	5,18	5,96	8,35	9,61	12,26	14,10	27,47

Comment en être surpris puisque même l'administration n'envisage comme les missions pour les filles qu'un enseignement ménager ? Rappelons qu'elle précise elle-même que les filles sont alors recrutées dans les écoles primaires.

Il est vrai aussi que de nombreuses missions sont récentes et que leurs écoles ne disposent pas toutes encore de l'ensemble des niveaux de l'école primaire, même pour les garçons. Les Missionnaires s'investissent activement dans des zones éloignées, y construisent de leurs mains des églises, des établissements scolaires, installent plantations aidés évidemment pour tout cela par les populations locales qui y contribuent volontairement bien souvent. Pour les écoles, certains forment des moniteurs, comme nous l'avons vu, moniteurs qui ne peuvent évidemment pas recevoir les mêmes salaires que ceux des établissements officiels des villes. Les missionnaires se plaignent aussi de ce que l'administration qui leur alloue si peu de moyens, n'hésite pas à leur reprendre certains de ces moniteurs qui bien entendu sont heureux de pouvoir enfin disposer de revenus plus élevés.

Intéressons-nous par exemple au collège d'Efok, établissement secondaire le plus proche de Saa.

Un cas particulier : Le collège d'Efok

Nous savons déjà que la mission d'Efok existe depuis 1935.

En août-septembre 1950, la revue *Annales Spiritaines* publie un article intitulé « Yaoundé – A la recherche d'une élite chrétienne du Cameroun – Le collège secondaire d'Efok ».

On y apprend qu'en 1947, un projet de fondation est remis à Mgr Graffin, Vicaire apostolique de Yaoundé, en vue d'établir, dans une station du territoire, un Collège

d'enseignement secondaire classique. Elle s'installe à EfoK, dans un bâtiment solide pouvant recevoir jusqu'à 80 élèves.

Selon les informations fournies par le R. P. Delaville, directeur de ce collège, la première rentrée a lieu en octobre 1947 et permet de commencer une classe de Sixième, que suivent régulièrement depuis deux nouvelles classes, à mesure que les « anciens » avancent dans le cycle scolaire. L'année 1949-1950 débute avec 55 élèves environ, et il est facile de comprendre selon lui que si la croissance des effectifs est lente, « *cela est dû à la sélection naturelle qui élimine les indésirables et les incapables.* »

Les élèves viennent de tous les points du Sud Cameroun : Douala, Yaoundé, Bafang, Akonolinga, Sangmélima, etc. . .



Figure 133- Collège d'EfoK- Annales spiritaines-1950-BNF

Écoutons l'auteur de l'article nous présenter certains cours.

« *Un cours d'anglais retient l'attention des plus jeunes, élèves de sixième, et, à l'entendre répondre aux questions posées dans la langue de Shakespeare, on s'imaginerait volontiers être dans un Collège de France. Mais les visages attentifs qui fixent le Père sont noirs; noires aussi les mains qui tournent les pages du livre My English Book; noires aussi les paires de pieds nus qui s'agitent sous les bancs; et la chaleur est là pour nous rappeler, si nous avons la tentation de l'oublier, que nous sommes à la hauteur du 4ème parallèle, en plein Cameroun africain: le thermomètre, d'ailleurs, marque 28° dans les classes.*

Mais que se passe-t-il à côté ? Nous voici transportés au Ier siècle et, sous la plume exercée des élèves de Quatrième, un texte dicté de Suétone prend forme sur les cahiers de latin : Sed Caesari futura caedes evidentibus prodigiis denuntiata est. Proximis diebus.

(Traduction : Mais le meurtre à venir fut annoncé à César par des prodiges manifestes. [...] Les tout derniers jours.)

Non vraiment, ce n'est pas une illusion, il s'agit bien du récit de la mort de César ! Des réminiscences de nos études classiques.

Une surprise analogue nous est réservée en Cinquième. Victor Hugo y est aussi connu que dans nos écoles de France, et l'élève qui récite par cœur les vers de « La Conscience » ne paraît pas autrement embarrassé par le vocabulaire et la prononciation. Imperturbable et presque sans hésiter, il déroule avec son accent chantant les épisodes du poème : « L'œil était dans la tombe et regardait Caïn. » »

C'est le père Delaville qui décrit l'adaptation progressive de ces élèves au nouvel environnement du collège d'Efok.

« Le nouveau qui arrive, bien que ses études élémentaires soient terminées, ne sait pas toujours s'exprimer couramment en français, mais l'habitude est vite prise. Les conversations, les cours, les lectures publiques se font en français et, peu à peu, les difficultés du début disparaissent. On sait combien les Noirs, grâce à leur étonnante mémoire, sont doués pour l'étude des langues. D'ailleurs, les dialectes variés que parlent ces enfants venus de régions parfois fort éloignées les unes des autres, trouvent leur dénominateur commun dans le français, appris au moins sommairement à l'école primaire de leur mission d'origine, et si la syntaxe de notre langue est souvent mise à mal plus qu'elle ne devrait, du moins les échanges d'idées se font sans trop de peine, ce qui est le minimum essentiel. »

Puisqu'il s'agit d'éliminer pour ce collège « les indésirables et les incapables », le père Delaville décrit dans un autre numéro des *Annales Spiritaines*, sous le titre « *Tournée de recrutement pour le collège d'Efok* », les procédés utilisés à cet effet. Nous découvrons la relation de son journal de route pour faire passer un examen d'entrée en 6ème dans divers lieux entre le Dimanche 30 Juillet 1950 et le mardi 8 août 1950, parcourant ainsi 1000 kms, accompagné de deux de ses confrères.

Nous y apprenons qu'une première sélection a lieu pour déterminer quels élèves peuvent passer ce concours qui dure 3 heures, sans détails sur le contenu.

Par exemple, à Sangmélima, étape du parcours, le père Delaville indique que « *Les candidats pour le concours d'entrée sont déjà rassemblés. Un rapide coup d'œil me permet d'en éliminer in-petto une bonne moitié ; l'âge trop avancé de ces garçons les exclut sans discussion. Mines déconfites, essais timides de protestation ; rien à faire. Je n'admets que les*

plus jeunes. Pour entrer en 6^{ème}, il ne faut pas de grands garçons de 17 ou 19 ans ; alors le choix est vite fait. »

A Omvan, mission déjà solidement établie, « *Une dizaine d'écoliers sont admis à faire le concours, assez jeunes dans l'ensemble* » et à Nkolavolo, « *5 élèves; les autres sont trop âgés.* »

A Akonolinga, la mission est récente (ouverte en 1946) et il n'y a aucun candidat pour le Collège, l'école n'étant encore qu'à ses débuts.

A Medzëk : une dizaine sont retenus pour le concours d'entrée.

D'autres étapes sont citées qui correspondent à des visites à des confrères, les écoles n'y étant pas encore construites ou n'ayant pas encore d'élèves de CM2.

Bien entendu, nous avons porté notre regard sur Saa, une des étapes du père Delaville. Ecoutons-le sur cette Mission et son école. Il revient alors d'une autre des étapes de son parcours.

« Dimanche 6 août 1950– Nous partons aussitôt après la messe pour rejoindre EfoK dans la matinée. Nous en repartons le jour même....

Cette fois, nous roulons vers le Nord, vers Saa d'abord, qui n'est qu'à une trentaine de kms d'EfoK. Vers 5 h. nous y sommes, et c'est le Le P. Johasekt que nous trouvons en haut du perron pour nous recevoir. Le père Spreder est en tournée de brousse, nous ne le verrons donc pas;

« La mission de Saa a déjà la réputation de fournir au collège d'EfoK des candidats nombreux – c'est bien- et très jeunes – c'est encore mieux. Il y a donc bon espoir.

« Lundi 7 Août. — De fait notre attente n'est point déçue; sur la vingtaine d'écoliers qui se présentent à 8 h, nous en retenons 10, les plus intéressants; et l'examen commence; les plus jeunes se distinguent, comme je peux le constater, après chacune des épreuves; le pourcentage des reçus s'annonce excellent. 11 h, tout est terminé; mais la montre se fait pressante et la corne de l'auto insiste pour le départ. »

Cependant, le collège d'EfoK n'a pas l'essor attendu. A la rentrée de 1951, il est transféré à la Mission de Mvolyé. La rentrée d'octobre 1952 peut de nouveau s'effectuer à EfoK, avec l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes (Canadiens Français) ce qui permet de se réinstaller à EfoK, avec 114 élèves. Pour cette rentrée, sur les 250 élèves qui demandent à y entrer en 6^e, 60 seulement sont acceptés car les bâtiments prévus ne sont pas encore terminés.

De nouvelles statistiques sont fournies par la revue en 1952.

En 1952, on estime, nous disent *Les Annales spiritaines*, que le nombre des enfants d'âge scolaire sur tout le territoire du Cameroun est d'environ 450 000.

Le nombre d'élèves est alors de 159 485 ainsi répartis :

Enseignement officiel : 26 059 élèves

Enseignement catholique : 72 806 élèves

Enseignement protestant et associations scolaires africaines : 60 620 élèves.

Pour le vicariat de Yaoundé, en 1952, les plus récentes statistiques scolaires s'établissent ainsi :

	Effectifs	
	Garçons	Filles
Setion d'initiation (écoles de brousse)	10 611	2 481
Cours Préparatoire	8 860	1 855
Cours élémentaire (1 ^{ère} et 2 ^{ème} années)	4 362	574
Cours moyen (1 ^{ère} et 2 ^{ème} années)	2 224	146
Total par genre	26 057	5 056
Total	31 113	

Selon ces chiffres, c'est l'enseignement catholique qui se charge le plus de l'instruction sur le territoire. Cependant, quand on s'intéresse à la répartition du budget, on constate le peu de moyens dont il dispose.

Budget de l'Enseignement officiel : 560 millions Francs CFA	Nombre d'élèves de l'enseignement officiel : 26 059
Total des subventions à l'Enseignement privé : 220 millions Francs CFA	Nombre d'élèves de l'Enseignement privé : 133 426

Il ressort de cet exposé qu'un élève de l'enseignement officiel représente pour l'Etat une dépense de 21500 francs, tandis qu'un élève de l'enseignement privé coûte seulement un peu moins de 1.700 francs.

Les écoles de brousse avec leur cours d'initiation sont alors pour plusieurs d'entre elles dans un état de dénuement indicible, comme le montre cette photo publiée par les *Annales Spiritaines*.



Figure 134- école de Brousse- 1952-BNF

En 1952, les résultats au Certificat d'Etudes primaires sont les suivants :

	Présentés	Reçus	% de réussite
Enseignement officiel	1 061	348	32,79
Enseignement catholique	1.319	422	32
Enseignement protestant	1 252	394	31,46
Associations scolaires africaines	147	26	17,69

Signalons aussi la construction à Yaoundé d'une première tranche « *d'un magnifique Pensionnat très recherché par la population européenne de plus en plus nombreuse et par l'élite de la population africaine* », nous en informe la revue *les Annales Spiritaines*. En 1951, les premières Camerounaises y commencent leur sixième dans ce pensionnat. On reconnaît sans peine le collège de la retraite. On en déduit aussi que pour les filles, l'enseignement secondaire est quasiment impossible, cet établissement étant par ailleurs payant et ne visant qu'une certaine élite autochtone.



Figure 135-Yaoundé-Pensionnat des Soeurs du St-Esprit-BNF

La présence des Américains au Cameroun dans les missions protestantes, sans oublier les visites de l'ONU vont certainement contribuer à rendre le Cameroun célèbre dans un autre domaine, le domaine spatial.

Ham, le chimpanzé camerounais spationaute à la NASA

En 2011, la Nasa fête les 50 ans du premier voyage d'un chimpanzé, Ham, né au Cameroun en juillet 1957, année où la fusée russe Sputnik 2 part avec la chienne Laika à son bord. Il sera transporté à la base de la force aérienne de Holloman au nouveau Mexique en 1959, sans que l'on sache le lieu dans lequel il vit entre-temps au Cameroun. Le nom de Ham est l'acronyme du laboratoire Holloman's Aero-Medical où il reçoit l'entraînement nécessaire. Il devient le premier chimpanzé à voyager dans l'espace, à bord de la fusée spatiale américaine « Mercury Redstone 2 »

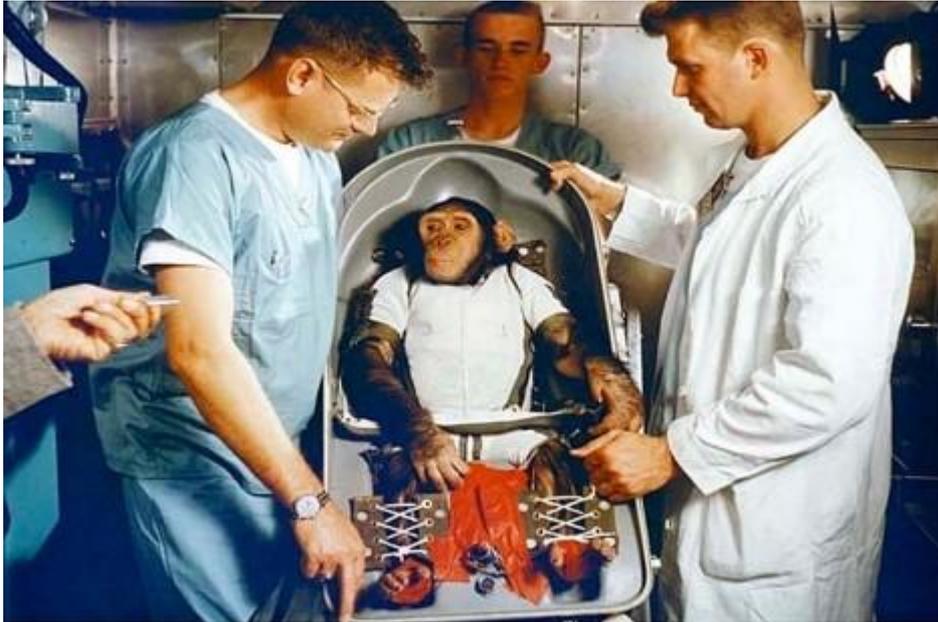


Figure 136- Ham se prépare au vol- El mundo-2011 – d'après la NASA

Après son voyage spatial, Ham subit des examens médicaux de divers ordres, avant d'être installé au zoo de Washington en septembre 1963, puis en 1980 au parc zoologique de Caroline du Nord, où il décède en janvier 1983. Ses os font partie de la collection du Musée National de la santé à Washington.

Cette parenthèse nous permet de mettre en exergue les moyens déployés en Occident pour un animal camerounais, au moment où sur place au Cameroun, les hommes en sont encore à se demander comment avoir simplement accès à cette éducation qu'on agite sous leurs yeux comme source de leur civilisation à venir.

Nous présentons ici l'exemple d'un Manguissa, Ngaba Ndzana Médard, en quête de cette instruction.

Un exemple de parcours scolaire : Ngaba Ndzana Médard

La question qui se pose pour de nombreux Manguissa vivant sur leur territoire est nécessairement celui de leur accès à l'instruction. Pour ceux nés entre les années 20 et 30, voire plus tard seule la petite école rurale de Nkolè créée par Zogo Siméon permet quelques rudiments. Bon nombre de leurs parents circulent sur les routes jusqu'à Yaoundé. On sait que lors de la fête nationale française, le 14 juillet, les chefs y sont invités aux festivités. De nombreux parents parfois accompagnés de leurs enfants y vont aussi, profitant ainsi de l'atmosphère de gaieté de la ville. Ils y voient ces noirs qui travaillent auprès des blancs. Leur vœu est de permettre aux leurs, surtout aux garçons d'acquérir des connaissances nécessaires

pour accéder à des métiers modernes. Mais voilà, pendant de longues années seule Yaoundé offre une véritable école primaire, qu'elle soit publique ou confessionnelle.

La création de la mission d'Efok et plus tard de son école primaire limite la distance à parcourir. Alors certains, comme le père de Ngaba Ndzana Médard, le chef de groupement des Benyabega, décide d'y envoyer trois de ses fils dont Médard. De 1934 à 1938, le voyage se fait à pied, à partir de Nkom, soit près de 40 km à parcourir. Les missionnaires d'Efok ont aménagé l'emploi du temps de manière à permettre aux élèves venant de loin de rentrer chez eux le week-end, en absence d'internat. Les cours n'ont pas lieu le lundi pour faciliter le retour. Ils logent chez une dame, une connaissance de la famille.

Sur la route, ils se regroupent avec d'autres élèves de la région pour ce parcours. En particulier Jean-Baptiste Zogo, devenu plus tard Monseigneur Jean Zoa, le cousin, fait partie de la troupe. Les plus âgés protègent les plus jeunes, ou les plus faibles. Ils ont tous avec eux quelques vivres comme des bâtons de manioc et le mets d'arachide traditionnel. De cette époque, Ngaba Ndzana évoque la fraternité qui les lie pour toujours. Le chemin est certes ardu, mais ils le parcourent sans stress, se détendant en chemin si nécessaire.

Cependant, le nombre de niveaux scolaires est encore limité à Efok. Alors, pour ceux qui veulent poursuivre leurs études, et qui le peuvent, il faut une école régionale, Yaoundé, déjà saturée, ou plus loin encore. Ngaba Médard peut aller à Ebolowa de 1938 à 1940.

Puis on le retrouve en 1941 à l'école professionnelle de Douala, actuel lycée technique, jusqu'en 1943.

Maintenant, il doit travailler. Il devient directeur de l'école de la mission catholique de Tala de 1944 à 1945, période où il perd son père. De 1946 à 1950, il se rapproche de chez lui en devenant directeur de l'école de la mission catholique de Saa de 1946 à 1950.

Il décide de passer son brevet élémentaire en candidat libre, ce qui lui permet d'être embauché comme Brigadier des douanes d'abord à Douala en 1951, puis à Ambam en 1953.

C'est d'Ambam qu'il part pour se présenter aux élections de l'ATCAM en 1956.

Cet exemple, comme nous l'avons dit, illustre le combat nécessaire aux Manguisssa à cette époque pour s'instruire, obtenir les diplômes nécessaires à l'accès à ces fonctions que réserve l'administration française. Il permet aussi de souligner une fois de plus le rôle essentiel des missions à cet effet.

En effet, de nombreux Camerounais ont pu bénéficier de l'éducation grâce à toutes ces missions en éternelle concurrence, et pourtant d'inégale richesse. Si les Américains peuvent largement soutenir leurs missions, les autres dépendent un peu plus de subventions et de dons

des maisons-mères. Le personnel enseignant lui-même peut être à questionner du point de vue de sa formation. Il est certain qu'un collège comme Libermann à Douala, géré par des pères jésuites dont bon nombre issus de grandes familles françaises, ayant étudié dans de grandes écoles comme Polytechnique, Centrale, pouvant disposer de véritables laboratoires de Sciences, est peu comparable à un collège de filles tenu par des religieuses certes pleines de bonne volonté mais souvent moins équipées sur le plan scientifique, ou à un séminaire visant des contenus spécifiques. Peut-être faut-il y voir le nombre élevé de Beti littéraires, philosophes, férus de latin et de grec, convaincus parfois que les mathématiques ne sont pas une discipline accessible aux filles.

De nombreux Camerounais intègrent les séminaires. Ils sont animés par le désir de s'instruire, voire d'intégrer les ordres.

On sait par exemple qu'au petit séminaire d'Akono, en 1930, on dénombre 31 nouveaux élèves. Seuls cinq d'entre eux parviennent au sacerdoce. Parmi ces 31 élèves, 6 viennent d'Efok, dont André Mbida, entré le mardi 16 septembre 1930, aux côtés de Benoit Ndzana. D'autres bien connus sont Vincent Ahanda et Henri Bala.

Citons aussi le cas du célèbre écrivain nationaliste Mongo Beti, de son vrai nom, Biyidi Awala Alexandre (30-06-1932—07-10-2001), professeur agrégé de lettres au lycée Corneille de Rouen.

Il entre au petit séminaire d'Akono en classe de 6^e. Il apprécie l'enseignement général qu'il y reçoit. Cependant, conscient des contradictions entre les préceptes religieux et leur application sur son peuple, il manifeste déjà une certaine insoumission qui conduit à son exclusion dès la fin de la classe de 5^e. Et il en est d'autres plus ou moins célèbres qui choisiront une autre voie que le clergé, pour des raisons plus ou moins proches.

L'ONU s'inquiète de la situation de l'enseignement au Cameroun en ce qui concerne le système de recrutement du personnel administratif. Elle explique en 1954 que dans les concours visant à pourvoir les postes administratifs et auxquels peuvent participer dans les mêmes conditions aussi bien les Français que les Africains, ceux-ci se trouvent nécessairement désavantagés. « *En particulier, peu d'Africains réussissaient à entrer à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, pour laquelle les candidats devaient être âgés de moins de 25 ans et passer un concours d'entrée difficile. Ainsi, de 1951 à 1955, seulement huit élèves africains, originaires non pas seulement du Cameroun mais de tous les territoires français d'outre-mer, ont pu être admis à cette école.* »

Ce faible nombre peut se lire aussi à travers les informations fournies ailleurs. Dans son rapport annuel à l'ONU pour l'année 1951, un graphique relatif au nombre de boursiers partis en métropole est adjoint.

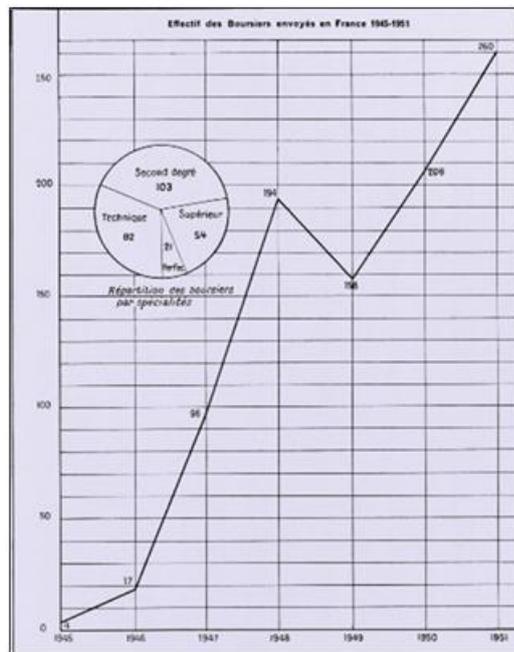


Figure 137- Effectif des boursiers camerounais envoyés en France-BNF

De ce graphique, nous reprenons les éléments ci-dessous.

Année	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951
Effectifs des boursiers envoyés en France	4	17	96	194	158	206	260

La répartition des 260 boursiers de l'année 1951 est fournie dans le graphique circulaire intégré dans le principal : 54 boursiers pour l'enseignement supérieur, 103 pour le second degré, 82 pour l'enseignement technique et 21 pour un perfectionnement. Le nombre de boursiers a pour l'enseignement supérieur progressé apparemment, puisque pour l'année scolaire 1954-1955, 151 bourses d'enseignement supérieur sont accordées pour les diverses facultés, dont 143 garçons et 8 jeunes filles.

Certes, les moyens manquent, dit la France. Mais pas pour construire des prisons, comme le prouve le bilan des établissements pénitentiaires au Cameroun, où Saa apparaît évidemment.

En 1957-1958, on dénombre ainsi près de 50 prisons sur tout le territoire, liste reprise dans le tableau ci-dessous, avec les expressions utilisées dans le document français de référence.

Etablissements pénitentiaires des régions camerounaises sous France (1957-1958)

Régions	Villes
Régions du Nyong et Sanaga	Akonolinga, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Saa, Yaoundé
Bamoun	Foumban et Foubot
Wouri	Douala
Adamaoua	Banyo, Ngaoundéré, Meiganga, Tibati, Tignère
Dja et Lobo	Sangmélina
régions Bamiléké	Bangangte, Bafoussam, Bafang, Dschang
Bénoué	Garoua, Guider, Poli, Tcholliré
Boumba-Ngoko	Yokadouma, Moloundou
Diamaré	Maroua, Kaélé,
Haut-Nyong	Abong-Mbang, Messa- mena, Lomié,
Kribi	Kribi, Lolodorf
Lom et Kadei	Batouri, Bertoua, Bétaré
Margui-Wandala	Mokolo, Mora
Mbam	Bafia, Ndikiméki, Yoko
Nkongsamba et du Manga	Nkongsamba, Mbanga
Nkam	Yabassi
Ntem	Ebolowa, Ambam
Sanaga-Maritime	Edéa, Ngambe, Eséka Fort-Fourreau (Kousseri)

L'administration française s'est ainsi donné les moyens depuis des années d'un maillage répressif sur tout le territoire et les événements de mai 55, tant évoqués à travers les pétitions de 1955 trouvent un dispositif déjà éprouvé pour des internements plus ou moins éloignés des zones « d'agitation politique. »

Ces pétitions, avons-nous dit, évoquent pour certaines les conséquences de ces événements sur les élèves de certains établissements scolaires sur place, au Cameroun. Cependant les élèves présents sur le territoire ne sont pas les seuls concernés.

En absence d'enseignement supérieur au Cameroun, voire secondaire selon les régions, certains élèves peuvent bénéficier d'une bourse pour se rendre en France pour leurs études, comme nous l'avons vu, d'autres profitent des moyens financiers de leurs familles à cet effet. Nous allons évoquer l'un deux, Osende Afana, un Abam de Saa ayant épousé une manguissa, boursier.

A l'ONU – 1957 – Osende Afana (1930-1966)

Ossendé Afana a obtenu son Baccalauréat au Lycée Leclerc à Yaoundé avant de s'envoler en France pour des études en Sciences économiques. Il a été directeur du journal «l'étudiant d'Afrique noire.»

Suite aux événements de mai 1955, à l'interdiction de l'UPC du 13 juillet 1955, de nombreux étudiants de France s'inquiètent de la « *politique de baillon et d'étouffement de la liberté d'expression parmi eux lorsqu'ils s'expriment sur la situation politique dans leur pays.* » C'est ainsi que, comme le dit l'Upéciste Michel Ndoh, « *Avec le peuple kamerunais quasi unanime derrière son mouvement d'avant-garde l'UPC, l'Union Nationale des Etudiants Kamerunais et la Fédération africaine des étudiants d'Afrique noire (FEANF) ont envoyé un délégué, Osendé Afana, alors étudiant en droit, défendre leurs positions devant la IV^e Commission de l'Assemblée générale de l' ONU.* »

Le 22 février 1957, Osende Afana intervient à l'ONU au nom de l'Association des Etudiants Camerounais, (UNEC). Pour l'instant il n'évoque pas les tracasseries que subissent les étudiants en France. Osende Afana décrit la situation de son pays où les dépenses publiques ont essentiellement été au profit de l'économie française, ce caractère de profit pouvant être ainsi exprimé : « *tout pour la métropole* ». En vertu de ce que l'on appelle le pacte colonial, les Africains sont dépossédés de leurs terres. De 230 000 hectares occupés en 1946, en 1956, période actuelle, les colons possèdent plus de 2 millions d'hectares. En ce qui concerne les voies de communications, seuls 160 km de voies ferrées ont été construits en 40 ans d'occupation française, contre 340 km construits en 30 ans par les Allemands. Pour les routes, 577kms de routes goudronnées et 4875 km de voies en terre, le reste comme les premières étant effectué par le travail forcé sous contrôle des gardes. Les bonnes routes n'existent que dans les régions habitées par la majorité des européens, soit pour des raisons stratégiques soit pour des raisons financières. Le bureau central de la planification considère que le transport et les communications ont pour but de faciliter le ramassage et les expéditions des produits locaux, ce qui indique que les Français souhaitent piller proprement le pays, dit-il.

Osende signale aussi qu'aucune industrie lourde n'existe dans le pays. Et comme le précise B. Delpech, en ce qui concerne Yaoundé, Il faut ainsi attendre 1947 pour que s'installent à Yaoundé les premières entreprises industrielles : manufacture de cigarettes, scieries, savonneries, huileries, fabrique de matériaux de construction, menuiseries, usines de boissons gazeuses, brasseries.

S'agissant des salaires, Osende donne l'exemple des travailleurs noirs des plantations lesquels, en absence de matériel agricole, sont très bas. A Dizangué pour le caoutchouc, un ouvrier gagne 20 francs environ par jour, alors même que les prix des produits de consommation explosent. Bien entendu, Osende reconnaît les efforts menés par l'autorité occupante qui a permis la disparition de certaines endémies. Cependant, s'agissant des

médecins il précise le nombre de 22 médecins pour 1 500 000 habitants dans le Cameroun anglophone contre 125 médecins pour 3 200 000 habitants dans la zone francophone, soit un médecin pour 25 000 habitants dans l'ensemble (Signalons qu'au même moment, en France, on compte environ un médecin pour 1000 habitants.) La France indique vouloir augmenter le nombre de lits qui passera de 6250 à 8200 soit moins de 3 lits pour 1000 habitants, souligne-t-Osende.

Et encore, ces moyens concernent les centres densément peuplés par les européens. Quant aux indigènes, ils dorment souvent sur le sol, et doivent souvent quitter l'hôpital avant d'être complètement guéris. En brousse évidemment c'est pire.

Ces témoignages d'Osende devant l'ONU ne resteront pas impunis.

Le 14 novembre 1957, deux pétitions émanant la première de Michel Ndoh, Secrétaire du comité de base de l'UPC de Toulouse, la deuxième de Balla Benoît et alii du comité de base de l'UPC de Paris, signalent des suppressions de bourses aux étudiants Kamerunais pour leur prise de position politique. Tel est le cas de 6 étudiants de Grenoble coupables d'avoir demandé l'intervention d'une loi d'amnistie. ... « *et ils ne sont pas les seuls car notre camarade, Osende Afana, ... est l'une des victimes actuelles.* »

Pendant les années qui vont suivre, les étudiants camerounais dits nationalistes vont continuer à subir diverses persécutions : Blocage de leurs passeports correspondant à une consignation en résidence surveillée en France, suppression d'allocations de vacances scolaires au Cameroun, vacances dues dans le contrat des bourses, les empêchant ainsi de revoir leurs familles au pays, menaces d'expulsions, fouilles intempestives dans les chambres en cité universitaire, saisie de tout document même personnel. La saisie des passeports a une autre conséquence : les étudiants concernés bénéficiaires de bourses internationales ne peuvent plus poursuivre les études alors envisagées.

En 1958, par exemple, cinq pétitions concernant des poursuites judiciaires intentées contre certains étudiants camerounais résidant en France parviennent à l'ONU. L'une d'elles signale que le 7 juillet de cette année, la Police Française est allée perquisitionner chez Ndoh Michel (études de droit, futur avocat) et Nzié Félix (études en médecine vétérinaire), emmenant ce dernier au Commissariat. Ils sont inculpés de "*reconstitution de mouvement dissous*" (UPC) et d'atteinte à la sûreté intérieure de l'état.

Osende va cependant achever ses études et poursuivre son combat pour une véritable autonomie du Cameroun en s'engageant dans l'UPC. On le retrouve d'ailleurs au Caire à la Conférence de Solidarité des peuples Afro-asiatiques comme délégué des militants

camerounais. Rappelons enfin qu'Osende Afana s'est engagé dans une lutte armée contre le pouvoir d'Ahidjo à partir du Congo. Il est arrêté le 15 mars 1966. Comme le raconte le célèbre avocat Jacques Vergès, « *capturé, il fut décapité et sa tête promenée au bout d'un pieu par les troupes françaises* ». La tête de ce premier Docteur en économie de toute l'Afrique noire a été rapportée au Président Ahidjo, comme preuve irréfutable de sa mort. Nous présentons ici une photo où l'on retrouve de nombreux dirigeants de l'UPC. Le seul décédé de mort naturelle est Abel Kingué.



Figure 138- De gauche à droite : Osendé Afana, Abel Kingué, Ruben Um Nyobè, Félix-Roland Moumié, Ernest Ouandié

A travers ces pétitions, tout porte à croire que les seuls groupes politiques existant au Cameroun ne sont que ceux interdits en 1955, et plus spécifiquement l'UPC.

Nous ne pouvons guère évoquer ces événements sans citer le parti des démocrates camerounais, parti où se retrouvent un grand nombre d'Eton et de Manguissa.

Le Bloc démocratique camerounais et les Manguissa

Les Etons, les Manguissa et les Batsengas se sont depuis quelque temps organisés en une association appelée ANAGSAMA-LESOMBLO, ANASAGMA représentant les Eton, et LESOMBLO, les Manguissa. Les figures marquantes de ANAGSAMA-LESOMBLO sont alors MBIDA André-Marie, Président, TSALA MEKONGO Germain, Secrétaire Général, tous deux Eton, et ANGOA Joseph, Manguissa, trésorier, cousin de NGABA NDZANA Médard. Nous avons déjà évoqué lors de la présentation de la carte allemande de 1906 le lignage Angoke (ou Angoa) chez les Mvog Ayissi Nguina.

Au Cameroun en 1946 existe alors une Assemblée Représentative (ARCAM). Une loi de 1952 institue une Assemblée territoriale (ATCAM). Elle est composée de 50 conseillers élus pour 5 ans et répartis en deux collèges, avec dix-huit représentants pour le premier collège, celui des citoyens français et trente-deux pour le second collège, celui des indigènes.

L'association ANASAGMA-LESOMLO s'inscrit dans ce mouvement de création de partis politiques en devenant le Bloc démocratique camerounais, les statuts ayant été déposés le 1er août 1951, avec son siège social à Yaoundé. Il se propose de « *promouvoir le progrès social et de favoriser l'épanouissement de la démocratie au Cameroun* », de « *contribuer à l'éducation civique et politique de l'opinion camerounaise* » et de « *défendre les intérêts économiques, sociaux et politiques des populations camerounaises.* »

Lors des élections de l'Assemblée Territoriale du Cameroun (ATCAM) du 23 décembre 1956, le Bloc démocratique sort vainqueur. L'assemblée devient Assemblée législative (ALCAM) le 9 mai 1957.

La terreur s'abat sur le Cameroun au moment même où se déroulent les débats sur l'indépendance et les conditions pour y parvenir. De très nombreuses pétitions dont celle d'Osende Afana et Alii dont nous venons de parler parviennent à l'ONU, et parmi elles, celle de Zogo Massy, fils de Zogo Fouda Ngono.

Nous la présentons pour l'instant et reviendrons plus tard sur l'ALCAM et les années qui entourent l'indépendance du Cameroun sous administration française.

A l'ONU – Zogo Massy – pétition de 1956-1957

Nous avons signalé plus haut les succès scolaires de Zogo Massy, encore appelé Zok'Meboune chez les Manguissa : certificat d'études en 1937, réussite au concours d'entrée à l'école supérieure en 1938. Rappelons aussi que l'école de Médecine de Dakar (1918-1953) que Robert Delavignette appelle « l'Ecole indigène de médecine de Dakar », formait des médecins africains sans équivalence de diplôme avec la France, après trois années d'études,

Zogo Massy, le Manguissa, est le premier Camerounais à avoir obtenu un doctorat d'état en médecine, titre français.

En 1946, nous retrouvons sa trace en France, à travers l'article de Marianne Kohler de l'hebdomadaire de la Communauté française « Climats. » L'article date du 7 février. Sous le titre « *les Etudiants coloniaux en France* », une question est posée : « *Peut-on vivre au Quartier Latin avec 5000 francs par mois ?* »

La journaliste se rend à l'hôtel des étudiants où vit Zogo Massy, désigné par elle sous le nom « Zogo M... », hôtel où « aucune personne étrangère à l'hôtel ne peut monter dans les chambres des étudiants, sans s'être fait connaître au bureau ». Ici, Zogo Massy occupe la chambre n°4. Elle le décrit : « ... je me trouve devant un enfant d'ébène, la tête fine, intelligente, rejetée fièrement en arrière, le blanc des yeux comme la nacre, émergeant du col roulé d'un gros chandail militaire. Il porte, par-dessus ses vêtements, un vieux pardessus, et je l'ai surpris à sa table de travail chargée de cahiers et de livres. » On voit bien qu'il est étudiant d'outre-mer, ajoute-t-elle, « à cette serviette de caïman, jetée négligemment sur le lit (et que lui envie ses camarades blancs). »

Nous regrettons l'absence de photo. Seule une illustration accompagne l'article.



Figure 139-Zogo Massy - 1946-BNF

Et elle présente le décor « un peu triste de cette chambre de passage, ces fauteuils dépareillés, ce canapé défoncé sur lequel on ne peut s'asseoir, et cette armoire à glace bêtement plantée au milieu du mur. »

Grâce à ses questions, nous apprenons ainsi que Zogo est seconde année de médecine, qu'il a quitté, il y a sept ans, « sa belle terre du Cameroun », pour faire ses études secondaires en France. Et en cela il se rapproche des étudiants d'outre-mer qui, pour la plupart, ont quitté la « colonie » depuis de nombreuses années. Il y a sept ans donc que Zogo M... n'a pas revu les siens, ajoute-t-elle. Ce qui signifie que Zogo Massy est parti du Cameroun en 1939. Avant ou après le décès de Zogo Fouda Ngono survenu en 1939 ? l'article n'évoque pas ce point.

Marianne Kohler commente cette information en indiquant que depuis sept ans, Zogo mène (en province d'abord, puis à Paris) une vie studieuse, patiente et dense « si l'on tient compte du fait qu'un débutant d'outre-mer doit s'assimiler non seulement la discipline qu'il a choisie, mais la langue et tout ce que l'on entend sous le nom de « culture » dans notre métropole. »

Zogo Massy intervient sur ce point : « Cette culture — ou plutôt cette science — c'est tout ce que l'Occident peut apporter aujourd'hui, ... alors que l'Afrique regorge de ces richesses naturelles, de ces matières premières dont l'Europe a un besoin impérieux. Aussi, je

crois que nous entrons dans une phase nouvelle de la « colonisation » européenne, où l'exploitation doit faire place à l'échange entre les deux continents... »

Kohler préfère ne pas considérer cette position comme relevant d'une revendication. Elle termine en indiquant que *« Zogo — comme la plupart des étudiants d'outre-mer — se défend de toucher aux questions politiques. Tout d'abord pour la raison essentielle qu'il poursuit des études longues, ardues, et qu'il n'en a point le loisir. Et ensuite (mais c'est une raison qu'il ne me donne pas et que je devine) parce qu'il y a une tendance à considérer chaque geste d'un intellectuel de couleur (et ce n'est point aux Noirs que je pense) comme une étincelle de révolution. Et au bout, il y a toujours la possibilité d'une sanction administrative : le retrait de la bourse nécessaire et si chèrement convoitée. Et c'est sans doute pourquoi Zogo ne rencontre point d'autres noirs (des soldats ou des travailleurs, qui sont si nombreux en France, ..., sinon quelques étudiants... »*

Le retrait de la bourse serait effectivement catastrophique. Kohler nous fournit une réponse à la question initiale : peut-on vivre avec seulement 5000 francs (de l'époque) à Paris : *« La vie à Paris est chère... D'après les estimations les plus justes qui ont été faites par le Comité national des oeuvres sociales en faveur des étudiants, il faut de 3 500 à 4 000 francs par mois pour y faire des études. Et encore... L'étudiant ne peut se contenter de cette somme que s'il fait appel, largement, aux organisations officielles, qui sous des formes diverses (repas à prix réduits, goûter, logement, services d'échanges pour les livres, travaux exécutés à mi-temps, etc.) viennent en aide aux étudiants. Une chambre revient en moyenne à 1.200 francs. Les deux principaux repas, dans un des foyers réservés aux étudiants, coûtent 50 francs par jour.*

Mais ces repas sont insuffisants pour l'appétit d'un garçon de vingt ans. Le moindre repas pris en dehors atteint une centaine de francs. A cela s'ajoutent les frais scolaires, l'entretien, le blanchissage, les vêtements qu'il faut renouveler, et aussi les sorties, les promenades, le théâtre et le cinéma, dont on ne peut pas se priver systématiquement, quand on a la chance d'habiter à Paris. La plupart des étudiants d'outremer touchent des bourses.

Ces bourses (on le sait) sont accordées par les gouvernements locaux. Elles atteignent, au maximum à Paris, 5.000 francs par mois. Et si l'étudiant est marié, il touche un supplément de 1.000 francs par mois pour sa femme et de 500 francs par enfant. »

Elle pose la question à Zogo :

« — Cinq mille francs par mois, est-ce une somme suffisante pour vivre à Paris ?...

— Elle me paraît à peine suffisante, et beaucoup de mes camarades reçoivent en supplément des subsides ou des vivres, envoyés par leur famille. »

Marianne Kohler indique, peut-être à dessein, que Zogo Massy ne rencontre pas d'autres noirs. Il faut dire que *Climats* est considéré par d'autres journaux comme proche des nationalistes des territoires coloniaux.

C'est un autre témoignage, celui d'Iwiyé Kala-Lobé sur David Diop, son frère, qui confirme cette hypothèse. David Diop est célèbre pour ses poèmes publiés dans la revue *Présence Africaine*, dont l'un des plus célèbres au Cameroun est *Afrique, mon Afrique*.

Iwiyè Kala-Lobè (1917-1991), journaliste camerounais et David (Léon Mandessi) Diop (1927-1960) sont de même mère, Maria Mandessi-Bell. David, le poète sénégalais et professeur de lettres est né d'un père sénégalais à Bordeaux. Son père décède alors qu'il a 8 ans. Il est élevé par sa mère aux côtés de ses 5 frères et sœurs dont Iwiyé Kala-lobé. David Diop meurt dans un accident d'avion d'un vol air France, aux larges des côtes de Dakar, le 29 août 1960, accident sans survivant (8 membres d'équipage et 55 passagers).

En 1983, Iwiyé-Kala Lobé contribue à un ouvrage-témoignages sur David Diop, ouvrage publié dans la revue *Présence Africaine*. Il y parle du projet d'études de médecine de Diop lors de la rentrée de 1945, à Paris. Il évoque la première rencontre qu'il fait avec « *son inséparable ami d'alors, le Camerounais, Zogo Massy, étudiant en médecine.* » Il ajoute que « *David et Zogo ont souvent de vives et très intéressantes discussions où il est question de tout, sauf de sciences.... J'entends encore résonner— et raisonner — leurs voix juvéniles autour de thèmes et de termes à la mode : marxisme, existentialisme, personnalisme, Le Zéro et l'Infini (d'Arthur Koesther) ainsi que les ouvrages d'Henry Miller, de Radiguet et de ... Boris Vian. Etc.* »

C'est avec lui que nous apprenons que Zogo habite à l'Hôtel Moderne, rue des Ecoles, à Paris, cet hôtel que Marianne Kohler décrit dans son article, en février 1946.

On est à la rentrée universitaire 1945-1946. Zogo-Massy (Timothée Xavier) est étudiant à la faculté de médecine, rue de l'Ecole de Médecine, à Paris. Il vient de passer les écrits de 1^{ère} année. Ce sont David Diop et Iwiyè Kala-Lobè qui se rendent à la faculté pour voir ses résultats. Iwiyè Kala-Lobè raconte : « *Avec un nom en Z comme le sien nous ne cherchons pas longtemps et ne cachons pas notre joie quand au bas du tableau d'affichages nous lisons : Zogo Massy (Timothée, Xavier).* » Ils se précipitent chez « Zog », comme ils l'appellent, pour lui annoncer la bonne nouvelle. « *La seule réaction de Zog est alors : « Merde : je vais être obligé de préparer l'oral, maintenant ! » »*

David Diop évoque aussi les qualités de danseurs de ces deux amis, « *champions de swing et de be-bop* », et comment ils font des ravages parmi les jolies filles du quartier latin.

Cependant, ils ont besoin d'argent. David Diop et Zogo se lancent dans le troc du café aux côtés d'Iwiyé Kala-Lobè, le grand-frère. Ils font le tour des bistrotts du Quartier latin. : comme la demande est plus forte que l'offre, « *les affaires marchent très bien* ». Ils écoulent régulièrement leur café au café-restaurant de la rue des Ecoles, « chez Fouqueau » et dans d'autres. Avec le produit de ces ventes, ils commencent par se faire tailler « *sur mesure, de beaux costumes chez Blima, un maître-tailleur ... sur la rue des Ecoles et qui va faire fortune en habillant les Nègres* », nous dit le grand frère Iwiyé Kala-Lobè, qui distribue à chacune sa part des bénéfices suite à la vente du café.

Il nous fait comprendre que Zogo, l'inséparable ami de David Diop, profite aussi de l'environnement familial de ce dernier. Iwiyé Kala-Lobé nous parle des dimanches après-midi dans sa famille, où ont lieu des rencontres avec des personnalités comme Alioune Diop, le fondateur de la revue *Présence Africaine*, Cheich Anta-Diop, Eyidi-Bebey, et autres de plusieurs nationalités dont les échanges sont centrés sur la situation des peuples coloniaux et de leur libération en marche.

Effectivement, nous retrouvons Zogo Massy plus tard à l'ONU, dans une pétition datée du 4 janvier 1957 et distribuée le 16 janvier. Il est rentré depuis au Cameroun et intervient au nom de la liste NNAM. Il semble avoir abandonné ses deux prénoms chrétiens. Cette pétition est précédée d'un télégramme envoyé à l'ONU le 15 décembre 1956, et concerne les élections conduisant à l'ATCAM en décembre 1956. Le texte de ce télégramme est reproduit ci-dessous.

Yaoundé, 15 décembre 1956

SECRETARE GENERAL NATIONS UNIES NY
SINCERITE VALIDITE ELECTIONS PROCHAINES COMPROMISES PAR INNOMERABLES
MANOEUVRES DELOYALES DETRIMENT CERTAINS CANDIDATS NOTAIMENT DELIVRANCE
MEME ELECTEUR PLUSIEURS CARTES STOP REMETIONS PREUVES AUTORITES LOCALES
ET VOUS PRIONS INTERVENIR RESPECT

ZMGO MASSY LISTE NNAM

Dans sa pétition, il conteste, comme les Upécistes, les élections qui viennent de se dérouler en décembre 1956 pour conduire à l'ATCAM.

Selon ses propos, bien avant la tenue de ces élections, NNAM a signalé le non respect de certaines règles pendant la campagne, remarques non prises en compte par l'administration. Des irrégularités ont été constatées pendant les élections, et en conséquence, au nom de la liste Nnam , « *les élections qui viennent de se dérouler au Cameroun et plus particulièrement*

dans la région Nyong et Sanaga ne peuvent et ne doivent en aucune façon être considérées comme l'expression de la volonté du peuple camerounais. »

Et parmi ces irrégularités, « Les pressions les plus odieuses parce que morales ont été exercées par le clergé catholique. L'Archevêque de Yaoundé (Monseigneur Graffin) était l'agent électoral le plus actif de la liste soutenue par l'administration. L'électeur catholique qui donnait sa voix à une autre liste commettait péché mortel qui ne pouvait être absous que par le pape. En effet, en pays beti, le prêtre remplace le sorcier. »

Sans oublier des morts qui votent, des promesses de promotions, un nombre de votants supérieurs au nombre de lecteurs, irrégularités dont l'administration est la principale autrice, toujours selon Zogo Massy. Il conclut en ces termes : *« Si nous nous sommes portés candidats, ce n'était nullement parce que nous ne doutions pas des véritables intentions du Gouvernement français; mais bien au contraire pour prouver notre bonne foi en acceptant une expérience qui ne pouvait que prouver encore une fois, s'il en était besoin la mauvaise foi des colonialistes français au Cameroun. »*

Au Cameroun, la vie politique se poursuit dans une atmosphère générale de guerre civile selon les régions. Pendant ce temps l'assemblée législative poursuit ses travaux.

Ngaba Ndzana Médard et l'ALCAM

NGABA NDZANA Médard, encore douanier à Ambam, plus précisément à Akonangi, répond à l'appel du parti des Démocrates Camerounais mené par André Mbida en 1956. Il est élu délégué (ATCAM) puis député (ALCAM). La différence entre les deux assemblées vient de ce que l'assemblée territoriale n'a aucun pouvoir législatif, pouvoir qui reste entre les mains des Blancs, contrairement à l'assemblée législative comme son nom l'indique. Le dynamisme de Ngaba Ndzana dans ses activités comme parlementaire attirent l'attention de ses collègues qui font de lui tour à tour par leurs votes Rapporteur Général du Budget à la Commission des Finances, Vice-Président de la Commission des Affaires Administratives.

Le 12 mai 1957, le Haut-Commissaire Pierre Messmer désigne M. André-Marie MBIDA comme Premier Ministre poste qu'il occupe dès le 15 mai 1957. Ahmadou Ahidjo est Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur. A l'assemblée législative, le député Ngaba Ndzana est élu questeur par ses pairs.

Au cours de la session parlementaire d'Octobre 1957, la commission des affaires administratives à laquelle appartient Ngaba Ndzana reçoit un projet de loi du gouvernement Mbida, projet relatif à la création d'un hymne officiel de l'Etat sous tutelle du Cameroun. Et

comme dans toute assemblée, des débats s'ensuivent qui concernent aussi bien le bien-fondé d'un hymne ou d'autres symboles pour un état non encore indépendant que sur le choix de ces symboles : hymne, drapeau, et devise, sans oublier le choix d'une date de fête nationale.

Participent à cette commission sur le choix d'un hymne, les députés dont les noms sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Groupes	Députés
Union Camerounaise	Duval Jean Louis, Babale Ousmanou, Lamine Mohaman Yérima, Salihi Haman, Marouf Youssouf, Amaoua Abdoul Zamei, Nana Djafarou
Démocrates Camerounais	Akono Claude, Yakana Joseph, Mabaya Jean-Batiste, Ngaba Ndzana Medard
Action Nationale	Behle Gaston, Ekwabi Ewane Jean
Paysans indépendants	Kamga Joseph, Wanko Samuel

Pour le choix de l'hymne, le gouvernement Mbida propose de modifier le texte initial, créé à Foulassi durant l'année scolaire 1927-1928. L'école normale de Fulassi (par Sangmélina) vient d'être créée par la mission Présbytérienne américaine. Elle forme des moniteurs pour les missions protestantes. Et comme nous l'avons déjà évoqué, elle dispose de nombreux moyens : bibliothèque, et surtout, comme l'indique un ancien élève, M. Ebongo Anatole, d'une riche discothèque dont une collection d'hymnes nationaux. C'est ainsi que les élèves auxquels l'école a depuis fourni l'accès à bon nombre de livres d'histoire sans les contraindre au moule traditionnel des missions catholiques, décident de créer pour leur pays un hymne.

Nous reproduisons ci-dessous le texte initial de cet hymne, objet du débat, ainsi que la modification proposée par le gouvernement, tout en remerciant Samuel Efoua Mbozo'o, de l'Université de Yaoundé, auteur de l'article dont nous extrayons ces informations.

Texte initial

*O Cameroun, berceau de nos ancêtres,
Autrefois, tu vécus dans la barbarie.
Comme un soleil, tu commences à paraître,
Peu à peu tu sors de ta sauvagerie.
Que tous tes enfants, du Nord au Sud,
De l'Est à l'Ouest soient tout amour.
Te servir que ce soit leur seul but,
Pour remplir leur devoir toujours.
Tu es la tombe où dorment nos pères,
Le jardin que nos aïeux ont cultivé.
Nous travaillons pour te rendre prospère,
Un beau jour enfin nous serons arrivés.
De l'Afrique soit fidèle enfant,
Et progresse toujours en paix,
Espérant que tes jeunes enfants
T'aimeront sans bornes à jamais.*

*Refrain : chère Patrie, terre chérie,
Tu es notre seul et vrai bonheur.
Notre joie et notre vie
A toi l'amour et le grand honneur.*

Modification proposée

***Que tous tes enfants, du Sud au Nord,**
De l'Est à l'Ouest soient tout amour.
Te servir que ce soit leur seul sort
Pour remplir leur devoir toujours*

S'agissant particulièrement du projet de loi portant création d'un hymne, la quasi-totalité de la chambre adhère à la proposition du gouvernement de transformer la « vieille chanson populaire », venue de Fulassi, en hymne officiel.

Sauf Ngaba Ndzana Médard.

L'intervention du député Ngaba Ndzana, dont nous reproduisons une partie ci-dessous, exprimera finalement le point de vue de la majorité de la chambre :

« Le Gouvernement Camerounais nous a proposé la vieille chanson populaire que vous connaissez tous et qui a été jugée comme le chant de ralliement le plus marquant. C'est une chanson qui date de 1929 (?) i.e. du temps où n'existait pas encore dans notre pays les discussions politiques que nous vivons tous aujourd'hui. Les auteurs de cette chanson... ont simplement eu à cœur de doter leur pays d'un hymne qui soit de tout temps le chant dont les paroles expriment le mieux l'union, l'enthousiasme ; l'élan magnanime de tous les enfants d'une même patrie.

« Relisez un peu cet hymne, vous remarquerez le caractère désintéressant qui animait ses auteurs. A la première strophe, ils reconnaissent que le Cameroun est le « berceau de tous leurs ancêtres » c'est-à-dire que, pour eux les auteurs, il n'y pas de Camerounais de 1ere zone et de Camerounais de 2e zone, puisque dans la même stance, ils insistaient pour que tous les enfants du « Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest » aient pour seul but de servir leurs pays.

« Dans le 2e couplet, ils nous invitent à communier avec les morts, nos ancêtres, qui nous ont précédés dans l'autre monde... En outre, ils demandent que leur cher Cameroun progresse dans la paix. Ah ! Cette paix préconisée par nos illustres compatriotes, s'ils savaient à quel degré le mensonge et la surenchère de quelques brebis galeuses l'ont tuée dans leur pays, s'ils savaient à quel degré l'amour sans borne qu'ils estimaient à juste titre que les enfants se devaient de vouer à la patrie, sont toujours foulés aux pieds... »

« Quoi qu'il en soit, qu'ils se rassurent, les auteurs de la chanson, qu'ils sachent avec nous que le « grand honneur » qu'ils désiraient pour leur pays, eh bien ! Il y a aujourd'hui des hommes résolus à le maintenir intact et à brandir tout haut l'étendard de leur idéal. C'est pourquoi, chers collègues, le groupe des Démocrates Camerounais estime que cette chanson populaire, depuis longtemps sur les lèvres de Camerounais, doit être adoptée comme hymne officiel de notre Etat... »

Cet hymne est finalement adopté par 35 voix pour, 0 voix contre et une abstention. Le texte est promulgué le 05 Novembre 1957.

Il faudra attendre le 20 mai 1970 pour la modification de cet hymne qui devient celui chanté actuellement.

Une autre intervention de Ngaba Ndzana restée dans les annales de la République. Elle concerne la fête officielle Cameroun.

Peu de gens se rappellent que 10 mai est la première fête officielle du Cameroun. Compte tenu du Statut du 16 avril 1957 prévoyant que l'Atcam, élue en décembre 1956, doit être transformée en Assemblée législative sans nouvelles élections, c'est le 10 mai 1957 que cette Assemblée est officiellement installée.

C'est ainsi que pour commémorer cette journée du 10 mai 1957 au cours de laquelle l'Alcam se réunit pour la première fois, les députés choisissent en leur séance plénière du 25 octobre 1957 la date du 10 mai comme fête officielle.

Cependant, pour le gouvernement MBIDA, auteur du projet de loi, la date initiale proposée doit être le 9 mai, date anniversaire de la naissance de l'Etat sous tutelle du Cameroun, car c'est ce jour qu'est promulgué le décret transformant l'ATCAM en ALCAM. Par conséquent, selon le gouvernement, c'est la date du 9 mai qui marque le début de l'autonomie du Cameroun.

Pour le député Ngaba Ndzana la date doit être fixée au 10 mai, comme il le dit dans cet extrait de ses arguments :

« Il est évident que le décret portant création de l'Etat du Cameroun a été promulgué le 09 mai. Vous savez tous que l'Assemblée Territoriale est morte le 9 mai. Vous savez tous que

l'Assemblée législative est née à 0 heure. Dans ces conditions ... j'estime qu'il faut attacher plus d'importance à l'Assemblée législative née le 10 mai ... »

C'est son texte proposé qui est retenu par la commission et voté en séance plénière.

Cette fête du 10 mai ne sera célébrée que deux fois en 1958 et 1959. Car le 1er janvier 1960, le Cameroun sous tutelle de la France accède à son indépendance.

Entre-temps, des bouleversements ont lieu au Cameroun. Ils touchent aussi le groupe des démocrates Camerounais à l'Assemblée législative. En effet, au sein du groupe des démocrates, comme d'ailleurs dans d'autres groupes, les opinions divergent quant aux conditions d'accès à l'indépendance du Cameroun. Sans chercher à développer cet aspect, notons que deux opinions divergentes s'opposent : d'un côté, Mbida et certains démocrates considèrent que le Cameroun n'est pas encore prêt pour son indépendance, qu'il faut encore attendre 10 ans pour cela. Dans l'autre groupe, celui que l'on appellera plus tard le groupe des dissidents, cette indépendance doit survenir immédiatement et l'on doit s'y préparer. Par ailleurs, le désormais discours de Mbida à Boumnyebel contre les Bassas de l'UPC, son intransigeance face aux Upécistes n'est pas pour favoriser l'union des Camerounais que les dissidents souhaitent, associée à une loi d'amnistie. Parmi ces dissidents se trouve Ngaba Ndzana Médard.

A Yaoundé, Nkol-Eton et Nkol-Menguissa sont alors inclus dans le quartier Nlonkak. Il semblerait que Charles Atangana, moyennant redevances coutumières, est celui qui a permis à une petite colonie eton d'occuper une vaste concession à l'emplacement du marché actuel, sur un terrain appartenant à Marc Etondè, un ewondo. On y installe ensuite le représentant de la chefferie supérieure des Eton-Est. En 1946, on réalise le percement d'une voie d'accès au marché. On comprend ainsi pourquoi c'est à Nkol-Eton que les Manguissa vont subir des agressions lors de la séparation de Ngaba Ndzana Médard du groupe de démocrates de l'assemblée.

En particulier la famille d'Angoa Joseph est invitée à se cloîtrer chez elle, lui-même étant mis sous protection de la police et éloigné de la zone d'agitation. Il faudra l'intervention d'autres Eton pour déplacer le problème du point de vue tribal au plan politique pour que le calme revienne.

Mbida lui-même démissionne le 16 février 1958, et passe à l'opposition, remplacé par Ahmadou Ahidjo au poste de premier ministre.

Par ailleurs une répression aveugle s'accroît encore plus dans le pays. Des assassinats ont lieu pour lesquels les responsables vite désignés sont les Upécistes, alors même que des journaux français révèlent des actes commis par tous ceux-là qui profitent de ce moment pour

prendre revanche sur leurs chefs comme à l'ouest du pays, où l'on assiste aussi à des attaques de certains groupes tribaux contre d'autres. Bien entendu, la France fait intervenir son armée de la métropole. Cette armée a déjà ses habitudes en Indochine, en Algérie et ailleurs. Elle ne fera pas dans le détail. Le 13 septembre 1958, Ruben Um Nyobé est assassiné dans le maquis du pays bassa, à Boumnyébel, l'ancien village.

L'ONU envoie de nouveau une mission au Cameroun.

L'ONU – 1958 – visite d'une mission à Saa

La mission de visite est ainsi composée : Président, Benjamin Gerig (Etats-Unis) ; Les membres : Georges Salomon (Haïti) ; Rikhi Jaipal (Inde) ; Gray Thorp (Nouvelle-Zélande). Par ailleurs, la mission est accompagnée de six fonctionnaires du Secrétariat.

Le Haut-Commissaire de la France au Cameroun est alors M. Xavier TORRE, avec pour adjoint M. Georges RIGAL. Ahmadou Ahidjo est premier ministre. La mission arrive au Cameroun francophone le 14 novembre 1958 après avoir visité le Cameroun sous domination britannique. Elle repart le 6 décembre 1958.

La mission reste à Yaoundé du 14 au 18 novembre 1958 où elle mène des entretiens avec le Haut-Commissaire et M. Ahidjo sur l'organisation de la visite et l'indépendance du Cameroun sous domination française prévue le 1^{er} janvier 1960. Elle rend aussi visite à plusieurs ministres dont le ministre des finances, Charles Assalé. De même elle échange avec les membres de l'Assemblée nationale (président Daniel Kemajou).

Dimanche 23 novembre 1958, des membres de la mission se rendent à Saa pour prendre contact avec la population. Après avoir été reçue par le chef de subdivision, M. Remy Dusserre, la mission s'entretient avec le député Médard Ngaba, les membres du conseil municipal de la commune mixte rurale, la section locale du parti des Démocrates Camerounais, les chefs coutumiers de la région et l'association des anciens combattants.

Remy Dusserre fera plus tard partie du Secrétariat général à la Présidence de la République pour les affaires africaines et Malgaches de Jacques Foccart comme chargé de mission.

Sur la route de Yaoundé à Saa, la mission s'arrête plusieurs fois pour recevoir des pétitions remises par des villageois. Le rapport indique que dans ces pétitions apparaît une division en deux groupes : l'un soutient les thèses du gouvernement, l'autre celles du parti des démocrates camerounais.

Ngaba Ndzana Médard fait désormais partie du groupe des Députés démocrates dissidents de l'Assemblée législative du Cameroun, groupe en faveur de l'indépendance concomitante de la levée de la tutelle prévue à la date du 1er janvier 1960. (Cameroun francophone).

C'est à ce titre qu'il se rend à l'ONU, à New York pour faire entendre une voix du Cameroun.

A l'ONU - 1959 - Ngaba Ndzana Médard

Le 16 février 1959, à Yaoundé, le député Ngaba Ndzana Médard envoie un télégramme destiné au Secrétaire Général à l'ONU, télégramme dans lequel il sollicite une audition auprès de l'assemblée générale à l'occasion du débat sur le Cameroun.

Le Samedi 28 février 1959, se tient à la 13^{ème} session- 4^{ème} commission, une séance de débat sur l'avenir du Cameroun. A cette séance assistent les Camerounais présentés dans le tableau ci-dessous.

Nom	Organisation
M. André-Marie Mbida	Parti des démocrates camerounais
M. Germain Tsalla Mekongo	Association traditionnelle des peuples Eton-Manguissa-Batsenga
M. Charles Ellé Mboutou	Union sociale camerounaise
M. Paul Biba	Association traditionnelle bantoue Efoulameyong
M. Ngaba Ndzana Médard	Députés démocrates dissidents de l'Assemblée législative du Cameroun
M. Moussa Yaya	Mouvement de l'Union camerounaise
M. Joseph Amouhou	Confédération générale du travail – Force ouvrière
M. Benoît Bindzi	Mouvement du rassemblement du peuple camerounais

Lors de son audition survenue le 28 février 1959, Ngaba Ndzana explique l'origine de la scission du groupe des démocrates camerounais auquel il a appartenu : *« le parti des démocrates camerounais, ... a tenu le 27 janvier 1958, à Abong-Mbang, un congrès où il a préconisé l'établissement d'un programme décennal d'évolution au terme duquel il conviendrait de faire le point sur le problème de l'indépendance. C'est pour cela que le groupe des démocrates camerounais à l'Assemblée législative s'est abstenu le 12 juin 1958 sur la motion en faveur de l'indépendance, proposée par le gouvernement camerounais actuel. ... Toutefois, à la suite du retour du général de Gaulle au pouvoir et surtout en raison des dispositions de la nouvelle Constitution française, deux tendances ont surgi au sein du groupe des démocrates camerounais, l'une en faveur de l'indépendance immédiate, l'autre en*

faveur de l'indépendance concomitante de la levée de la tutelle à la date du 1er janvier 1960. »

Ngaba Ndzana explique que *« les autres démocrates dissidents au nom desquels il parle ont opté pour cette deuxième tendance et, se joignant à la majorité des membres de l'Assemblée législative, ils ont voté la résolution du 24 octobre 1958. »*

Par ailleurs, Ngaba Ndzana évoque l'aspect relatif à la réunification des deux Cameroun :
« Pour ce qui est de la réunification des deux Cameroun, la parole est maintenant aux habitants du Cameroun sous administration britannique. Les habitants du Cameroun sous administration française ont suffisamment prouvé que leur avis est que les deux Territoires du Cameroun devraient être réunis. Toutefois, si les habitants du Cameroun sous administration britannique veulent différer leur décision sur la réunification, les habitants du Cameroun sous administration française demandent instamment à l'Assemblée générale de ne pas faire de cette décision une condition préalable de leur accession à l'indépendance le 1er janvier 1960. »

Le journal américain « The New York Times » dans sa parution du 1^{er} mars 1959, expose une synthèse des divers points de vue émergeant lors de cette session du 28 février, dont celui de Ngaba Ndzana dont nous présentons un extrait ci-dessous.

**U. N. IS URGED TO END
ROLE IN CAMEROONS**

Special to The New York Times.

UNITED NATIONS, N. Y.,
Feb. 28—Two African petitioners asked the United Nations today to end its trusteeship over the French Cameroons, without conditions, before Jan. 1. France has pledged the territory independence on that date.

The two were Ngaba Ndzana Medard, member of the Legislative Assembly of the Cameroons, and Moussa Yaya of the Union party.

Le 13 mars 1959 l'Assemblée Générale, dans sa résolution 1349, adopte la fin de la tutelle de la France et l'accès à l'indépendance du Cameroun francophone à la date du 1^{er} janvier 1960.

Les commentaires des membres de la délégation camerounaise sont unanimes sur le brillant témoignage de Ngaba Ndzana Médard.

Inutile de vous narrer l'orgueil et la liesse des Manguissa à son retour au Cameroun.

Le 17 juin 1959, il est nommé Ministre de la fonction publique dans le gouvernement d'Ahmadou Ahidjo. Il enverra aussitôt un télégramme à son père adoptif Ebongo Anatole, désigné comme son Directeur de cabinet.

Avec ce dernier, il travaille d'arrache-pied pour mettre au point les textes organiques. Pour ne citer que deux exemples, par un décret du 27 juillet 1959, l'école camerounaise d'administration (ECA), principal creuset des administrateurs de la fonction publique camerounaise, est créée. Elle deviendra ENAM en 1964. Il s'agit aussi d'organiser le premier concours de police avec à sa tête, un commissaire camerounais.

Le 26 juillet 1959, NGABA NDZANA Médard est élu Conseiller Municipal à SAA, puis désigné par le Conseil Municipal comme candidat-Maire de la commune. Le 16 septembre 1959, il est nommé Maire de la commune mixte rurale de SAA.

Cet attachement à sa région se lit dans la profession de foi rédigée à l'adresse de la circonscription électorale de Saa en vue des élections législatives du 10 avril 1960. Son programme se décompose en quatre points.

Sur le plan politique, il envisage l'amnistie totale pour tous les condamnés pour action politique, le renforcement d'une armée nationale composée d'autochtones et pour cela la formation de Camerounais dans des écoles militaires de manière à disposer d'officiers Camerounais, la neutralité du Cameroun sur le plan international, (certainement en relation avec la conférence afro-asiatique des non-alignés de Bandung, Indonésie en 1955). Il envisage un éclatement de l'immense département Nyong et Sanaga, et la possibilité d'un département autonome à Saa.

Sur le plan social et culturel, la création d'un collège public à SAA est envisagée, sans oublier l'amélioration des conditions des enseignants. Il s'agit aussi de proposer des bourses pour les élèves, et de lutter contre le chômage en créant des chantiers nationaux.

Sur le plan financier, le train de vie de l'administration doit être réduit, et l'établissement de grilles d'imposition en fonction des revenus effectué.

Enfin, sur le plan économique, il s'agit de trouver des solutions pour que le producteur camerounais profite réellement de son travail, qu'il puisse obtenir des crédits en vue de l'amélioration et de ses plantations et de son habitat. Enfin, il préconise la création d'une monnaie nationale. Notons que ces derniers projets sont toujours d'actualité.

On peut se demander en lisant ces lignes de la profession de foi de Ngaba Ndzana Médard s'il porte en lui ce qu'on appelle alors des idées révolutionnaires. Souvenons-nous ces années passées à Douala, terreau initial des syndicats de gauche ayant contribué à la formation des membres de l'UPC, il est allé à Ebolowa où depuis la période allemande l'on sait se soulever contre l'occupant. Par ailleurs, Ebongo Anatole, son père adoptif et directeur du cabinet est connu pour ses activités syndicales et politiques. A Yaoundé même, en dehors de son inséparable cousin Joseph Angoa, on trouve parmi ses amis Charles Okala, le socialiste, avec lequel il partagera jusqu'à sa mort de solides « petits déjeuners » prétextes à des échanges réguliers. Il y a Zogo Massy, rentré au Cameroun. Et d'autres encore, conscients de l'indépendance factice qu'ils ont obtenue, continuent à se rencontrer, tout en essayant de rester prudents. Au Libéria, du président Tubman, Ngaba Ndzana reçoit en 1960, la Grand Croix de l'ordre de la rédemption africaine, ordre décerné entre autres aux individus qui ont joué un rôle de premier plan dans l'émancipation des Afro-Américains et la poursuite de l'égalité des droits.

Le 16 mai 1960, date de formation du quatrième gouvernement AHIDJO, NGABA NDZANA perd son poste de ministre. Aux élections de la mairie de Saa, il n'est pas réélu.

Il s'y attendait. Avec un tel affichage qui traduit ses doutes en le nouveau pouvoir, avec la violence qui s'abat sur le pays, comment admettre que la liberté à laquelle on croyait a été volée ? Les procès se poursuivent contre les anciens, Okala, Mbida et d'autres en font les frais. Les journaux étrangers rendent compte de ce que l'on nomme pudiquement « les troubles. » Chez les Eton et les Manguissa, ces partisans de Mbida, c'est le moment de règlements de compte. Des chefs sont arrêtés auxquels on « colle un motif » : détournement d'impôts, détention d'armes (de chasse !) en vue de préparer une insurrection. Les condamnations vont parfois jusqu'à 20 ans !

Qui se souvient de ces chefs internés loin de chez eux, oubliés pour certains par les leurs ? Jusqu'aux années 70, on en retrouvera certains mis au service de sous-préfectures comme domestiques, chauffeurs, ... Qui sait combien sont décédés à Mantoum ou dans ce nord lointain avec ses nombreux bagnes ? Il faudra la chaîne des amitiés de Ngaba Ndzana pour

faire revenir à la prison de Yaoundé son frère Ngaba Ndzana Théodore, chef de groupement des Benyabega, arrêté sous des motifs montés de toute pièce par ceux qui souhaitent l'atteindre.

Et dans cette chaîne de relations fermes, il y a le compagnon et frère de toujours, Monseigneur Jean Zoa, qui à son tour va subir les foudres du nouveau gouvernement.

Monseigneur Jean Zoa et Ngaba Ndzana Médard

La mère de Ngaba Ndzana est Mvog-Ndzomo, comme le père de Jean-Baptiste Zogo, futur Monseigneur Jean Zoa. A ce titre, il est oncle maternel de Ngaba Ndzana, comme l'explique Madame Nkolo Ngaba Clotilde. C'est encore l'époque où chez les Manguissa, la famille maternelle est celle qui vous protège à jamais. Et ceux d'un certain âge se souviennent d'un interdit, celui de dire les contes le jour. Si pour une raison ou une autre, on choisit cependant de briser cet interdit, l'on doit prononcer une formule que l'on pourrait traduire par « je ne cherche pas à attirer le malheur sur mes oncles maternels mais sur ceux des troncs de bananiers », formule mystique difficile à interpréter pour les non-initiés que nous sommes, et qui est censée protéger alors les plus importants des siens, les oncles maternels.

Nous avons évoqué plus haut le parcours de la piste jusqu'à Efoke de ces deux cousins sans école proche de leur village.

Mgr Jean Zoa est né en 1924. Après trois années d'études au séminaire de Yaoundé, il entre au Collège de la Propagande à Rome, où il rédige une thèse sur la "Vita Nova" dans les Saintes Écritures et obtient un doctorat en théologie. En 1952, il revient au Cameroun. En 1958, Mgr Graffin le nomme directeur des œuvres diocésaines au cours de l'africanisation progressive des postes de direction. Fin novembre 1961, l'ancien archevêque de Yaoundé, Mgr René Graffin, informe ses diocésains de sa démission et de sa décision de remettre sa charge à un fils du pays, Ce fils du pays est l'abbé Jean Zoa.

En 1961, Ngaba Ndzana Médard entreprend une formation complémentaire à l'Ecole Nationale des Douanes Françaises de NEUILLY-SUR-SEINE dans la banlieue de Paris. Il en sortira Major de sa promotion avec le grade de Lieutenant des douanes, malgré la présence d'étudiants encore plus diplômés que lui.



Figure 140- Vatican- Consécration de Mgr Jean Zoa- 1961

Il peut ainsi être présent au Vatican le 23 décembre 1961, lorsque Mgr Jean Zoa, premier archevêque autochtone de Yaoundé, reçoit la consécration épiscopale, en présence du Pape Jean XXIII. Sur cette photo, il est le 3^{ème} (en lunettes) à partir de la droite. A cette occasion, il retrouve des personnalités camerounaises dont son ami Siméon Songue, ancien ministre et l'Ambassadeur du Cameroun à Paris, M. Jacques Kuoh Moukouri.

D'autres personnalités y assistent dont M. Guy de La Tournelle, Ambassadeur de France près le Saint-Siège, M. Aujoulat, ancien ministre français notamment connu au Cameroun pour ses actions médicales à Efok, mais surtout depuis comme homme politique. Parmi les ecclésiastiques, on peut citer la présence de Mgr Aleksandar Tokio, archevêque de Dar en Yougoslavie.

Le 24 décembre 1961 depuis 8 heures du matin, une foule immense de plus de dix mille personnes enthousiastes attend son archevêque sur le parvis de la cathédrale de Yaoundé. L'avion a du retard à cause des conditions météorologiques. Et c'est sous l'orage que l'évêque descend de l'avion l'après-midi. Devant la cathédrale, Mgr Zoa s'adresse au peuple en ewondo et en français : « *Votre venue en grand nombre est une profession de foi en l'Église de Jésus... Avec ma nomination comme archevêque de Yaoundé, le Saint-Père à Rome a voulu témoigner sa confiance en l'Église du Cameroun; lui donner une dignité plus élevée. Il exprime ainsi sa confiance dans la maturité et la foi de cette église... Moi-même, pauvre et*

imparfait comme je suis, je ne puis rien vous donner d'autre que mon cœur. Lors de ma consécration, j'ai demandé la grâce que nous tous, ici au Cameroun, puissions travailler dans la communion de la maison de Dieu. Si parmi nous tous... Prêtres et laïcs, l'esprit de travail communautaire prévaut, alors nous ferons de l'Église du Cameroun un repère, puis notre nation camerounaise deviendra aussi un repère pour l'Afrique... »

Monseigneur Jean Zoa est reconnu pour ses diverses actions dans des domaines divers. Sur le plan politique il s'illustre dans un cas célèbre à travers les journaux occidentaux, celui de « l'affaire du train plombé. »

En effet, le 1^{er} février 1962, 57 (ou 52 selon les sources) détenus politiques camerounais à la prison de Douala sont enfermés tôt le matin dans un wagon métallique de marchandises sans source d'aération. Les autorités prennent le soin de sceller le wagon. Près de 20 h sont nécessaires pour atteindre Yaoundé. A l'ouverture du wagon, 25 corps gisent sans vie, et parmi ceux qui respirent encore, deux meurent à l'hôpital. Les autorités s'empressent d'enterrer tous les morts.

Monseigneur Jean Zoa rédige alors une note publiée par le journal « L'Effort Camerounais » en date du 18 février 1962. Dans cette note, Il rappelle que près de trois semaines auparavant 25 prisonniers politiques ont trouvé la mort dans un wagon, au cours d'un transfert de Douala à Yaoundé et par suite des conditions déplorables d'hygiène. La note signale en outre que les corps ont été enterrés à Yaoundé sans aucune cérémonie religieuse. Dans la note, Monseigneur Jean Zoa invite les fidèles à assister à un Service funèbre et à prier pour les morts, leurs familles et pour que « **notre Patrie soit respectueuse de la vie et des droits de ses enfants.** »

Un journal suisse décrit les conséquences de cette révolte ainsi : « *A la suite de quoi, le gouvernement camerounais mit en demeure l'évêque de retirer le numéro de l'Effort, sous peine d'expulsion du Père Fertin Spiritain, directeur du Journal. L'évêque revendiqua courageusement la responsabilité des faits reprochés au Journal. Sur quoi, la préfecture de Yaoundé saisit tous les numéros de l'Effort.*

A plusieurs reprises, Mgr Zoa demanda une audience au président (Ahidjo), audience qui fut constamment refusée. Par contre, le Père Fertin, convoqué chez le préfet, reçu avec la dernière grossièreté, se fit notifier son expulsion immédiate.

Mgr Zoa tint à assister au départ du Journaliste, le Père Fertin, et à protester par ce geste contre l'injustice qui lui était faite. »

On apprend aussi d'un autre journal suisse qu'à la suite de ces mesures, l'Union internationale de la Presse catholique a adressé un télégramme de protestation au président de la République du Cameroun, M. Ahidjo.

Dans ce message, l'Union de la Presse catholique communique aux autorités camerounaises l'indignation de l'opinion mondiale catholique à la suite de la saisie de L'Effort camerounais et de l'expulsion du directeur de ce Journal.

Avec Jean Zoa s'achève notre pérégrination aux côtés des Wa-Nguidzo, fils d'un Cameroun en devenir.

Dans cette nation toujours en construction, ils sont le fruit de toutes les violences qui s'y sont abattues. Comme les membres d'autres tribus au départ simplement juxtaposées, ils ont été amenés en contribuant par leur sang et leurs souffrances à s'intégrer dans un pays dont des étrangers ont établi les frontières. Ils ont tenté de conserver une certaine identité. Renier ce passé, c'est être voué à disparaître, ils l'ont compris. Nous avons tenté de montrer en quoi, face à des forces difficiles à vaincre, ce passé ne peut pas être fait que de héros. Cependant, de résistances en résistances, les Wa-Nguidzo se sont joints à d'autres pour faire partie de façon pleine de ce territoire considéré comme un joyau par ceux qui l'ont occupé. Ils ont compris qu'accéder à l'instruction, c'est poser un acte de résistance en accédant à une culture pour mieux saisir la richesse de la leur, celle que l'on cherchait à leur nier.

Nous terminons ce document avec cet ordre que donnaient souvent nos grands-mères :
BOKA !

BOKA ! EN AVANT !

FIN

Sommaire

Introduction.....	1
Des traites négrières à l'occupation allemande	4
La traite négrière transatlantique	5
Création de Freetown et de Libreville	6
Mise en œuvre du projet d'abolition de la traite transatlantique	8
Les chefs douala et la fin de la traite transatlantique	13
Les chefs douala renoncent à la traite des esclaves	16
Période du commerce dit licite	19
L'incendie de Cameroons (Douala).....	20
Un consul anglais faiseur de roi.....	21
L'incendie de Batanga-Kribi	23
L'occupation allemande (1884-1916).....	25
Les premiers jours de l'occupation allemande	25
La ville Kamerun (Douala) sous le feu allemand - 1884.....	26
La conférence de Berlin et le Kamerun	31
Le Kamerun, terre de bagne.....	34
L'Allemand Tappenbeck vers la Sanaga	36
Tappenbeck et la création du poste de Yaoundé	36
Tappenbeck – propos sur l'esclavage	37
La traite transsaharienne	38
L'Adamaoua et la traite des esclaves.....	38
Les Voutés et les razzias d'esclaves	46
Curt Morgen (1858-1928) et les Manguissa	47
Première rencontre de Morgen avec les Manguissa	49
Ivoire et esclavage	55
Cas du palmier à huile	57

Les Allemands et la nécessité de forces de répression	63
Hans Dominik (1870-1910) au Cameroun	67
Dominik sur les rives de la Sanaga	70
Dominik et les Manguissa en 1898.....	75
Carte du territoire des Manguissa - 1906.....	76
La marche de Dominik vers Eluka – village manguissa -1898	80
Ngila et ses amis de la Sanaga.....	83
La soumission des lamidats	85
Pacification réussie ?	87
Les Travaux forcés sous les Allemands.....	90
Le cas du caoutchouc.....	93
Autres témoignages sur les travaux forcés	96
Chants Beti contre les travaux forcés	99
Les révoltes des Manguissa	102
Le tam-tam et l'occupation allemande	104
Quelques exemples d'atrocités sous les Allemands	107
Le chemin de fer du Cameroun	110
Le Kamerun, terre de baigne pour les Herreros de Namibie (Sud-Ouest-Africain)	118
Le Cameroun à la veille de la première guerre mondiale	120
La première guerre mondiale au Cameroun	125
Les débuts de la guerre	126
La guerre proprement dite – quelques aspects.....	127
Quelques aspects de la préparation de la guerre	130
Illustration de quelques difficultés pour les Alliés	131
Les forces noires des Alliés	135
Et divers obstacles entre Douala et Yaoundé	140
Quelques contributions des Camerounais pour la résistance des Allemands	144

Yaoundé – les derniers jours sous les Allemands.....	145
De Yaoundé vers la Guinée espagnole	147
Point de vue de la Guinée espagnole	151
Carlos Atangana en Espagne	155
L'occupation française (1916-1960).....	158
Yaoundé occupée par les Alliés.....	158
La période entre les deux guerres	160
Les premières mesures de l'administration française.....	161
Retour d'Atangana au Cameroun	163
Les projets relatifs à l'exploitation de diverses ressources.....	164
L'administration française - Les chefs	165
Le costume des chefs	167
Le conseil des notables	169
Le tribunal des races	169
Les années 20 et les travaux dits d'utilité publique	171
Les travaux du rail	171
Les travaux des routes	175
Cas de l'agriculture.....	179
Les réactions des indigènes : le tribunal des races	188
Et les chefs s'enrichissent.....	190
Les rebellions contre les travaux forcés.....	193
Rebellion des Manguissa : 7 chefs mis aux arrêts	196
Une demande de contribution en 1926 – sauver le Franc français.....	197
Le Docteur Jamot et la maladie du sommeil	199
Les Manguissa et la maladie du sommeil.....	201
Les chefs et la maladie du sommeil.....	203
Le centre d'Ayos – vitrine de l'équipe Jamot.....	206

Les missionnaires de la circonscription de Yaoundé.....	207
La polygamie et les missionnaires	209
Saa-1929- création d'un poste administratif.....	213
La polygamie – une explication de la dénatalité	214
Années 1929 et suivantes - La crise économique mondiale et ses effets	222
L'administration et ses chefs	223
Les chefs, les missions et les concessions rurales	232
Saa et l'administration	234
Le rite Sso chez les Manguissa	235
Un film : le rite Sso chez les Manguissa et les Eton.....	240
La numération chez les Manguissa d'après les recueils de Bertaut.....	243
Objets d'art Beti dans les musées occidentaux.....	249
Saa et la fin des années 30	254
Population statistiques	254
Saa et l'école – histoires de vie.....	255
La deuxième guerre mondiale et le Cameroun	259
Participation des Camerounais à la seconde guerre mondiale.....	261
Révolte des Manguissa – 1942 – Bétaré Oya	271
Les années post-guerre	274
L'ONU et les Manguissa	275
A l'ONU -1949 – Une célèbre pétition -le cri des Manguissa	276
Les Manguissa résistent aux injections de la lomidine.....	280
Droit de censure au Cameroun	283
A l'ONU – 1955-1956 -Nouvelles pétitions.....	285
Les établissements scolaires au Cameroun dans les années 50.	291
Etat de l'enseignement scolaire dans le Cameroun francophone en 1954.....	292
Ham, le chimpanzé camerounais spationaute à la NASA	304

Un exemple de parcours scolaire : Ngaba Ndzana Médard.....	305
A l'ONU – 1957 – Osende Afana (1930-1966).....	309
Le Bloc démocratique camerounais et les Manguissa.....	312
A l'ONU – Zogo Massy – pétition de 1956-1957	313
Ngaba Ndzana Médard et l'ALCAM	318
L'ONU – 1958 – visite d'une mission à Saa	323
A l'ONU - 1959 - Ngaba Ndzana Médard.....	324
Monseigneur Jean Zoa et Ngaba Ndzana Médard	328